Coll. spec

Gift of Dorau
1970

GEORGE A. HAY

RECUEIL
DES
ORAISONS
FUNEBRES,

PRONONCÉES

Par Meſſire JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET,
Évêque de Meaux.

NOUVELLE ÉDITION,

Revûe avec ſoin, & conſidérablement augmentée.

Prix 3 livres relié.

Ex Libris Spiritus Chenet. Zephirini

George Abbay

A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, rue S. Jean-de-Beauvais.
La Veuve DESAINT, rue du Foin.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cap
BX
1756
.B7
1774

ÉLOGE HISTORIQUE
DE
M. BOSSUET,
ÉVÊQUE DE MEAUX (1).

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET naquit à Dijon, le 27 de Septembre 1627. Sa famille, distinguée dans la robe, a toujours occupé les premieres places dans les Parlemens de Dijon & de Metz. C'est une foible gloire pour M. de Meaux; un homme de ce mérite n'emprunte aucun éclat de sa naissance.

Consacré à l'Église dès l'enfance, il commença de bonne heure à se former aux vertus qu'éxigeoit sa destination; & l'on vit la raison & la sagesse se développer en lui avant le tems.

Il fit ses premieres études à Dijon, chez les Jésuites, avec beaucoup de distinction. Au sortir des Humanités, il vint faire à Paris, ses cours de Philosophie & de Théologie. Quoiqu'il fût fort jeune quand il commença celui de Philosophie, il se rendit bientôt aussi sçavant que ses Maîtres.

Tout accoûtumé que l'on étoit à ses progrès, on fut encore surpris de ceux qu'il fit en Théologie. Son génie s'y déploya tout entier: sa facilité & son goût pour cette science, annoncerent dès lors un défenseur à l'Eglise, & lui confirmerent à lui-même sa vocation. Jamais Docteur ne fut revêtu de ce titre avec plus d'applaudissement, & ne le reçut aussi

(1) *Note de l'Editeur.* Cet Éloge est copié d'après le *Journal des Sçavans*, du Lundi 8 Septembre 1704. Nous n'avons fait qu'y ajoûter quelques notes, pour rendre compte de ce qui regarde les ouvrages de M. Bossuet, qui n'ont été publiés que depuis sa mort.

avec plus de zèle. C'eſt la coutume qu'en le recevant, on s'engage aux pieds des autels à défendre toute ſa vie le ſacré dépôt de la Religion : mais ſouvent les cérémonies, à meſure qu'elles s'éloignent de leur inſtitution, dégénerent en ſimple ſpectacle, & ne ſont plus accompagnées de la ferveur & des ſentimens qui les ont fait établir. M. l'Abbé Boſſuet joignit à celle-ci tout l'eſprit des inſtituteurs : il ſe dévoua à la vérité avec l'ardeur d'un homme qui l'aimoit uniquement, juſques là qu'il demanda à Dieu avec larmes, d'en pouvoir être le martyr. Il fut d'abord Archidiacre, & enſuite Doyen de l'Egliſe de Metz.

Les Religionnaires de cette Ville offrirent à ſon zèle les premieres occaſions de ſe ſignaler. Il travailla à les déſabuſer des fauſſes idées qu'on leur donnoit de la foi catholique. De ſubtils Docteurs à leur tête n'oublioient rien pour la leur rendre odieuſe. Le plus conſidéré, nommé Paul Ferry, célébre déjà par quelques livres de controverſe, venoit d'en mettre au jour un nouveau ſous le titre de *Catéchiſme général de la Réformation :* il y étaloit avec aſſez d'artifice, les prétendues erreurs de l'Egliſe Romaine, pour montrer qu'il avoit été néceſſaire de la réformer. Notre Archidiacre, (il n'avoit alors que cette dignité,) réfuta ce livre par un ouvrage que l'on peut regarder comme un excellent eſſai de la méthode tant admirée depuis, dans le fameux livre de l'*Expoſition.* Dieu bénit ſes premiers travaux, & le fruit en ſubſiſte encore dans les familles qui ſe convertirent. Quelques Miniſtres mêmes augmenterent par leur réunion à l'Egliſe, le triomphe de la vérité. M. de Meaux la ſervoit également par ſa doctrine, & par ſon éloquence.

On ſçait avec quel éclat il a paru dans la chaire. Les Oraiſons funébres qu'on a de lui, ſont autant de chefs-d'œuvre. Ce n'eſt pas à nous à décider s'il a laiſſé derriere lui nos plus grands Maîtres dans ce genre. On trouvera peut-être dans quelqu'un de ſes concurrens une exactitude plus ſcrupuleuſe, quelque choſe de plus fini & de plus recherché ; mais l'art qui s'y fait par-tout ſentir, décéle le travail de

l'Orateur. Dans M. de Meaux l'éloquence n'eſt pas un fruit de l'étude ; tout eſt naturel en lui, & tout y eſt au-deſſus de l'art ; ou plutôt, de la ſublimité même de ſon génie, & de ſes lumieres, naît ſans effort & ſans recherche, un art ſupérieur à celui dont nous connoiſſons les foibles regles. De-là ces tours nobles, ces grands traits, ces expreſſions vives & hardies, cette force, en un mot, à laquelle rien ne réſiſte. A cette mâle & vigoureuſe éloquence, il joignoit dans ſes ſermons l'avantage que lui donnoit une ſcience profonde ; c'eſt d'être plein, ſolide, inſtructif ; il vouloit que la Religion fût connue & ne gagnât le cœur qu'après avoir éclairé l'eſprit. Sage, mais animé d'un zéle au-deſſus des fauſſes conſidérations de la chair & du ſang, on le vit remplir à la Cour, toutes les obligations d'un Prédicateur apoſtolique ; & ce courage, ſi rare même dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, lui attira l'admiration du Public, & lui acquit la haute eſtime dont le Roi l'a toujours honoré.

En 1669, il reçut de Sa Majeſté, des témoignages de cette eſtime, & fut fait Evêque de Condom ; mais peu de tems après, le Roi lui en donna des marques plus particulieres & plus éclatantes, en lui confiant l'éducation de Monſeigneur le Dauphin. Ce choix qui avoit été prévenu par le jugement du public, fut univerſellement applaudi. Notre Prélat, délicat ſur ſes devoirs, ne pouvant accorder la réſidence avec l'emploi dont le Roi le chargeoit, ne balança pas à quitter l'Evêché ; démarche qui fit redoubler les applaudiſſemens, & confirma l'attente & la joie publique ſur l'inſtruction du jeune Prince miſe en de ſi bonnes mains.

Dégagé des devoirs qu'exige le gouvernement d'un Diocèſe, il ſe donna tout entier à ceux que la Providence l'appelloit à remplir. Les ſoins du Précepteur, & les progrès du Diſciple ſe répandirent dans toute l'Europe avec un éclat extraordinaire. Innocent XI, qui venoit d'être élevé ſur le Saint Siége, voulut en être plus particulierement informé. M. de Condom lui en rendit un compte exact ; & ſi ſes lettres ſont données quelque jour au public,

celle qu'il écrivit à Sa Sainteté ſur ce ſujet, ſera lue avec étonnement (1) : on y verra les plus grandes idées que l'on puiſſe ſe former ſur l'inſtruction d'un Prince, tracées dans le ſimple récit de l'éducation de Monſeigneur. Le Pape en fut frappé ; les Brefs que M. de Condom reçut de lui à cette occaſion, ſont remplis des plus grands éloges, & des plus fortes marques d'eſtime & d'affection.

Ce ſeroit ici le lieu de faire connoître les Ouvrages qu'il a compoſés pour l'uſage particulier du Prince, & qui ne ſont pas imprimés. Nous ne ſçaurions intéreſſer davantage le public ; mais il faudra lui dérober une partie de la ſatisfaction qu'il attend de nous, & nous contenter d'en nommer ſeulement quelques-uns. Le premier eſt un *Abrégé* aſſez étendu *de l'Hiſtoire de France* (2) : c'étoient les thêmes que l'on donnoit à Monſeigneur, pour les traduire de françois en latin. Ainſi, en apprenant une langue néceſſaire, il apprenoit inſenſiblement, & ſans étude, l'Hiſtoire infiniment plus néceſſaire, de ſes Ancêtres, & d'une Monarchie dont il devoit un jour faire le bonheur ; & en même-tems l'agrément des choſes qu'il avoit à rendre en latin, ſe répandoit ſur un travail par lui-même aſſez déſagréable, & ſoutenoit ſon application. Il ne faut pas au reſte, que l'idée de thêmes rabbaiſſe celle que l'on doit avoir de l'abrégé dont nous parlons ; il eſt écrit dans l'une & dans l'autre langue avec cette éloquence & cette nobleſſe qui fait relire tant de fois, & toujours avec le même plaiſir, le *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle*. En nommant ce dernier ouvrage, nous avons ſans doute réveillé dans le public le deſir d'apprendre ce qu'il doit eſpérer de la ſeconde partie ſi long-tems attendue. Nous vou-

(1) *Note de l'Editeur.* Cette lettre a été publiée en 1709, en latin & en françois, par M. l'Abbé Boſſuet, depuis Evêque de Troyes, à la tête de l'édition qu'il donna après la mort de M. ſon Oncle, de l'excellent ouvrage intitulé : *La Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture ſainte*, compoſé pour M. le Dauphin. Elle a été depuis réimprimée bien des fois.

(2) *Note de l'Edit.* Il a auſſi été imprimé, mais ſeulement en françois, en quatre volumes *in*-12, en 1747, & enſuite *in*-4°, dans la Collection des Œuvres de M. Boſſuet.

drions pouvoir l'annoncer : le récit historique seroit en état de paroître (1) ; mais le discours qui le doit suivre, & qui fait tout le dessein de l'ouvrage, reste encore à faire ou n'est qu'ébauché : d'autres ouvrages plus pressés & plus nécessaires, ont mené l'un après l'autre, M. de Meaux jusqu'à la fin de sa vie, & ne lui ont pas permis d'achever celui-ci. Quel dommage qu'un si beau dessein demeure imparfait ! Car qui oseroit y toucher après un tel Auteur, & donner la seconde partie après avoir lû la première (2) ? Mais suivons le cours de l'instruction de Monseigneur, & revenons aux ouvrages de M. de Meaux faits avant le *Discours sur l'Histoire Universelle*. Il a composé des Traités particuliers sur toutes les parties de la philosophie (3). On voit dans ces Traités, quel tour un génie supérieur peut donner aux sujets qu'il manie, & quelle lumiere il est capable de répandre dans les sciences. Tout ce que la bonne philosophie a de solide y est expliqué avec un ordre & une clarté admirable. On y trouve par-tout un grand philosophe qui instruit un grand Prince. De plus hautes leçons suivirent celles de philosophie. L'ouvrage qui les renferme est peut-être ce qu'on a jamais vu de plus grand & de plus profond : c'est un traité de *Politique* où sont établis les solides fondemens de la souveraineté des Rois & du repos des peuples, & où l'on fait voir comment les regles d'un sage gouvernement par rapport & au dedans & au dehors de l'État, conviennent avec celles de la Religion. On peut juger des principes de cet ouvrage par le cinquiéme *Avertis-*

(1) *Note de l'Edit.* L'Auteur de cet Eloge ne parle apparemment que par ouï-dire. Car des personnes qui ont eu en mains le manuscrit de l'Auteur, déclarent que celui qui subsiste de ce récit historique n'est qu'un canevas, qui consiste presque uniquement en époques & en dates : mais que ce canevas n'est pas rempli.

(2) *Note de l'Edit.* Celui qui a eu la témérité de l'entreprendre, ne s'est pas fait beaucoup d'honneur.

(3) *Note de l'Edit.* Quelques-uns de ces Traités ont été imprimés depuis, & sont entre les mains de tout le monde. On trouvera dans le Catalogue qui suit l'indication de ceux qui sont imprimés, & de ceux qui ne le sont pas encore.

ſement de M. de Meaux aux Proteſtans, où il réfute ſur cette matiere les pernicieuſes maximes du Miniſtre Jurieu. Cet avertiſſement eſt d'une extrême force, & mérite particulierement d'être lû.

Le prix des ouvrages que nous venons de rapporter, & de pluſieurs autres qu'on eſt obligé d'omettre, eſt aſſez marqué par l'uſage qu'en a fait pour l'inſtruction des nouveaux Princes, un illuſtre Précepteur, ſi capable d'en compoſer lui-même d'excellens.

Quand on conſidere le tems que demandoient ces ouvrages, & tous les ſoins que M. de Condom donnoit à l'éducation de Monſeigneur, on eſt étonné qu'il trouvât quelques momens dont il pût faire un autre emploi. Cependant parmi de ſi grandes occupations, notre infatigable Prélat ne laiſſoit pas de prêcher, de travailler à la converſion de nos freres ſéparés, & d'écrire pour la Religion. Il trouvoit dans ſon zele, & dans la facilité de ſon génie, des reſſources inépuiſables : il ſe délaſſoit d'un travail par un autre. Sa leçon finie, un petit nombre d'amis choiſis, tous diſtingués par leur mérite & par leur érudition, s'aſſembloient chez lui ; on y étudioit l'Ecriture Sainte ; chacun apportoit à la conférence ſes recherches & ſes remarques particulieres ; & tout étoit recueilli par le ſçavant Prélat, dont la modeſtie égaloit la ſupériorité que lui donnoient ſes lumieres. C'eſt de ce recueil que ſont ſorties les excellentes *Notes* qu'il a données *ſur les Pſeaumes* en 1691, & *ſur les cinq Livres de Salomon*, en 1693 (1). Il auroit continué de même ſur toute l'Ecriture Sainte, ſi des occaſions imprévues ne l'avoient arraché à un travail dont il faiſoit ſes délices, & auquel il vouloit conſacrer le reſte de ſa vie. C'eſt ainſi que M. de Condom menoit à la Cour une vie laborieuſe dont tous les momens étoient remplis.

Il n'y avoit que deux ans qu'il étoit auprès de

(1) *Note de l'Edit.* Ces notes ſont en latin, & forment avec le texte ſacré, deux volumes *in* 8°. Elles ſont précédées de *Diſſertations* extrêmement intéreſſantes ſur les livres ſacrés dont le Prélat donne le commentaire.

Monſeigneur, lorſqu'il mit au jour le Traité de l'*Expoſition*. Ce livre qui a fait tant de bruit, & dont le mérite eſt encore au-deſſus de tout le bruit qu'il a fait, avoit été compoſé d'abord en faveur de M. l'Abbé de Dangeau dès le commencement de l'année 1668. La converſion de cet illuſtre Abbé en fut le premier fruit; mais peu de tems après, celle du Maréchal de Turenne, inſtruit par M. l'Abbé Boſſuet, donna un nouvel éclat à cet ouvrage. Ce grand Homme qui en connoiſſoit tout le prix & toute l'utilité par ſa propre expérience, fut celui qui en preſſa davantage l'édition. L'Égliſe en a vu avec joie le ſuccès: à cette lumiere, les yeux ſe ſont ouverts, & la pureté de la foi catholique a été reconnue. On peut dire avec vérité que cet excellent livre a préparé ou achevé toutes les converſions ſinceres qui ſe ſont faites dans le Royaume, & dans les Pays étrangers, depuis qu'il a paru. Pour un tel ouvrage il ne falloit pas une main moins habile & moins sûre que celle de M. de Meaux. Auſſi a-t-il eu cette gloire, pour ne point parler des approbations particulieres, que ſa doctrine a été conſacrée par le témoignage authentique du Clergé de France, aſſemblé en 1682, par l'autorité du Saint Siége, & par le conſentement univerſel de l'Égliſe.

Le talent qui éclate le plus dans *l'Expoſition*, & que M. de Meaux poſſédoit dans un degré éminent, eſt celui de démêler avec une facilité merveilleuſe les queſtions les plus embarraſſées en écartant ce qu'on y mêle d'étranger, & en préſentant à l'eſprit ce qu'il y a d'eſſentiel, ſous l'idée la plus nette & la plus ſimple.

Cet admirable talent, joint à une préſence d'eſprit extraordinaire, le rendoit tout puiſſant dans la diſpute: il étoit impoſſible de lui échapper. C'eſt ce qu'éprouva le célébre M. Claude, Miniſtre de Charenton, dans la *Conférence* qu'eut avec lui notre Prélat chez Madame la Comteſſe de Roye en 1678. Quoique ce Miniſtre y déployât toute l'adreſſe & toute la ſubtilité d'un grand maître dans l'art de ſoutenir une mauvaiſe cauſe, la vérité défendue par M. de Condom remporta une victoire entiere;

& la conférence fut suivie de la conversion de Mademoiselle de Duras, pour qui elle s'étoit faite. La relation que M. de Condom en mit par écrit presque sur le champ, fut ensuite imprimée en 1682, avec un avertissement a la tête, de plus amples instructions à Mademoiselle de Duras, & des *Réflexions* très-fortes contre un écrit qui avoit aussi été donné par M. Claude à cette occasion. Les nouveaux Catholiques, & ceux qui sont occupés du soin de les instruire, ne sçauroient trop avoir ce livre entre les mains.

L'éducation de Monseigneur finit avec tout le succès qu'on pouvoit espérer; & le Roi qui vouloit rendre M. de Condom à l'Église, sans l'éloigner beaucoup de la Cour, le nomma a l'Evêché de Meaux en 1681, il le rappella même bien-tôt après, au mariage de Monseigneur, en lui donnant la charge de premier Aumônier de Madame la Dauphine. Cette charge l'attachoit à la Cour, sans le détacher de son troupeau; & la proximité des lieux le mettoit a portée de satisfaire à tous ses devoirs.

Jamais Evêque n'a rempli les fonctions de l'Épiscopat avec plus d'exactitude & plus de zele. Quoiqu'étant à Versailles, ou à Paris, il ne fut presque pas hors de son Diocèse, il se déroboit à la Cour le plus qu'il lui étoit possible, & ne quittoit Meaux qu'à regret. Ses prédications, ses réglemens, ses ordonnances, les catéchismes & les livres de prieres & de piété qu'il a composés, marquent assez avec quelle application il travailloit à perfectionner les fideles que la Providence avoit commis à ses soins. Mais rien ne le marque plus que ces fréquentes visites, où il distribuoit avec une tendresse pastorale les éloges & les sages corrections à son Clergé, l'aumône & les instructions à son peuple; s'accommodant à tous les besoins, s'abaissant à la portée de tous les esprits; aussi ingénieux pour éclairer le payſan, qu'il étoit sublime pour combattre les Ministres, & défendre contre eux la vérité.

Il la défendoit tous les jours avec un nouveau courage, & combattoit au dehors & au dedans sans relâche. En 1682, il donna le *Traité de la Commu-*

nion sous les deux especes ; en 1688, *l'Histoire des Variations ;* l'année d'apres, *l'Explication de l'Apocalypse*, où l'on peut assurer que le système des Ministres sur les Prophéties de ce livre, est renversé de fond en comble ; la même année 1689, le premier des *Avertissemens aux Protestans ;* & les cinq autres les années suivantes. Ces avertissemens sont des réfutations des Lettres Pastorales de M. Jurieu, où ce Ministre attaquoit divers endroits de *l'Histoire des Variations.*

Quand *l'Histoire des Variations* parut, elle ne fit pas moins d'éclat qu'en avoit fait *l'Exposition :* toute la Réforme en fut émue. Elle ignoroit sa propre histoire : & comme elle avoit été surprise de trouver dans *l'Exposition* la doctrine de l'Eglise, si belle & si pure, elle rougit de se voir dans les *Variations* telles qu'elle y est représentée. Il y a dans cet ouvrage une érudition vaste, un grand nombre de curieuses & de sçavantes recherches, & sur-tout un tour & une éloquence inimitable. Les endroits défendus dans les *Avertissemens* regardent les matieres les plus importantes ; & ces matieres y sont mises dans la derniere évidence. On a dit hautement dans le parti même de M. Jurieu, que M. de Meaux lui avoit fermé la bouche. En effet, M. Jurieu a depuis gardé le silence ; & de ce qu'il n'a pas répondu, ceux qui connoissent bien le caractere de ce Ministre, n'hésitent pas à inférer qu'il n'a pû répondre. Nous dirons de ces ouvrages ce que nous avons déjà dit de la *Conférence avec M. Claude ;* il seroit à souhaiter qu'ils fussent lûs avec soin par les nouveaux Convertis, & par ceux qui travaillent à leur instruction. C'est là qu'on apprend la solide controverse.

Dans le tems que M. de Meaux écrivoit les *Avertissemens*, il parut une *Réponse* générale aux Variations, mise au jour par M. Basnage, confrere alors de M. Jurieu dans le ministere de Roterdam. A cet ouvrage M. de Meaux opposa en 1694, la *Défense des Variations.* Il n'est parlé dans cette Défense, que des révoltes de la Réforme, & du fameux mariage du Landgrave de Hesse. M. de Meaux avoit traité

la matiere du mariage dans le quatriéme avertiſſement, & il avoit encore la plume à la main ſur le cinquiéme à l'occaſion des révoltes ; c'eſt ce qui l'obligea à compoſer de ces deux articles la *Défenſe*, en attendant qu'il pût ſuivre M. Baſnage pas à pas. Il en avoit formé le deſſein, & s'il ne l'a pas exécuté, c'eſt que d'autres ſoins lui ont fait oublier dans la ſuite, ou négliger celui-ci ; la vérité étant d'ailleurs hors d'atteinte. On trouvera ſans doute dans ſes papiers les nouvelles recherches dont nous ſçavons qu'il devoit appuyer & enrichir ſes découvertes ſur l'hiſtoire particuliere des Vaudois & des Albigeois, & qui lui font dire dans la *Défenſe*, que M. Baſnage avoit pris ſur cette hiſtoire le ton de vainqueur ; mais qu'il faudroit bientôt dépoſer cet air ſuperbe (1).

Après tant de victoires remportées ſur les ennemis de l'Égliſe, M. de Meaux ne ſongeoit plus qu'à bénir celui qui avoit dreſſé ſes mains au combat : & jouiſſant en repos de la douceur que goûte un ſaint Évêque dans la méditation de l'Écriture, il nous donnoit ces Commentaires dont on a déjà parlé. L'affaire de Madame Guyon remiſe entre ſes mains en 1693, vint interrompre ce paiſible travail. Pendant le cours de cette affaire qui dura long-tems, & lui cauſa beaucoup d'inquiétude, il eut la joie de voir deux grands Prélats ſes intimes amis, élevés aux premieres places de l'Égliſe ; M. l'Abbé de Fénelon à l'Archevêché de Cambray, & enſuite M. l'Évêque de Châlons (2) à celui de Paris, qu'il occupe ſi dignement. M. de Meaux reçut auſſi dans le même tems des marques d'eſtime de l'Univerſité, qui l'a toujours conſidéré comme l'un de ſes plus grands ornemens, & en particulier de la Maiſon de Navarre dont il étoit : il fut élu Proviſeur de Navarre, & Conſervateur de l'Univerſité.

Cependant l'affaire de Madame Guyon eut des

(1) *Note de l'Edit.* On ne trouve rien de particulier ſur cet article dans les papiers de M. Boſſuet. Le livre XI de l'Hiſtoire des Variations, qui eſt tout entier ſur ce point de controverſe, peut ſuffire pour l'inſtruction des lecteurs.

(2) M. Louis-Antoine de Noailles, depuis Cardinal.

ſuites qui affligerent notre Prélat. Une occaſion délicate ſe préſente ; la pureté de la doctrine eſt intéreſſée ; il eſt obligé de faire taire dans ſon cœur l'amitié la plus tendre, & de ſacrifier toutes ſes réſiſtances ſecrettes à l'amour de la vérité : mais enfin, par ſes travaux la vérité eſt éclaircie & maintenue ; le public eſt édifié ; & tout le monde admire la Providence, qui a ménagé cette occaſion avec une profonde ſageſſe, pour donner les deux plus grands exemples qu'on ait vus, l'un de ce zele ſans égards humains, que la vérité demande dans ſes défenſeurs ; l'autre de cette humble ſoumiſſion au jugement de l'Égliſe, qu'exige des plus ſublimes eſprits la docilité chrétienne.

Le grand nombre d'écrits compoſés par M. de Meaux durant toute cette conteſtation, eſt ſans doute encore une des vues de la Providence, qui a voulu que ces écrits fuſſent dans l'Égliſe une ſource de lumiere contre les illuſions qui pourroient naître à l'avenir. Au fort de la diſpute, dans la ſeule année 1698, à l'âge de ſoixante-douze ans, il en a donné aſſez pour faire trois grands volumes de quatre cens pages chacun.

Ce fut ce travail forcé, & peut-être plus que ce travail, la peine que ſon cœur avoit ſoufferte, qui commença a altérer une ſanté juſques-là vigoureuſe au-delà même des forces ordinaires de l'âge. Ses infirmités toutefois ne diminuerent rien de ſon application aux affaires particulieres de ſon Diocèſe, & aux affaires générales de l'Égliſe. On vit avec admiration dans la derniere aſſemblée du Clergé de France, tenue en 1700, de quels efforts il étoit encore capable, animé du deſir de conſerver pure dans l'Égliſe la doctrine de la foi & des mœurs. Il fut chargé de l'examen des propoſitions cenſurées ; & ce fut lui qui dreſſa les actes de la cenſure.

L'année ſuivante, ſa charité pour l'inſtruction des nouveaux Catholiques ſe réveilla : il leur adreſſa l'un après l'autre, deux petits Traités, *ſur les promeſſes de Jéſus-Chriſt faites à l'Égliſe*. Dans le ſecond, il répond aux objections d'un Miniſtre qui avoit attaqué le premier. C'eſt ſon cœur qui parle

dans ces deux *Inſtructions Paſtorales ;* elles ſont écrites d'une maniere ſimple, mais néanmoins pleines de force & d'onction. Il reprenoit de nouvelles forces au moindre péril dont il croyoit l'Égliſe menacée ; & il a conſervé là-deſſus toute ſa vivacité juſqu'à la mort.

On ſent cette ſainte jalouſie pour la pureté de la foi, dans les deux dernieres *Inſtructions* qu'il a fait paroître ; l'une en 1702, & l'autre en 1703, *contre la Verſion du Nouveau Teſtament imprimée à Trévoux.* Il eſtimoit la connoiſſance des langues & de la critique ; mais il avoit un reſpect infini pour la Tradition, & pour l'autorité des Saints Peres. Docteur ſublime, mais en même-tems humble enfant de l'Égliſe : voilà ſon caractere & ſa louange. Dans ſa derniere *Inſtruction*, il en faiſoit eſpérer de nouvelles, où il devoit montrer dans l'Égliſe une Tradition conſtante & invariable ſur la matiere de la grace & du libre-arbitre. M. Baſnage lui en avoit fait le défi dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, en promettant de reconnoître la vérité des maximes qui ſervent de fondement au livre des *Variations*, ſi M. de Meaux lui faiſoit voir ſur ce point le conſentement des Peres de l'Égliſe Grecque & de l'Égliſe Latine avec ſaint Auguſtin. Le zélé Prélat ſe propoſoit de donner cette ſatisfaction au Miniſtre, ou plutôt cette édification aux fideles ; il nous diſoit même que la choſe étoit déjà toute exécutée, & que ce qui reſtoit à faire ne demandoit pas un grand travail ; mais à peine avoit-il fini l'ouvrage où il nous déclaroit ce beau deſſein, qu'il ſentit les premieres attaques de la longue & cruelle maladie dont il eſt mort (1).

Ce fut vers la fin de l'été de l'année derniere qu'il tomba malade. Les vives atteintes de la pierre faillirent dès-lors à nous l'enlever. Il revint de ce danger ; mais il ne fit plus que traîner une ſanté foible & languiſſante parmi les douleurs d'un mal ſi violent. Il les ſouffrit avec une patience digne de ſa

(1) *Note de l'Edit.* Cet important Traité a été publié depuis & ſe trouve dans le ſecond des trois volumes *in*-4° d'Œuvres poſthumes de M. Boſſuet, Évêque de Meaux, imprimés en 1753.

piété. Quand elles lui donnoient quelque relâche, ces intervalles étoient mis à profit, & employés à la méditation des saintes Écritures, où il trouvoit toute sa consolation & toute sa force. Son dernier ouvrage, qui contient une *Explication de la célèbre Prophétie d'Isaïe, touchant la virginité de la Mere du Messie*, & une *Exposition du Psaume* 21, est le fruit de ces bons momens. Il ne vouloit pas qu'il y en eût aucun dans sa vie, dont il pût disposer, qui fût inutile à l'Église.

Les douleurs le reprirent huit jours avant sa mort avec tant de violence, qu'il ne douta plus que son heure ne fût proche. Il la vit venir avec la confiance & la joie du serviteur fidele; & il mourut de la mort des justes le 12 d'Avril, dans sa soixante-dix-septiéme année. Il avoit été fait Conseiller d'État en 1697, & premier Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne l'année suivante.

M. de Meaux joignoit à tout son mérite celui d'en supposer encore plus dans les autres. Ses conversations étoient modestes & insinuantes: on n'y ressentoit ni la supériorité de son rang, ni celle de son sçavoir: & quelque agrément qu'il y répandît, il sembloit toujours qu'il ne s'en appercevoit pas. Il poussoit quelquefois si loin sa modestie, qu'on auroit peine à le croire d'un aussi grand homme; mais les esprits sublimes sentant plus vivement ce qui leur manque que les esprits médiocres, sont souvent d'autant plus humbles, qu'ils connoissent mieux les raisons de l'être. L'humilité de M. de Meaux n'empêchoit pas qu'il ne fût véhément dans la dispute: mais cette vivacité, que l'orgueil produit d'ordinaire dans les autres, naissoit en lui du zéle & de la persuasion; ce caractere se faisoit sentir en ce qu'il souffroit sans chagrin toute l'aigreur de la contradiction, & qu'indifférent sur les égards personnels, il ne s'intéressoit qu'à la vérité. Enfin la piété de ce Prélat consacroit toutes ses autres vertus. Elle étoit exacte & solide; & sans dédaigner les détails où s'attachent trop servilement la plûpart des dévots, il n'en perdoit jamais de vue l'esprit gé-

néral, qui fait ſeul la dignité de la Religion, & le vrai mérite des Saints.

On a cru faire plaiſir au public de lui donner ici le Catalogue des ouvrages imprimés de M. de Meaux; on en marque les différentes éditions. Quelque grand que ſoit le nombre de ces livres, celui des ouvrages non imprimés, que ce ſçavant Prélat a laiſſés, eſt peut-être encore plus grand. On apprendra ſans doute, avec joie qu'ils ſont entre les mains d'un illuſtre Neveu, habile, & plein de zéle pour la mémoire de ſon Oncle (1).

(1) *Note de l'Edit.* Nous avons déjà averti que ce Catalogue dreſſé en 1704, ne pouvoit être que très-imparfait. Celui que nous ſubſtituons ici fera ſans doute connoître plus en détail la ſcience & les travaux du grand Boſſuet. Voyez ce qu'il eſt dit à ce ſujet dans la Préface.

CATALOGUE DES OUVRAGES

de M. BOSSUET, Évêque de Meaux.

CE n'eſt pas ici le lieu de faire l'hiſtoire ni l'analyſe de tous les ouvrages de M. Boſſuet. Quelque utile & intéreſſante que pût être cette entrepriſe, on comprend aiſément qu'elle exigeroit ſeule, plus d'un volume. Nous nous contentons donc d'indiquer exactement : 1°. Le titre. 2°. L'époque de chaque ouvrage. 3°. Les meilleures éditions qui en ont été faites & auxquelles on doit s'en rapporter ; la collection de tous les ouvrages de M. Boſſuet, publiée depuis 1741, en pluſieurs volumes *in*-4°, qui devroit ſeule, en tenir lieu, étant malheureuſement trop défectueuſe à tous égards. Nous ajouterons quelques éclairciſſemens ſur les ouvrages attribués à M. Boſſuet par différens Bibliographes.

Ouvrages ſur l'Ecriture Sainte.

1°. *Liber Pſalmorum, additis Canticis cum notis, in*-8°, 1691. Cet ouvrage qui eſt comme le réſultat de conférences ſur l'Écriture Sainte, que M. Boſſuet avoit à Paris avec quelques amis, fut adreſſé par le Prélat au Clergé de ſon Diocèſe avec une lettre latine vraiment Paſtorale, & une diſſertation importante ſur les Pſeaumes.

2°. *Supplenda in Pſalmos.* Cet ouvrage fut mis à la fin du volume ſuivant, avec un avertiſſement de M. de Meaux, où il dit qu'il l'a compoſé pour prémunir contre les principes de Grotius & de ceux qui le ſuivent dans l'interprétation de la ſainte Écriture.

3°. *Libri Salomonis : Proverbia, Eccleſiaſtes, Canticum Canticorum, Sapientia, Eccleſiaſticus,*

cum notis. Acceſſerunt Supplenda in Pſalmos, in-8°, 1693.

4°. *Commentaire du Cantique des Cantiques*, traduit très-exactement en françois ſur le latin, peut-être par M. Boſſuet lui-même. Il paroît que c'eſt pour l'inſtruction des Religieuſes que ce commentaire a été traduit. Nous l'avons ſous les yeux en manuſcrit dans un volume à la tête duquel eſt écrit, *S. de Luynes*, qui l'avoit apparemment copié elle-même ou fait copier. Ce commentaire n'eſt pas inſéré dans la grande collection des Œuvres de M. Boſſuet; mais il ſe trouve dans le ſecond volume de *Lettres & Opuſcules de M. Boſſuet*, imprimés en 1748.

5°. On trouve dans le même volume *des Notes françoiſes ſur S. Luc & S. Jean*, qui ne ſont pas non plus dans la collection.

On ſçait que M. Boſſuet avoit une *Bible de Vitré*, dont les marges étoient toutes chargées de notes. On n'a pu encore la recouvrer. Mais ces notes avoient été copiées, au moins en grande partie, & diſperſées entre les mains de différentes perſonnes. M. l'Abbé Papillon, dans ſa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, cite d'après la *Bibliothéque ſacrée* du P. le Long :

Notæ D. Boſſuet in Job, Iſaïam & Danielem. Il cite auſſi :

Notæ in Libros Geneſis & Prophetarum : & *De excidio Babylonis apud S. Joannem.*

6°. *L'Apocalypſe avec une explication*, ſuivie d'un *Averti ſſement aux Proteſtans, ſur leur prétendu accompliſſement des Prophéties*, &c. Cet ouvrage a été fait contre les Calviniſtes, 1689.

7°. *Explication de la Prophétie d'Iſaïe ſur l'enfantement de la Sainte Vierge :* &

Du Pſeaume XXI, ſur la Paſſion & le délaiſſement de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt. C'eſt le dernier ouvrage que M. Boſſuet ait publié. Il eſt principalement fait comme le *Supplenda in Pſalmos*, contre les mauvais Critiques, & fut imprimé en 1704.

Ouvrages contre les Calviniſtes.

1°. *Réfutation du Catéchiſme du Sieur Paul Ferry, Miniſtre de la Religion Prétendue Réformée à Metz.* C'eſt le premier ouvrage de M. Boſſuet contre les Calviniſtes, & le premier de tous ſes écrits. Il fut imprimé en 1655.

2°. *Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Catholique ſur les matieres de controverſe*, 1671.

La même *Expoſition* avec un *Avertiſſement*, pour ſervir de réponſe aux écrits de quelques Miniſtres, les approbations, & un Bref d'Innocent XI, 1679.

La même, avec un ſecond Bref d'Innocent XI, approbatif de l'Avertiſſement de 1679, & un Extrait des Délibérations de l'Aſſemblée du Clergé de France de 1682. C'eſt la meilleure édition, parce qu'elle eſt la plus complette, 1686.

La même, avec la traduction latine, faite par M. l'Abbé Fleury, revue & approuvée par M. Boſſuet, & une Préface hiſtorique & critique, *in*-12, 1761.

3°. *Du culte des Images; de la Satisfaction de Jéſus-Chriſt; & de la Tradition.* Fragmens d'un grand ouvrage que M. Boſſuet avoit commencé pour prouver la doctrine de l'*Expoſition*; mais qu'il n'a pas achevé. *Œuvres poſthumes*, tome 3, 1753.

4°. *Lettre* pour répondre à une raiſon alléguée par un Calviniſte en faveur de ſa ſecte. Elle a été imprimée en 1682, *in*-12, en Hollande, avec la réponſe de Du-Bourdieu le fils, Miniſtre à Montpellier, & ſe trouve dans le ſecond volume de *Lettres & Opuſcules*, 1748. Elle n'eſt pas dans la collection. La réponſe eſt pleine d'égards & d'eſtime pour le Prélat, & rend les plus avantageux témoignages aux voies évangéliques qu'il employe pour perſuader ſa religion.

5°. *Conférence avec M. Claude, Miniſtre de Charenton, ſur la matiere de l'Egliſe, avec la Réponſe à un écrit de ce Miniſtre*, in-12, 1682.

Traité de la Communion ſous les deux eſpeces, in-12, 1682.

Le même, avec des additions & corrections, par M. Bossuet, 2e édition, rare & importante. C'est à cette édition qu'on doit s'en tenir, ou à celle de 1691, qui y est conforme. On a manqué dans la grande collection de faire usage de ces additions & corrections, ainsi que sur beaucoup d'autres ouvrages.

6°. *Défense de la Tradition sur la matiere de la Communion sous une espece, contre les Réponses de deux Auteurs Protestans au précédent Traité.* Cet ouvrage entrepris à peu-près dans le même-tems que le précédent, & qui n'est pas achevé, n'a été publié que depuis la mort de M. Bossuet. *Œuvres posthumes*, tome III.

7°. *Lettre Pastorale aux nouveaux Catholiques de son Diocèse, pour les exhorter à faire leurs Pâques, & leur donner les avertissemens nécessaires contre les fausses Lettres Pastorales des Ministres*, 1686.

8°. *Histoire des Variations des Églises Protestantes*, 2 *vol. in*-4°. C'est la premiere édition, 1688.

La même, 4 *vol. in*-12, 1691, avec des additions & corrections de l'Auteur, omises dans la collection. C'est à cette édition de 1691 qu'on doit s'en tenir par préférence, ou à celle de Hollande, en 2 *vol.* qui a été copiée sur celle-ci.

9°. *L'Apocalypse avec une Explication*, suivie d'un *Avertissement aux Protestans sur leur prétendu accomplissement des Prophéties*, in-8°. 1689.

M. Bossuet, dans la *Revue de quelques ouvrages précédens*, imprimée à la suite de son 6e Avertissement contre Jurieu, a marqué des additions & corrections à faire en plusieurs endroits de cette *Explication de l'Apocalypse* : elles sont insérées dans la collection ; mais l'*Avertissement sur l'accomplissement des Prophéties*, a été mal-à-propos séparé de l'*Explication*, & placé ailleurs.

10°. *Explication de quelques difficultés sur les Prieres de la Messe à un nouveau Catholique*, in-12, 1689.

La même, avec ce titre : *Explication des Prieres de la Messe*, 1691.

M. Boſſuet, dans la *Revue* citée tout-à-l'heure, a fait des *remarques conſidérables* ſur cet ouvrage, qui doivent être conſultées; & qui ne ſe trouvent pas inſérées dans la collection, quoiqu'on les annonce.

11°. *Six Avertiſſemens aux Proteſtans ſur les Lettres du Miniſtre Jurieu, contre l'Hiſtoire des Variations.*

1er Avertiſſement: *Le Chriſtianiſme flétri, & le Socinianiſme autoriſé par ce Miniſtre*, 1689.

2e Avertiſſement: *La Réforme convaincue d'erreur & d'impiété par le Miniſtre*, 1689.

3e Avertiſſement: *Le Salut dans l'Egliſe Romaine, ſuivant le même Miniſtre: le Fanatiſme établi dans la Réforme, par les Miniſtres Claude & Jurieu, ſelon la doctrine des Quakers: Tout le parti des Proteſtans exclu du titre d'Egliſe, par le Miniſtre Jurieu*, 1689.

4e Avertiſſement: *La ſainteté & la concorde du Mariage Chrétien violée*, 1690.

M. Boſſuet avoit deſtiné & traité un autre ſujet pour ce 4e Avertiſſement: *ſur le reproche d'idolâtrie.* Il ſe trouve, *Œuvres poſthumes*, tom. III; mais malheureuſement les derniers cahiers du manuſcrit ont été égarés, & l'on n'a pas la fin de cet Avertiſſement.

5e Avertiſſement: *Le fondement des Empires renverſé par le Miniſtre Jurieu*, 1690.

6e & dernier Avertiſſement: *L'Antiquité éclaircie ſur l'immutabilité de l'Etre Divin, & ſur l'égalité des trois Perſonnes; l'état préſent des controverſes & de la Religion Proteſtante, contre les ſixiéme & ſeptiéme lettres du Tableau du Miniſtre Jurieu, avec une Revue des ouvrages précédens & une table générale*, 1691.

M. Boſſuet a fait auſſi ſur cet *Avertiſſement*, des corrections qu'on a ſuivies dans l'édition *in*-12; & dans la belle édition de Liége, 1710, 2 *vol. in*-12.

12°. *Défenſe de l'Hiſtoire des Variations contre la Réponſe de M. Baſnage, Miniſtre de Roterdam, in*-12, 1691. M. Boſſuet n'a donné que le premier

Discours : ce qui fait que la réfutation du Ministre n'est pas complette.

13°. *Lettre à Frere N.* (Dom Armand) *Moine de l'Abbaye de N.* (la Trappe) , *converti de la Religion Protestante à la Religion Catholique , sur l'Adoration de la Croix* , écrite en Mars 1691 , imprimée *in*-4°. 1692.

14°. *Projet de réunion entre les Catholiques & les Protestans*, ou *Recueil de Dissertations & Lettres composées dans la vue de réunir les Protestans d'Allemagne de la Confession d'Ausbourg à l'Eglise Catholique.* Cette importante affaire commencée en 1692 , n'a pas eu un succès heureux. Ces pieces forment le 1er volume des Œuvres posthumes de M. Bossuet , imprimées en 1753.

15°. *Instruction Pastorale sur les promesses faites à l'Eglise* , in-12 , 1700.

16° *Seconde Instruction sur les promesses de J. C. à son Eglise* , ou *Réponse aux Objections d'un Ministre contre la premiere Instruction* , in-12, 1702.

On a encore en manuscrit quelques *Réflexions & Mémoires* sur l'instruction des Protestans & les moyens de les ramener à l'Église.

Outre les ouvrages de Controverse contre les Calvinistes que M. Bossuet a composés , comme on voit , en très-grand nombre : il a encore eu beaucoup de part à presque tous les plus importans écrits qui ont été publiés sur le même sujet , tels que la *Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie : Préjugés légitimes contre les Calvinistes : Réponse générale au Ministre Claude : Renversement de la morale de Jésus-Christ par les erreurs des Calvinistes touchant la justification* , &c. Il a eu des conférences fréquentes avec les sçavans Auteurs de ces ouvrages , & y a donné des approbations aussi solides qu'authentiques.

Ouvrages contre les mauvais Critiques.

M. Bossuet avoit commencé à travailler sur cette controverse dès 1693 ; mais l'affaire du Quiétisme interrompit ce travail.

1°. *Ordonnance portant défenſe de lire & retenir le livre qui a pour titre:* LE NOUVEAU TESTAMENT DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, TRADUIT AVEC DES REMARQUES. Trévoux, 1702.

2°. *Lettres à M. le Cardinal de Noailles, à M. de Malezieu, Chancelier de Dombes, & à M. l'Abbé Bertin*, en leur envoyant ſes *Remarques ſur la verſion du Nouveau Teſtament de Trévoux*, leſquelles ont été fondues dans les deux Inſtructions ſuivantes. Ces Lettres écrites en 1702, ſe trouvent tome II des Œuvres poſthumes.

3°. *Inſtruction ſur la verſion du Nouveau Teſtament, imprimée à Trévoux. Premiere Inſtruction ſur le deſſein & le caractere du Traducteur*, in-12, 1702.

4°. *Seconde Inſtruction ſur les paſſages particuliers du Traducteur, avec une Diſſertation préliminaire ſur la doctrine & la critique de Grotius*, in-12, 1703.

Le *Supplenda in Pſalmos : l'Explication d'Iſaïe ſur l'enfantement de la ſainte Vierge : & l'Explication du Pſeaume XXI, ſur la Paſſion & le délaiſſement de Jéſus-Chriſt*, ont le même objet de combattre Grotius & les mauvais Critiques : & peuvent être rangés dans cette claſſe.

5°. *Défenſe de la Tradition & des Saints Peres, contre Richard Simon.* Ouvrage important & conſidérable, dont il eſt parlé dans l'Inſtruction précédente. Il a été entrepris en 1693 ; mais n'a été publié que depuis la mort de M. Boſſuet, tome II des Œuvres poſthumes.

6°. *Mémoire de ce qui eſt à corriger dans la nouvelle Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, par M. Dupin.*

7°. *Remarques ſur l'Hiſtoire des Conciles d'Ephèſe & de Chalcédoine*, du même Auteur. Ces deux écrits faits depuis 1692, n'ont été publiés qu'après la mort de M. Boſſuet, tome II des Œuvres poſthumes.

8°. *Trois Lettres* ou *Mémoires à M. Briſacier, Supérieur des Miſſions Etrangeres, au ſujet de l'Avis d'un Docteur de Sorbonne* (M. Coulau) *dans l'affaire de la Chine*, compoſées en 1701, ont été

publiées en 1753, tome II des Œuvres posthumes. Quoique ces Lettres ayent un objet un peu différent des ouvrages précédens, elles peuvent être rangées sous cette classe des écrits de M. Bossuet contre les Écrivains hardis & téméraires, qui mettent la Religion en péril par la singularité de leurs vues.

Ouvrages sur le Quiétisme.

1°. *Lettre à Madame Guyon*, 14 Mars 1694. Cette Lettre est comme la clef de la longue controverse sur le Quiétisme. Elle se trouve dans le 2e volume des *Lettres* & *Opuscules* de M. Bossuet, publiés en 1748. On la trouve aussi à la fin de l'Avertissement du tome 6 de la collection des Œuvres de M. Bossuet.

2°. *Ordonnance & Instruction sur les états d'Oraison*, 1695.

3°. *Réponse*, article par article, *aux difficultés que M. de la Maisonfort avoit proposées au Prélat par rapport au Quiétisme.* Elle fut écrite en 1696, & se trouve dans l'Avertissement du tome 7 de la Collection, & dans la Relation de M. Phelippeaux.

4°. *Tradition des nouveaux Mystiques:* ou *Réponse* à un écrit de M. l'Abbé de Fénelon, intitulé : *le Gnostique.* Cet ouvrage de M. Bossuet, composé pendant le tems des Conférences d'Issy, en 1694, & qui n'est pas achevé, n'a été publié qu'en 1753, tome III des Œuvres posthumes.

5°. *Instruction sur les états d'Oraison, où sont exposées les erreurs des faux Mystiques de nos jours avec les actes de leur condamnation*, 1697. M. Bossuet en fit faire presque sur le champ, une seconde édition avec des corrections & additions importantes qu'il fit imprimer à part pour la première édition.

6°. *Réponse à une Lettre de M. de Cambray*, 1697. Elle se trouve dans la Relation de M. Phelippeaux, dans l'Avertissement du septiéme volume de la Collection, & dans le second volume de *Lettres* & *Opuscules.*

7°. *Declaratio*

7°. *Declaratio Illustrissimorum ac Rever. Ecclesiæ Principum Lud. Ant. de Noailles, Paris. Jac. Ben. Bossuet Meld. & Paul. Godet des Marais Carnut.* circa Librum cui titulus : *Explication des maximes des Saints.* Elle fut traduite & présentée au Roi, en François, 1697.

8°. *Summa Doctrinæ* Libri cui titulus : *Explication des Maximes des Saints, deque consequentibus, ac defensionibus & explicationibus*, 1697. M. Bossuet envoya à Rome ce sommaire en son nom, le traduisit ainsi que l'ouvrage précédent, & l'inséra dans un volume qui a pour titre : *Divers Ecrits.*

9°. *Réponse d'un Théologien à la 1re Lettre de M. de Cambray à M. de Chartres*, 1698. Elle est de M. Bossuet, & se trouve dans l'avertissement du 7e volume de la collection.

10°. *Divers Ecrits*, ou *Mémoires sur le livre intitulé : Explication des maximes des Saints*, 1698, où l'on trouve :

Préface sur l'Instruction Pastorale donnée à Cambray, le 15 Septembre 1687, *& cinq Ecrits ou Mémoires de M. Bossuet à M. de Cambray, suivis de deux Ecrits précédens, en latin & en françois*, avec un *Avertissement* en tête de ce volume *in*-8°, 1698.

11°. *Réponses à quatre Lettres de M. de Cambray*, 1698.

12°. *Relation sur le Quiétisme*, 1698. Elle fut traduite en Italien & en Anglois.

13°. *Remarques sur la Réponse de M. de Cambray à la Relation sur le Quiétisme*, 1698.

14°. *De nova quæstione Tractatus tres ;* 1. *Mysticè in tuto.* 2. *Schola in tuto.* 3. *Quietismus redivivus ;* & *Quæstiuncula de actibus à Charitate imperatis*, 1698.

15°. *Réponses aux Préjugés décisifs pour M. l'Archevêque de Cambray*, 1699.

16°. *Les passages éclaircis :* ou *Réponse au livre* intitulé : *Les principales propositions du livre des Maximes des Saints, justifiées par des expressions plus fortes des saints Auteurs ;* avec un *Avertis-*

ſement ſur les ſignatures des Docteurs, & ſur les dernieres Lettres de M. l'Archevêque de Cambray, 1699.

17°. *Mandement de M. l'Évêque de Meaux pour la publication de la Bulle de N. S. P. Innocent XII*, du 12 Mars 1699, portant condamnation du livre intitulé: *Explication des maximes des Saints*, 1699.

On a encore en manuſcrit, pluſieurs pieces & lettres importantes qui n'ont pas été imprimées, & qui ont rapport à la controverſe ſur le Quiétiſme, entre M. Boſſuet & M. Fénelon.

18°. On peut joindre à cette claſſe: *Remarques ſur le livre* intitulé: *La Myſtique Cité de Dieu, par Marie d'Agreda*. On ne ſçait pas au juſte la date de ce petit Écrit. Il n'a été imprimé qu'en 1753, à la fin du 3e volume des Œuvres poſthumes.

Ouvrages pour l'éducation de Monſeigneur le Dauphin.

1°. *Lettre latine à Innocent XI, ſur l'éducation de M. le Dauphin*, ſous ce titre: *De Inſtitutione Ludovici Delphini, ad Innocentium XI.* Cette Lettre écrite en 1679, n'a été publiée avec la traduction que depuis la mort de M. Boſſuet, à la tête de la *Politique*, &c. en 1709.

2°. *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle, à Monſeigneur le Dauphin, in-4°*, 1681, & *in-12*, 1682.

Le même, avec des corrections & additions, principalement ſur l'inſpiration des Livres ſacrés, &c. *in-12*, 1700.

3°. *Hiſtoire de France*, faite pour ſervir de matiere des thêmes latins de M. le Dauphin. La copie manuſcrite avoit pour titre: *Abregé de l'Hiſtoire de France, par M. le Dauphin.* Elle a été imprimée depuis la mort de M. Boſſuet, 4 vol. *in-12*, en françois ſeulement; & inſérée dans la grande Collection, 1747.

Quelques *Récits* d'événemens les plus remarquables du regne de Louis XIV, pour l'uſage de M. le Dauphin, & qui ſont reſtés en manuſcrit.

4°. *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte, à M. le Dauphin ;* publiée depuis la mort de M. Bossuet, par M. l'Abbé Bossuet son neveu, *in*-4°, 1709.

5°. *La Logique*, composée pour M. le Dauphin, &

6°. *Traité des Causes*, aussi pour M. le Dauphin, qui n'ont pas été imprimés, & que nous avons sous les yeux en manuscrit, revus & corrigés de la main de M. Bossuet.

7°. *Reflexions sur la morale d'Aristote*, qui n'ont pas non plus été imprimées.

8°. *Prieres & Instructions* pour la premiere Communion de M. le Dauphin, qui ont été fondues dans les *Prieres Ecclésiastiques*, pour les fidéles de Meaux.

9°. *Traités du Libre-Arbitre & de la Concupiscence.* Le premier a été certainement fait pour M. le Dauphin ; cela n'est pas également certain du second. Ils ont été publiés ensemble par M. Bossuet, Évêque de Troyes, *in*-12, 1731.

10°. *Traité de la connoissance de Dieu & de soi-même*, publié par M. Bossuet, Évêque de Troyes, *in*-12, 1741.

Il y avoit eu en 1722, une premiere édition de ce Traité, qui parut sans l'aveu de M. de Troyes, sous ce titre : *Introduction à la Philosophie*, ou *Connoissance de Dieu & de soi-même ;* mais elle n'étoit pas correcte.

Ouvrages au nom, & pour la défense du Clergé de France.

1°. *Sermon prêché à l'ouverture de l'Assemblée générale du Clergé de France le 9 Novembre* 1681, imprimé par ordre de la même Assemblée, 1682.

2°. *Declaratio Conventûs Cleri Gallicani de Ecclesiastica Potestate.* On sçait que ce fut M. Bossuet qui rédigea ces quatre fameux Articles, au nom de l'Assemblée de 1682.

3°. *Defensio Declarationis Conventûs Cleri Gallicani de Ecclesiasticâ Potestate.* Cet ouvrage fut composé par ordre du Roi Louis XIV, dans le

cours des années 1683 & 1684. Il n'a paru que depuis la mort de M. Bossuet. Il y eut une premiere édition, 2 vol. *in*-4°, 1730. M. Bossuet, Évêque de Troyes, en procura en 1745, une seconde édition, plus correcte que la premiere, & qui fut faite d'après un manuscrit sur lequel l'Auteur avoit beaucoup travaillé. Il parut aussi traduit en François dans le même-tems, réimprimé plusieurs fois.

4°. *Decretum Cleri Gallicani de morali disciplina, quod erat à Clero Gallicano publicandum in Conventibus generalibus anni* 1682. C'est-à-dire, *Projet d'une censure sur la morale, que l'Assemblée de* 1682 *se proposoit de faire.* M. Bossuet qui étoit l'ame de cette entreprise, composa dans le même-tems :

5°. *Traité sur l'Usure*, imprimé, 3e vol. des Œuvres posth. avec la trad. du Decret. Ce projet n'a eu lieu que dans l'Assemblée de 1700, où l'affaire fut reprise & consommée, sur le rapport de M. Bossuet. *Œuvres posth. tom. III.*

6°. *Epistola quinque Illustriss. ac Rever. Eccles. Principum, &c. ad Innocent. XII, contra Librum* cui titulus, *Nodus prædestinationis dissolutus, Aut. Cœlestio Card. Sfondrato*, 1697.

7°. *Censura & Declaratio Conventûs Cleri Gallicani anni* 1700, *in materia fidei & morum, & ejusdem generalis Conventûs jussu publicata.* Le préambule & l'avertissement qui est à la fin de la Censure sont l'ouvrage de M. Bossuet, ainsi que la Lettre circulaire de l'Assemblée aux Évêques du royaume. M. Bossuet fit publier ces actes dans un synode tenu à Meaux en 1701, avec un Mandement.

8°. *Dissertationes quatuor adversùs probabilitatem :* 1. *De dubio in negotio salutis.* 2. *De opinione minùs probabili ac simul minùs tuta.* 3. *De conscientia.* 4. *De prudentia; editæ in Conventu Cleri Gallicani anni* 1700. Ces quatre Dissertations furent faites par M. Bossuet pendant l'Assemblée de 1700, & distribuées à tous les Députés qui la composoient. M. Bossuet qui étoit chef de la Commission, fit tous les rapports sur les propositions censurées. Toutes ces pieces ont été réunies en 1753,

dans le 3e volume des Œuv. poſth. de M. Boſſuet.

9°. *Mémoires au ſujet de l'impreſſion des ouvrages de doctrine compoſés par les Évêques.* Ils ont été publiés dans le ſecond volume des Œuvres poſth. & avoient été faits au ſujet des *Inſtructions contre le Nouveau Teſtament de Trévoux*, que M. le Chancelier avoit voulu ſoumettre à l'examen des Cenſeurs ordinaires, & ſont par conſéquent de 1702.

On doit mettre dans cette claſſe des ouvrages de M. Boſſuet, la célébre *Inſtruction ſur la grace*, que M. le Cardinal de Noailles donna en 1696. Il eſt certain qu'au moins la partie dogmatique eſt entierement de la compoſition de M. l'Évêque de Meaux.

10°. *Juſtification du livre des Réflexions morales.* Cet ouvrage fut compoſé en 1699, pour ſervir d'avertiſſement à l'édition des *Réflexions morales*, faite cette même année ſous les yeux & avec l'approbation de M. le Cardinal de Noailles. Cet *avertiſſement* ne ſervit pas pour lors; & ce n'eſt pas M. le Cardinal qui l'a publié dans la ſuite. Il fut imprimé pour la premiere fois en 1710, à Lille, ſous le titre de *Juſtification*, &c. ſur une copie très-authentique; & l'original ſubſiſte avec d'autres écrits de M. Boſſuet, qui n'ont pas été publiés juſqu'à préſent.

Ouvrages pour le Diocèſe de Meaux.

1°. *Lettre Paſtorale aux nouveaux Catholiques de ſon Diocèſe, pour les exhorter à faire leurs Pâques, & leur donner les avertiſſemens néceſſaires contre les fauſſes Lettres Paſtorales des Miniſtres*, 1686. Elle fut réimprimée pour la troiſiéme fois à Toulouſe par les ordres de M. de Bâville, Intendant de Languedoc.

2°. *Catéchiſme du Diocèſe de Meaux*, qui en contient trois. Le premier, l'*Abrégé de la Doctrine chrétienne, pour ceux qui commencent.* Le ſecond, *pour ceux qui ſont plus avancés dans la connoiſſance des myſteres.* Le troiſiéme, *ſur les Fêtes & autres ſolemnités de l'Egliſe*, 1687.

3°. *Prieres Eccléſiaſtiques à l'uſage du Diocèſe de Meaux, pour aider les Chrétiens à bien entendre le ſervice de la Paroiſſe aux Dimanches & aux Fêtes principales*, avec des exercices pour la confeſſion & pour la communion, & des pratiques de dévotion, *in*-12, 1689.

4°. *Piéces & Mémoires touchant l'Abbaye de Jouarre, Diocèſe de Meaux.* Une partie du *Mémoire* eſt de M. Nouet, célébre Avocat. Mais *le Sommaire de la cauſe & l'Ordonnance de viſite*, ſont de M. de Meaux, 1690.

5°. On a en manuſcrit une *Lettre* importante à *Madame de Rohan-Soubiſe*, qui avoit ſuccédé à la précédente Abbeſſe Henriette de Lorraine. C'eſt une longue & ſolide diſſertation *ſur la clôture religieuſe.*

On pourroit joindre à cette claſſe : *Pſalmi, &c. cum notis*, que M. Boſſuet adreſſa au Clergé & aux Communautés de ſon Diocèſe, par une Lettre latine qui eſt en tête, ainſi que *Libri Salomonis, &c.* qui en font la ſuite. *Voyez* Premiere Claſſe.

6°. *Statuts & Ordonnances ſynodales pour le Diocèſe de Meaux*, publiés au ſynode de 1691.

7°. *Méditations ſur l'Evangile*, données en 1695, *aux Filles de la Viſitation de Meaux.* Elles n'ont été publiées que depuis la mort de M. de Meaux, par M. l'Évêque de Troyes ſon neveu, 4 vol. *in*-12. A la fin du quatriéme vol. ſe trouvent encore : 1°. *Diſcours ſur la vie cachée en Dieu*, fait à peu-près dans le même-tems que les *Méditations*, pour Madame de Luynes, alors Religieuſe dans l'Abbaye de Jouarre, depuis Prieure du Monaſtère de Torcy. 2°. *Diſcours ſur l'acte d'abandon à Dieu.* On ne ſçait pas poſitivement à quelle occaſion il a été compoſé. 3°. *Prieres pour ſe préparer à la ſainte Communion.* 4°. *Préparation à la mort.* On ne ſçait pas le tems ni l'occaſion de cet excellent écrit, non-plus que du précédent. 5°. *Inſtruction ſur la lecture de l'Ecriture ſainte pour les Religieuſes & Communautés de Filles du Diocèſe de Meaux.*

On trouve encore dans le 2e volume *de Lettres &*

Opuscules imprimés en 1748, plusieurs *Lettres*, *Réponses à des difficultés proposées*, *Instructions pour des retraites*, &c. adressées à des Religieuses du Diocèse de Meaux.

8°. *Méditations sur la rémission des péchés, pour le tems du Jubilé & des Indulgences, tirées principalement du Concile de Trente*, 1696. M. Bossuet les adressa de nouveau à son Diocèse, avec un Mandement & des *Instructions pour le Jubilé de l'année sainte*, qu'il annonça le 15 Janvier 1702.

9°. *Ordonnance synodale pour relâcher l'observance des Fêtes dans la moisson & les vendanges, & sur divers autres points de discipline*, 1698.

10°. *Mandement pour la publication de la Constitution du Pape Innocent XII*, contre le livre intitulé : *Explication des maximes des Saints sur la vie intérieure*, 1699.

11°. *Mandatum ad Censuram & Declarationem Cleri Gallicani publicandam in Synodo Diœcesana.* C'est la censure du Clergé contre la morale relachée, 1701.

12°. *De Doctrina Concilii Tridentini circa dilectionem in Sacramento Pœnitentiæ necessariam.* C'est-à-dire, *Traité de la nécessité de l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence.* C'étoit le résultat des conférences que le Prélat avoit faites avec ses Ecclésiastiques avant l'Assemblée de 1700, pour les prémunir contre la doctrine relachée. Il n'a été imprimé que depuis la mort de M. Bossuet, & c'est M. l'Evêque de Troyes qui l'a publié en latin & en françois, *in*-12, 1716.

On trouve, tome 2, *de Lettres & Opuscules de M. Bossuet*, un Sermon qu'il prêcha dans sa Cathédrale le 3e Dimanche après Pâques, 1692, *pour l'ouverture d'une mission.*

On en a encore en manuscrit plusieurs autres, qui n'ont pas été imprimés.

Ouvrages de Piété & de Morale.

1°. *Réglement du Séminaire des Filles de la Propagation de la Foi, établies à Metz.* Ce Réglement avoit été fait en 1658, par M. Bossuet, qui étoit

alors Grand-Vicaire de M. l'Évêque de Metz, & Supérieur de cette nouvelle Communauté. Il a été imprimé à Paris en 1672.

2°. *Maximes & Réflexions sur la Comédie*, in-12, 1694.

3°. *Élevation à Dieu sur tous les mystères de la Religion Chrétienne.*

On ne sçait pas précisément l'occasion de cet excellent ouvrage, qui n'est pas achevé. M. Bossuet s'y est occupé dans les derniers tems de sa vie. La mort l'arrêta, comme il alloit entrer dans le Mystère de la prédication du Sauveur. Cet ouvrage a été publié en 1727, par M. l'Évêque de Troyes, 2 *vol. in*-12.

L'écrit intitulé : *Maniere courte & facile pour faire l'oraison en foi & de simple présence*, est mal-à-propos attribué à M. Bossuet, & inséré comme tel dans le 7e tome de la collection. Il est tiré d'un livre imprimé en 1741 à Perpignan. L'Auteur dit avoir trouvé cet écrit chez les Filles de la Visitation de Nancy, où il avoit été apporté par une Religieuse de la Visitation de Meaux. C'est à quoi se réduit la preuve qu'il soit de M. Bossuet, dont il s'en faut beaucoup qu'on y trouve les principes.

Recueil de Lettres.

Les Lettres des Auteurs ont toujours été regardées comme les plus précieux monumens de leur esprit & de leur cœur. Il seroit à souhaiter que celles de M. Bossuet eussent été recueillies avec soin & publiées. Il en reste un grand nombre en manuscrit. Les Lettres de M. Bossuet sont ordinairement assez courtes, mais pleines de sentimens.

1°. *Lettres de piété & de direction*, depuis 1686 jusqu'en 1702, *à une Dame veuve* (madame de Cornuau, depuis Religieuse Bénédictine de Torcy.) Elles parurent imprimées pour la premiere fois en 1746, 1 *vol. in*-12. Il est évident que le copiste ou l'éditeur a un peu travaillé sur ces Lettres. La 2e édition qui est de 1748, sous ce titre : *Lettres & Opuscules de M. Bossuet*, 2 *vol. in*-12, n'est pas exactement conforme à la premiere, & a été faite sur une copie qui paroît plus authentique.

2°. Il y a un aſſez grand nombre de Lettres de controverſes très-importantes, dans le *Recueil de pieces*, (ou) *Projet de reconciliation des Egliſes Proteſtantes d'Allemagne avec l'Egliſe Catholique*; & dans d'autres ouvrages indiqués dans ce catalogue.

3°. Quelques-unes ſur différens ſujets ſe trouvent imprimées dans des ouvrages d'autres Auteurs.

4°. *Lettre ſur la mort de M. Peliſſon.* Elle fut imprimée a Toulouſe en 1693, *in*-4°, avec celles de l'Abbé de la Trappe, & de M... N... (La Loubere) ſur le même ſujet. Celle de M. Boſſuet datée de Verſailles 14 Février 1693, ſe trouve 2° *vol. de Lettres & Opuſcules*, 1748.

5°. On trouve dans le même volume quelques *Lettres aux Religieuſes de Farmoutiers, & aux Religieuſes de la Viſitation de Meaux.*

Outre ces Lettres imprimées, il y en a un bon nombre qui n'ont pas encore vu le jour & qui demeurent en différens porte-feuilles. Telles que des *Lettres à Louis XIV*, auſſi reſpectueuſes qu'édifiantes; à pluſieurs perſonnes de la Cour; à pluſieurs Archevêques & Evêques; à pluſieurs Cardinaux, Italiens & François; enfin, aux Sçavans les plus eſtimables & les plus célébres, avec qui le Prélat avoit des liaiſons très-intimes.

On peut indiquer en particulier une ſuite de *Lettres réciproques de M. Boſſuet & de M. Neercaſſel*, Archevêque d'Utrecht, ſous le titre d'Evêque de Caſtorie, depuis 1676 juſqu'en 1685. On en a donné quelques extraits par rapport à l'*Expoſition de la Doctrine Catholique*, dans la derniére édition de cet ouvrage en 1761.

Suite de *Lettres de M. Boſſuet à M. de la Broüe, Evêque de Mirepoix*, depuis 1695 juſqu'en 1703, ſur les affaires dont l'Egliſe étoit alors occupée, & ſingulierement ſur celle du *Quiétiſme.*

Lettres réciproques de M. Boſſuet & de Milord de Perth, depuis la converſion de ce Seigneur, &c.

Œuvres mêlées.

1°. *Oraiſon funèbre de Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre*, 1669.

2°. ——— de *Henriette-Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans*, 1670.

3°. ——— de *Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France*, 1683.

4°. ——— d'*Anne de Gonzague de Cleves, Princesse Palatine*, 1685.

5°. ——— de *M. le Tellier, Chancelier de France*, 1686.

6°. ——— de *Louis de Bourbon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang*, 1687.

Toutes ces Oraisons funèbres imprimées séparément *in*-4°, ont été revues par M. Bossuet, & recueillies dans un seul volume *in*-12, en 1689.

On n'y voit pas celle de M. Cornet, Grand-Maître de Navarre, mort en 1663. M. Bossuet ne l'a pas jointe à ce Recueil. *Voyez* la Préface ci-après.

M. Bossuet a prononcé encore quelques autres Oraisons funèbres qu'il n'a pas fait imprimer. *Voyez* Préface.

7°. *Discours prononcé à la Profession de Madame de la Valliere, Religieuse Carmelite, en* 1675.

M. Bossuet n'a jamais publié ce Discours, ni communiqué son manuscrit. Il a été imprimé plusieurs fois depuis 1691, qu'il fut inséré dans un Recueil de pieces d'éloquence. *Voyez* Préface.

8°. *Lettre à la Mere Abbesse & aux Religieuses de Port-Royal.* On n'en sçait pas la date précise. Elle ne peut avoir été écrite qu'entre 1664 & 1668. Elle n'a jamais été publiée par M. Bossuet; mais par M. le Cardinal de Noailles, qui, après la mort du Prélat, la fit imprimer en 1709. On en a une copie manuscrite revue & corrigée de la main de M. l'Évêque de Meaux, où l'on apperçoit quelque différence entre l'imprimé & le manuscrit.

9°. *Discours de M. Bossuet pour sa réception à l'Académie Françoise*, 1671.

On trouve en différens manuscrits, plusieurs *Sermons* & *Conférences de piété* du Prélat. Quelques-unes de ces pieces ont été insérées dans le 2e vol. de *Lettres* & *Opuscules*, 1748.

On a encore en manuscrit: *Remarques sur un Ecrit de Dom François Lami, Bénédictin*, touchant

cette queſtion : *Sçavoir ſi Jéſus-Chriſt a ſatisfait à la Juſtice Divine pour les damnés & les démons.* On ne ſçait pas préciſément le tems de cette diſpute métaphyſique.

On a encore en manuſcrit un *Ecrit de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, ſur les études qui ſuivent la Licence.*

On a auſſi en manuſcrit un aſſez grand nombre de *Poëſies ſpirituelles*, telles que des *traductions de pluſieurs Pſeaumes :* le *ſaint Amour*, ou *endroits choiſis du Cantique des Cantiques, avec des Réflexions morales pour les bien entendre ;* quelques *Odes* & traductions d'*Hymnes*, &c. *Voy.* Préface.

Éclairciſſemens ſur quelques Ouvrages attribués à M. Boſſuet, par differens Bibliographes.

M. l'Abbé Papillon, dans ſa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, art. *Boſſuet*, n°. 14 & 15 de la liſte des ouvrages du Prélat, paroît faire deux *Lettres Paſtorales* d'une ſeule *aux nouveaux Catholiques, &c.*

M. l'Abbé Papillon ſe trompe, n°. 41, en attribuant à M. Boſſuet, *Auguſtiniana Eccleſiæ Catholicæ doctrina à Cardinalis Sfondrati nodo extricata.* Cet ouvrage fut dénoncé à l'aſſemblée du Clergé de 1700, & cenſuré ſur le rapport de M. Boſſuet.

M. Bernard, *page 585 de ſes Nouvelles de la République des Lettres*, Novembre 1700, prétend que M. Boſſuet a eu la principale part à la Préface du 10e volume de S. Auguſtin des Bénédictins. Cette Préface eſt certainement du P. Mabillon. Mais M. l'Évêque de Meaux y fit inſérer beaucoup d'additions & de corrections, dont on a encore les bulletins en manuſcrit.

M. l'Abbé Papillon, n°. 62, article, d'après le même M. Bernard, page 335, de ſes *Nouvelles de la République des Lettres*, Mars 1709, une *Lettre de M. Boſſuet à M. Bull, Docteur Anglois, ſur la Tradition.* Le titre de cette piece doit être énoncé en cette maniere : *Lettre de M. Boſſuet à un Gentil-*

homme Anglois, sur le Traité de M. Bull, contre les Sociniens, où le Prélat montre que la tradition convainc l'Eglise Anglicane de schisme & d'hérésie. Il y a plusieurs éditions de cette Lettre en François & en Anglois. Elle ne se trouve pas dans la collection des Œuvres de M. Bossuet.

M. l'Abbé des Fontaines, *Observations*, lettre 62, page 38, 5e volume, 1736, dit que M. de Meaux fit le dispositif du Mandement de M. l'Évêque de Bayeux, pour censurer le livre de Pierre Cally, célèbre Philosophe, intitulé : *Durand commenté.* Il est certain que ce fut M. Bossuet qui, édifié des bonnes dispositions de P. Cally, accommoda cette affaire avec son Évêque.

M. Albrizzi, Libraire à Venise, qui avoit entrepris une édition de tous les ouvrages de M. Bossuet, dont il n'y a eu que quelques volumes exécutés, parle, n°. 7 de son *Prospectus*, d'une *Lettre de M. Bossuet à un non-Conformiste, au sujet de la derniere déclaration de Jacques, Roi d'Angleterre, pour la tolérance.* Cette Lettre ne se trouve pas dans la collection, & nous n'avons encore pu nous en procurer un exemplaire.

Le Journal des Sçavans, 1704, parle dans l'Éloge Historique de M. Bossuet, des *Recherches* que le Prélat avoit faites sur l'*Histoire des Vaudois & des Albigeois*, à l'occasion de l'Histoire des Variations & de la Réponse de M. Basnage, & dit qu'elles devoient se trouver dans les manuscrits de M. Bossuet : nous avons déja observé qu'il ne s'y est rien trouvé dans ce genre.

M. Bossuet lui-même, dans sa Lettre au Pape Innocent XI, sur l'éducation de M. le Dauphin, parle d'un ouvrage qu'il avoit aussi entrepris, & qui comprend *les Loix & les Coutumes particulieres du Royaume de France.* Il n'a pas apparemment été exécuté. Car on n'en trouve aucune trace.

Nota. On réimprime actuellement les Œuvres complettes de M. Bossuet, augmentées de ses Sermons, d'un grand nombre de Lettres, & de quelques Opuscules ; mais nous ne pouvons pas en donner un détail circonstancié.

PRÉFACE

HISTORIQUE ET CRITIQUE

Sur les Oraiſons Funèbres de M. BOSSUET, & ſur cette nouvelle Édition.

LE Public témoigne de jour en jour un goût ſi décidé pour tout ce qui eſt ſorti de la bouche & de la plume de M. Boſſuet, Évêque de Meaux, qu'il y auroit une eſpece d'injuſtice à ne pas donner aux nouvelles éditions que l'on fait de ſes différens ouvrages, la perfection dont elles ſont ſuſceptibles. Deux raiſons ſur-tout rendent ces ſoins indiſpenſables. Nous en ferons dans la ſuite l'application aux Oraiſons funèbres en particulier.

D'abord, une grande partie de ce que nous poſſédons des Ouvrages de ce grand Évêque a été imprimée de ſon vivant, & réimprimée ſur les copies qu'il avoit lui-même publiées : cependant, quand on compare enſemble ces différentes éditions, & ſur-tout les dernieres avec les premieres, on voit avec chagrin que ces excellens Ouvrages ſont défigurés par une multitude de fautes, quelquefois conſidérables, qui ne font que s'accumuler avec les éditions. On trouve juſqu'à des lignes entieres omiſes, des mots tranſpoſés ou ſubſtitués à d'autres, des ponctuations déplacées ; enfin, des inexactitudes, pour ne rien dire de plus, qui produiſent quelquefois des contre-ſens complets même ſur des matieres importantes, qui rendent les penſées louches & obſcures, qui arrêtent enfin tout court les Lecteurs & les obligent de recourir ſucceſſivement à pluſieurs éditions, afin de s'aſſurer du texte véritable. Les Éditeurs croient ordinairement avoir rempli tout ce

qu'on a droit d'exiger d'eux, quand ils ont revu avec une certaine attention, la copie qui doit servir à la nouvelle impression. Mais souvent tout leur soin se réduit à corriger d'idée les fautes qu'ils rencontrent, ou même ce qu'ils prennent pour des fautes, à substituer d'eux-mêmes des termes à d'autres qu'ils ne croient pas justes ou assez réguliers: d'où il arrive qu'on ne fait qu'ajouter de nouvelles fautes aux précédentes. Ce n'est pas tout. Et nous pourrions citer bien des exemples d'une négligence encore plus inexcusable. C'est qu'il y a des éditions d'ailleurs estimées & curieuses, dans lesquelles on a manqué d'insérer les corrections, changemens ou additions que M. Bossuet avoit fait lui-même sur les premieres éditions. Ce Prélat, malgré ses immenses occupations, revoyoit exactement & faisoit revoir ses ouvrages par des personnes en qui il avoit confiance, & y faisoit quelquefois des changemens importans, soit pour rectifier des dates, soit pour éclaircir des faits, soit pour développer un texte, &c. Combien les Lecteurs perdent-ils de ne pas trouver dans leurs éditions, ces corrections faites par l'Auteur même & par un Auteur aussi judicieux ? Le seul remede à tant d'inconvéniens est donc de remonter aux premieres sources, & de ne pas plaindre ses peines, pour faire les plus scrupuleuses recherches, & toutes les confrontations possibles, afin de s'assurer de la vérité & de l'intégrité du texte.

Une seconde raison qui doit porter les Éditeurs des différens ouvrages de M. Bossuet à ne pas épargner le travail pour rendre ces éditions véritablement nouvelles (raison qui doit s'appliquer de même à tous les bons ouvrages) c'est qu'on peut les rendre beaucoup plus utiles qu'elles ne le sont dans leur premiere simplicité. Je m'explique. Un très-grand nombre des écrits de M. Bossuet ayant rapport à des controverses anciennes aussi vives que délicates, à des affaires qui n'étoient pas encore consommées, à des évenemens qui n'avoient pas perdu leur premiere fraîcheur, ou à des personnes dont la mort n'étoit pas éloignée; la prudence & la modestie de l'Auteur d'une part; & de l'autre, le respect des Édi-

teurs exigeoient des égards & une certaine réserve, qui ne sont plus de saison. D'ailleurs ces sortes d'affaires ou d'évenemens s'éloignant de plus en plus, on risque de perdre de vue la part que l'illustre Prélat a prise à ce qui s'est passé de plus mémorable & de plus important pendant sa vie, & la trace de sa conduite, toujours glorieuse pour lui, toujours avantageuse pour l'Eglise. Et, ce qui est encore d'une plus grande conséquence, on risque de s'accoutumer à ne pas sentir assez l'usage que l'on peut & que l'on doit faire, même à présent, de tant d'écrits qui immortaliseront sa mémoire. N'est-il donc pas juste & bien avantageux au Public, qu'en lui présentant de nouvelles éditions de tant d'ouvrages précieux, on s'applique à les rajeunir, pour ainsi dire, non-seulement par des revisions exactes, mais encore par des notes sages & judicieuses, & par des éclaircissemens historiques qui en fassent connoître l'occasion, les suites, & l'utilité dont ils peuvent être ?

Il est vrai que ces vues ont été remplies, au moins en partie, par les Préfaces ou Avertissemens insérés depuis 1741 dans la collection générale des Œuvres du grand Bossuet, & par quelques Mémoires historiques publiés en différens tems & à différentes occasions. Mais il est certain que chaque particulier ne peut se procurer ces collections entieres, ou n'a pas également besoin de tout ce qu'elles contiennent. Et comme il y a une multitude d'éditions séparées d'ouvrages particuliers de ce Prélat, qui sont d'un usage plus commun, pour ne pas dire, universel ; ces éclaircissemens, tels quels, épars dans un grand nombre de volumes réunis ensemble, ou dans des mémoires isolés, ne peuvent procurer à tout le monde les avantages que nous venons d'indiquer.

Il résulte de ces réflexions que c'est rendre un véritable service au Public, & à la mémoire de M. Bossuet l'honneur qui lui est dû, que de ne pas publier d'éditions nouvelles de ses ouvrages, sans y insérer tout ce qui peut les rendre & plus utiles & plus intéressantes.

A l'égard du Recueil des *Oraisons funèbres* de cet illustre Prélat, c'est peut-être un de ceux, dont les éditions depuis près de cent ans, ont été le plus souvent réitérées. Aussi n'y a-t-il qu'une voix sur le prix de ces piéces. Les plus téméraires Critiques, qui ne craignent pas de s'attirer la risée, pour ne pas dire, l'indignation publique, en abandonnant les autres Ouvrages de l'illustre Bossuet à la poussiere & à l'oubli, se font honneur d'en excepter, avec le *Discours sur l'Histoire universelle*, au moins quelques-unes de ses Oraisons funebres. Nous croyons donc pouvoir nous dispenser de faire l'éloge de ces pieces d'éloquence, où les beautés en tout genre se font sentir avec d'autant plus de plaisir, qu'elles sont plus naturelles. Nous n'entreprenons pas non plus de faire l'analyse de chacun de ces Discours ; encore moins d'en porter un jugement, ni de fixer la préférence que les uns peuvent avoir au-dessus des autres. Il faut laisser au Public la satisfaction d'en juger lui-même, & de consulter sur ce point autant le cœur que l'esprit. Nous nous contentons de faire parler ici le célèbre M. Rollin. Ce modeste Sçavant, après avoir proposé plusieurs exemples de quelques Orateurs du dernier siécle, dans le nombre desquels il n'oublie pas M. Bossuet, ajoûte (1) : « Ils sont tous excellens, mais aucun d'eux ne ressemble aux autres ; ils ont chacun un caractere » particulier qui les distingue ; & peut-être ne sont-» ils pas exempts de tout défaut ». . . . . Et plus bas : « M. Bossuet écrit d'une maniere toute » différente (de M. Fléchier.) Peu occupé des » graces légeres du discours, & quelquefois même » négligeant les regles gênantes de la pureté du » langage, il tend au grand, au sublime, au pathétique. Il est vrai qu'il est moins égal & se soutient moins, & c'est le caractere du style sublime : » mais en récompense, il enleve, il ravit, il transporte. Les figures les plus vives lui sont ordinaires » & comme naturelles ».

(1) Traité des Études, l. 4, ch. 2, art. 2, pag. 367 & 368, édition *in*-4°.

La sublime éloquence qu'on admire dans ses Oraisons funebres, si dignes de servir de modele, n'est cependant pas, nous l'osons dire, ce qui en fait le principal mérite, ni la plus grande utilité. Il ne faut que lire pour se sentir saisi de l'esprit de religion & charmé de la liberté vraiment évangélique avec laquelle ce grand Évêque parloit aux Princes de leurs devoirs, pulvérisoit en leur présence les grandeurs humaines, exposoit dans toute leur force les vérités les plus humiliantes & les plus terribles, & rendoit le Christianisme tout à la fois aimable & respectable. Il n'y a pas un seul de ces admirables Discours, où parmi des éloges aussi justes que touchans, on ne trouve des traits pleins de lumiere & de feu sur des points importans de Religion & de Morale. Chaque sujet fournit à l'Orateur Chrétien des matieres d'édification, sur lequelles il insiste sans s'écarter, & qui font des impressions d'autant plus profondes, qu'il paroît lui-même tout-à-fait pénétré des sentimens qu'il veut inspirer à ses Auditeurs, & que ces instructions sortent comme naturellement de l'objet qui l'occupe. L'Hérétique y est confondu, l'Impie & l'Incrédule y sont poursuivis jusque dans leurs plus secrets retranchemens, le monde avec toutes ses erreurs, ses craintes & ses amours y est desarmé, le faux Chrétien y est démasqué, la véritable justice y est caractérisée par les traits les plus lumineux & les plus frappans: les petits & les grands, les riches & les pauvres, les Juges de la terre, les Ministres de l'Église; tous les états, toutes les professions y trouvent des instructions énergiques. Et tandis que l'éloquence y répand avec profusion, mais sans affectation, les plus grandes beautés, la piété chrétienne y parle toujours un langage noble & pathétique, bien différent de celui d'une fausse & orgueilleuse philosophie.

Il n'est donc pas étonnant que ces Discours prononcés par M. Bossuet dans des circonstances qu'il ne recherchoit pas & qui lui ont fait tant d'honneur, ayent été recueillis avec soin & lûs avec empressement depuis qu'ils sont publiés. La multitude des éditions qui en ont été faites même, pour ainsi

dire, malgré le Prélat & par les ordres de Louis XIV, en est un éloge complet.

Les deux premieres, prononcées dans le cours de la même année, c'est-à-dire, l'une le 6 Novembre 1669, l'autre le 21 Août 1670, furent imprimées d'abord *in*-4°. séparément chez Cramoisy, & après une seconde édition, il y en eut encore, en 1680, chez le même Cramoisy, une troisiéme *in*-12, qui est regardée comme un chef-d'œuvre d'impression.

Les suivantes furent imprimées de même, d'abord *in*-4°, & ces éditions sont devenues extrêmement rares. La derniere, qui est celle du grand Prince de Condé, & qui fut prononcée à Notre-Dame en 1687, ferma, pour ainsi dire, la bouche au Prélat; & il déclara en finissant, qu'il réservoit désormais pour son troupeau les restes de sa voix & de son ardeur.

Ces six Oraisons funèbres furent enfin réunies en 1689, dans un seul volume *in*-12 imprimé chez Dezallier, avec des corrections que M. Bossuet fit lui-même en quelques endroits, pour rendre, comme il paroît visiblement, le style plus exact & plus clair.

Il n'est pas aisé de suivre les éditions qui s'en sont faites ensuite jusqu'en 1730, que Dupuis en donna une nouvelle édition augmentée de l'éloge historique de M. Bossuet, mort en 1704, & d'un Catalogue de ses ouvrages, fait d'après celui qui avoit été inséré dans le Journal des Sçavans après la mort du Prélat. C'est celle qui a été copiée depuis à tant de reprises par Desaint & Saillant jusqu'en 1754. Et cette derniere édition étant elle-même entierement épuisée, donne lieu à celle que nous publions aujourd'hui, & dont nous allons rendre compte dans un moment. Il faut ajouter auparavant, que ces Oraisons funebres, ayant été aussi dispersées dans un Recueil en cinq volumes *in*-12 de pieces d'éloquence, imprimé à Lille, ou plutôt à Lyon en 1691, ont enfin trouvé leur place dans la grande Collection des Œuvres de M. Bossuet.

Il est tems maintenant de donner l'idée de cette nouvelle édition & des mesures que nous avons

priſes pour nous conformer aux intentions propoſées d'abord, & qui nous ont paru propres à intéreſſer davantage les Lecteurs.

I. Nous avons fait toutes les recherches poſſibles pour nous procurer les premieres éditions de chacune de ces Oraiſons funebres; & ayant été aſſez heureux pour les trouver toutes, ſoit dans les bibliothéques publiques, ſoit dans des bibliothéques particulieres, nous avons confronté l'exemplaire qui devoit ſervir de copie pour l'impreſſion, non-ſeulement ſur ces premieres éditions, mais encore ſur les ſuivantes, & principalement ſur celle de 1689, qui eſt la plus complette & qui a toujours ſervi de modele juſqu'a préſent. Cette confrontation nous a procuré deux avantages: 1°. Celui de corriger un aſſez grand nombre de fautes d'impreſſion, dont quelques-unes, comme nous l'avons dit plus haut, étoient aſſez conſidérables. 2°. De remarquer des changemens faits par M. Boſſuet pour le ſtyle & la diction, qui forment quelques différences entre les premieres éditions & celle de 1689. Comme ces corrections ſervent ſur-tout à faire connoître l'exactitude de M. Boſſuet, qui ne ſe laſſoit pas de revoir & de perfectionner ſans ceſſe ſes ouvrages, nous nous ſommes fait un devoir de les recueillir avec ſoin. Mais afin de ne pas interrompre le Lecteur par des remarques de pure critique, & ne pas ſuſpendre ſon attention, plus agréablement occupée par la beauté des pieces mêmes, nous avons renvoyé ces remarques & ces corrections à la fin du volume, où ceux qui voudront s'y arrêter les trouveront comme une table de variantes.

II. Nous avons vérifié & collationné tous les paſſages, non-ſeulement de l'Écriture ſainte, mais encore des SS. Docteurs & des anciens Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, & même des Auteurs Prophanes. Cette vérification nous a donné moyen de prévenir deux eſpeces d'inconvéniens que nous avons quelquefois rencontrés, l'un, par rapport aux citations de livre, chapitre, verſet, nombre, &c. que nous avons rétablis ſur les textes & ſur les nouvelles éditions des ouvrages cités; l'autre par rapport aux termes

mêmes dont les passages sont composés. Nous avons déja remarqué ailleurs, & nous sommes bien éloignés de vouloir par-là affoiblir le moins du monde, l'idée que l'on doit avoir de l'illustre Prélat, pour lequel nous avons, autant que qui que ce soit, la plus profonde vénération ; nous avons, dis-je, remarqué que M. Bossuet, dont la mémoire étoit une vraie bibliothéque, paroissoit ordinairement s'y fier pour la citation des témoignages qu'il employoit, principalement dans les ouvrages qui n'étoient pas d'une si grande conséquence. De-là vient qu'il ne cite pas toujours les propres termes des passages, ni dans le même ordre. Cet inconvénient léger en soi, ne laisse pas d'être de conséquence pour un certain nombre de Lecteurs & sur-tout d'Auteurs, qui souvent s'épargnent trop volontiers la peine de vérifier les textes & les citations, & s'en rapportent sans scrupule aux Auteurs par qui ces mêmes passages ont été déja employés. C'est ce qui fait qu'on trouve dans la plupart des Livres de piété, de Sermonaires, même de Traités de théologie, des passages défigurés, qui ne laissent pas de devenir communs dans l'usage, & qui ne sont presque jamais rectifiés. Il nous semble aussi que le respect qui est singulierement dû à l'Écriture sainte, sur-tout depuis que le Concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique pour toute l'Église, exige qu'on la cite toujours conformément au texte, & qu'on ne laisse aux fideles aucune occasion de s'y méprendre. C'est pourquoi nous avons pris deux précautions, dont on voudra peut-être bien nous sçavoir gré. La premiere, de ne pas changer le texte même de notre Prélat, & de le rapporter tel qu'il se trouve imprimé, à moins que le défaut ne fût une pure faute d'impression. La seconde, de rapporter en note le passage tel qu'il se trouve, soit dans le texte sacré, soit dans les Auteurs dont il est tiré. Par ce moyen nous croyons avoir rempli deux devoirs : celui de conserver aux ouvrages du Prélat toute leur intégrité, & celui de prévenir les méprises qui résultent de passages mal cités.

III. Nous avons cru rendre un service très-agréable

à un grand nombre de Lecteurs, de mettre au bas des pages le latin de plusieurs passages des SS. Docteurs ou des Conciles, &c. qui ne sont rapportés par le Prélat qu'en François, ou qu'il n'a même qu'indiqués. Et pour une plus grande satisfaction, nous en avons marqué exactement la citation, quand elle ne l'étoit pas; & nous l'avons toujours fait sur les nouvelles éditions, sans effacer la citation des anciennes, quand M. Bossuet avoit suivi celles-ci.

Voila pour ce qui regarde l'exactitude avec laquelle nous avons corrigé cette édition, sans altérer en rien le texte de notre Auteur. A l'égard des pieces dont ce volume est composé, nous nous sommes conformés pour le nombre des Oraisons funebres au Recueil imprimé chez Dezallier en 1689, sous les yeux de M. Bossuet, & qui a toujours été copié jusqu'a présent, dans toutes les éditions suivantes. Ainsi l'on ne doit pas être étonné de ne pas trouver ici celle de M. Cornet, grand Maître de Navarre. M. Bossuet n'a jamais publié cette Oraison funebre; elle ne fut imprimée pour la premiere fois, qu'en 1698, quoiqu'on la donne pour prononcée le 27 Juin 1663. Ce n'est pas même en France qu'elle fut imprimée pour lors, mais à Amsterdam, chez Henri Wetstein, en un petit volume *in*-8°. de 91 pag. dans lequel on a renfermé, outre l'Oraison funebre, une Epitre dédicatoire de la famille Cornet, a M. Bossuet, Évêque de Meaux, & plusieurs pieces, tant en vers qu'en prose, en l'honneur du grand Maître de Navarre. Nous sçavons sur le témoignage d'Ecclésiastiques qui avoient la confiance du Prélat, que quand cette Oraison funebre fut publiée, il déclara qu'il n'y reconnoissoit pas son Discours. On l'a néanmoins insérée dans la collection *in*-4° des Œuvres de M. Bossuet, vol. VIII, où l'on ne paroit pas avoir fait assez d'attention à la différence qu'il faut faire entre les Discours que M. Bossuet a fait imprimer lui-même, & ceux qu'il n'a pas formellement avoués.

M. Bossuet a fait encore quelques autres Discours funebres. C'étoit un usage si fort à la mode en ce

tems, qu'il n'eſt pas étonnant qu'un Prédicateur auſſi célebre qu'il l'étoit, fut ſollicité de parler dans ces ſortes de cérémonies : on ne pourroit néanmoins ſans injuſtice, nous reprocher de n'avoir pas placé dans notre Recueil, ces autres Oraiſons funèbres, quelque part qu'elles puiſſent ſe trouver. Nous ne nous ſommes engagés qu'à donner une nouvelle édition de celles que M. Boſſuet a jugé lui-même à propos de publier. Comme il a eu ſes raiſons pour ſupprimer les autres, nous devons reſpecter ſes intentions & les ſuivre. M. de Burigny dans la *Vie de M. Boſſuet*, s'autoriſe de l'Hiſtorien du ſiécle de Louis XIV, pour faire mention de l'Oraiſon funèbre de la Reine Mere Anne d'Autriche, prononcée par M. Boſſuet en 1667, & qui n'a pas été imprimée. Nous voyons dans une Lettre de M. Boſſuet à Madame la nouvelle Abbeſſe de Farmoutiers, en date du 3 Juin 1685, qu'il s'engage à faire l'Oraiſon funèbre de la défunte Abbeſſe ; ce qu'il a ſans doute exécuté. Enfin, nous apprenons par une tradition conſtante dans la Congrégation de l'Oratoire, que M. Boſſuet prononça l'Oraiſon funèbre du P. François Bourgoing, troiſiéme Général de l'Oratoire, mort en 1662, après avoir exercé le Généralat pendant vingt ans environ. Mais ce diſcours n'a jamais vu le jour. Il n'y en a eu d'imprimé que la peinture de l'Inſtitut de l'Oratoire, que l'on regarde avec raiſon, comme un chef-d'œuvre d'eſprit, de délicateſſe, & principalement de religion. Ce précieux morceau ſe trouvant dans le nouveau Morery publié en 1759, article *Bérulle*, nous profitons avec plaiſir de cette autorité, pour le mettre ſous les yeux de nos Lecteurs.

« En ce tems-là Pierre de Bérulle, homme vraiment illuſtre & recommandable, à la dignité duquel j'oſe dire que même la pourpre Romaine n'a rien ajouté, tant il étoit déja relevé par le mérite de ſa vertu & de ſa ſcience, commençoit à faire luire à toute l'Égliſe Gallicane, les lumieres les plus pures du ſacerdoce chrétien, & de la vie eccléſiaſtique. Son amour immenſe pour l'Égliſe lui inſpira le deſſein de former une Compagnie, à la-

» quelle il n'a point voulu donner d'autre esprit
» que l'esprit même de l'Eglise, ni d'autres regles
» que ses canons; ni d'autres Supérieurs que ses
» Evêques; ni d'autres liens que sa charité; ni
» d'autres vœux solemnels que ceux du Baptême
» & du Sacerdoce. Là une sainte liberté fait un
» saint engagement. On obéit sans dépendre. On
» gouverne sans commander. Toute l'autorité est
» dans la douceur, & le respect s'entretient sans
» le secours de la crainte. La charité qui bannit la
» crainte, opere un si grand miracle; & sans autre
» joug qu'elle-même, elle sçait non-seulement cap-
» tiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là
» pour former de vrais Prêtres, on les mene à la
» source de la vérité. Ils ont toujours en main les
» saints livres; pour en rechercher sans relâche, la
» lettre par l'étude; l'esprit, par l'oraison; la pro-
» fondeur, par la retraite; l'efficace, par la prati-
» que; la fin, par la charité, à laquelle tout se ter-
» mine, & qui est l'unique trésor du Chrétien:
» *Christiani nominis thesaurus*, comme s'exprime
» Tertullien ».

Quoique nous nous soyions conformés aux éditions précédentes, on trouvera cependant dans celle-ci des augmentations considérables. Voici en quoi elles consistent:

I. Comme en donnant cette nouvelle édition des Oraisons funèbres de M. Bossuet, nous avons eu singulierement en vue l'édification de la piété chrétienne, nous avons été charmés de nous voir autorisés par l'Editeur de la Collection des Œuvres de M. Bossuet, à joindre ici, comme il a fait, le *Sermon* prononcé par le Prélat aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques, en présence de la Reine, le 4 Juin 1675, pour la profession solemnelle de Madame Françoise de la Beaume-le-Blanc de la Valliere, si célèbre par sa vie & par la pénitence qu'elle a continuée dans ce Couvent austère, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 Juin 1710. « On pourroit regarder, dit l'Editeur, dans l'avertissement qui est à la tête du VIIIe volume de sa Collection, » comme un Discours fu-
» nèbre, le Sermon que M. Bossuet prononça aux

» Carmelites du fauxbourg S. Jacques, le jour que » Madame la Duchesse de la Valliere y fit profes- » sion. Le sacrifice, ajoute-t-il, que l'on fait en en- » trant en religion, est une véritable mort, qui » forme un spectacle plus ou moins attendrissant, » à proportion que la victime a été plus attachée » au monde, ou qu'elle y a paru avec plus d'é- » clat ». Ce discours est si touchant, si instructif, si capable de désabuser les Chrétiens des vanités & des attraits du siécle, qu'on ne peut mieux terminer ce Recueil, qu'en l'y insérant. Nous n'en avons pu découvrir d'édition plus ancienne que celle qui se trouve dans le Recueil en cinq volumes *in*-12, dont nous avons parlé plus haut. C'est celle qui a été suivie dans la grande Collection, & qui a été aussi copiée à la suite des *Reflexions sur la miséricorde de Dieu*, composée par cette humble Pénitente. Nous nous y sommes conformés, sans nous arrêter à des copies manuscrites qui nous ont paru trop défectueuses.

II. Le même motif d'instruire & d'édifier, nous a encore inspiré un projet dans lequel nous avons été approuvés & affermis par l'avis de personnes d'un très-bon goût. Les illustres morts dont on voit ici l'Eloge funèbre, ont tenu en différens états un si grand rang dans le monde, que le desir de les connoître est tout naturel. Mais comme la vie & la mort de ces personnes sont déjà bien éloignées de nous, depuis qu'avec leur grand nom elles sont passées dans la terre de l'oubli, & que des traits oratoires ne peuvent les représenter avec toute la naïveté nécessaire; nous avons entrepris de donner une histoire abregée de leur vie, & des principaux événemens auxquels elles ont eu part. La nécessité de nous resserrer en un seul volume, ne nous a pas permis de donner à ces histoires autant d'étendue que nous nous l'étions d'abord proposé. On ne doit pas non plus s'attendre à trouver ici des discussions politiques, ni des récits d'intrigues de Cour, ou d'affaires purement profanes. Nous nous arrêtons sur-tout & presque uniquement aux sentimens par lesquels Dieu a préparé ces grandes ames au passage terrible

terrible du tems à l'éternité. On ne laissera pas de trouver dans la réunion de ces récits une suite d'événemens qui ont rapport à l'histoire de France ; & des traits fort importans du regne mémorable de Louis XIV. Au reste, nous avons observé de ne rien dire que de très-assuré, & de le faire avec la plus grande simplicité. Nous ne faisons pas même difficulté de laisser parler les Mémoires du tems, quand la vérité s'y trouve bien exprimée. Souvent les faits perdent beaucoup de leurs couleurs naturelles, à mesure que chacun veut employer son propre pinceau pour les peindre. On auroit peut-être souhaité de voir ces récits placés à la tête de chacune des Oraisons funebres auxquelles ils ont rapport ; ce qui prépareroit le Lecteur à mieux démeler les évenemens dont il est question dans le discours. Mais nous n'avons pas osé prendre la liberté de confondre les chef-d'œuvres du grand Bossuet, avec des pieces qui ne peuvent jamais entrer en comparaison.

III. Il ne seroit pas juste de s'appliquer à faire connoître les personnes pour qui M. Bossuet a parlé d'une maniere si admirable ; & de ne rien dire de ce Prélat, qui a eu tant de part aux plus grands évenemens de son siécle dans l'ordre de la Religion. C'est pourquoi nous joignons au commencement de ce volume l'Éloge historique de M. Bossuet, d'autant plus que depuis 1730, on l'a toujours inséré dans le Recueil de ses Oraisons funèbres. Mais à l'Eloge qu'on a vu dans les éditions précédentes, nous avons substitué celui qui se lit dans le Journal des Sçavans, du 8 Septembre 1704, comme étant beaucoup mieux fait & plus intéressant que le premier. Il faut avouer néanmoins qu'on ne peut regarder cet Eloge que comme l'esquisse bien imparfaite du tableau de ce grand Évêque. Mais il faut convenir aussi que ce n'étoit pas ici la place de faire une histoire complette & telle que le Public la desire & la demande depuis long-tems. En attendant cependant que ceux qui se font avec raison, un mérite & un honneur de s'exercer sur un si grand objet, aient rempli cette tâche importante, on sera bien

aiſe de pouvoir ſe former une juſte idée de la vie d'un Prélat, dont la mémoire ſera toujours en vénération dans l'Egliſe de France & dans l'Egliſe univerſelle.

IV. Les ouvrages des grands hommes ſont ordinairement ce qu'il y a dans leur vie de plus capable de manifeſter leurs talens & même le fonds de leur cœur. Auſſi nous nous ſommes encore conformés avec beaucoup de zéle aux éditions précédentes, pour donner un Catalogue des ouvrages de M. Boſſuet, Evêque de Meaux. Mais nous ne nous ſommes pas reſtraints à la forme de celui qu'on a vû juſqu'à préſent. Non-ſeulement, il étoit trop imparfait, par rapport à l'énumération des articles qui doivent y entrer; mais de plus l'ordre ne nous en a pas paru capable de faire aſſez connoître & eſtimer les immenſes travaux de ce Prélat, & l'uſage qu'on en peut faire. Nous avons donc jugé plus convenable de former, quoiqu'en abrégé, une eſpece de Catalogue raiſonné de tout ce que M. Boſſuet a écrit. Et nous y renfermons, autant qu'il eſt poſſible, ce qu'il a fait imprimer pendant ſa vie, ce qui a été imprimé depuis ſa mort, & même ce qu'on peut au moins indiquer de ce qui reſte de ſes manuſcrits qui n'ont pas vû le jour. Si l'on eſt ſurpris en général que la vie d'un ſeul homme ait pu ſuffire à la multitude prodigieuſe d'écrits qu'il a compoſés, on ſera encore plus étonné, & l'on admirera davantage l'étendue de ce grand génie, quand on fera attention à la multiplicité des matieres qu'il a traitées, & toujours avec une ſupériorité & une aiſance telles, qu'on ſeroit tenté de ſuppoſer qu'il n'avoit jamais été occupé que de chacun de ces objets en particulier. C'eſt ce qui deviendra plus ſenſible par la diviſion que nous faiſons de tous les ouvrages de M. Boſſuet en différentes claſſes, dans chacune deſquelles nous plaçons tout ce qui y a rapport; en marquant à la marge la date de l'année où chaque ouvrage a été compoſé ou imprimé & publié. Nous ne prétendons pas pour cela qu'on ne puiſſe pas abſolument donner un autre ordre à ce Catalogue, ni aux titres qui le compoſent. Mais nous croyons que

cet ordre tel qu'il eſt, ſuffit à notre deſſein. On le trouvera, ſelon les apparences, aſſez conforme aux belles éditions que nous avons depuis pluſieurs années des SS. Peres de l'Egliſe, dont M. Boſſuet eſt aſſurément bien digne d'augmenter le nombre.

V. Enfin, nous avons cru faire plaiſir à nos Lecteurs de leur faire connoître M. Boſſuet par un endroit par lequel il n'avoit pas été connu juſqu'à préſent; c'eſt-à-dire, par le talent de la Poéſie. C'eſt pourquoi nous avons ajoûté à ce volume une *Ode* Françoiſe compoſée par ce Prélat, laquelle n'avoit jamais été imprimée, & dont le ſujet revient parfaitement a ceux des Diſcours qui compoſent ce Recueil. Nous indiquerons à la ſuite du Catalogue de ſes Ouvrages quelques autres pieces de poéſie plus étendues que celle-ci, & toutes dans le goût de la Religion & de la piété. Il faut avouer qu'en général, quoiqu'on y retrouve toujours le Prélat, elles ne ſont pas capables de relever beaucoup ſon mérite en ce genre de compoſition. C'étoit comme une eſpece de délaſſement que cet infatigable Ecrivain donnoit à ſon eſprit. Mais l'Ode que nous publions nous a paru l'emporter ſur les autres pieces que nous avons en main, & aſſez digne de ſon Auteur, pour ne la pas cacher davantage aux yeux du Public.

Si malgré les peines que nous avons priſes pour ſervir utilement le Public & honorer la mémoire de l'illuſtre Boſſuet, nous ne ſommes point à l'abri de la cenſure, nous ſerons excuſables au moins par la pureté & la droiture de nos intentions; & nous eſpérons que les Lecteurs équitables voudront bien nous tenir quelque compte de notre travail.

HISTOIRE ABREGÉE
DE LA VIE ET DE LA MORT

Des Perſonnes à l'occaſion deſquelles les Diſcours recueillis dans ce volume ont été prononcés.

NOus ſuivons dans ces récits l'ordre des Oraiſons funèbres, comme le plus naturel & le plus convenable. L'Hiſtoire de la Reine d'Angleterre eſt remplie d'événemens ſi intéreſſans, que quelque effort que nous ayons fait pour nous reſſerrer, nous n'avons pu nous empêcher de lui donner une certaine étendue. Les autres, moins chargées de faits, ſeront beaucoup plus courtes.

Madame Henriette-Marie de FRANCE, *Reine d'Angleterre.*

LA Princeſſe Henriette-Marie étoit la ſixiéme des enfans, & la troiſiéme des filles que Henri IV, Roi de France, eut de Marie de Médicis, fille de François, Grand Duc de Toſcane, qu'il épouſa après la diſſolution de ſon mariage avec la Reine Marguerite. La Princeſſe dont il s'agit, naquit à Paris, le 25 Novembre 1609. Elle fut tenue ſur les fonts de baptême par le Cardinal Maffeo Barberini, pour lors Nonce en France, & depuis Pape ſous le nom d'Urbain VIII. Charles Stuart, Prince de Galles, fils de Jacques VI Roi d'Ecoſſe, & premier du nom, Roi de la Grande Bretagne, la fit demander en mariage au nom de ſon Pere, à Louis XIII, frere aîné de la Princeſſe. Le Roi de France ne conſentit à ce

mariage, qu'a condition que le Pape accorderoit la dispense a cause de la diversité de Religion. Le P. de Berulle, depuis Cardinal ; & le Comte de Béthune, pour lors Ambassadeur de France a Rome, furent chargés de solliciter cette dispense. Sa Sainteté ayant connu de quelle utilité cette alliance pouvoit être a la Religion Catholique, l'accorda a des conditions qui ne pouvoient gueres lui être plus avantageuses. Les articles du mariage furent dressés sur ce pied, & signés a Paris le 20 Novembre 1624, avec la joie universelle des deux Royaumes, & de presque tous les Princes de l'Europe. Jacques VI étant mort au commencement de 1625, le Prince de Galles lui succéda, sous le nom de Charles I, si célebre par les attentats inouis & sacriléges qui lui ôterent dans la suite la couronne & la vie. Après que le deuil fut passé, Charles envoya une procuration, afin que le Duc de Chevreuse épousât en son nom la Princesse Henriette ; ce qu'il fit le 11 Mai 1625, en présence du Roi & de toute la Cour, sur un théatre dressé devant le grand portail de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, entre les mains du Cardinal de la Rochefoucault.

La Princesse n'avoit pas encore seize ans. Elle avoit beaucoup de graces extérieures, ressembloit a Henri IV son Pere, avoit le cœur noble, ferme, tendre & compatissant, l'esprit doux & agréable. Elle avoit été élevée avec beaucoup de soin, & formée surtout à la Religion. Les maximes de l'Evangile avoient été affermies dans son ame, principalement par les saints exemples & les solides instructions de la Mere Magdeleine de Saint-Joseph, Religieuse Carmelite, morte depuis en odeur de sainteté. La tendre inclination que la Princesse Henriette avoit conçue pour cette Religieuse dans les fréquentes visites que la Reine Marie de Médicis lui rendoit pour profiter de ses conseils, ne lui permit pas de partir pour l'Angleterre sans avoir été auparavant passer quelques jours avec elle, pour lui demander des instructions. Cette sainte Religieuse répondit à la piété de la Princesse, & lui donna des avis sages & salutaires, tant sur la conduite

particuliere, que ſur la protection qu'elle devoit donner a la foi, & ſur le zéle avec lequel elle devoit travailler avec prudence à l'augmenter dans ſes Royaumes.

La Princeſſe remplie de ces bons ſentimens, qu'elle ne perdit jamais de vue, partit au commencement de Juin, & fut jointe en chemin par la Reine Marie de Médicis ſa mere, & la Reine Anne d'Autriche ſa belle-ſœur, qui l'accompagnerent avec leurs Cours juſqu'a Amiens. Ce fut la que les trois Reines ſe dirent le dernier adieu avec autant de douleur que de tendreſſe. Mais avant cette ſéparation, la Reine-Mere ayant entretenu la Princeſſe ſa fille quelque tems en particulier, lui mit en main une lettre, qu'elle la pria de lire ſouvent, & de conſerver comme un gage de ſon affection. Cette longue lettre, écrite de la main de la Reine, & ſignée *Marie*, renfermoit, avec les aſſurances les plus tendres de ſon amitié, les avis les plus ſolides & les plus capables de faire des impreſſions profondes ſur un cœur ſi bien préparé. On la conſervoit encore en original en 1693, dans le Couvent de la Viſitation de Chaillot; & elle ſe trouve tranſcrite en entier dans l'hiſtoire de cette Reine, publiée à Paris dans cette même année 1693.

La Princeſſe ayant reçu, ſelon les ordres du Roi Louis XIII, ſon frere, toutes ſortes d'honneurs en chemin, le Roi d'Angleterre vint au-devant d'elle à Douvres, & la conduiſit à Londres, où le traité de mariage fut publié le lendemain en préſence de leurs Majeſté, aſſiſes ſur deux trônes dans la grande ſalle du Palais; & cette cérémonie fut accompagnée & ſuivie de toutes ſortes de réjouiſſances publiques & ſolemnelles.

La nouvelle Reine d'Angleterre ne tarda pas à éprouver le prélude des amertumes extraordinaires dont la Providence divine l'abreuva dans la ſuite. Elle avoit amené avec elle le P. de Bérulle qui avoit été nommé ſon Confeſſeur, & douze Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire qu'il avoit établie. Quoique ce fût une des conditions de ſon contrat de mariage, les Favoris du Roi, ennemis de la Reine

& de sa Religion, jaloux tant du crédit qu'une Princesse si aimable & tendrement aimée du Roi son époux, pouvoit prendre sur son esprit, que du mérite extraordinaire du P. de Bérulle, profiterent de l'estime & de la confiance qu'elle avoit pour ce respectable Prêtre, afin de persuader au Roi de l'éloigner avec les Prêtres qui l'avoient accompagnée, & tous les Officiers Catholiques de la Reine. La peste qui affligea Londres en ce tems-là, & obligea le Roi & la Reine de se réfugier dans d'autres Maisons royales, donna occasion à la Reine de s'humilier devant Dieu par des pénitences secrettes, & d'exercer de grandes charités, non-seulement sur les Catholiques, mais même sur les Protestans, par le moyen des Prêtres & des Religieux qu'elle avoit auprès d'elle, & qu'elle envoyoit déguisés à Londres pour soulager & consoler les malades. Mais la peste ne fit que suspendre pour quelque tems la haine des Favoris, qui, quand ce fléau fut cessé, renouvellerent leurs violences contre les Prêtres & les Officiers Catholiques, & même contre les Dames les plus qualifiées que la Reine avoit auprès d'elle. On ne craignoit pas d'arrêter sous ses yeux & malgré ses ordres, & d'emprisonner des Catholiques, au lieu d'ouvrir les prisons à ceux qui y étoient détenus pour le fait de la Religion, comme il avoit été promis dans les articles du mariage. Les instances réitérées que le Roi Louis XIII fit faire au Roi d'Angleterre par son Ambassadeur, de tenir à la Reine son épouse les conditions de son mariage, parurent adoucir pour quelque tems les persécuteurs de la Reine. Mais le calme dura peu; & les remontrances d'un Ambassadeur extraordinaire que le Roi de France envoya en Angleterre, n'ayant pu rien gagner sur l'esprit du Conseil du Roi d'Angleterre, les Officiers de la Reine furent obligés de repasser en France.

Elle reçut encore dans le même-tems, une affliction bien sensible, quand elle vit l'Angleterre armée contre sa Patrie & sa Religion, à la sollicitation des Hérétiques rebelles de France, qui engagerent les Anglois à les soutenir. Ce fut en vain qu'elle em-

ployа toutes ſortes de prieres, & l'affection que le Roi ſon époux lui portoit, pour le détourner de cette entrepriſe. Mais ſon zéle fut plus efficace auprès de Dieu, qui punit par une honteuſe défaite les horribles excès des Anglois dans leur deſcente en France, & qui mit la paix entre les mains de la Reine par la généroſité avec laquelle Louis XIII lui renvoya les priſonniers qu'on avoit faits, avec l'artillerie que ſon armée avoit priſe. Ainſi on lui fut redevable de la paix conclue à Suze avec la France, par l'entremiſe des Vénitiens.

Enfin, après dix-huit mois de ſouffrances & de patience, la Reine trouvant le moyen de déſabuſer le Roi des préventions qu'on lui avoit inſpirées contre elle, & de le rendre ſenſible aux mauvais traitemens qu'on avoit faits à ſes propres Officiers, & à l'outrage qu'en ſouffroit l'autorité même du Roi, elle commença à reſpirer. Elle goûta pendant pluſieurs années le calme le plus délicieux, honorée de ſes ſujets & de la confiance du Roi, qui trouvoit en elle, malgré ſa grande jeuneſſe, des lumieres très-juſtes & très-étendues. La Reine de ſon côté, profita de cette bonace pour protéger & étendre la Foi Catholique. Au lieu des Prêtres de l'Oratoire qui avoient été renvoyés en France, elle fit venir autant de Capucins, pour leſquels on bâtit un hoſpice auprès de ſon Palais de Sommerſet, & qui en deſſervoient l'Egliſe avec autant de ſolemnité que dans les Egliſes de France. Les Chapelles de ſes autres Palais étoient auſſi des ſources d'inſtruction. Toutes ſortes de perſonnes y venoient chercher les lumieres de l'Evangile & abjurer l'héréſie. Les Miniſtres Proteſtans, qui ne voyoient qu'avec peine ces converſions & ces fruits du zéle de la Reine, tenterent en vain d'engager le Roi à interpoſer ſon autorité pour en arrêter le cours. La piété de la Reine, qui animoit celle des fideles par ſon exemple, leur ſervoit de bouclier, & la faiſoit admirer non-ſeulement du Roi, quoique toujours attaché à ſa fauſſe croyance, mais du Pape, qui la félicitoit ſouvent des ſervices qu'elle rendoit à l'Egliſe, lui envoya, en différens tems, trois Nonces Apoſtoli-

ques, & lui accordoit à chaque promotion de Cardinaux, un chapeau pour celui qu'elle lui préfentoit. Enfin, fa bonté compatiffante & fa piété étoient fi publiques, qu'elles rappellerent & confirmerent l'heureux prognoftic que le bienheureux François de Sales avoit fait à fon fujet, lorfqu'elle n'étoit encore âgée que de huit ans, en difant à fa Gouvernante, *qu'il croyoit voir dans le vifage de cette jeune Princeffe, que Dieu la deftinoit à foutenir la gloire de fon Egliſe.*

Une profpérité fi douce & fi glorieufe, fut interrompue par une fuite d'amertumes qui ont donné lieu à cette Princeffe de fe donner elle-même la qualité de *Reine malheureufe.* Les troubles de l'Ecoffe, la révolte de fes fujets, les guerres civiles la plongerent dans un abîme de maux qui ne firent plus de fa vie qu'un enchaînement de catafrophes plus tragiques les unes que les autres. Le Roi Charles, à qui, dit M. Boffuet, on ne pouvoit reprocher qu'un excès de clémence, fut en bute aux Miniftres d'Ecoffe, à qui il avoit voulu faire embraffer la Liturgie Anglicane : ils aigrirent l'efprit de ces peuples, en leur perfuadant que le Roi par cette nouveauté, avoit deffein d'établir la Religion Catholique dans tous fes Royaumes, & de le réunir à l'Egliſe Romaine. Les Magiftrats oferent publier des défenfes d'obéir au Roi ; les peuples fe révolterent & prirent les armes, & obligerent le Roi de leur livrer des combats pour les foumettre. On rejetta fur la Reine la caufe de tous ces défordres ; on l'accufa d'avoir abufé de la confiance & de l'empire du Roi, pour le faire changer de croyance, & détruire celle du Royaume. On fe déchaîna contre les Eccléfiaftiques & les Religieux qu'on fouffroit auprès d'elle. Mais elle ne fe défendoit que par un furcroît de bonté & de bienfaits. Et dans les occafions où il lui étoit facile de fe venger de quelques-uns de fes ennemis les plus emportés, en leur refufant au moins, fa protection, au lieu de faire un exemple fur eux, comme on vouloit le lui perfuader. *Il faut*, difoit-elle, *que j'en ſerve auſſi. Et comment mieux faire ſentir*, ajoutoit-elle, *ſon autorité qu'en faiſant*

du bien à ceux qui nous perſécutent ? Elle ne vouloit pas même qu'on lui dit les noms de quelques perſonnes qui la rendoient odieuſe aux principaux de la Cour : *Je vous le défens*, diſoit-elle ; *s'ils me haïſſent, leur haine ne aurera peut-être pas toujours ; & s'il leur reſte quelque ſentiment d'honneur, ils auront honte de tourmenter une femme qui prend ſi peu de précaution pour ſe défendre.*

Enfin, les Rebelles ayant eu du déſavantage dans les combats que le Roi fut obligé de leur livrer, craignirent une défaite entiere, & des châtimens proportionnés à leur déſobéiſſance ; ou plutôt gagnés par les conſeils malicieux & ſecrets de perſonnes mal intentionnées contre le Roi, qui méditoient de plus grands maux, ils préſenterent des articles au Roi qui, trop modéré peut-être, les leur accorda facilement ; & le calme parut rétabli en 1639 : mais ce ne fut pas pour long-tems. On renouvella & l'on aigrit les ſoupçons contre les intentions du Roi & contre la Reine. Les Ecoſſois reprirent les armes, & communiquerent aux Anglois l'eſprit de révolte, avec leurs ſoupçons. En 1640, une populace ſéditieuſe, & les ſoldats même de l'armée du Roi, pillerent & brûlerent pluſieurs maiſons autour de Londres. Tandis que le Roi faiſoit punir les plus coupables, pour contenir les autres dans l'obéiſſance, la Reine employa ſes armes ordinaires ; elle fit diſtribuer de grandes ſommes aux malheureux qui avoient ſouffert de l'incendie & du pillage ; & elle ne négligeoit rien pour adoucir les eſprits, pour retenir les Officiers dans le ſervice, & gagner par ſes libéralités ceux qui étoient plus ſenſibles à l'intérêt qu'au devoir de la fidélité.

Cependant la révolte devint de plus en plus audacieuſe ; & les Ecoſſois s'avancerent vers l'Angleterre pour s'en emparer. Le Roi fit des prodiges de valeur qui le firent admirer même par ſes ennemis. Le Parlement d'Angleterre touché de tant de déſordres, s'aſſembla pour chercher les moyens d'établir la paix : mais renfermant pluſieurs ennemis ſecrets de l'Etat, qui ne cherchoient qu'à aſſouvir

leurs intérêts & leur ambition, & gouverné par le fameux Cromwel (dont le portrait & le caractere fait un des plus excellens morceaux de l'Oraison funebre de la Reine) il condamna d'abord un Seigneur le plus fidele au Roi & le mieux intentionné pour le bien de l'Etat. Ayant enfin obtenu, ou plutôt arraché du Roi & de la Reine leur consentement pour faire périr ce Seigneur, sans que leurs Majestés eussent la force de le soustraire a l'arrêt de mort prononcé contre lui, le Parlement n'en devint que plus impérieux. Ses assemblées ne furent plus qu'une chaîne d'intrigues, de violences & d'attentats contre la Majesté Royale. On voulut même ôter à la Reine ses enfans, sous prétexte qu'elle ne les faisoit pas instruire avec soin, & qu'elle vouloit les rendre Papistes comme elle. On osa publier contre le Roi un manifeste plein de calomnies atroces, qui fit beaucoup d'impression sur l'esprit du peuple. Enfin, l'on ne garda plus de mesures. Le Parlement qui vouloit faire retomber sur la Reine tous les desordres & les troubles du Royaume, résolut de la faire arrêter, ou feignit, pour l'obliger à sortir du Royaume, d'en avoir le dessein; & l'on donna des ordres pour l'exécuter.

La sagesse & la fermeté avec lesquelles la Reine se conduisit en cette occasion, réprimerent pour quelque tems les entreprises de ses ennemis; & chaque Membre du Parlement nia d'avoir eu part au dessein qui avoit avorté. La Reine de son côté, travailla & réussit à gagner des créatures au Roi son mari, & a ramener à son service quelques-uns de ceux qui s'en étoient éloignés. Le Roi qui étoit allé tenir les Etats où il étoit desiré, & qui croyoit ramener le calme par sa présence, revint d'Ecosse sans beaucoup de fruit. La Reine alla au-devant de lui pour lui apprendre cette disposition des esprits qu'elle avoit préparés. Il fut reçu dans sa Ville capitale avec des cris de joie, un concours & des acclamations qui lui donnerent des espérances favorables. La Reine le suivit dans cette espece de triomphe avec ses enfans; & toute la Famille Royale eut

part à ces bénédictions publiques qui avoient toutes les marques de bonne volonté.

Le Roi voulant profiter de ces belles apparences, forma le deſſein de ſe rendre maître de trois ou quatre perſonnes qui étoient à la tête des factions qu'on faiſoit contre lui, & de les faire arrêter dans le Parlement. Ce projet qui n'avoit preſque de confident que le Roi & la Reine ſon épouſe, manqua par l'indiſcrétion de la Reine même, qui croyant le coup fait, ne put contenir l'impatience qu'elle avoit de le voir exécuté, & dit à une de ſes Favorites qui entra dans ſon cabinet : *Réjouiſſez-vous ; car à l'heure qu'il eſt, le Roi eſt, à ce que j'eſpere, le Maître dans ſon Etat ; & tels & tels ſont, ſans doute, arrêtés.* Il étoit encore tems d'avertir ceux qui étoient menacés : la Favorite en profita ſur le champ ; & le deſſein fut éventé. Le Parlement s'irrita plus que jamais, & la Reine eut bien le loiſir de ſe repentir de ſa précipitation.

Auſſi-tôt après, ce même peuple qui venoit de combler le Roi de ſouhaits pour ſa proſpérité, gagné par ſes ennemis, ſe tourna contre lui, & ſe mutina au point que le Roi, & toute la Famille Royale furent obligés de quitter Londres. Dans ces circonſtances, la Reine qui étoit obligée d'aller conduire en Hollande la Princeſſe ſa fille, mariée depuis peu à Guillaume de Naſſau, profita de l'occaſion pour chercher du ſecours contre les Rebelles ; elle demeura pluſieurs mois en Hollande, occupée à faire des proviſions d'armes & d'argent : elle engagea toutes ſes pierreries & celles de la Couronne, pour faire un armement conſidérable, & chargea pluſieurs vaiſſeaux de vivres & de munitions ; & après avoir montré une grande fermeté aux Hollandois, qui vouloient retenir ſes vaiſſeaux, elle partit pour l'Angleterre avec ſa flotte. Une furieuſe tempête la mit dans un péril extrême, qu'elle ſupporta avec une étonnante intrépidité, ſe tenant autant qu'elle put, ſur le tillac du vaiſſeau où elle étoit, encourageant tout le monde, & diſant agréablement, que les Reines ne ſe noyoient pas. Après

avoir perdu deux vaisseaux & une partie de ses équipages, les vents la rejetterent au bout de neuf jours sur les côtes de Hollande où elle se reposa environ quinze jours. Elle se rembarqua, & aborda en Angleterre. Cinq vaisseaux ennemis avertis de sa descente, vinrent canonner l'endroit où elle étoit retirée; & le firent avec tant de violence, que la Reine, quoiqu'épuisée de fatigues, fut obligée de quitter son lit & de descendre dans un fossé, où elle se trouva couverte de la terre que les boulets soulevoient. Après avoir passé la nuit dans un si grand péril, pendant lequel elle s'étoit abandonnée à la Providence, résolue de remplir tous les devoirs d'une Reine & d'une épouse fidele; elle se disposa à rejoindre le Roi. Elle donna encore en cette occasion, un nouveau témoignage de sa clémence envers un des Capitaines des cinq vaisseaux rebelles, qu'on lui amena pour le faire mourir. Elle n'y voulut pas consentir; mais elle le renvoya avec bonté, en le priant d'être de ses amis : générosité qui attira à son parti par les sollicitations de ce Capitaine, plusieurs de ses camarades. La Reine, à la tête des troupes qu'elle avoit amenées de Hollande, força les passages que ses ennemis tenoient fermés, & arriva heureusement à Oxfort, où elle joignit le Roi. Dieu permit que le Roi ne suivit pas l'avis de la Reine, qui étoit d'aller droit à Londres avec toutes leurs forces réunies, unique moyen de finir la guerre & de soumettre les Rebelles; il partagea ses troupes pour faire des siéges qui ne furent pas heureux, s'affoiblit & perdit une occasion qu'il ne trouva plus dans la suite.

La Reine qui étoit devenue grosse depuis son retour de Hollande, étant obligée, pour faire ses couches, de quitter le Roi qu'elle accompagnoit partout; ils se dirent un tendre adieu qu'ils ne croyoient ni l'un ni l'autre, devoir être le dernier. Elle se retira à Exceſter dans un petit coin de son Royaume. Cette Princesse, après avoir été la plus heureuse des femmes & la plus opulente de toutes les Reines de l'Europe, se trouva réduite alors à une telle extrémité, que pour faire ses dernieres couches, elle eut be-

ſoin que la Reine de France, Anne d'Autriche, lui envoyât ſa Sage-femme, & juſqu'aux moindres choſes qui lui étoient néceſſaires, outre vingt-mille piſtoles, que la Reine d'Angleterre fit paſſer au Roi ſon époux. C'eſt dans cet état qu'elle accoucha le 16 Juin 1644, de la Princeſſe Henriette, dont il ſera parlé bientôt au ſujet de la deuxiéme Oraiſon funèbre. Les Rebelles qui avoient eſpéré que la Reine ſuccomberoit dans cette occaſion, après toutes les fatigues qu'elle avoit ſouffertes, en profiterent pour former le deſſein de l'arrêter, ſans qu'elle fut en état de ſe ſauver par la ſuite; mais après dix-ſept jours (1) au plus qu'elle eut pour ſe rétablir, elle eut le courage, malgré ſon extrême foibleſſe, de ſe mettre en chemin pendant la nuit, avec ſon Confeſſeur, un Gentilhomme, & une ſeule de ſes femmes, pour gagner le port, ſe jetter dans quelque vaiſſeau & paſſer en France. N'en ayant pas trouvé, elle fut contrainte de ſe cacher à une lieue du port dans une chaumiere abandonnée, où elle paſſa deux jours manquant de tout, & dans une frayeur continuelle, entendant défiler les troupes ennemies, & les imprécations des ſoldats qui ſe diſoient l'un à l'autre, que quiconque porteroit à Londres la tête d'Henriette-Marie, recevroit du Parlement cinquante mille écus de récompenſe. Délivrée d'un ſi grand péril, elle ſortit de cette chaumiere, avec les trois perſonnes qui l'accompagnoient, & reprenant le même chemin, que le paſſage des troupes avoit rendu plus mauvais; elle arriva avec des peines extrêmes, au bout de quelques jours, au port de Plimouth, où elle s'embarqua.

La mer ne la mit pas à l'abri de la fureur de ſes ennemis; elle fut pourſuivie à coup de canon juſqu'à l'île de Jerſey, où elle aborda heureuſement; & le lendemain quelques vaiſſeaux de Dieppe & de Cherbourg, s'étant rendus à la rade avec quantité d'Officiers & de Matelots, ſe diſpoſerent à la faire

(1) C'eſt ce que rapporte Madame de Motteville. M. Boſſuet & le P. d'Avrigny diſent, douze jours.

paſſer en France. Mais elle fut ſupriſe par une tempête où elle perdit un vaiſſeau ; & l'armée Angloiſe pleine de rage de ce que la Reine leur échappoit, vint, quand l'orage fut ceſſé, l'attaquer pour la tuer, ou l'obliger a ſe rendre. Ce fut alors que cette malheureuſe Princeſſe, qui avoit montré juſques-là tant de conſtance, voyant les Anglois venir a ſon vaiſſeau, dont les voiles étoient déja percées de boulets de canon, outrée de douleur de ſe voir prête à tomber entre les mains de ſes ſujets perfides, fit appeller le Capitaine, qu'elle pria, & à qui elle commanda même & fit promettre, de lui ôter la vie de quelque maniere que ce fut, quand il ne pourroit plus la défendre ; & ſans faire réflexion ſur un excès ſi criminel, elle ſe diſpoſa à mourir avec un courage extraordinaire. Mais dans la ſuite elle ne parloit qu'avec douleur d'une pareille réſolution, & s'en humilioit comme de l'emportement d'une paienne, qui n'a pas de Dieu pour s'y confier. Enfin, Dieu la tira de ce double péril : elle fut jettée par le vent ſur les côtes de la baſſe Bretagne, où elle mit pied à terre avec ſes Officiers. Les habitans prenant d'abord pour des Corſaires ceux qu'ils voyoient, coururent aux armes : mais quand ils reconnurent cette Reine affligée dont les malheurs retentiſſoient par tout, ils lui offrirent toute ſorte de ſecours, & la conduiſirent à Breſt.

Il paroît par les mémoires de Madame de Motteville, que la Reine d'Angleterre ne vint à la Cour de France, qu'après avoir été prendre les eaux de Bourbon, où elle paſſa trois ou quatre mois pour rétablir ſa ſanté, qui étoit fort mauvaiſe. Anne d'Autriche, Reine & Régente de France, donna les ordres les plus généreux au nom du Roi ſon fils, pour faire recevoir la Reine d'Angleterre avec tous les honneurs dûs à une grande Reine, fille du ſang de France, & lui envoya les ſecours & l'argent qui lui étoient néceſſaires. Enfin, quand la Reine d'Angleterre approcha de Paris, la Reine Régente alla au-devant d'elle avec le Roi, le Duc d'Anjou & toute leur Cour, & la conduiſit à Paris. La Reine d'Angleterre entra au Louvre au milieu d'une foule de

peuple, qui s'empreſſoit de témoigner à une Reine ſi aimable & ſi malheureuſe, les ſentimens de reſpect & d'affection qu'il conſervoit pour la mémoire du Roi Henri ſon pere.

L'eſpece de calme où ſe trouvoit la Reine après tant de traverſes, ne lui fit pas oublier le triſte état du Roi ſon époux, de ſes enfans, & du Royaume d'Angleterre : elle employa tous ſes ſoins à les ſecourir. Elle envoya en 1645, au nom du Roi & de la Reine Régente, une Ambaſſade à Londres & en Ecoſſe, pour demander le rétabliſſement du Roi ; elle intéreſſa tous les Princes de l'Europe à ſa défenſe, & obtint d'eux des ſommes conſidérables : elle fit lever des troupes, équipa des vaiſſeaux, & implora le ſecours de Dieu par d'inſtantes prieres : mais les plus généreuſes tentatives, & tout le zele de la Reine d'Angleterre n'eurent aucun ſuccès.

Rien ne ſeroit, ſans doute, plus intéreſſant que le détail, tout horrible qu'il eſt, des excès dont la nation Angloiſe s'eſt rendue coupable en cette occaſion, & de l'opprobre éternel dont elle s'eſt couverte : mais la néceſſité de nous reſtraindre nous oblige de le ſupprimer. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire que la vie de ce Prince, ſur-tout depuis le départ de la Reine, ne fut pour lui qu'une ſuite de malheurs. Obligé de chercher un aſyle parmi les Ecoſſois qui avoient les premiers levé l'étendard de la révolte, ils le livrerent enfin, après bien des débats, au Parlement d'Angleterre, moyennant deux millions, mais ſous la promeſſe qu'on conſerveroit toujours le reſpect dû à la Majeſté Royale. Ce malheureux Prince, outré d'un ſi indigne procédé, dit alors, *qu'il aimoit encore mieux être au pouvoir de ceux qui l'avoient acheté chérement, que de ceux qui l'avoient lâchement vendu.*

Le Roi priſonnier de guerre entre les mains du Parlement, compoſa, pour ſe conſoler, ou revit & adopta le livre ſi connu, intitulé : *Portrait du Roi d'Angleterre*, où il témoigne les plus grands ſentimens d'équité & de modération, & ſur-tout d'eſtime pour la Reine ſon épouſe, & de regret de ce que

la haine de ſes ſujets contre lui, la rendoit ſi malheureuſe. Au mois de Juin 1647, Cromwel qui étoit l'ame de cette cruelle tragédie, fit tranſporter le Roi dans un autre château, où il fut un peu mieux traité. Cromwel affecta même de montrer des diſpoſitions plus favorables au rétabliſſement du Roi. Mais ces trompeuſes apparences ne ſervoient qu'a flater la Reine & ſes enfans de vaines eſperances. Le Roi fut encore tranſporté dans un autre château d'où il ſe ſauva & paſſa dans une iſle. Malgré les ordres ſéveres du Parlement, il auroit pû tenter le projet hazardeux de ſe réfugier en France; mais il ſe flattoit alors de quelques nouvelles propoſitions de paix: & le délai le mit bientot dans l'impoſſibilité de riſquer le paſſage. Tout ce qu'il pût faire fut d'écrire à la Reine une lettre pleine d'affection & d'eſtime.

Cependant on envoya encore au Roi de nouveaux articles; & quoiqu'ils fuſſent auſſi injuſtes qu'injurieux à la Majeſté Royale, le Prince hors d'état de réſiſter, ſouſcrivit à tout; & la paix alloit ſe conclure, lorſque Cromwel qui étoit en Ecoſſe, la fit rompre. Il ſe rendit promptement à la tête de l'armée, & ſe portant accuſateur de ſon Roi par les Députés qu'il envoya au Parlement, il demanda qu'on lui fit ſon procès; & ſouleva le peuple même pour demander la mort du Roi, comme d'un Tyran. Quelque horreur que les Etats & le Parlement même euſſent d'un pareil excès, la politique ambitieuſe & cruelle de Cromwel l'emporta, il continua ſes pourſuites, & après avoir fait tranſporter le Roi dans un autre château déſagréable & mal ſitué, il dreſſa lui-même l'Ordonnance pour juger le Roi, & ſe mit au nombre des Juges, avec cinquante autres perſonnes de ſa faction.

A cette nouvelle, la Reine d'Angleterre redoubla ſes ſollicitations auprès des Princes de l'Europe, qui s'efforcerent en vain de ſecourir & de délivrer le Roi. La Reine conſternée ne pouvoit néanmoins ſe perſuader qu'on en vînt jamais à l'exécution d'un forfait inouï dans les ſiécles les plus cruels; & l'horreur d'un ſi grand crime devenoit pour elle une ef-

pece de ressource contre le danger où étoit le Roi son époux : mais son amour & son équité naturelle la trompoient.

Le 30 Janvier 1649, s'ouvrit la Cour de justice ; & le Roi qu'on avoit fait transférer & garder à Londres, y fut conduit, accusé & interrogé par cet infâme Tribunal. Il refusa de reconnoître ces Juges forcenés, & demanda d'être entendu devant les Seigneurs du Royaume. Cromwel craignant toujours quelque changement contraire à ses desseins, empêcha qu'on n'accordât au Roi une si juste demande, & fit précipiter la sentence de mort, qu'il méditoit contre lui.

Pendant que le Roi d'Angleterre étoit réduit à défendre sa vie contre ses propres sujets, comme auroit pû faire le plus foible des hommes, la Reine de France accablée de la guerre civile qu'elle avoit sur les bras, étoit hors d'état de secourir le Roi Charles aussi puissamment qu'elle le desiroit. Tout ce qu'elle put faire fut d'envoyer en Angleterre une lettre du Roi son fils, pour solliciter les Rebelles en faveur de leur Roi légitime ; mais ce fut inutilement, & quand le courier arriva, le malheureux Prince n'avoit plus besoin de cette glorieuse protection. La Reine d'Angleterre de son côté, qui s'étoit entierement épuisée pour secourir le Roi son époux, étoit réduite à la plus extrême nécessité, au milieu de Paris, où elle étoit assiégée avec les Frondeurs révoltés contre l'autorité royale. Le mauvais état des affaires de la Reine Régente privoit la Reine d'Angleterre des secours qu'elle avoit coutume d'en recevoir ; & son attachement au parti royal la rendoit même odieuse aux Frondeurs qui l'insultoient jusques dans le Louvre, où elle demeuroit. Sa triste situation, dont les particularités sont incroyables, l'obligea de demander, comme elle disoit elle-même, une aumône au Parlement pour pouvoir subsister.

Depuis le siége de Paris, elle avoit toujours été fort en peine de ne pas recevoir de nouvelles du Roi son époux ; mais elle se flattoit encore que c'étoit la guerre & les troubles excités dans le cœur de la France,

qui empêchoient la communication des lettres & retardoient les couriers. Dans ces circonſtances, le Roi d'Angleterre ayant comparu pendant cinq ou ſix jours de ſuite devant l'infâme Tribunal qui le jugeoit avec autant de barbarie que d'injuſtice, & ayant été reconduit autant de fois au milieu des cris furieux & des inſultes des ſoldats qu'on avoit animés contre lui, & des larmes d'une partie du peuple qui crioit encore, *vive le Roi*, on lui prononça ſa ſentence de mort, où on le qualifioit de traître, de tyran, de meurtrier, & d'ennemi du Royaume. Enfin, après avoir été traité avec toute ſorte d'indignités par ſes gardes, qui le tinrent long-tems dans un lieu d'où il entendoit les préparatifs de l'exécution; le 9 de Février 1649, il fut conduit à l'échafaud, où après avoir harangué le peuple pour lui faire connoître ſon innocence, il fut décapité la 49e année de ſon âge & la 25e de ſon regne. Ainſi mourut un Roi doué des plus belles qualités, en qui les Catholiques n'ont rien eu a deſirer qu'une meilleure religion.

La Reine d'Angleterre, peu de jours après un ſi horrible attentat, reçut la fauſſe nouvelle que le Roi ſon époux ayant été amené de la priſon juſque ſur l'échafaud, le peuple l'avoit délivré, & n'avoit pas voulu qu'on lui tranchât la tête. Elle ſe conſoloit donc dans l'eſpérance que le peuple qui paroiſſoit s'émouvoir, ſauveroit ſon Roi. Mais on ne put lui déguiſer plus long-tems ſon malheur, & le 19 du mois elle apprit cette accablante nouvelle dans le Couvent des Carmelites, par un Milord qui lui préſenta en même-tems la derniere lettre du Roi, pleine de ſentimens les plus tendres, tant pour elle que pour ſes enfans. La foi ſeule put ſoutenir la Princeſſe dans une pareille circonſtance. Elle tomba évanouie entre les bras de quelques Religieuſes; & revenue à elle, elle ſe proſterna devant un crucifix, & adora le Maître ſouverain des Rois & des Royaumes: elle donna enſuite un libre cours à ſes larmes; le motif le plus ſenſible, étoit l'idée que ce Prince étoit mort dans l'héréſie, & qu'elle l'avoit perdu pour le tems & pour l'éter-

nité. Elle a ſouvent dit depuis, qu'elle étoit étonnée d'avoir pû ſurvivre a un coup ſi terrible ; & ſon deuil a été perpétuel, & ſur ſa perſonne & dans ſon cœur.

Le lendemain, Madame de Motteville alla faire ſes complimens a cette Reine affligée, & prendre congé d'elle pour rejoindre la Reine Régente. La Reine d'Angleterre chargea cette Dame de lui dire : « Que le Roi ſon Seigneur, dont la mort alloit la » rendre la plus malheureuſe femme du monde, » ne s'étoit perdu, que pour n'avoir jamais ſçu la » vérité ; qu'elle lui conſeilloit de ne pas irriter ſes » peuples, à moins que d'avoir la puiſſance de les » dompter tout-à-fait ; que le peuple étoit une bête » feroce qui ne s'apprivoiſoit jamais ; que le Roi » ſon Seigneur l'avoit éprouvé, & qu'elle prioit » Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France qu'il » n'en avoit eu en Angleterre : mais que ſur-tout » elle lui conſeilloit d'écouter ceux qui lui diſoient » la vérité, de travailler à la découvrir, & de croire » que le plus grand des maux qui pouvoient arri- » ver aux Rois, & celui qui ſeul dévoroit leurs » empires, étoit de l'ignorer ; que ſi j'étois fidele à » la Reine, je devois lui dire ces choſes, & lui » parler clairement ſur l'état de ſes affaires, puiſ- » que c'étoit le plus grand ſervice que je pouvois » lui rendre ». Elle joignit à cela un compliment pour la Reine, & des recommandations pour les deux Princes ſes fils aînés, pour qui elle demandoit qu'on reconnût en France le Prince de Galles, Roi d'Angleterre, & qu'on traitât le Duc d'York, comme le premier l'avoit été. « Les larmes & les paroles » de cette Princeſſe, ajoute Madame de Motteville, » me toucherent vivement. Mon eſprit fut ſur-tout » étonné de ce qu'elle me commanda de dire à la Rei- » ne, & des malheurs qu'elle me faiſoit appréhen- » der pour elle. L'état où je la voyois & celui où » étoit la France, me firent une forte impreſſion ; » & je n'oublierai jamais les ſages diſcours de cette » Reine, qui, détrompée & inſtruite par ſa propre » expérience, ſembloit nous préſager de grands » maux, dont le ciel a bien voulu nous préſerver ».

La Reine d'Angleterre devenue veuve, songea à se procurer une retraite plus libre que celle des Carmelites, où elle put, sans troubler les Religieuses, recevoir les visites qu'elle ne pouvoit éviter, & vaquer aux affaires indispensables que sa situation entraînoit après elle. L'Auteur de sa vie nous apprend que les Religieuses de Port-Royal de Paris, lui offrirent leur maison & les secours dont elle pourroit avoir besoin. Mais elle se détermina pour l'Ordre de la Visitation ; & désirant un plus grand éloignement du tumulte, elle forma le dessein d'en établir un Couvent hors de Paris. C'est pourquoi elle jetta les yeux sur une maison bâtie à Chaillot, par Catherine de Médicis, & qui étoit pour lors entre les mains des héritiers du Maréchal de Bassompierre. Cette fondation éprouva beaucoup de difficultés : mais la protection du Roi assura cette maison aux Filles de Sainte Marie ; & la Reine Mere, après avoir obtenu de l'Evêque de Paris toutes les permissions nécessaires, fit expédier des Lettres-patentes de Fondation Royale au nom de la Reine d'Angleterre.

Les Religieuses y étant établies, la Reine choisit pour son appartement, celui qui donnoit sur le dehors : mais afin de prévenir tout ce qui pouvoit troubler le calme & la régularité, elle défendit aux Femmes de sa Cour d'entrer dans le dortoir des Religieuses, sans la permission de la Supérieure. Elle ne recevoit elle-même pour l'ordinaire ses visites, qu'au parloir ; & s'y faisoit même transporter pour consulter son Médecin, quand elle en avoit besoin ; ce qu'elle a observé toute sa vie, tant que sa santé le lui permit. La Reine se forma dès-lors un plan de vie plus réglée que celle que ses agitations précédentes lui avoient permis de suivre : elle devint pour les sœurs un exemple vivant d'abnégation & de détachement, & suivoit les regles de l'Ordre & les exercices de la Communauté, avec autant d'exactitude qu'il lui étoit possible.

Un de ses principaux soins dans cette retraite, fut de faire instruire dans la Foi Catholique, le Roi son fils, qui étoit auprès d'elle, & les autres Princes ses enfans, ainsi que la Princesse d'Orange sa fille : elle

forma dans ce deſſein, trois conférences par ſemaine, qui ſe tenoient en ſa préſence dans le Monaſtere & dans un cabinet particulier au fond de ſon appartement, où les plus habiles gens qu'elle pouvoit connoître, propoſoient au Prince les raiſons les plus capables de lui faire connoître la vérité des dogmes catholiques, & répondoient aux difficultés qui pouvoient l'arrêter. Ce Prince néanmoins, qui avoit envie de remonter ſur le Trône, n'oſa, quoique convaincu des erreurs de la ſecte dans laquelle il avoit été élevé, manifeſter tout haut ſes ſentimens, de peur d'indiſpoſer contre lui l'eſprit des Anglois & des amis qui pouvoient favoriſer ſes entrepriſes. Il remit donc après ſon rétabliſſement, à ſe déclarer ouvertement, en faveur de la Foi Catholique; mais il ne laiſſoit pas de l'étudier en ſon particulier & d'écrire même les raiſons qu'il découvroit de la vérité de la doctrine de l'Égliſe. On trouva ces écrits parmi ſes papiers après ſa mort; & ayant que de mourir, il reçut tous les Sacremens de l'Égliſe. La Reine ne prit pas moins de ſoins du Duc de Glocester; mais ce Prince ne répondit pas aux pieuſes intentions de ſa mere; & après avoir paru diſpoſé à lui donner la ſatisfaction de rentrer dans l'Égliſe, il alla rejoindre le Roi ſon frere. La Reine ne le revit plus qu'en Angleterre où elle eut la douleur de le voir mourir dans l'héréſie. La Princeſſe d'Orange qui étoit venue en France voir la Reine ſa mere, & qu'elle avoit retenue auprès d'elle autant qu'elle put, afin de lui parler plus à loiſir de la Religion Catholique, ne profita pas mieux d'un zele ſi tendre: la Princeſſe repartit avec le même attachement pour ſa Religion, & y perſévéra. Le Duc d'Yorck ſeul lui donna plus de conſolation: les inſtructions qu'il reçut, germerent en leur tems: & il aima mieux dans la ſuite s'expoſer à la perte de la Couronne & des dignités qu'il poſſédoit, que d'abandonner la Foi Catholique. La Princeſſe Henriette qui fera le ſujet de l'article ſuivant, ayant été élevée dans le ſein de l'Égliſe, n'avoit pas les mêmes préventions à combattre.

La tranquillité dont la Reine jouiſſoit dans cette édifiante retraite, ne fut pas ſans troubles: les guerres

civiles de la Fronde, qui lui rappelloient avec amertume les agitations du Royaume d'Angleterre, dont elle avoit été témoin, & dont le Roi son époux & toute la Famille Royale avoient été les victimes, l'affligerent encore d'une maniere sensible. Non-seulement elle fut obligée avec toutes ses Religieuses, de quitter pour quelque tems le Monastere, afin de se mettre en sureté contre les émotions populaires; mais la fidélité qu'elle conserva toujours pour les intérêts du Roi & de la Reine Régente, l'exposa de la part des séditieux, à des insultes outrageantes qui lui furent faites & au Roi Charles II son fils, jusqu'aux portes du Louvre, où elle demeuroit. De plus, l'épuisement où la France se trouvoit alors & la disette extrême que la guerre civile entrainoit avec elle, jointe à l'absence du Roi & de la Reine Régente qui s'étoient retirés à Saint-Germain-en-Laye, firent éprouver à la Reine d'Angleterre, les plus pénibles extrémités. Mais sa patience & sa soumission égaloient l'excès de son indigence. Elle se consoloit & se fortifioit par la considération des abbaissemens de J. C. qui a voulu se rendre pauvre pour nous enrichir, en nous détachant des biens sensibles. Et sa foi donnoit du courage à ses domestiques, *qui ne se croyoient plus malheureux*, disoient-ils, *puisque leur bonne Reine étoit satisfaite.* C'est dans cet état qu'elle vivoit au Louvre & à Paris, dont elle ne voulut point sortir, tant qu'elle put être utile au Roi & à la Reine Régente, par les avis qu'elle leur donnoit. Ce ne fut qu'à leurs sollicitations, qu'elle se retira enfin à Saint-Germain, auprès de leurs Majestés; & ce ne fut pas même sans courir de grands risques de la part du peuple mutiné, & de ses créanciers, qui menaçoient d'arrêter son carrosse. Enfin, la guerre étant finie, la Reine d'Angleterre revint à Paris, & ne tarda pas à se réunir à ses cheres filles, qui avoient beaucoup souffert de son absence.

Les affaires de la Reine étant un peu rétablies par le calme où se trouva alors le Royaume de France, elle donna aussi un plus libre cours à sa charité envers les pauvres; ses aumônes étoient universelles, & s'étendoient à tous les besoins. Elle assistoit les

Religieux & les pauvres Frères, elle faiſoit étudier les Ecoſſois qui avoient quitté leur patrie pour conſerver la Religion Catholique, & les encourageoit à s'avancer dans la ſcience & dans la vertu, pour être en état d'aller inſtruire les pays où ils avoient pris naiſſance. Elle faiſoit auſſi étudier les jeunes enfans en qui on appercevoit des talens; mais ſa principale application étoit pour les jeunes filles, que la néceſſité pouvoit jetter dans le déſordre. Une jeune perſonne lui ayant avoué avec larmes, que l'indigence étoit une dangereuſe ſéduction, qui rendoit quelquefois plus ſenſible aux biens temporels qu'à la vertu, la Reine profita de ces paroles pour s'intéreſſer davantage à une aumône qu'elle comprit être bien agréable à Dieu. Ses aumônes étoient auſſi réglées que généreuſes. Elle commençoit par ſes domeſtiques, dont elle avoit un grand ſoin, & qu'elle récompenſoit de leurs ſervices, ſouvent au-delà de leur attente. Elle ne préféroit pas non-plus la bienfaiſance à la juſtice; & quelque zele qu'elle eût pour la Religion, elle déclaroit hautement que Dieu ne manque pas de moyens pour étendre l'Evangile: mais que ſouvent il y a plus d'oſtentation que de piété dans les ſommes qu'on envoie dans les pays éloignés ſous prétexte de ſervir la Religion; & que Dieu rejette des aumônes que l'on fait du bien d'autrui, & au préjudice de ſes créanciers.

Dieu exerça auſſi la patience de cette Princeſſe par des infirmités habituelles, qui étoient la ſuite des peines qu'elle avoit éprouvées. Pendant vingt-cinq ans, elle ſouffrit de continuelles douleurs de tête, qu'elle ſupportoit avec une grande ſoumiſſion; & quand elle avoit quelque relâche, elle ſe procuroit elle-même des mortifications ſecrettes, qui ne laiſſoient appercevoir en elle rien de contraint ou d'affecté. Elle fut encore expoſée à des épreuves plus rudes par les calomnies qu'on ſema contre elle en Angleterre, dont on lui attribuoit les révoltes & les malheurs; & par les libelles qu'on fit courir même dans les Etats voiſins, pour la rendre odieuſe, s'il eût été poſſible, à tout l'univers. Mais la foi lui fit toujours ſurmonter ou ſupporter les plus terribles épreuves.

Comme

Comme cette Princeſſe ſembloit deſtinée à paſſer par toutes ſortes de peines, Dieu permit qu'elle eſſuyât encore, en 1657, une humiliation bien ſenſible de la part de Cromwel. Ce cruel Uſurpateur s'étant fait déclarer Protecteur d'Angleterre, & la France s'étant trouvée obligée de faire un traité avec lui; la Reine d'Angleterre, pour tirer avantage de ſes propres malheurs, & décharger autant qu'elle pouvoit, la France des penſions que le Roi lui faiſoit, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi a Cromwel, qu'on appelloit Milord Protecteur, pour lui demander la jouiſſance du bien & du douaire de la Reine veuve. Mais au bout de quelques jours, le Cardinal apporta à la Reine la réponſe de Cromwel, & lui dit que le Protecteur lui avoit mandé ſans ménagement, qu'il ne lui accorderoit pas ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour Reine en Angleterre. Cette monſtrueuſe hardieſſe fut d'abord fort ſenſible à la Reine, qui toute Fille de France qu'elle étoit, ſe voyoit traitée de concubine. Mais elle ſe remit bien-tôt, en diſant que cet outrage étoit encore plus injurieux au Roi qu'à elle-même.

Enfin, Dieu ayant délivré l'Angleterre de la tyrannie de Cromwel & puni ſa cruelle ambition par une mort tranquille en apparence, quoique douloureuſe, le 13 Octobre 1658; & apres deux années d'une négociation pleine de courage & de ſageſſe, Charles II ayant été proclamé Roi ſolemnellement à Londres; le Roi, avant de partir pour l'Angleterre, vint de Flandres pour ſaluer la Reine ſa mere. Il fut reçut dans le Couvent & ſervi a diner par les Religieuſes, a qui il témoigna la plus ſenſible reconnoiſſance de l'attachement qu'elles avoient pour ſa mere & pour toute la Famille Royale. La Reine, de ſon côté, n'avoit pas plutôt appris le rétabliſſement de ſon fils, qu'elle étoit partie du Palais Royal où elle demeuroit alors, pour venir faire part à ſes cheres filles d'une nouvelle ſi agréable. Elle s'unit avec elles pour en rendre graces a Dieu; & demanda à la Communauté de faire des prieres particulieres tous les jours, pour obtenir les bénédictions du

ciel ſur la perſonne du Roi & ſur toute la Maiſon Royale d'Angleterre.

Quand le Roi fut entierement rétabli ſur ſon Trone, la Reine ſa mere ſe diſpoſa à faire en Angleterre un voyage, dont le motif étoit la gloire de la Religion, autant que le plaiſir de voir le Roi ſon fils, & l'arrangement de leurs affaires communes. Avant de partir, elle accorda la Princeſſe Henriette ſa fille, à Monſieur, frere unique du Roi Louis XIV. Après quoi elle ſe mit en route vers la Fête de tous les Saints 1660, avec la jeune Princeſſe (1).

Après avoir été reçue avec toute ſorte d'acclamations de joie dans les premieres Villes du Royaume,

(1) *Nota.* On eſt tout-à-fait étonné de lire dans les Mémoires chronologiques du P. d'Avrigny, ſi exact à relever les mépriſes des Hiſtoriens, les paroles ſuivantes : « La conſolation qu'elle (la Reine d'Angleterre) eut de voir enfin la » Maiſon Royale rétablie, ne lui fit point prendre le parti » de retourner en Angleterre. Elle aima mieux vivre & » mourir ſimple particuliere dans ſa Patrie, que de revoir la » ſalle de Weſtminſter où le Roi ſon mari avoit comparu » comme un criminel, & la place de Witheal où il avoit été » exécuté ». Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, nous ne croyons pas qu'elle doive l'emporter ſur des témoignages qui articulent diſtinctement deux voyages de la Reine d'Angleterre, & qui en donnent des dates préciſes. Sans parler de l'Hiſtoire de cette Princeſſe, imprimée en 1693, qui rapporte les circonſtances de ces deux voyages, il ne paroît pas poſſible de contredire Madame de Motteville qui étoit extrêmement liée avec cette Reine, & qui ayant écrit les principaux événemens de ſa vie, juſqu'à la mort d'Anne d'Autriche, fait mention de ces deux voyages; non plus que Madame de la Fayette, qui, dans ſon Hiſtoire de la Princeſſe Henriette d'Angleterre, premiere femme de Monſieur, Frere de Louis XIV, parle auſſi du premier voyage, au retour duquel la Princeſſe accordée avec Monſieur, penſa mourir de la rougeole, dans le vaiſſeau où elle étoit embarquée avec la Reine ſa mere. Ces deux Dames ſont reconnues pour des Auteurs non ſuſpects en fait d'exactitude & de vérité, ſur-tout par rapport à des faits qu'elles ont, pour ainſi-dire, vûs & touchés. Enfin, M. Boſſuet, dans l'Oraiſon funèbre de la Reine d'Angleterre, fait lui même mention d'un ſéjour de trois ans, qu'elle fit à la Cour du Roi ſon fils. C'eſt ſon ſecond voyage.

Dans le même endroit des Mémoires ſur l'Hiſtoire univerſelle, il eſt dit que la Reine d'Angleterre mourut à Colomiers. On lit par-tout, à Colombe, près de Paris. Ce n'eſt peut-être qu'une faute d'impreſſion dans les Mémoires.

& après avoir laissé sur son passage des marques de son affection & de sa générosité ; la Reine ne voulut pas aller a Londres, jusqu'a ce que la Chapelle du Château de Sommerset fut entierement retablie, pour être la consolation de tous les Catholiques d'Angleterre, comme elle l'avoit été jusqu'a sa retraite en France. Alors elle entra dans Londres, accompagnée de toute la Famille Royale, qui, après dix-neuf ans d'infortunes & de dispersion dans les Royaumes étrangers, se trouva toute réunie. Elle se conduisit avec tant de présence d'esprit, de bonté, d'attention pour toutes les personnes qui l'avoient connue auparavant dans le Royaume, qu'elle fut comblée de bénédictions, & devint l'objet de l'amour de tout le monde, comme elle l'avoit été de la haine & de la calomnie. Ses abondantes aumônes, pour lesquelles elle faisoit tous les retranchemens possibles dans sa dépense, & qui ne se répandoient pas seulement sur les Catholiques, mais même sur les Protestans, lui attirerent sur-tout l'estime & la reconnoissance des peuples.

Les honneurs qu'elle recevoit à Londres ne lui faisoient pas oublier la mort du Roi son époux. Les appartemens de son Palais lui rappelloient les douceurs qu'elle avoit goutées autrefois dans la compagnie du feu Roi, & les amertumes qui y avoient succédé. On la trouvoit quelquefois baignée de larmes dans des endroits où elle avoit plus de liberté. Ces lugubres souvenirs furent encore aigris par une nouvelle affliction. Elle perdit tout-a-coup la Princesse d'Orange sa fille aînée, jeune veuve qui n'avoit que vingt-six ans, & le Duc de Glocester son troisiéme fils, Prince de grande espérance, qui moururent tous deux de la petite-vérole ; & ce qui étoit incomparablement plus affligeant pour une mere chrétienne, dans l'héréſie, dont elle s'étoit efforcée inutilement de les faire revenir.

Enfin, la Reine accablée de chagrins si multipliés, se hâta de revenir en France, reprendre la vie qu'elle menoit dans son Couvent. Elle s'embarqua à la fin de Janvier 1661, & pensa perdre, dans le voyage, la Princesse Henriette sa fille. Elle acheva cependant

ſon voyage heureuſement, & arriva à Paris le 20 Février. Peu de tems après, elle eut la joie de conclure le mariage de la Princeſſe Henriette, avec Monſieur, Frere unique de Louis XIV.

Ce fut alors, qu'étant plus libre, elle ſe renferma plus étroitement dans ſa retraite de Chaillot, où elle manifeſta de plus en plus, les ſentimens profonds de piété dont elle étoit animée, & dont M. Boſſuet fait la peinture dans ſon Oraiſon funebre. Les ſentimens de ſa reconnoiſſance envers Dieu, avoient principalement pour objet, deux graces ſignalées; l'une, de l'avoir fait Chrétienne; l'autre, de l'avoir rendue Reine malheureuſe. Elle n'avoit pas de plaiſir plus ſenſible, que de recevoir de bonnes nouvelles d'Angleterre, & de la paix que le Roi ſon fils maintenoit parmi les peuples. Conſervant toujours une affection très-tendre pour ces Royaumes, où elle avoit été ſi maltraitée; elle y envoya des aumônes abondantes, par des Religieux traveſtis, qui retournoient en Angleterre, & qu'elle chargeoit de ſes charités.

Elle y retourna elle-même une ſeconde fois, & partit au mois d'Août 1662. Le motif de ce voyage étoit moins la joie du mariage de Charles II ſon fils, avec l'Infante de Portugal, qui s'étoit fait au mois de Mai précédent, que le deſir de ſervir la Religion, en affermiſſant l'Infante Reine, dans les bons ſentimens où elle étoit, & de procurer par ſon moyen, des ſecours & de la protection aux Catholiques, qui ſouffroient toujours beaucoup de la part des Anglicans. Le premier deſſein de la Reine, avoit été de reſter en Angleterre; & dans cette intention, elle avoit fait en partant les plus tendres adieux à ſes filles de Chaillot: mais ſa ſanté s'affoibliſſant tous les jours, & l'air de Londres lui étant contraire, elle voulut encore faire uſage des eaux de Bourbon, auxquelles elle avoit beaucoup de confiance, & qui lui avoient toujours été ſalutaires. Elle prit donc la réſolution de repaſſer en France, malgré les regrets de la Famille Royale & des Catholiques qui comptoient, avec raiſon, ſur ſon zéle pour la Religion. Elle en confia les intérêts à la vertu de la Reine ſa

belle-fille, qui seconda parfaitement les bonnes & pieuses intentions de la Reine sa belle-mere.

De retour en France, où elle arriva le 25 Juillet 1665, & après un séjour de quelques jours à la Cour, elle se retira à son Couvent de Chaillot. Enfin ayant sollicité depuis plusieurs années, la canonisation de S. François de Sales, elle eut la consolation, en 1669, d'être témoin de cette cérémonie. Elle en fit faire une grande solemnité, & donna les ornemens qui servirent pendant cette fête.

Au mois de Septembre de la même année, la Reine d'Angleterre, qui avoit une maison à Colombe, près Paris, où elle passoit les beaux jours de l'automne dans ses exercices ordinaires de piété, partit dans le dessein d'y demeurer, jusqu'à la fete de tous les Saints, & de rentrer ensuite dans son Couvent, sans en sortir, que pour des raisons importantes. Elle avoit fait, avant de partir, quelques dispositions testamentaires, comme si elle eut eu un pressentiment de sa mort. En effet, quelque tems après qu'elle fut à cette campagne, elle tomba dans un grand abbatement, causé par une insomnie, & accompagné d'un dégoût général. Le Roi qui avoit une tendresse particuliere pour cette Princesse, lui envoya ses Médecins, qui, après plusieurs consultations, ne trouverent point d'autre moyen de soulager sa complexion délicate, qu'un remede propre à la faire dormir. La Reine qui avoit une extrême répugnance pour l'opium, parce que son premier Médecin lui avoit autrefois déclaré qu'il lui étoit pernicieux, résista d'abord à prendre ce remede, & n'y consentit que sur l'assurance qu'on lui donna, qu'il n'y entroit pas d'opium. Elle le prit, & s'étant mise au lit à neuf heures du soir les Médecins qui étoient demeurés dans son appartement, pour observer l'effet du remede, furent surpris, en s'approchant de son lit sur le minuit, de la trouver à l'agonie, sans que les remedes les plus prompts, pussent la tirer du sommeil de mort, où elle s'endormit, le 10 Septembre 1669, âgée de 60 ans (1).

(1) *Nota.* Le P. d'Avrigny place cette mort le 8 Septembre, & dit, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'elle arriva à Colomiers.

Une mort ſi prompte n'étoit pas imprévue pour cette Princeſſe. La pureté de ſon cœur à laquelle le P. Lambert de l'Oratoire rendit un témoignage éclatant, la mettoit en état de communier fréquemment; & elle avoit eu le bonheur de prendre cette céleſte nourriture deux jours auparavant. Dieu voulut peut-être lui épargner les horreurs de la mort, qu'elle appréhendoit beaucoup; ce qui lui faiſoit dire, quand on lui en parloit, qu'elle ne penſoit pas beaucoup à mourir; mais à bien vivre, eſpérant qu'au dernier moment, Dieu auroit pitié de ſon ame.

Le Roi fit tranſporter le corps de cette Reine à S. Denis, & ſon cœur à la Viſitation de Chaillot, où où elle avoit choiſi ſa ſépulture. Il y fut apporté par l'Abbé de Montaigu, ſon Grand Aumônier, accompagné de tous les Officiers de la Reine, de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & d'un grand nombre de Seigneurs Anglois, qui ſe trouvoient alors à Paris. Quarante jours après, Monſieur & Madame firent faire dans le même Monaſtere, un Service ſolemnel, où l'Abbé de Montaigu célébra, & M. Boſſuet, pour lors Évêque de Condom, prononça le Diſcours funèbre, qu'on voit ici imprimé, qui ravit toute l'Aſſemblée, & qu'on regarde comme une de ſes plus belles pieces en ce genre.

Madame Henriette-Anne d'ANGLETERRE, Ducheſſe d'Orléans.

CETTE Princeſſe étoit la derniere des enfans du Roi & de la Reine d'Angleterre, dont les malheurs ont été peints d'une maniere ſi énergique dans le Diſcours précédent. Elle nâquit dans le tems que le Roi ſon pere & la Reine ſa mere, aux priſes avec leurs Sujets ingrats & rebelles, étoient obligés de fuir pour ſe mettre à l'abri de leurs fureurs impies. La Reine avoit été obligée de ſe ſéparer du Roi, & de ſe retirer à Exceſter, pour y faire ſes couches.

Quelque tems après, le 16 Juin 1644, elle mit au monde, la Princeſſe dont il s'agit ici, & la Reine, comme on a vu, ayant été pourſuivie par ſes ennemis, ſans avoir même le tems de ſe rétablir, ſe retira en France, & laiſſa le ſoin de ſa fille, a la Comteſſe de Morton, ſa Gouvernante. Ainſi, la jeune Princeſſe, quinze jours après ſa naiſſance, demeura priſonniere a Exceſter, ſous les ordres du Comte d'Eſſex, qui avoit tenté d'arrêter la Reine. Au bout d'environ deux ans, elle fut heureuſement délivrée de cette captivité, par l'adreſſe de ſa Gouvernante. Mais les nobles ſentimens qu'avoit déja la Princeſſe Henriette, penſerent la trahir. Comme on fut obligé, pour la tirer des mains des ennemis de la Famille Royale, de la déguiſer en fils de payſan, ſous le nom d'Henri, elle ne put ſouffrir cette eſpece de dégradation; & rendit ſon évaſion plus difficile & plus dangereuſe, en répétant toujours, *qu'elle n'étoit pas payſan, mais qu'elle étoit la Princeſſe.* Ayant été remiſe entre les mains de la Reine, elle fut élevée ſous ſes yeux, avec toutes ſortes de ſoins; & la préſence de cet enfant de douleur, fut pour cette mere affligée, un objet de conſolation dans les terribles coups qu'elle eut à ſupporter.

Après la mort tragique du Roi ſon époux, la Reine ayant fixé ſa retraite ordinaire a Chaillot, dans le Monaſtere de la Viſitation qu'elle y fonda, elle s'appliqua toute entiere au ſoin de l'éducation de la jeune Princeſſe. Comme le malheur de ſes affaires la faiſoit plutôt vivre en perſonne privée qu'en Souveraine, la jeune Henriette, en conſervant des ſentimens dignes de ſa naiſſance, prit auſſi la politeſſe, l'affabilité & l'humanité des conditions ordinaires. Les leçons les plus efficaces qu'elle put recevoir, étoient les exemples de ſa mere, qui, pour l'accoutumer à l'humilité chrétienne, ſe plaiſoit les jours des grandes Fetes, a la voir ſervir a table les Religieuſes.

Les aimables qualités de la jeune Princeſſe ne tarderent pas a ſe développer. La Reine-Mere témoigna beaucoup d'inclination pour elle; & comme il n'y avoit pas alors d'apparence que le Roi pût épou-

ſer l'Infante d'Eſpagne, elle parut ſouhaiter qu'il épousât la Princeſſe d'Angleterre. Mais le Roi la trouvant trop jeune, n'avoit pas de goût pour ce mariage. Enfin, le mariage du Roi avec Marie-Thérese d'Autriche, que la Reine-Mere avoit toujours deſiré, ayant été accompli, elle voulut choiſir pour Monſieur, ſon ſecond fils, ce qui lui paroiſſoit de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la Princeſſe Henriette d'Angleterre, qu'elle avoit toujours tendrement aimée, & à qui il n'y avoit rien de comparable dans toute la Cour de France. Après avoir donc fait conſentir le Roi à ce mariage, elle alla demander elle-même cette jeune Princeſſe à la Reine d'Angleterre ſa mere, & l'obtint facilement.

En ce même-tems, Charles II, frere de la Princeſſe Henriette, par une heureuſe révolution, fut rétabli ſur le Trône d'Angleterre. La Reine ſa mere voulut aller jouir du plaiſir de le voir paiſible poſſeſſeur de ſon Royaume; & avant que de terminer le mariage de la Princeſſe ſa fille, elle la mena avec elle en Angleterre. Elles partirent vers la Touſſaints 1660, & furent reçues à Londres & ſur la route, avec toutes les démonſtrations imaginables de reſpect & de joie.

La Reine d'Angleterre étant ſollicitée par les lettres de Monſieur, de revenir en France pour conclure le mariage, fut obligée de partir, malgré les rigueurs de la ſaiſon. Elle s'embarqua ſur la fin de Janvier 1661, par un vent aſſez favorable; mais qui le lendemain devint contraire, & jetta le vaiſſeau de la Reine ſur des ſables, où il penſa périr. Quoique le vaiſſeau fût délivré du péril, il fallut rentrer dans le port. Pour ſurcroît d'inquiétudes, la Princeſſe d'Angleterre fut attaquée d'une fiévre très-violente. Elle eut néanmoins le courage de ſe rembarquer dès que le vent fut favorable. Mais quand elle fut dans le vaiſſeau, la rougeole ſortit; on ne put donc ni quitter la terre, ni débarquer, de peur de hazarder la vie de la Princeſſe par cette agitation. La Reine ne ſortit pas non-plus du vaiſſeau, où elle penſa voir enlever ſa fille, par cette dangereuſe maladie. Enfin, quand la jeune Princeſſe fut en état de ſup-

porter la mer, on se pressa d'aborder au Havre ; & après y avoir séjourné quelques jours, pour laisser prendre des forces à la Princesse, la Reine & sa fille arrivèrent à Paris le 20 Février. Monsieur alla au-devant d'elles ; & un mois environ après, c'est-à-dire le 31 Mars 1661, le mariage de la Princesse avec son Alteſſe Royale Monsieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, Frere unique de Louis XIV, fut célébré sans éclat, parce que c'étoit en Carême, dans la Chapelle du Palais Royal.

Cette Princesse, qui, jusqu'à son mariage avec Monsieur, avoit presque toujours été auprès de la Reine-Mere, & parloit peu, étonna tout d'un coup, par les agrémens qu'on découvrit dans son esprit & dans ses manieres. Elle devint bientôt un des principaux ornemens de la Cour ; & pendant l'espace trop abrégé de sa vie, elle en fit les délices par son aimable caractere. Sa grande jeunesse, & l'excès de son enjouement, qui ne lui permettoient pas d'observer dans sa conduite, toute la gravité & la retenue convenables à une Princesse de son rang, lui rendirent quelquefois nécessaires les avis & les représentations de la Reine sa belle-mere, de la Reine sa mere, & des personnes sages à qui les deux Reines donnoient commission de lui inspirer plus de modération. Madame recevoit tout avec une douceur charmante. Comme elle avoit beaucoup d'esprit & de pénétration, & qu'elle parloit raisonnablement sur toutes choses, ceux qui l'approchoient, crurent appercevoir qu'il y avoit déja eu des momens favorables, où par sa propre expérience & la solidité de son jugement, elle avoit presque compris que les charmes de la vie, qu'elle cherchoit avec tant d'empressement, ne sont pas capables de satisfaire le cœur humain. Mais elle n'étoit pas encore en état de sentir assez cette vérité.

Madame perdit, au mois de Septembre 1669, la Reine d'Angleterre sa mere. Cette mort la toucha beaucoup ; & l'Oraison funebre que M. Bossuet prononça en cette occasion, en sa présence, fit sur elle de vives impressions, qui commencerent à l'ébranler. L'estime qu'elle conçut pour le Prélat, lui fut

utile. Dans le diſcours que M. Boſſuet prononça au ſervice ſolemnel de Madame, il lui rend témoignage qu'elle commença à ſe réformer, & s'appliqua davantage à la piété. Il le déclara auſſi à la Reine, en lui annonçant la mort de la Princeſſe. Elle voulut même avoir avec le Prélat, des entretiens ſur la Religion. C'eſt ſans doute, dans ces entretiens, qu'elle témoigna à M. Boſſuet tant de zele pour le rétabliſſement de la Foi dans le Royaume d'Angleterre, juſqu'à être prête d'expoſer ſa vie pour un ſi pieux deſſein : zele que le Prélat releve avec éloge, comme en étant aſſuré par lui-même.

L'année ſuivante fut bien glorieuſe pour la Princeſſe. La ſupériorité de l'eſprit, & ſa fidélité au Roi, lui avoit attiré ſa confiance au point qu'il lui communiquoit les affaires les plus importantes de la France, & qu'il la chargea d'une négociation fort délicate auprès du Roi d'Angleterre Charles II ſon frere, que Louis XIV, réſolu de déclarer la guerre aux Hollandois, vouloit détacher de la triple alliance. Madame, que le Roi d'Angleterre aimoit très-tendrement, fut jugée plus propre que perſonne à réuſſir dans un projet d'une ſi grande conſéquence, & pour lequel il falloit un ſecret impénétrable. La Princeſſe accepta avec plaiſir une commiſſion qui devoit lui être bien honorable. Louis XIV déclara donc le deſſein de faire un voyage, pour viſiter les frontieres de ſon Royaume. Toute la Cour devoit l'accompagner ; & Madame, ſous prétexte d'être invitée par le Roi ſon frere, à profiter de l'occaſion & de la proximité, devoit paſſer en Angleterre pour ſaluer Charles ; & renouveller les ſentimens d'affection qu'ils avoient l'un pour l'autre. Le projet s'exécuta comme il avoit été conçu ; & le voyage de Madame réuſſit à la plus grande ſatisfaction du Roi & de ſes Miniſtres. Elle rentra en France comblée de gloire, ayant entre les mains un traité d'où dépendoit le ſort d'une partie de l'Europe. Elle ſe trouvoit dans la plus grande conſidération où elle eût jamais été. En effet, après un ſervice ſi ſignalé, elle ne pouvoit que ſe promettre la plus brillante carriere. Mais Dieu l'arrêta tout-à-coup.

A son retour d'Angleterre, elle se sentit légerement incommodée ; & huit jours après elle se retira à S. Cloud pour se reposer & faire quelques remedes. Au bout de quelques jours, elle se plaignit d'un mal de côté & d'une douleur dans l'estomac, à laquelle elle étoit sujette. Ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de vivre à son ordinaire, & de donner à sa Cour, les agrémens qu'on avoit coutume de goûter auprès d'elle. Le 29 Juin 1670, elle avoit encore dîné sans paroître malade ; & au milieu d'une conversation qu'elle avoit avec les Dames de sa Cour, elle s'endormit tranquillement sur des carreaux. On s'apperçut néanmoins, pendant son sommeil, de quelque altération sur son visage.

Elle se réveilla si changée, que Monsieur en fut surpris. Elle ne laissa pas de se promener pendant quelque tems dans les appartemens, en se plaignant de son mal de côté ; mais après avoir pris un verre d'eau de chicorée, qu'elle avoit demandé, la Princesse commença à se plaindre beaucoup plus sensiblement. Elle rougit & pâlit ; & ne pouvant plus se soutenir, ni supporter les douleurs aiguës qu'elle éprouvoit, elle demanda qu'on la transportât dans son lit ; où elle annonça elle-même sa mort prochaine, en disant qu'elle souffroit des douleurs inconcevables. Cependant, elle montra plus de courage que personne, demanda avec tranquillité, les secours dont elle avoit besoin dans un état si pressant, & se soumit à tout avec une patience, une résignation & une égalité admirables. Après quelques remedes qui ne la soulagerent pas, elle persista de plus en plus, à dire que son mal étoit sans remede. Elle demanda encore d'elle-même, un Confesseur. Comme le Curé de S. Cloud étoit déjà arrivé, on l'introduisit auprès de la Princesse, qui se confessa, sans vouloir même qu'une de ses femmes qui la soutenoit se retirât.

On proposa ensuite de la saigner du bras, à quoi l'on craignoit qu'elle n'eût peine à se résoudre ; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit ; que tout lui étoit indifférent, & qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Cependant les

perſonnes qui étoient autour d'elle, ne regardoient ces diſcours que comme l'effet d'une douleur violente. Les Médecins même, qu'on avoit fait venir de Verſailles & de Paris, après avoir conféré enſemble aſſez long-tems, aſſurerent Monſieur, qu'il n'y avoit pas de danger. *Dieu*, dit une des Dames qui étoient préſentes dans le récit très-circonſtancié qu'elle fait de ce triſte événement, *aveugloit les Médecins, & ne vouloit pas même qu'ils tentaſſent des remedes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible.* Quoique cette Princeſſe répétât toujours que ſes douleurs étoient exceſſives, on attendit inutilement pendant pluſieurs heures l'effet des remedes. Dans l'entre-tems on lui donna un bouillon; & auſſitôt qu'elle l'eût avalé, ſes douleurs redoublerent. La mort ſe peignit ſur ſon viſage, & on la voyoit dans des tourmens cruels, ſans néanmoins qu'elle parut agitée.

Le Roi, qui avoit envoyé pluſieurs fois ſçavoir des nouvelles de Madame, & à qui elle avoit toujours fait dire qu'elle ſe mouroit, voulut la voir; & arriva à S. Cloud ſur les onze heures, avec la Reine & quelques autres Dames. Le Roi s'étant approché de la Princeſſe, elle l'aſſura *qu'il perdoit la plus véritable ſervante qu'il auroit jamais.* Le Roi, après avoir paru vouloir la raſſurer, lui témoigna néanmoins, qu'il étoit étonné de ſa fermeté; à quoi Madame répondit une parole plus flatteuſe que chrétienne, *qu'elle n'avoit jamais craint la mort: mais qu'elle avoit craint de perdre ſes bonnes graces.* Enfin, le Roi, après avoir parlé à Madame avec beaucoup de Religion, & avoir eſſayé de remettre, comme il diſoit, la tête aux Médecins, qui paroiſſoient l'avoir perdue, ſe retira dans une grande conſternation.

Ce fut à peu-près dans ce moment, que les Médecins, comme éclairés par la préſence du Roi, commencerent à ſortir de l'eſpece d'étourdiſſement, où ils avoient été juſqu'alors, & à dire qu'il n'y avoit plus d'eſpérance, & qu'il falloit faire recevoir les Sacremens à la Princeſſe. Monſieur, effrayé d'une nouvelle ſi terrible tout à la fois & ſi tardive,

s'approcha de Madame de la Fayette, qui n'étoit pas moins consternée ; & pensant l'un & l'autre, à ce qui étoit plus essentiel en de pareilles circonstances, Monsieur proposa d'envoyer chercher M. Bossuet, nommé l'année précédente, à l'Evêché de Condom ; & dépêcha courier sur courier pour le faire venir. La Dame, de son côté, jugea qu'en attendant, il falloit avertir M. Feuillet, Chanoine de Saint-Cloud, dont le mérite étoit si connu.

Monsieur avoit, sur les six ou sept heures, envoyé avertir le Chapitre de Saint-Cloud, de faire des prieres pour Madame, son épouse. M. l'Abbé Feuillet, après avoir fait exécuter les ordres de Monsieur, étoit venu au Château ; & s'étant approché du lit de Madame, qui ne lui parla pas, il se retira. Mais dès qu'il fut averti, sur les onze heures du soir, pour aider la Princesse à employer utilement des momens si précieux, cette commission délicate & d'une si importante conséquence, ne fit qu'allumer de plus en plus l'ardeur de son zele. Il accourut sans délai, & aborda la Princesse avec son austérité ordinaire, & la vérité sur les lévres. Elle le prévint elle-même, & lui dit : *Vous voyez, Monsieur Feuillet, en quel état je suis réduite.* Le Chanoine répondit : *En un très-bon état, Madame. Vous confesserez à présent, qu'il y a un Dieu, que vous avez très-peu connu pendant votre vie.* La Princesse, sans s'émouvoir, mais avec un grand sentiment de douleur, s'écria : *Il est vrai, mon Dieu, que je ne vous ai pas connu.* Le Chanoine encouragé par ce témoignage, représenta, sans détour, à la Princesse, *qu'elle alloit être jugée sur les engagemens de son baptême ; que les Anges, à sa mort, alloient lui représenter le contrat qu'elle avoit fait avec Dieu, & qui avoit été scellé du sang de Jésus-Christ ; & qu'elle s'étoit sans doute confessée d'avoir violé tant de fois les vœux de son baptême, par l'amour de la grandeur, par une vie passée dans les délices & les plaisirs, les jeux & les divertissemens, le luxe, les pompes & les vanités du siécle, & par l'amour du monde, qu'elle avoit toujours eu dans le cœur.* La Princesse frappée de si grandes vérités auxquelles elle n'étoit pas accoutumée,

avoua qu'elle n'avoit jamais fait ces réflexions ; & s'écria de nouveau : *O mon Dieu, que ferai-je donc? Je le vois bien, mes confeſſions & mes communions n'ont rien valu.* Le Chanoine inſiſta ſur le même ton, & repréſenta à la Princeſſe, *que ſa vie n'ayant été que péché, il falloit employer le peu de tems qui lui reſtoit, à faire pénitence.* Ces paroles, au lieu de décourager la jeune Princeſſe, la pénétrerent ſi vivement, qu'elle pria le pieux Chanoine de lui enſeigner ce qu'elle avoit à faire, & de lui accorder la grace de la confeſſer.

Le Chanoine, dont nous ne faiſons preſque que copier le *récit*, qu'il a écrit, *de ce qui s'eſt paſſé à la mort chrétienne de S. A. R. Madame Henriette-Anne d'Angleterre, &c.* (1), rend lui-même témoignage, que pendant qu'il la confeſſoit, & qu'il l'aidoit autant que le tems pouvoit le permettre, à faire une confeſſion entiere, Dieu donna à cette Princeſſe des ſentimens qui l'étonnerent, & lui fit parler un langage qu'on n'entend pas dans le monde. Elle fit des actes très-édifians, de foi, d'eſpérance & de charité : témoigna un grand deſir de recevoir notre Seigneur, & demanda cette grace avec autant d'humilité que d'empreſſement. « Après ſa confeſſion, dit » Madame de la Fayette, je m'approchai de ſon lit, » M. Feuillet étoit auprès d'elle, & un Capucin ſon » Confeſſeur ordinaire. Ce bon Pere vouloit lui » parler, & ſe jettoit dans des diſcours qui la fati- » guoient. Elle me regarda, ajoûte-t-elle, avec des » yeux qui faiſoient entendre ce qu'elle penſoit ; & » les retournant vers le Capucin : *Laiſſez parler M.* » *Feuillet, mon Pere,* lui dit-elle avec une douceur » admirable, comme ſi elle eût craint de le fâcher, » *vous parlerez à votre tour* ».

Pendant qu'on étoit allé appeller M. le Curé, M. Feuillet, animé par les ſentimens dont cette humble

(1) *Nota.* Il eſt imprimé à la tête de l'Oraiſon funèbre prononcée par le même M. Feuillet, au ſervice célébré à S. Cloud, par M. l'Archevêque de Paris, pour le repos de l'ame de Madame. Chez Aubouin, Emery & Clouzier, Libraires. Paris, 1686. Cette piece fugitive, qui eſt fort rare, m'a été communiquée à la Bibliotheque du Roi.

Pénitente étoit pénétrée, ne craignit pas de lui faire les plus vives représentations. Il s'adressa tout haut à la Princesse, & lui dit : *Humiliez-vous, Madame. Voilà toute cette pompeuse grandeur anéantie sous la pesante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber, & qui se cassera en pieces, & de toute cette grandeur, il n'en restera aucune trace.* La Princesse acquiesçant à tout par d'humbles retours vers Dieu, le Chanoine reprit en lui disant : *Madame, c'est ici qu'il faut avoir de la confiance.* Et après avoir dit que tous ses péchés ne pouvoient lui nuire devant Dieu, pourvû qu'elle eût une grande douleur de les avoir commis & une ferme résolution de ne plus jamais les commettre. Il ajouta : *La miséricorde de Dieu ne s'arrête ni à l'heure ni au tems. Le Larron est monté de la croix au ciel.* La Princesse, sensiblement consolée par ces paroles, eut le cœur rempli d'une joie qui parut sur son visage. Elle demanda un Crucifix, & le Chanoine le lui présenta, en lui adressant ces paroles de l'Apôtre : *Regardez, Madame, sur cette croix, l'Auteur & le Consommateur de votre foi* (1) . . . . *afin que vous ne perdiez pas courage.* Et il ajoûta, que le sang précieux sorti des veines du Sauveur, & mêlé avec les larmes d'un cœur pénitent, étoit capable d'effacer tous ses péchés & tous les péchés du monde. La Princesse saisit le Crucifix avec beaucoup de foi, le baisa très-humblement, le prenoit d'elle-même jusqu'à sa mort, & le portoit à sa bouche, tant que les forces le lui permirent.

Le S. Sacrement étant arrivé, la Princesse l'adora profondément, en s'écriant : *O mon Dieu ! Je suis indigne que vous veniez visiter une misérable pécheresse comme moi. Oui, Madame,* reprit M. Feuillet, *vous en êtes indigne : mais Dieu vous a fait la grace de préparer lui-même votre cœur, avant d'y entrer, par la contrition qu'il vous a donnée. Renouvellez votre ferveur, en la présence de ce Dieu terrible & miséricordieux.* Après les prieres ordinaires, elle reçut le Saint Viatique avec beaucoup de respect & de

(1) Hebr. XII. 2. 3.

joie ; & pria qu'on lui donnât l'Extrême-Onction, pendant que Dieu lui conſervoit la liberté d'eſprit. On acquieſça à une demande ſi juſte & ſi édifiante.

Cependant ſe ſentant étouffer & ſouffrant toujours exceſſivement, elle demanda qu'on lui fît la charité de la ſaigner. M. Feuillet, toujours prêt à rappeller la Princeſſe aux ſentimens de la Religion, lui dit alors : *Laiſſez, Madame, faire les Médecins. Ne penſez plus à votre corps ; ſauvons ſeulement votre ame.* Et comme on ſe diſpoſoit à faire la ſaignée, il ajouta : *Voilà, Madame, les prémices de ce ſacrifice qu'il faut offrir à Dieu. Offrez-lui ce ſang que vous allez répandre, comme Jéſus-Chriſt lui a offert celui qu'il a répandu ſur la croix pour vos péchés. De tout mon cœur*, répondit la Princeſſe, avec une douceur, une bonté & une égalité d'ame, qui ſaiſiſſoient tout le monde d'admiration, & qui l'accompagnerent juſqu'au dernier moment.

La ſaignée étant faite, on alla chercher les ſaintes Huiles. Le pieux Chanoine diſpoſa la Princeſſe à recevoir ce dernier Sacrement ſelon les intentions de l'Égliſe. Elle ſuivit toutes les prieres qu'on récitoit pour elle ; & pendant qu'on faiſoit les ſaintes onctions ſur les différentes parties de ſon corps, M. Feuillet lui expliquoit les paroles de l'Egliſe, & lui rappelloit chacune des différentes eſpeces de péchés, dont l'Égliſe demandoit pour elle & avec elle, le pardon ; & il conclut en diſant : *On oignoit, Madame, les athlétes, quand ils entroient dans le lieu du combat. Vous voilà ſur le champ de bataille. Vous avez en tête de puiſſants ennemis. Il faut combattre, aidée de la grace de Jéſus-Chriſt, & il faut vaincre.* La Princeſſe prit encore d'elle-même, la croix, & renouvella en ſa préſence, les actes de foi, d'eſpérance & d'amour, dont ſon ame étoit occupée. Mais les douleurs qu'elle ſouffroit, & que rien ne pouvoit calmer, étant extrêmes, elle s'écria : *Mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles pas bientôt?* Surquoi M. Feuillet reprit, avec ſon zele ferme & inflexible : *Quoi, Madame, vous vous oubliez ! Il y a tant d'années que vous offenſez Dieu, & il n'y a encore que ſix heures que vous faites pénitence. Dites plutôt*

avec S. Augustin, Coupez, Seigneur, tranchez, taillez. Que je ressente dans tous mes membres de très-sensibles douleurs; que le pus & l'ordure coulent dans la moëlle de mes os; que les vers grouillent dans mon sein; pourvu, mon Dieu, que je vous aime, c'est assez. J'espere, Madame, ajouta le zélé Ministre des miséricordes de Dieu sur cette Princesse, *que vous vous ressouviendrez des promesses & des protestations que vous faites présentement à votre Dieu. Oui,* répondit sur le champ la Mourante, *je l'espere, Monsieur; & je vous conjure, si Dieu me redonnoit la santé, ce que je ne crois pas, de me sommer de les exécuter, si j'étois assez malheureuse de ne le pas faire.* Enfin, le Chanoine lui ayant dit: *Madame, quoique vous deviez être dans la disposition de souffrir davantage, je puis vous assurer que vos peines finiront bientôt. A quelle heure,* demanda la Princesse, *Jésus-Christ est-il mort?* On lui répondit: *à trois heures. Peut-être,* dit-elle, *Dieu me fera-t-il la grace de mourir à pareille heure.* Sur quoi M. Feuillet repliqua: *Ne vous mettez pas en peine de cela, Madame; il faut supporter la vie & attendre la mort en patience.*

Sur ces entrefaites, M. l'Evêque de Condom arriva, & parla de Dieu à la Princesse, conformément à l'état où elle étoit, & avec cette éloquence & cet esprit de religion, qui paroît dans tous ses Discours. Sa présence donna autant de joie à Madame, qu'il fut lui-même affligé & saisi de la trouver aux abois. Le Prélat se prosterna contre terre, & fit une priere pleine de sentimens de religion, entremêlée d'actes de foi, de confiance & d'amour, dont M. Feuillet témoigne qu'il fut charmé. La Princesse entra dans tout ce que lui disoit le Prélat, & l'écoutoit avec un zéle & une présence d'esprit admirables. Dans le moment, s'étant retournée de l'autre côté, le Prélat cessa; mais elle le pria de continuer, & lui dit qu'elle l'entendoit. M. de Condom ayant repris la parole, au bout de quelques momens, la Princesse abbattue & épuisée, dit qu'elle vouloit reposer. Pour lors, M. Bossuet se leva pour aller saluer Monsieur. Mais un moment après, elle se retourna,

pria qu'on rappellât M. de Condom ; & s'adreſſant à M. Feuillet qui étoit préſent, elle lui dit : *M. Feuillet, c'en eſt fait à ce coup-ci. Eh bien, Madame*, répondit le ſaint Prêtre, *n'êtes-vous pas bien heureuſe d'avoir accompli en ſi peu de tems votre courſe? Après un ſi petit combat, vous allez recevoir de grandes recompenſes.* M. de Condom approcha, lui donna le Crucifix, qu'elle prit & embraſſa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours, & elle lui répondoit avec le même jugement que ſi elle n'eût pas été malade, tenant toujours attaché ſur ſa bouche le Crucifix, que la mort ſeule lui fit abandonner. Madame ayant perdu la parole, le Prélat commença les prieres des Agoniſans, pendant leſquelles M. Feuillet ne ceſſoit d'entretenir la mourante dans les ſentimens de réſignation & de pénitence, que Dieu lui avoit inſpirés. Enfin, en très-peu d'inſtans, & après deux ou trois petits mouvemens convulſifs, elle expira ſur les trois heures après minuit, le 30 Juin 1670, & neuf heures après avoir commencé à ſe trouver mal. Ainſi mourut, à l'âge de vingt-ſix ans, la plus aimable Princeſſe, qui laiſſa toute la Cour & même toute l'Europe, & ſur-tout les perſonnes, qui l'approchant de plus près, connoiſſoient encore mieux la bonté de ſon cœur, dans un deuil univerſel.

Elle conſerva, pendant le cours de douleurs ſi vives, une préſence d'eſprit merveilleuſe. La ſurpriſe d'un événement auſſi imprévu qu'un éclat de tonnerre, comme s'exprime M. Boſſuet, ne ſervit, pour ainſi dire, qu'à manifeſter ſon courage & ſa force. La conſternation du Roi & de toute la Cour ne la troubla point. L'agitation & les incertitudes des Médecins, les larmes de ſes plus tendres amies, déſolées de la voir ſi cruellement ſouffrir ſans pouvoir la ſoulager, & de n'y pas entrevoir d'autre fin que la mort, ne parurent pas lui faire jetter un regard de regret ſur la vie qu'elle alloit perdre. Occupée des plus vifs & des plus profonds ſentimens de pénitence & de religion, elle prit tous les remedes qu'on lui donna. Elle n'oublia aucune des perſonnes à qui elle avoit quelque devoir à rendre ou quelque

bien à faire. Pleine d'eſtime pour M. Boſſuet, & de reconnoiſſance pour les ſervices ſpirituels qu'il lui avoit rendus, elle ordonna en ſa preſence, mais en Anglois, afin qu'il ne l'entendit pas, qu'on lui fit préſent, apres ſa mort, d'une émeraude qu'elle avoit fait faire pour lui, & que le Prélat a toujours portée depuis (1). Elle donna auſſi tous les ordres qu'elle put donner, pour la récompenſe de ſes domeſtiques. Enfin, la préſence de la mort ne lui fit rien perdre de ce caractere de bonté, de douceur, de généroſité & de bienfaiſance, qui, joint à toutes les graces extérieures dont elle étoit ornée, l'avoit rendue capable d'être l'idole du monde. Les douleurs ſubites & violentes que la Princeſſe éprouva pendant cette courte maladie, lui firent croire & dire qu'elle étoit empoiſonnée. La malignité répandit bientôt au loin cette fauſſe conjecture, qui tomba d'elle-même. Il eſt certain que Madame, qui étoit naturellement aſſez mal ſaine, mourut d'une colique bilieuſe, dont les remedes n'eurent pas la force de la délivrer.

L'Oraiſon funèbre que M. Boſſuet prononça à S. Denis, au ſervice ſolemnel que le Roi fit faire avec une magnificence royale, pour le repos de l'ame de la Princeſſe, attendrit toute l'aſſemblée; & l'on ne peut la lire encore à préſent, ſans prendre un vif intérêt au ſort de celle qui en eſt l'objet; & ce qui eſt plus important, ſans être ſaiſi des ſentimens les plus preſſans de la Religion.

(1) *Nota.* M. de Burigny, ſur la foi de manuſcrits moins aſſurés ſans doute, que les Mémoires de Madame de la Fayette, qui étoit préſente, rapporte cette anecdote un peu différemment.

Marie-Thérese D'AUTRICHE, Reine de France.

DEPUIS long-tems la France étoit en guerre avec l'Eſpagne; & les deux Royaumes accablés des maux qui accompagnent ce fléau, avoient un égal intérêt d'en deſirer la fin; lorſque Marie-Thérese, premiere Infante d'Eſpagne & l'unique fruit du mariage de Philippe IV, & d'Eliſabeth de France ſa premiere femme, fut choiſie par la Providence pour être l'inſtrument & le gage de la réconciliation entre les deux Couronnes. Cette Princeſſe naquit le 20 Septembre 1638, & fut élevée juſqu'à l'âge d'environ ſix ans, avec toute ſorte de ſoins, par la Reine ſa mere, qui étoit reſpectée dans les deux Cours, pour ſes vertus chrétiennes & royales, & qui mourut en 1644. La jeune Princeſſe reçut de Dieu, dès l'enfance, cet eſprit de piété, qu'elle a conſervée toute ſa vie, & que ſes grandeurs, bien loin de l'étouffer, ne firent que rendre plus éclatante. On n'admira pas moins dans ſes premieres années, la vivacité de ſon eſprit, qui ſe manifeſtoit ſur-tout par une grande facilité à concevoir, à retenir & à répéter ce qu'on lui enſeignoit.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, deſiroit avec ardeur, de voir ſa niece porter la couronne de France. Mais la méſintelligence qui s'animoit de plus en plus, entre les deux Cours, lui avoit preſque ôté l'eſpérance du ſuccès de ſes deſirs. Enfin, en 1660, elle eut la joie de voir l'accompliſſement de ſes vœux; & l'on a toujours regardé comme un des plus grands traits de la profonde politique & de l'habileté du Cardinal Mazarin, & comme un des plus glorieux événemens de ſon miniſtere, la concluſion du mariage de Louis XIV, avec l'Infante d'Eſpagne, d'autant plus que la paix entre les deux Royaumes fut la dot que la jeune Reine apportoit

en France. Les conférences entre le Ministre de France & celui d'Espagne, avoient été entamées dès l'année précédente 1659, dans l'île des Faisans. Après quatre mois de débats & de difficultés, la paix fut conclue & signée le 17 Novembre de la même année. Une des principales conditions du traité, fut le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérese. Le traité de paix fut enregistré en Parlement le 12 Février 1660; & le 21 suivant, elle fut publiée solemnellement à Paris. L'Infante fut épousée par Procureur au nom du Roi, à Fontarabie, le 3 Juin 1660; & le 9 du même mois, le Roi l'épousa en personne, à S. Jean de Luz, en présence des deux Cours. Enfin, la jeune Reine fit son entrée à Paris, avec une magnificence vraiment royale, le 26 Aout de la même année, & fut reçue comme un Ange de paix au milieu des acclamations & des témoignages les plus marqués d'une joie publique.

Après cette cérémonie glorieuse où elle se fit admirer, autant par sa modestie que par ses autres belles qualités, une des premieres occupations de la Reine, fut d'aller visiter les Églises, pour rendre ses hommages au souverain Roi, & consacrer les prémices de son regne, par des actes publics de Religion. Sa Cour devint bientôt une école de sagesse: l'ordre y regnoit par-tout, la vertu y étoit plus estimée que la naissance & la fortune: & les sentimens de la Reine étant la regle de ceux qui l'environnoient, si on n'imitoit pas en tout sa conduite & ses exemples, on ne pouvoit au moins s'empêcher de l'admirer & de la respecter.

Il n'y a qu'une voix dans tous les Mémoires du tems sur les aimables qualités de cette Reine. Sa piété constante & uniforme, a toujours été sur-tout célébrée, & pendant sa vie & après sa mort. Les éloges que l'on a donnés aux vertus de la jeune Reine, sont d'autant plus touchans, qu'ils sont fondés sur la vérité même, & prouvés par une multitude de faits particuliers qu'il n'est pas possible de rapporter en détail. La Reine-Mere Anne d'Autriche avoit une tendre affection pour cette aimable niece; & la jeune Reine, de son côté, ne s'attacha pas

moins à ſon illuſtre tante. Elle prenoit ſes avis avec autant de confiance que de reſpect; l'accompagnoit avec beaucoup de zele, dans tous les exercices de dévotion & de piété; aſſiſtoit avec elle aux ſolemnités publiques, autant que ſes autres devoirs pouvoient le lui permettre, & principalement aux ſermons des Prédicateurs les plus célébres & ſur-tout à ceux de M. Boſſuet, qui étoit pour lors l'Oracle de la chaire. Dans les fêtes les plus ſolemnelles & pour leſquelles elle avoit plus de dévotion, la jeune Reine alloit faire des retraites dans les Cloîtres les plus auſteres; & non contente de s'unir aux larmes & aux prieres de ces humbles Religieuſes, elle ſe faiſoit encore un plaiſir de prendre part aux plus pénibles de leurs exercices. Auſſi dit-elle un jour à une Religieuſe étonnée de voir tant de ferveur dans une Reine: *Ah! ma fille, vos prieres & vos pénitences, auxquelles j'eſpere participer par la miſéricorde de Dieu, me donnent mille fois plus de conſolation que toutes les joies des théâtres & tous les vains divertiſſemens de la Cour.*

On voyoit bien au reſte, que ce n'étoit pas par une vaine oſtentation, mais par un fond très-intime de piété, que la Reine ſe montroit ainſi en public ſi zélée pour toutes les pratiques extérieures de Religion. Son recueillement intérieur dans les Égliſes, l'immobilité ſurprenante où elle demeuroit dans la priere pendant des tems très-conſidérables, même dans des hivers fort rudes, l'humiliation où elle ſe tenoit en la préſence de Dieu, ſur-tout quand elle aſſiſtoit à la meſſe, & qu'elle ſe diſpoſoit à la ſainte communion, la tranquillité avec laquelle elle continuoit ſes lectures & ſes oraiſons, au milieu même du tumulte que ſa préſence ou plutôt l'empreſſement de la voir & de l'admirer, cauſoient autour d'elle, étoient des ſignes non équivoques des ſentimens qui tenoient ſon cœur uni à Dieu, & anéanti ſous le poids de la Majeſté divine, tandis que ſon corps lui rendoit des hommages extérieurs. On ne finiroit pas ſi on vouloit rapporter tous les témoignages qu'elle a laiſſés dans une multitude d'Égliſes particulieres, ſoit à Paris, ſoit dans les autres Villes du

Royaume, du zele & de la simplicité avec lesquels elle entroit dans toutes les pratiques établies pour honorer les mysteres du Christianisme, ou pour le culte des Saints. On lit encore à la Paroisse de Saint Jacques de la Boucherie, la signature de la Reine, faite de sa propre main, le 4 Novembre 1662, sur les registres de la Confrairie de saint Charles, si célébre en ce tems-là, dans laquelle elle fit aussi admettre le jeune Dauphin son fils, qui étoit encore au berceau. On y conserve de même l'acte de réception de cette Reine écrit en Espagnol.

On prévoit d'avance combien une Reine si pieuse & si humble, devoit être sensible aux besoins des pauvres. Sa charité à leur égard & son empressement à les soulager, étoient tels, que, quelques retranchemens qu'elle fit sur sa dépense, pour augmenter ses libéralités, sa caisse ne pouvoit y suffire; & le Roi son époux, qui ne vouloit pas qu'on lui sût la Reine manquer d'un argent qu'elle employoit d'une maniere si utile & si édifiante, étoit souvent obligé de lui ordonner de nouveaux fonds pour satisfaire une charité qui ne connoissoit point de bornes. Aussi quand on prenoit la liberté de lui représenter qu'elle étoit trop magnifique dans ses dons, elle répondoit avec simplicité : *Que Dieu & le Roi y suppléeroient assez*. Outre les aumônes reglées & considérables qu'elle faisoit tous les ans aux pauvres de la Paroisse Royale de saint Germain-l'Auxerrois; outre les pensions qu'elle assignoit à d'autres Eglises, & à une multitude de Communautés & de Monasteres qui ne subsistoient presque que de ses bienfaits; outre ce qu'elle donnoit pour faire élever de jeunes filles dans des maisons de Vierges Chrétiennes, ou pour leur faciliter l'entrée en Religion; elle embrassoit encore avec ardeur, tout le bien qu'on lui proposoit à faire, & ne se refusoit à aucun des services qu'elle pouvoit rendre.

La compassion de la Reine pour les indigens, ne se bornoit pas même aux aumônes abondantes qu'elle leur faisoit distribuer. Elle mettoit encore sa gloire & ses délices à humilier sa grandeur, ou plutôt à la relever véritablement aux yeux de Dieu

& de toute ſa Cour, en allant les viſiter & les ſervir elle-même juſques dans les Hôpitaux. Les repréſentations des Médecins, appuyées des Ordres du Roi ſon époux, furent ſeules capables de lui faire abandonner, malgré elle, des exercices qui pouvoient altérer une ſanté auſſi précieuſe. Mais elle ne s'y ſoumit qu'en redoublant ſes aumônes, & en faiſant de nouveaux fonds ou de nouveaux établiſſemens, pour tenir lieu aux membres ſouffrans de Jéſus-Chriſt, des ſervices qu'il ne lui étoit plus permis de leur rendre en perſonne.

Ce n'étoit pas même ſeulement les beſoins & les néceſſités que la Reine avoit ſous les yeux ou à ſes côtés, qu'elle ſoulageoit avec tant de zele & d'application. Sa charité s'étendoit juſques dans les Pays étrangers, où elle protégeoit & aſſiſtoit les Chrétiens, qui étoient au milieu des Infideles. Son zele lui faiſoit même rechercher tous les moyens poſſibles de procurer aux Nations barbares, la connoiſſance de l'Évangile. On étoit toujours bien venu à réclamer ſa recommandation, ou à lui propoſer quelque occaſion de ſervir la foi & d'étendre le Royaume de Jeſus-Chriſt. L'eſprit de Religion dont elle étoit toujours pénétrée, la rendoit vivement ſenſible aux pertes ou aux avantages que l'Égliſe pouvoit éprouver. Auſſi quand on vit l'Empire & la Hongrie menacés de l'orage qui paroiſſoit devoir ôter la couronne à la Maiſon d'Autriche par les mains des Infideles, la Reine multiplia ſes prieres & ſes dévotions ordinaires pour appaiſer la colere de Dieu, irrité contre les péchés des mauvais Chrétiens; & on lui entendit dire pluſieurs fois, *qu'étant Chrétienne ſur toutes choſes, elle craignoit encore plus pour la Religion de Jéſus-Chriſt, que pour la Maiſon d'Autriche.*

Ce zele pour l'Égliſe lui rendoit très-reſpectables les pratiques mêmes extérieures de la Religion, & toutes les loix de la diſcipline eccléſiaſtique. C'étoit aux yeux de ſa piété, les franges des vêtemens de Jéſus-Chriſt, où elle étoit perſuadée que réſidoit une vertu ſecrette & ſalutaire. Elle y étoit fort exacte; & les uſages d'Eſpagne par rapport au jeûne

&

& à l'abstinence, étant moins sévere qu'en France, où le poisson & les alimens de carême sont plus communs, il ne fallut que l'en avertir, pour la voir se réduire à la plus scrupuleuse régularité sur ce point, & renoncer aux adoucissemens que les coutumes de son pays lui avoient fait regarder comme permis, & que la flatterie ou la mollesse auroient pu lui représenter comme nécessaires. Son zéle pour la discipline de l'Eglise, étoit tout à la fois si fervent & si éclairé, que lorsqu'elle demandoit quelque grace, ou faisoit quelque recommandation aux Prélats de l'Eglise ou aux Supérieurs de Réguliers, elle déclaroit expressément, que c'étoit toujours sans préjudicier aux loix & au bon ordre. Aussi un Prélat très-éclairé ayant un jour représenté à cette pieuse Reine, qu'une affaire ecclésiastique, pour laquelle elle s'intéressoit, ne pouvoit se régler selon ses desirs, sans blesser la discipline, elle le pria de n'avoir aucun égard à sa recommandation, ajoûtant ces excellentes paroles: *J'ai assez de mes péchés, sans me charger de ceux des autres.*

Il n'est pas besoin, après cela, d'insister sur le respect qu'elle avoit pour les Sacremens, ni sur la pureté de cœur avec laquelle elle vouloit en approcher. M. Bossuet en fait la peinture dans son Oraison funèbre, d'une maniere si instructive & si touchante, qu'il est plus convenable de renvoyer à ce Discours pour s'en former une idée. Nous ajoûtons seulement, que ce respect s'étendoit jusqu'aux Temples extérieurs, pour l'ornement desquels elle employoit le travail de ses mains, & qu'elle enrichissoit de ses dons; & jusqu'aux Ministres des choses saintes, dont la Reine ne souffroit pas qu'on parlât avec mépris en sa présence, & dans lesquels elle honoroit sincerement la puissance & l'autorité de Jésus-Christ.

Bien loin que la piété de la Reine & son goût pour la retraite la rendissent moins exacte à ce qu'elle devoit au Roi & à l'Etat, elle y étoit au contraire, très-fidelle; & c'étoit la piété qui sanctifioit tous ses autres devoirs. Le tendre & respectueux attachement qu'elle avoit pour le Roi son époux, la por-

toit à l'accompagner par-tout, & juſqu'à l'armée. Mais les voyages les plus tumultueux & les plus fatiguans, n'étoient pas des diſtractions pour elle; ils ne l'empêchoient pas de donner, autant qu'il lui étoit poſſible, le tems accoutumé à l'oraiſon & à ſes lectures de piété. Ils ſervoient auſſi à répandre davantage la bonne odeur de ſes vertus, & à multiplier ſes bonnes œuvres. La confiance que le Roi avoit dans les vertus de la Reine & dans ſon zéle pour le bien de l'État, fut manifeſtée d'une maniere bien éclatante, en l'année 1672. Le Roi ayant déclaré, le 6 Avril, la guerre à la Hollande, & ſe diſpoſant à partir pour cette campagne, mit le gouvernement du Royaume entre les mains de la Reine. Elle fut déclarée, le 25 Avril, Régente pendant l'abſence du Roi. Cette régence dura peu; mais elle ſervit à prouver la capacité de la Reine pour les affaires. Dans ce court eſpace de tems, ſa pénétration étonna les plus habiles; & tous ceux qui avoient l'honneur de travailler avec elle, avouerent que ſi elle ne ſe méloit pas des affaires de l'État, ſa modeſtie ne faiſoit que couvrir les plus heureux talens pour le faire avec autant de gloire que de ſuccès.

Elle eut de ſon mariage avec le Roi, trois Princes & trois Princeſſes. M. le Dauphin, ſeul, ſurvécut à la Reine ſa mere; les autres Princes & Princeſſes moururent tous peu de tems après leur naiſſance, ou dans un âge où la conſervation de leur innocence ne pouvoit pas être douteuſe. Quelque ſenſible que cette tendre mere fut à la mort, ſur-tout, des Princes qui paroiſſoient devoir être l'appui du trône & de la Famille Royale, ſa conſolation en les perdant de ſi bonne heure, fut de les avoir enfantés pour le Royaume céleſte. Quand on vint lui annoncer la mort du Duc d'Anjou, ſon ſecond fils, ſon premier mouvement fut de ſe jetter à genoux pour offrir à Dieu un ſacrifice ſi douloureux, & le prier de l'accepter; enſuite elle fit appeller ſon Confeſſeur, pour ſe préparer à la communion, afin d'unir ſon ſacrifice à celui de Jéſus-Chriſt, & de puiſer dans les ſources du ſalut, une conſolation ſolide & véritable. M. le Dauphin, le ſeul fruit qui lui reſtoit

de son heureuse fécondité, recueillit toute l'affection de la Reine. Mais ce n'étoit pas une affection molle & charnelle. Aux instructions que lui donnoient les hommes choisis, que le Roi avoit mis auprès de ce Prince, & dont la Religion étoit le principal objet, la Reine y joignoit souvent les siennes: & toute la tendresse qu'elle avoit pour lui, ne tendoit qu'à lui inspirer une véritable & solide piété, la crainte de Dieu, un attachement sincere pour le Roi, une bonté paternelle pour les peuples, la compassion envers les malheureux, & une fidélité inviolable à tous ses devoirs. Enfin, non contente de lui en montrer dans sa propre conduite, des exemples vivans & animés, elle prioit & faisoit prier l'Auteur de tout bien, de verser les plus abondantes bénédictions sur la belle éducation que le Roi procuroit à cet auguste Fils, si cher à la France.

M. le Dauphin ayant épousé, en 1680, la Princesse de Baviere Marie-Anne-Victoire, ce fut pour la Reine, une nouvelle occasion de multiplier les traits de son zéle pour la prospérité du Royaume, & pour l'édification de la Cour. La naissance du Duc de Bourgogne, qui remplit de joie toute la terre & principalement la Cour de France, ne transporta pas moins la Reine que le Roi. Mais elle ne manqua pas de rendre à Dieu les premiers hommages de cet heureux événement; & toute fatiguée qu'elle étoit, de l'inquiétude que lui avoit causée le long & périlleux travail de Madame la Dauphine, elle se fit dire la sainte Messe, où elle communia; & ne voulut s'aller reposer, qu'après avoir offert à Dieu le sacrifice d'actions de graces, & lui avoir présenté le précieux enfant qui venoit de naître.

La Reine ne jouit pas long-tems de ce nouveau don du ciel. Dieu vouloit la rappeller à lui, & enlever à la Cour une Princesse qui en faisoit le plus grand ornement. Cependant, rien n'annonçoit la mort prochaine de la Reine. Elle avoit encore accompagné le Roi dans la visite qu'il alla faire au printemps 1683, des frontieres de son Royaume, & de ses armées. Le voyage de leurs Majestes fut

fort heureux ; & Elles arriverent à Verſailles le Mardi 20 de Juillet. La Reine qui ne ſentoit aucune incommodité, ſe promena le reſte de la ſemaine dans les jardins, & ſe divertit à voir jouer les eaux. Son viſage étoit fort bon, & tous ceux qui la voyoient admiroient même ſon embonpoint. Elle ſe trouva néanmoins un peu incommodée, le Lundi 26. Mais on étoit bien éloigné de croire que cette légere incommodité pût dégénérer en une véritable maladie. Deux jours ſe paſſerent ſans aucune alarme ; & les inquiétudes dont elle ſe plaignoit ne lui firent pas garder le lit. La nuit du Mardi au Mercredi ces inquiétudes redoublerent, & la maladie parut ſe déclarer. On apperçut ſous le bras gauche de la Reine, une tumeur, qui ne parut d'abord qu'un rhumatiſme. La fiévre s'étant allumée par la douleur de ce mal, on la ſaigna le matin. Ses douleurs augmenterent ſur le ſoir. Le Vendredi au matin, la fiévre étoit beaucoup plus violente ; & l'on crut appercevoir une eſpece d'ébullition de ſang. Il y eut conſultation des Médecins, & une ſaignée du pied en fut le réſultat. Peut-être déclara-t-elle le mal. Au moins il augmenta conſidérablement après cette ſaignée.

Le péril devint tout-à-coup très-preſſant, & l'on penſa à faire adminiſtrer le S. Viatique à la Reine. Son Confeſſeur fut appellé pour lui annoncer le danger où les Médecins la trouvoient ; & lui ayant dit, pour la diſpoſer à faire le ſacrifice de ſa vie, ces conſolantes paroles de S. Paul, Rom. XIV. 8. *Soit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes au Seigneur. Qu'importe donc*, répondit la Reine, avec autant de fermeté que de religion, *qu'importe de vivre ou de mourir ?* Elle ſe laiſſa néanmoins pénétrer de l'idée des jugemens de Dieu & du compte terrible que les Grands de la terre ont à lui rendre ; ce qui marquoit la droiture de ſa conſcience, & la vivacité de ſa foi. Mais elle ſe ranima bientôt par la confiance en la miſéricorde de Dieu, & dans les mérites de Jéſus-Chriſt. Le Roi conſterné, mais ſoutenu par ſa religion, ſortit de ſon appartement avec beaucoup de précipitation,

accompagné de M. le Dauphin, de Monsieur, & d'un Aumônier de quartier. Il entra dans la Chapelle, où l'on prioit pour la Reine; & dans la crainte d'être surpris, sans donner le tems d'allumer les flambeaux, il fit prendre les chandeliers de l'autel, & suivit M. l'Archevêque, qui porta le S. Sacrement. La Reine le reçut avec tous les sentimens qu'on pouvoit attendre de sa piété.

On lui donna ensuite l'émétique, qui n'eut pas un succes favorable. Le Roi averti, accourut vers la Reine, qui s'appercevant de la douleur dont le Roi étoit pénétré, lui adressa ces dernieres paroles: *Je ne puis qu'être sensiblement touchée de la tendresse que vous me témoignez; mais dans l'état où je suis, j'ai peine à la soutenir; & tous les momens qui me restent, je dois les ménager pour l'éternité.* Le Roi ayant été pressé de se retirer, pour ménager a l'un & à l'autre, une trop vive affliction, le transport au cerveau commença à se former, les signes d'une mort prochaine se déclarerent; & la Reine expira tandis qu'on se disposoit à lui donner l'Extrême-onction, sur les trois heures après midi, le Vendredi 30 Juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans. Elle fut universellement regrettée de la Cour, de tous les peuples du Royaume, & principalement des Dames & Officiers qui avoient l'honneur de la servir. Le Roi, au milieu de sa douleur, *de se voir veuf*, comme il disoit, *& de la Princesse au plus grand mérite*, lui rendit ce témoignage, qui a été si justement recueilli, & qui étoit si digne de la noblesse des sentimens de ce grand Prince, & de la vertu de son épouse: *Depuis vingt-trois ans que je vivois avec la Reine, je n'ai point reçu d'autre chagrin de sa part, que celui de l'avoir perdue.*

Madame Anne DE GONZAGUE DE CLEVES, *Princeſſe Palatine.*

LE ſiécle de Louis XIV, ſi fécond en merveilles de toute eſpece, eſt particulierement mémorable, par les miracles de converſion, qui y ont éclaté au milieu même de la Cour. La Princeſſe dont nous allons parler eſt un grand exemple des admirables effets de la grace, quand il lui plaît d'agir ſur les ames les plus éloignées de Dieu. On ne ſçauroit donc trop regretter que les Mémoires ſoient ſi rares & ſi ſuccincts, ſur une vie auſſi intéreſſante; & que tandis que la Princeſſe eſt ſi connue dans l'Hiſtoire du tems, par rapport à ſa conduite ſéculiere & mondaine, elle ne le ſoit preſque, par rapport à ſa longue & ſincere pénitence, que par ſon Oraiſon funebre. Mais on en eſt bien dédommagé, par la vive peinture que fait M. Boſſuet, des vertus de la Princeſſe dans cet admirable Diſcours, & par les inſtructions, auſſi lumineuſes que pathétiques, qu'il ſçait en tirer.

Anne de Gonzague étoit la cinquiéme des enfans & la deuxiéme des trois filles de Charles de Gonzague-Clèves I du nom, Duc de Nevers & de Rhetel, puis de Mantoue & de Montferrat, & de Catherine de Lorraine, morte le 8 Mars 1618. Ces Princeſſes ayant perdu leur mere de très-bonne heure, Charles leur pere, les fit élever dans la piété avec beaucoup de ſoin. L'aînée des trois, Louiſe-Marie, depuis Reine de Pologne, fut très-liée à Port-Royal-des-Champs, & entretint particulierement avec la Mere Angélique Arnauld, un commerce de lettres très édifiant juſqu'à la mort de cette célébre Abbeſſe, & depuis avec la Mere Agnès ſa ſœur. Elle ſe faiſoit gloire, auprès du Pape Alexandre VII, d'avoir appris dans ce Monaſtere, les devoirs du Chriſtianiſme, & d'y avoir puiſé le gout de la piété. Elle aſſiſta ces Religieuſes de ſes aumô-

nes & de sa protection royale ; & engagea le Roi son époux, à leur faire de riches présens pour l'ornement de leur Église. La troisième, Bénédicte ; fut faite, étant encore dans l'enfance, Abbesse d'Avenay, dite le Val-Dor, Diocèse de Reims, & mourut a Paris, le 20 Décembre 1637, a l'âge de vingt ans huit mois. Par affection pour l'Ordre de Saint-Benoit, elle demanda a être enterrée au Val-de-Grace.

Anne de Gonzague, la deuxiéme des trois filles, & qui est l'objet de ce récit, fut confiée a la Mere Françoise de la Chastre, Abbesse de Farmoutiers, Diocèse de Meaux, où cette digne Abbesse fit revivre l'esprit & la regle de S. Benoit, & où elle est morte en odeur de saintetè. Sous la conduite de cette admirable Mere, & dans une solitude si édifiante, la jeune Princesse Anne, fit pendant douze ans qu'elle y demeura, de si grands progrès dans la piété, & dans les sciences convenables a son état, qu'elle étoit déja jugée capable de continuer l'œuvre de la vénérable Françoise de la Chastre, & de soutenir la réforme qu'elle avoit établie. Mais le dessein que la famille de la Princesse avoit de sacrifier les deux jeunes sœurs à l'aggrandissement de leur sœur aînée, fit par des empressemens excessifs & irréguliers, avorter tout à la fois, & les projets que l'on avoit sur la jeune Princesse pour le gouvernement, & même le zéle qu'elle avoit conçu pour la vie religieuse.

La Princesse Anne, pour se soustraire à des engagemens précipités, & pour défendre sa liberté qu'on vouloit enchaîner, se retira auprès de sa sœur Bénédicte, qui avoit été la premiere immolée aux intérêts de famille. Dieu, qui sçait tirer le bien du mal, & faire tout servir au bien de ses Elus, avoit fait une excellente Religieuse de cette jeune Abbesse ; & sa sœur Anne trouva dans cette aimable société, de nouveaux attraits pour la piété, qui ressuscitèrent en elle ses premiers sentimens, & même le goût pour la vie religieuse. Ces deux cœurs encore plus unis par les mêmes inclinations, que par les liens du sang, s'animoient

mutuellement dans les voies de la juſtice ; & la Princeſſe Anne n'avoit plus d'autre ambition, que de ſe conſacrer à Dieu ſous la conduite de ſa jeune ſœur.

La Providence en avoit diſpoſé autrement. La mort du Duc de Mantoue, qui arriva le 21 Septembre 1637, obligea la Princeſſe Anne de quitter la ſolitude pour recueillir une ſucceſſion terreſtre, & en faire le partage avec ſes cohéritiers. Bénédicte, qui n'avoit plus d'intérêts ſéculiers à démêler, fut auſſi invitée à travailler à concilier les eſprits. Mais ce qui devoit ſervir à conſerver dans le cœur de la Princeſſe Anne, les pieuſes diſpoſitions dont elle étoit animée dans la ſociété de cette ſœur, devint une plaie bien ſenſible à ſa tendreſſe, par la perte qu'elle en fit. La jeune Abbeſſe mourut à la fleur de ſon âge, au milieu des ſoins qu'elle ſe donnoit pour cimenter la paix dans ſa famille.

Dans ces circonſtances, la Princeſſe Anne parut à la Cour, où elle reſpira un air bien différent de celui dans lequel elle avoit été nourrie juſqu'alors. Les agrémens extérieurs dont elle étoit pourvue, lui attirerent tous les yeux ; les charmes ſur-tout de ſon eſprit, & la douceur de ſes manieres la firent eſtimer & rechercher. Elle ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle étoit aimable, & à ſe complaire en elle-même, à proportion de ce qu'elle plaiſoit aux autres. Elle oublia bien-tôt ſes premiers deſſeins, & ne penſa plus qu'à jouir d'elle-même & de l'eſtime qu'on avoit pour elle, & à s'établir ſur la terre d'une maniere digne de ſa naiſſance & de ſes richeſſes. Parmi les partis honorables & avantageux auxquels elle pouvoit prétendre, & que les plus grands Princes de l'Europe lui offroient, le mérite & les vertus du Prince Edouard fixerent ſon choix. C'étoit le ſixiéme des treize enfans que Frédéric V, Duc de Baviere, Comte-Palatin du Rhin, & Électeur, avoit eus d'Élizabeth, fille de Jacques, Roi d'Angleterre. Frédéric fut élu Roi de Bohême en 1619, & couronné au mois de Novembre. Mais ayant perdu, l'année ſuivante, le 8 du même mois, la fameuſe bataille donnée près de Prague, il fut

dépouillé de ce Royaume, & même de ſes propres Etats, & obligé de chercher une retraite dans les Pays-Bas. Le Prince Edouard, né le 26 Octobre 1614, s'étoit, pendant les malheurs de ſa Maiſon, réfugié en France. Ce fut là qu'il connut la Princeſſe Anne, & qu'elle lui donna ſon eſtime.

Cette alliance, dont les motifs n'étoient pas ſans doute, purement ſpirituels, ne laiſſa pas d'être avantageuſe & glorieuſe à la Religion Catholique. Le Prince Edouard étoit Proteſtant. La Princeſſe l'engagea à ſe faire inſtruire; il reconnut les erreurs qu'il avoit héritées de ſes ancêtres, & renonça à l'héréſie. Sa converſion fut ſuivie de celle de la Princeſſe Louiſe-Hollandine ſa ſœur, qui ſe ſépara avec beaucoup de foi, de Madame ſa mere, fort attachée à l'héréſie, pour faire librement profeſſion de la Religion Catholique, & qui eſt morte Abbeſſe de Maubuiſſon, ou ſa mémoire eſt en grande vénération. De ce mariage du Prince Edouard, avec la Princeſſe Anne, célébré le 24 Avril 1645, nâquirent quatre enfans; un Prince, mort âgé de ſept mois; & trois filles, Marie-Louiſe, Princeſſe de Salm, Anne mariée le 11 Décembre 1663, à Henri-Jules de Bourbon, & Bénédicte-Henriette-Philippe, mariée le 25 Septembre 1668, à Jean-Frédéric de Brunſwick, Duc d'Hanovre.

La Princeſſe Palatine devint, à l'occaſion des malheureuſes brouilleries de la Fronde, plus célébre encore par ſa dextérité dans les affaires publiques, qu'elle ne l'avoit été dans ſes avantures particulieres. Pendant ce cruel orage, qui ſera toujours dans notre hiſtoire, une époque bien humiliante pour les François, elle ſervit la Reine Régente & le Royaume, avec une habileté ſurprenante. « Peut-être, dit l'Auteur de la Vie de Ma» dame de Longueville (1), n'y eut-il jamais de » plus beau caractere que celui de cette Princeſſe » (Palatine), de plus propre à ſe concilier les eſ» prits & les concilier enſemble. Les plus oppoſés » de ſentimens ſe réuniſſoient à la choiſir pour

(1) Liv. II. à la fin.

» dépoſitaire de leur confiance. Elle eut, de ſon » tems, a négocier tous les grands intérêts de la » Cour . . . . & dans ces différentes opérations, » elle étoit, de part & d'autre, également accrédi- » tée, non par de baſſes complaiſances, ou des tra- » hiſons ſouterraines; mais par une capacité ſupé- » rieure, appuyée ſur la réputation d'une probité » non douteuſe. Elle ne regna pas moins ſur les » cœurs par les charmes de ſa perſonne; & juſques » dans l'égarement de ſes jeunes années, qu'elle a » tant déplorées depuis, elle ſçut ſe maintenir dans » une eſtime univerſelle ». Tous les Mémoires du tems ſont uniformes ſur ce point; & il n'y en a pas qui ne lui rende le même témoignage ſur les qualités humaines, la fidélité, la ſincérité, la douceur & la bienfaiſance. L'exactitude inviolable de la Princeſſe aux devoirs humains, ſe fit particulierement admirer dans le ſecours auſſi prompt que généreux, qu'elle envoya à la Reine ſa ſœur, lorſque la Pologne étoit réduite aux dernieres extrémités par les armes des Suédois. Ce ſervice important, ſur lequel la Princeſſe ne conſulta ni le mauvais état de ſes propres affaires, ni la conduite de la Reine ſa ſœur, a ſon égard, réunit à jamais ces deux cœurs. Mais enfin, toutes ces belles qualités ne ſervoient à la Princeſſe, tant que Dieu l'abandonna à ſes égaremens, qu'à l'attacher davantage au monde & à elle-même.

Quand Dieu eut touché Madame de Longueville, & l'eut fait renoncer entierement aux paſſions qui l'avoient tyrannifée ſi long-tems, pour ſe purifier par les larmes & les fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres, la Princeſſe Palatine, qui n'aimoit pas moins la Ducheſſe devenue pénitente, qu'elle l'avoit aimée mondaine, alla paſſer quelque tems avec elle dans un des domaines de la Ducheſſe. Ces deux Princeſſes, que la ſupériorité de leur eſprit proportionnoit ſi bien l'une à l'autre, paſſerent enſemble de délicieuſes journées, où leurs entretiens rouloient ſouvent ſur la vanité des choſes humaines. Elles ſe quitterent à regret. Mais l'heure de la Princeſſe Palatine n'étoit pas encore venue.

Faute de Mémoires assez précis, nous ne pouvons fixer au juste l'époque d'une réforme très-édifiante, mais qui ne fut que passagère, que la Princesse Palatine fit dans toute sa conduite. Peut-être est-ce la suite d'une disgrace fort sensible à un cœur sur-tout comme le sien, qu'elle essuya a la Cour en 1660. Le Cardinal Mazarin, qui dans le tems où il fut obligé de quitter la Cour & le Royaume, avoit intérêt de s'attacher la Princesse Palatine, lui avoit fait assurer la charge honorable de Sur-Intendante de la Maison de la Reine future; mais il changea de dispositions quand il fut rétabli dans toute son autorité; & voulant faire tomber cette charge sur une de ses nieces, il sçut engager le Roi a demander a la Princesse la démission de cette charge. Alors elle s'éloigna de la Cour, dont elle n'avoit pas lieu d'être fort satisfaite. On peut conjecturer que c'est dans ces circonstances, qu'elle parut vouloir rendre a Dieu son cœur & ses premieres affections. Retirée pendant trois ans environ a la campagne, pour mettre ordre a sa conscience & à ses affaires, elle employa des sommes considérables en bonnes œuvres, dont la principale fut d'acquitter ses dettes avec la plus scrupuleuse équité. Ce n'étoit pas néanmoins encore le moment si desirable que Dieu lui réservoit dans sa grande miséricorde.

Devenue veuve, en 1663, par la mort du Prince Édouard, arrivée le 18 Mars, la liberté du veuvage, au lieu de la séparer du monde & des dissipations séculieres, ne lui servit qu'a se plonger avec moins de contrainte, dans les délices, & a s'engager dans les routes les plus écartées du salut. Elle reparut dans le monde, peut-être à l'occasion du mariage de sa seconde fille Anne, qui épousa, le 11 Décembre 1663, Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien, depuis Prince de Condé. La Princesse Palatine se laissa de nouveau ensorceler par les bagatelles & les passions qui regnent dans le siecle. Enfin, tant d'infidélités furent punies par un châtiment d'autant plus terrible, qu'il la rendoit incapable de trouver la voie qui peut seule ramener à

Dieu, même après les plus profonds égaremens. Livrée à ſes propres ténèbres, elle en vint juſqu'à perdre la foi.

Le Lecteur nous permettra, ſans doute, de nous taire ici, pour laiſſer parler, & l'illuſtre Prélat, qui fait, dans ſon Diſcours, la peinture la plus effrayante d'une ame frappée d'une ſi terrible malédiction; & la Princeſſe même, qui, pour rendre à la grace la louange qui lui eſt due, a mis par écrit le moyen ſurnaturel & divin par lequel Dieu diſſipa ſes ténèbres, & rompit tous ſes liens. Le célèbre Bouthilier de Rancé, Abbé & Réformateur de la Trappe, ordonna à la Princeſſe qui l'avoit conſulté, d'écrire pour l'édification de l'Égliſe, le récit d'une converſion ſi admirable. Il étoit digne du zéle de cet illuſtre & ſaint Perſonnage, de prendre une part ſenſible à un ſi grand événement; & on lui eſt ſans doute infiniment redevable, d'avoir procuré à l'Égliſe un monument ſi précieux des œuvres de la grace. Il eſt inſéré, tome I, livre III, chapitre VII, page 227 *& ſuiv.* de la Vie de M. de Rancé, écrite par Dom le Nain, Prieur de la même Abbaye. Quoique M. Boſſuet en rapporte une grande partie dans cette Oraiſon funèbre, nous ſommes perſuadés qu'on nous ſçaura gré de le tranſcrire ici en entier.

« J'AVOIS tellement perdu toutes les lumieres de » la foi, qu'à peine me reſtoit-il le doute, que les » perſonnes élevées dans une Religion, ont tant » de peine à quitter, & j'étois tombée dans un tel » aveuglement, que lorſqu'on parloit ſérieuſement » devant moi, des choſes de la Religion, je me » ſentois la même envie de rire qu'on ſent or- » dinairement, quand des perſonnes fort ſimples » croient des choſes ridicules & impoſſibles; & je » diſois ſouvent à quelques perſonnes de mes amis, » que le plus grand de tous les miracles à mon » égard, ſeroit celui de croire fermement le Chriſ- » tianiſme (1). J'étois néanmoins toujours perſua-

(1) Ce qui ſuit, juſqu'à l'*à lire*, ſe trouve dans une édition

» dée qu'il y avoit un premier Être. Dieu m'avoit » fait la grace de n'en point douter, & de lui de- » mander souvent la connoissance de la vérité; » & même un certain desir de la connoître pour lui » plaire. J'aurois donné toutes choses pour trouver » la Religion véritable, & pour en être persuadée, » si elle l'étoit; car j'avois une horreur étrange de » passer ma vie dans des erreurs & des chimeres » telles que me paroissoient alors les plus sacrés » Mysteres de notre Religion.

» J'étois dans ce malheureux état, quand une nuit » je songeai que marchant seule dans une espece » de forêt, j'avois rencontré un aveugle dans une » petite grotte. Je lui demandai, s'il étoit aveugle » de naissance, ou s'il l'étoit devenu? Il me ré- » pondit, qu'il étoit né aveugle: *Vous ne sçavez* » *donc pas*, lui dis-je, *ce que c'est que la lumiere*, » *qui est si belle & si agréable, & le soleil qui est* » *si éclatant & si beau? Non*, me répondit-il, *je* » *n'en puis rien imaginer, parce que n'ayant ja-* » *mais vû, je ne puis m'en former aucune idée:* » *cependant, je ne laisse pas de croire que c'est quel-* » *que chose de très-beau & de très-agréable à voir.*

» Alors il me sembla que cet aveugle changeant » tout d'un coup de ton de voix & me parlant avec » une maniere d'autorité, me dit: *Cela vous doit* » *bien apprendre qu'il y a des choses très-excellentes* » *& très-admirables, qui ne laissent pas d'être vraies* » *& très-desirables, quoiqu'on ne les puisse compren-* » *dre ni imaginer en aucune façon.* Il me dit encore » plusieurs choses sur cela, que j'ai oubliées. Et il » me sembla, que faisant l'application de cette » comparaison, sur les choses de la Religion & de » l'autre vie, je me sentis en un moment, si éclai- » rée de la vérité, que me trouvant transportée de » joie, d'avoir trouvé ce que je cherchois depuis

faite in-4° en 1738, avec l'Oraison funèbre de la Princesse Palatine. C'est cette édition que nous avons suivie, & qui a été copiée apparemment sur quelqu'autre Mémoire semblable, avec ce titre: *Ecrit de Madame Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occasion de sa conversion.*

» si long-tems, j'embrassai cet aveugle, & lui dis, » que je lui avois plus d'obligation que je n'en » avois jamais eu à personne du monde. Et il se » répandit dans mon cœur une certaine joie si » douce, & une foi si sensible, qu'il est impossible » de l'exprimer. Je m'éveillai là-dessus, & me trou- » vai dans le même état où je m'étois vûe dans » mon songe; c'est-à-dire, un changement si grand » en moi, que cela ne se peut imaginer.

» Je me levai avec précipitation; mes actions » étoient, ce me semble, mêlées d'une joie & » d'une activité extraordinaires. Je ne pus m'empê- » cher de dire mon songe à quelques-unes de mes » amies; & ayant trouvé les Confessions de saint » Augustin, & lisant l'endroit où il parle de ces » deux Courtisans qui se convertirent chez un So- » litaire, où ils avoient vu la vie de saint Antoine, » je trouvai que cela me touchoit, jusqu'à répan- » dre des larmes; & cette tendresse-là me prenoit » souvent, dans toutes les lectures que je pouvois » faire. Je me trouvois à la messe dans un état bien » différent de celui où j'avois accoutumé d'être. Il » me sembloit sentir la présence réelle de Notre- » Seigneur, à peu-près comme l'on sent les choses » visibles, & dont l'on ne peut douter. Et cette foi » tendre & sensible, me dura plus de quatre ou » cinq mois.

» Cependant, comme je ne doutois plus depuis » ce tems-là, par la grace de Dieu, de la vérité de » notre foi, je commençai dès ce jour-là, à résou- » dre un changement entier de ma vie. Et l'appré- » hension des jugemens de Dieu commença à m'é- » tonner & à m'ôter la mauvaise paresse où j'étois. » Je commençai à songer à ma conscience, & à faire » une grande confession de ma vie passée; & com- » me je la voulois faire bien exactement, j'y em- » ployai trois mois de tems, avec un si grand tra- » vail, que je pense en avoir été malade. Et cepen- » dant, quelques affaires m'étant survenues, je » différois de jour en jour d'achever, par le Sacre- » ment de Pénitence, de me réconcilier entiere- » ment avec Dieu, lequel pour lors, il me semble

» que je n'aurois pas voulu offenſer pour toutes
» les choſes du monde.

» Comme j'étois en cet état, remettant ma con-
» feſſion au retour d'un voyage que j'étois obli-
» gée de faire, je tombai dans une ſyncope ſi gran-
» de, que l'on douta long-tems ſi j'étois morte. Je
» n'eus pas ſi-tôt repris mes eſprits, que je ſongeai
» à l'état où j'étois, & au hazard que je courois de
» mourir ſans m'etre confeſſée. Cette appréhen-
» ſion, jointe au mal qui avoit été fort grand, me
» réduiſit à une telle extrémité de foibleſſe, que
» je ne pouvois parler qu'avec peine, & ne me ſen-
» tois plus capable d'aucune application.

» J'envoyai querir le Confeſſeur que j'avois
» choiſi quelque tems auparavant pour la confeſ-
» ſion que j'avois préparée; mais après lui avoir
» parlé un peu de tems, je vis bien que je n'étois
» pas en état d'entreprendre une confeſſion entiere.
» Il fallut donc attendre au lendemain, & ſe ré-
» ſoudre à paſſer une terrible nuit. Il eſt impoſſi-
» ble d'imaginer les étranges peines de mon eſprit,
» à moins de les avoir éprouvées. Je ne me ſentois
» plus aucune force pour me confeſſer. J'appré-
» hendois, à tout moment, le retour de ma ſyn-
» cope, & par conſéquent, la mort. Je regardois
» cet état, comme l'effet de la juſtice de Dieu, &
» j'attendois avec effroi, l'arrêt de ma condamna-
» tion. J'avouois bien dans mon cœur, que je l'a-
» vois mérité, & que j'étois indigne d'une miſéri-
» corde, que j'avois ſi long-tems négligée.

» Cependant, Dieu me faiſoit la grace de ſentir
» une vraie douleur, ce me ſemble, d'être privée
» éternellement de le voir & de l'aimer, & de paſ-
» ſer l'éternité avec ſes ennemis. Je ſentois tendre-
» ment ce déplaiſir; & je le ſentois même, à ce que
» je crois, entierement détaché de la crainte & de
» la frayeur des autres peines de l'enfer. Je diſois
» à Dieu dans mon cœur; que j'avois mérité l'en-
» fer, & que je n'avois nul droit de me plaindre;
» mais qu'enfin, je ne le verrois jamais, & que je
» ſerois éternellement haïe de lui. Ce ſentiment
» tendre, mêlé de larmes, & de la frayeur de l'état

» où j'étois, augmentoit fort mon mal. Ceux qui » me veilloient, & le Médecin qui ne me quittoit » gueres, voyoient bien mon inquiétude; mais ils » l'attribuoient a la fiévre, qui m'étoit ſervenue, » & à la crainte de retomber dans la ſyncope que » j'avois eue.

» J'étois donc dans ce déplorable état, me con- » ſidérant comme une perſonne réprouvée & preſ- » que ſans eſpérance de ſalut, lorſque ſur les cinq » heures du matin, je m'endormis, & ſongeai que » je voyois une poule, ſuivie de pluſieurs petits » pouſſins, dont l'un s'étant éloigné, venoit ſauter » ſur une groſſe bête endormie, qui étoit couchée » toute plate à terre, comme une maniere de » chien. Je conſidérois ce petit animal, qui lui » ſautoit ſur le dos & qui ſe jouoit ſur lui; & je » penſois en moi-même, qu'il étoit bien hardi, & » que ſi ce chien ſe réveilloit, il étoit perdu. Au mê- » me-tems, il me ſembla que je voyois venir un autre » chien, fort grand & fort horrible, qui s'étant ap- » proché du petit pouſſin, l'avoit, en un moment, » englouti. Je courus incontinent à lui, pour lui » ôter le petit poulet; & comme je voulois lui ou- » vrir la gueule, j'entendis quelqu'un qui diſoit: » *C'en eſt fait, il l'a avalé. Non*, dis-je, *il ne l'eſt* » *pas encore.* Et en effet, il me ſembla que je lui » ouvris la gueule, & que je retirai ce petit animal, » que je pris entre mes deux mains, pour le ré- » chauffer; car il me paroiſſoit tout hériſſé & preſ- » que mort. J'entendis encore quelqu'un qui di- » ſoit: *Il faut le rendre au chien; cela le gâtera de* » *lui ôter. Non*, répondis-je, *je ne lui rendrai ja-* » *mais; on lui donnera d'autres viandes.*

» En ce moment, je m'éveillai; & l'application » de ce ſonge ſe fit en un inſtant, dans mon ame, » comme ſi l'on m'eût dit: *Si vous, qui êtes mau-* » *vaiſe, ne pouvez vous réſoudre à rendre ce petit* » *animal, que vous avez ſauvé; pourquoi croyez-* » *vous que Dieu, qui eſt infiniment bon, vous re-* » *donne au démon, après vous avoir tirée de ſa* » *puiſſance? Eſpérez & prenez courage.* Cette pen- » ſée, qui me vint fortement & nettement dans

» l'esprit, fit une telle impression sur moi, que je » demeurai dans une joie & un calme qui ne se » peut exprimer; je me trouvai dans une espéran- » ce aussi ferme & aussi tranquille, que si j'eusse » appris d'un Ange même que Dieu ne m'abandon- » neroit pas (1); & je demeurai aussi en repos dans » le plus fort de ma fièvre, me confiant entie- » rement à la miséricorde de Dieu. Je conçai ce » songe à une de mes amies, quoique j'eusse gran- » de peine à parler; & elle sçait que je n'en pouvois » parler qu'en versant bien des larmes, & je ne » puis encore y penser sans pleurer.

» Voila ce qui s'est passé dans ces deux songes, » que j'écris pour obéir à la personne qui l'a desiré, » espérant qu'elle remerciera Dieu de sa très- » grande miséricorde envers moi, & qu'elle de- » mandera instamment pour moi la grace de con- » noître sa sainte volonté & de la suivre le reste de » mes jours ».

La grace de Dieu ne fut pas inutile & sans fruit dans le cœur de la Princesse. Elle entra dans la voie d'une pénitence, digne de servir de modele à tant de personnes sur-tout du grand monde, qui croient trop souvent faire un grand sacrifice à Dieu, quand elles quittent les habitudes scandaleuses & les vices grossiers, sans expier leurs péchés par de dignes fruits de pénitence; & dont la prétendue conversion n'est qu'une illusion. La Princesse Palatine avoit l'esprit trop juste, ou plutôt la conscience trop droite pour se contenter d'une pareille réparation.

Elle se soumit aux loix de l'Évangile avec un cœur sincere & une volonté vraiment magnanime. Elle ne se contenta pas de se réformer elle-même; elle réforma sa maison; & ne craignit pas de montrer au monde qu'elle se glorifioit de ses mépris, parce qu'elle le mépriſoit. Elle eut le courage de paroître à la Cour avec toute la simplicité & la modestie dont elle faisoit pour lors son unique ornement. Après avoir dit au monde, un éternel adieu,

(1) Ce qui suit jusqu'à la fin, ne se trouve que dans l'édition *in*-4° que nous avons allégués plus haut.

elle ſe renferma dans ſon domeſtique, comme dans un Monaſtere, où tous les exercices ſe faiſoient avec la même régularité que dans les Communautés les plus édifiantes; où tout le tems étoit partagé entre la priere, la lecture & le travail des mains; & où chacun de ces exercices étoit ſanctifié par un recueillement profond, & un ſilence ſévere. Ce n'étoit pas non-plus pour l'amuſement, encore moins pour la vanité, que l'on travailloit; mais pour revêtir Jéſus-Chriſt dans ſes pauvres ou dans ſes Temples.

Les œuvres accompagnoient les ſentimens, ou plutôt le fruit de toutes ſortes de bonnes œuvres ſortoit comme naturellement de l'abondance de la charité, dont le cœur de la Princeſſe étoit animé. Et l'on voyoit bien à l'aiſance avec laquelle elle ſe portoit à l'aſſiſtance & au ſervice des pauvres les plus dégoutans, qu'elle ſe haiſſoit & ſe mépriſoit autant elle-même, qu'elle aimoit & reſpectoit les membres infirmes de Jéſus-Chriſt. Elle s'étoit fait une loi de marier tous les ans autant de filles que ſes revenus & les autres aumônes de toute eſpece, qu'elle embraſſoit, pouvoient le lui permettre. Elle ne meſuroit pas même ſes libéralités ſur ſon ſuperflu, quelque étendu que la pénitence, & la ſimplicité qui en eſt inſéparable, puſſent le rendre. Les néceſſités extraordinaires, la rendirent elle-même pauvre, & dans ſa perſonne & dans ſa maiſon.

Dieu, pour rendre ſa pénitence plus parfaite, joignit au prix de tant de bonnes œuvres le mérite des ſouffrances. Elle paſſa les douze dernieres années de ſa vie depuis ſa converſion juſqu'à ſa mort, dans un état habituel de douleurs aiguës ou de langueurs peut-être encore plus pénibles. Mais elle ſupportoit tout avec une patience d'autant plus courageuſe, qu'elle étoit principalement animée par l'eſprit de pénitence. Elle fut auſſi éprouvée par des peines encore plus ſenſibles, c'eſt-à-dire, des angoiſſes & des détreſſes ſpirituelles qui lui faiſoient appercevoir *les portes ténébreuſes de l'enfer*, dont Dieu parle à Job, *chap.* 38. Mais elle ſe ſoutint toujours avec une courageuſe perſévérance par les ſentimens d'une foi vive, & d'une tendre con-

fiance dans l'amour que Dieu a témoigné aux hommes, en leur donnant son Fils unique; amour, qui, comme elle disoit elle-même, lui rendoit tous les mysteres croyables.

Ce que M. Bossuet expose des sentimens de cette Princesse est si admirable, qu'il est plus convenable de renvoyer à son Oraison funebre, & d'inviter les fideles a ne pas se lasser de la lire, que de risquer d'en affoiblir les traits en les abrégeant. Nous ajoûtons seulement que la Princesse, toujours unie de cœur à l'Abbaye de Farmoutiers, y alloit souvent passer quelques jours en retraite; & qu'elle avoit même souhaité de mourir Religieuse en ce Monastere. Mais Dieu ne lui accorda pas ce qu'elle desiroit; ses cruelles infirmités, qui allerent toujours en augmentant jusqu'à la fin de sa vie, ne lui permirent pas d'exécuter un si beau dessein. Elle s'en dédommagea, pour ainsi dire, en ordonnant par son testament que son cœur seroit porté dans ce Monastere, où elle avoit puisé les premiers principes de la piété chrétienne.

Les maux de la Princesse accrurent considérablement quarante jours avant sa mort, pendant lesquels elle reçut plusieurs fois la sainte Eucharistie. Enfin, elle consomma son sacrifice à Paris, au Palais du Luxembourg, le 6 Juillet 1684, âgée de soixante-huit ans. Le Curé de saint Sulpice, M. Claude Bottu de la Barmondiere, sur la Paroisse duquel elle mourut, & qui l'assista dans sa derniere maladie, fit en public l'éloge des vertus de cette illustre Défunte, de ses sentimens dont il avoit été témoin, & de ses bonnes œuvres, dont il avoit été en partie le Ministre & le Dépositaire. Elle fut portée & enterrée dans le cloître de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Val-de-Grace, auprès de Madame la Princesse Bénédicte, Abbesse d'Avenay, sa sœur, comme elle l'avoit desiré; afin que leurs cendres fussent unies jusqu'à leur retour à la bienheureuse patrie, comme leurs cœurs l'avoient été autrefois durant leur exil sur la terre; & Mesdames les Duchesses d'Enguien & de Brunswick ses filles, outre l'Epitaphe qui fut placée sur sa tombe, firent composer

en ſon honneur, un éloge hiſtorique qu'on lit encore ſur les murs du Cloître, vis-a-vis de la tombe. Nous en avons une copie ſous les yeux ; mais comme il ne contient en abrégé que ce qu'on voit dans l'Craiſon funebre, nous nous diſpenſons de le rapporter.

L'année précédente 1683, le 8 Juin, la Princeſſe avoit fait un teſtament, dont les diſpoſitions étoient un monument ſubſiſtant de ſa piété & de ſa charité pour les pauvres. Nous ne pouvons paſſer ſous ſilence, un article important qu'il contient. « Je » donne, dit-elle, le clou de Notre-Seigneur, avec » tous les papiers qui en autoriſent la vérité & la » permiſſion de l'adorer, aux PP. Bénédictins de » l'Abbaye S. Germain-des-Prés. Je leur donne en- » core ma croix de pierreries, avec la ſainte vraie » Croix, que j'atteſte avoir vûe dans les flammes » ſans brûler. . . . Je leur donne encore le ſang » miraculeux que j'ai eu du feu Duc d'Hanovre. » Je donne encore à l'Abbaye S. Germain, les Re- » liques, &c ».

Les Lecteurs ſeront, ſans doute, empreſſés d'avoir quelqu'idée du miracle dont il eſt ici queſtion. Nous n'en ſçavons pas préciſément l'époque ; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il avoit précédé l'éclat de la converſion de la Princeſſe, & qu'il fit une grande impreſſion tant ſur elle que ſur M. le Prince de Condé. C'étoit peut-être dans le tems qu'elle étoit encore dans les ténébres de l'incrédulité dont nous avons parlé, qu'elle fit au Luxembourg, de concert avec M. le Prince, l'épreuve de ce morceau de la vraie Croix, un des plus authentiques que l'on poſſede. Elle fit apporter un brazier tout ardent, & y jetta la précieuſe relique, qui y demeura quelque tems ſans brûler, ni même recevoir aucun dommage. La Princeſſe atteſta encore ce miracle en mourant, & Madame la Ducheſſe de Brunſwick ſa fille a auſſi aſſuré que ce prodige étoit arrivé en préſence de pluſieurs Princes & Princeſſes, & de quelques Perſonnes de Qualité.

La Princeſſe Palatine avoit reçu cette Croix en préſent de Jean-Caſimir, Roi de Pologne, qui l'a-

voit tirée du trésor de la Couronne, & apportée avec lui, lorsqu'il se retira en France.

La pointe d'un des clous dont Notre-Seigneur Jésus-Christ fut attaché à la Croix, venoit aussi du trésor de la Couronne de Pologne ; & le même Jean-Casimir en avoit aussi gratifié la Princesse, qui estimant plus ce trésor que toutes les richesses du monde, refusa les offres très-considérables que lui fit, pour le ravoir, Michel, successeur de Jean-Casimir.

Enfin, le sang miraculeux de Notre-Seigneur vient d'un calice répandu sur un corporal, auquel le sang précieux donna la couleur d'un sang naturel. Le Prince Jean-Frédéric, Duc de Brunswick & de Lunébourg, ayant demandé, en 1675, cette sainte relique aux Chanoines d'Einbeck, qui la possédoient, & qui ne purent la lui refuser, le Duc d'Hanovre en fit, dans la suite, aussi présent à la Princesse Palatine.

Ces précieuses reliques, dont une partie avoit été examinée en 1673, avec les Lettres authentiques qui en prouvent la vérité, par un grand Vicaire, que M. de Harlay, Archevêque de Paris, commit à cet effet, furent encore vérifiées une seconde fois, le 22 Septembre 1684, par le Prieur de l'Abbaye, délégué par le même Archevêque. Le jour de S. Michel, 29 Septembre de la même année, elles furent transférées solemnellement à l'Abbaye ; & M. l'Archevêque officia. Depuis ce tems, on fait dans cette célèbre Abbaye, une fête particulière de cette translation, qui a été unie, à celle de l'Exaltation de la Croix ; & l'on expose à la vénération des fideles toutes ces reliques enchassées dans un grand & riche reliquaire.

On lit dans l'Histoire de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, par Dom Brouillart, *L. IV, n. 62*, un détail au sujet de ces reliques, qui est très-curieux, mais trop étendu pour l'insérer ici.

Monſieur LE TELLIER, *Chancelier de France.*

MICHEL LE TELLIER, étoit fils de Michel, Seigneur de Châville, près Meudon, Conſeiller en la Cour des Aides, & de Claude Chauvelin, ſon épouſe. Il naquit le 19 Avril 1603. Quoique nous n'ayons pas de détail ſur ſa jeuneſſe & ſon éducation, on peut juger par la capacité avec laquelle il entra de très-bonne heure dans les Charges, & s'acquitta pendant toute ſa vie, des emplois importans où ſon mérite l'éleva ſucceſſivement, qu'il avoit été formé avec beaucoup de ſoin, & qu'il en avoit bien profité.

Né dans le ſein de la Magiſtrature, il ſuivit d'abord la même vocation, & fit comme ſon apprentiſſage ſur lui-même, en ſoutenant avec beaucoup de lumieres & d'équité contre des prétentions illégitimes, les droits de la ſucceſſion de M. ſon Pere, qu'il perdit de bonne heure. N'étant encore âgé que de vingt-un ans, il fut pourvu d'une Charge de Conſeiller au Grand-Conſeil. Son mérite lui tint lieu de l'âge preſcrit par les Ordonnances; & il ſoutint l'idée qu'on avoit de lui par une intégrité & une application au travail, qui le diſtinguerent bientôt. M. le Tellier quitta cette Charge en 1631, pour exercer celle de Procureur du Roi au Châtelet, dont il fit pendant ſept ans environ, les fonctions avec une capacité ſupérieure & une eſtime générale. Ces différens emplois manifeſtant de plus en plus les précieux talens de M. le Tellier, il fut fait Maître des Requêtes, & nommé par Louis XIII, en 1639, pour accompagner à Rouen, M. le Chancelier Séguier, & M. Talon, Conſeiller d'Etat, & pour examiner avec eux, les procédures qui ſe firent contre les ſéditieux de Normandie.

Ce fut environ dans ce tems qu'il épouſa Mademoiſelle Eliſabeth Turpin, fille de Jean Turpin,

Seigneur de Vauvredon, & Conſeiller d'État, dont il eut trois enfans : 1°. François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, ſi célébre dans le miniſtere de Louis XIV. 2°. Charles-Maurice le Tellier, mort Archevêque de Reims. 3°. Magdeleine-Fare le Tellier, premiere femme de Louis-Marie Duc d'Aumont. Dès que ces enfans furent capables de profiter de ſes ſoins paternels, M. le Tellier s'appliqua a leur donner une éducation digne des grands emplois auxquels la Providence ſembloit les deſtiner. Mais quoiqu'il eût confié les deux premiers à un Eccléſiaſtique ſur qui il croyoit pouvoir ſe repoſer, il ne négligeoit pas de veiller ſur leurs études & ſur leur conduite, autant que ſes grandes occupations le lui permettoient; il ſe faiſoit rendre compte de leurs progrès, & les animoit par de fréquentes viſites, par les lettres qu'il leur écrivoit, & par tout ce qui étoit capable de les piquer d'émulation. Pour lui, ſingulierement recommandable par la ſimplicité & la gravité de ces mœurs antiques dont on a tant de peine à trouver maintenant quelques traces, il ne ſe faiſoit connoître que par la ſolidité de ſes vues, & par ſon zéle pour la juſtice & pour le ſervice de l'État.

La droiture & l'habileté avec leſquelles M. le Tellier mania l'affaire de Normandie, & les autres qui lui furent confiées, le firent nommer, en 1640, Intendant de l'armée de Piémont. Il s'acquitta ſi dignement de cette importante commiſſion, qu'en 1643, le Cardinal Mazarin crut devoir le propoſer pour remplir la charge de Secrétaire d'État, vacante par la démiſſion volontaire de M. des Noyers. Et M. le Tellier, dès qu'il eut obtenu l'agrément du Roi, commença cette année-là même à faire les fonctions de cette charge, dont il n'eut néanmoins le titre qu'après la mort de ſon Prédéceſſeur.

Ce fut particuliérement ſous la Régence de la Reine Anne d'Autriche, & pendant la minorité de Louis XIV, que ce fidele Miniſtre ſignala ſon zéle pour l'État, dans un tems où tout ſembloit conſpirer à le troubler. A des années bien glorieuſes pour la France, avoient ſuccédé des années les plus épi-

neuſes, peut-être, que la Monarchie Françoiſe ait éprouvées. M. le Tellier, dans des circonſtances ſi critiques, ſoutint toujours l'autorité royale avec autant de prudence que de fermeté. Les affaires les plus difficiles & les plus délicates paſſerent par ſes mains. Il eut la plus grande part au Traité de Ruel, qui parut d'abord ramener le calme ; & ce fut à lui que la Reine Régente & le Cardinal Mazarin, donnerent leur confiance pendant les étranges ſecouſſes qui ſuivirent de près ce Traité.

Sa fidélité inviolable ne le mit cependant pas à l'abri de la jalouſie des Perturbateurs du repos public. Comme par un étourdiſſement inconcevable, c'étoit principalement à l'autorité royale qu'on en vouloit, ſans le croire ; on ne pouvoit ſupporter qu'avec peine, auprès du Trône, un Miniſtre qui en étoit, pour ainſi dire, le plus ferme appui. Mais malgré les avis ſecrets que M. le Tellier reçut plus d'une fois des deſſeins violens que les Rebelles formoient contre lui, il demeura toujours inébranlable dans ſon devoir, au péril même de ſa vie. Enfin, le Cardinal Mazarin ayant été obligé, en 1651, de céder à l'orage & de s'éloigner de la Cour, M. le Tellier, qui s'apperçut que ſes ſervices, dans un ſi grand renverſement, ne pouvoient plus être utiles, crut devoir, pour le bien de la paix, prévenir les mécontens, qui demandoient ſon éloignement. *A Dieu ne plaiſe*, diſoit-il, *que de Miniſtre que je ſuis, je devienne une pierre d'achoppement pour les Sujets du Roi, que je veux ſervir. Je me retirerai volontiers, ſi c'eſt à ce prix qu'il faut acheter la concorde & la tranquillité de l'Etat.* Il demanda donc la permiſſion de s'exiler lui-même, & de ſe renfermer dans ſa ſolitude de Châville, où il emporta avec lui la ſatisfaction d'avoir toujours eu une conduite ſans reproche, le même zéle pour le bien public, & le deſir le plus ſincere de ſervir le Royaume & le Roi, dès qu'il pourroit le faire librement. Mais la Reine Régente, qui n'avoit elle-même cédé qu'à la néceſſité des affaires, impatiente de ſe voir privée de ſes plus fideles Miniſtres, rappella M. le Tellier peu de tems après, & avant même le retour du Cardinal

dinal. Depuis, le Cardinal ayant quitté une seconde fois la Cour, & étant même sorti du Royaume, pour ôter tout prétexte aux factions, presque tout le poids du ministère tomba sur M. le Tellier, qui demeura auprès de la Régente & du jeune Roi; & il eut la satisfaction d'avoir beaucoup contribué par sa sagesse & sa modération, au rétablissement de l'autorité Royale, qui, pendant cette horrible tempête, avoit souffert de si violentes secousses.

Le Roi étant enfin rentré dans Paris, & le Cardinal Mazarin étant revenu à la Cour avec plus d'autorité que jamais, M. le Tellier, pour récompense de ses services, fut revetu de la charge de Trésorier des Ordres du Roi; & l'an 1654, il fut envoyé à Péronne avec un pouvoir absolu de signer, au nom de Sa Majesté, tous les ordres nécessaires, pour empêcher que cette place importante ne tombât entre les mains des ennemis de la France.

Dans cette même année 1654, M. le Tellier obtint, pour le Marquis de Louvois son fils aîné, la survivance de sa charge de Secrétaire d'État; ce qui étoit alors une grace fort singuliere, vû l'étendue des fonctions importantes attachées à cette place. Des yeux ordinaires n'appercevroient, sans doute, dans cette circonstance, qu'une ambition démésurée de la part de M. le Tellier, ou un desir au moins trop précipité, d'avancer sa famille. On va néanmoins reconnoître que le service du Roi & de l'État, tenoit encore dans le cœur de ce respectable pere, le rang qu'il y avoit toujours occupé. Il s'appliqua d'abord à donner lui-même à son fils, tous les enseignemens nécessaires, & à mettre auprès de lui des personnes habiles pour l'introduire dans le champ immense du droit public & privé; il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'instruction parfaite de son fils. Il alla même plus loin, & fut prêt à sacrifier la fortune & la gloire de ce fils, quand il eut sujet de craindre qu'elles ne fussent préjudiciable au bien public. Nous avons trouvé à ce sujet, une anecdote très-précieuse dans des *Mémoires pour servir à l'Histoire du Marquis de Louvois. Amsterdam*, 1740. Elle fait tant d'honneur à

la probité & à la fidélité de M. le Tellier; elle eſt ſi belle en elle-même, que nous nous reprocherions de ne pas l'inſérer ici. Nous nous contentons d'en abréger le récit.

Dans les premiers commencemens, M. le Tellier eut la joie de voir ſon fils appliqué au travail & aux affaires. Mais les paſſions & le goût des plaiſirs ayant pris bientôt le deſſus dans le cœur du jeune Marquis, firent preſque perdre à M. le Tellier, les eſpérances qu'il avoit conçues de lui. Il fit néanmoins toute ſorte d'eſſais pour ramener le Marquis à ſon devoir, & le forcer, pour ainſi dire, de s'appliquer à ſes fonctions. Pluſieurs années ſe paſſerent dans une eſpece de combat continuel entre le pere & le fils. Enfin, après avoir tout tenté ſans ſuccès pour obliger ſon fils à changer de conduite, M. le Tellier, ſoit feinte, ſoit vérité, prit le parti de le deſtituer de ſa charge. Pour le faire avec moins d'éclat, M. le Tellier attendit un voyage de Fontainebleau. Il y manda le Chevalier de la Hilliere, Gouverneur de Thionville, intime ami & confident du Marquis de Louvois. Dès qu'il fut arrivé, M. le Tellier l'ayant conduit dans ſon cabinet, lui dit obligeamment, qu'étant parfaitement perſuadé de ſon zéle, il l'avoit préféré à ſes plus intimes amis & à ſes plus proches, pour lui confier l'affaire la plus importante que ſa famille pût jamais avoir; qu'ayant juſqu'alors travaillé à l'élevation de ſon fils aîné, & ayant employé tous les moyens imaginables pour l'obliger à exercer ſa charge, ſans avoir pû réuſſir, la reconnoiſſance qu'il devoit au Roi pour les bienfaits dont il l'avoit comblé, & le zéle qu'il avoit toujours eu pour le bien de l'État, ne lui permettoient pas de laiſſer en place un ſucceſſeur qui s'en rendoit incapable; que ſa conſcience & ſon honneur étoient trop engagés; qu'il s'étoit donc déterminé à lui ôter ſa charge, & à ſupplier le Roi d'en donner la ſurvivance à un autre ſujet, ſur les mœurs, l'eſprit & la bonne conduite duquel il comptoit avec une pleine aſſurance; qu'il ne s'agiſſoit pas, au reſte, de délibérer s'il devoit ſe porter à faire ce changement; que c'étoit une choſe abſolument ré-

ſolue, après une mûre délibération ; qu'il s'agiſſoit uniquement de déterminer la maniere dont on exécuteroit ce projet ; qu'il y avoit deux voies ; l'une, d'agir directement auprès du Roi, ſans la participation de ſon fils, pour faire révoquer ſa ſurvivance, a cauſe de ſon incapacité, & de ſa mauvaiſe conduite ; l'autre, que ſon fils lui-même, témoignât en public, le dégout qu'il avoit pour cette charge, & qu'enſuite il ſuppliat le Roi d'en agréer ſa démiſſion : que la premiere voie le perdroit infailliblement dans l'eſprit du Roi ; qu'au contraire, en renonçant lui-même à ſa ſurvivance, ſon honneur ſeroit à couvert, & l'entrée à quelque autre emploi ne lui ſeroit pas entierement fermée. M. le Tellier ajouta au Chevalier, que ne connoiſſant perſonne en qui il put prendre plus de confiance qu'en lui, ni qui eût plus de crédit ſur l'eſprit de ſon fils, il le prioit de le déterminer à prendre au plutôt, l'une de ces deux voies ; qu'il ne lui donnoit que huit jours pour ſe déterminer, & lui en rendre une réponſe poſitive ; parce qu'il vouloit profiter du ſéjour de la Cour à Fontainebleau, pour obtenir du Roi, la ſurvivance en faveur de celui qu'il deſtinoit pour ſon ſucceſſeur, & l'inſtaller avec moins d'éclat dans ſa charge ; qu'au reſte, il étoit néceſſaire que ce ſecret fût renfermé entr'eux trois, pour éviter les inconvéniens qu'il y auroit à craindre, ſi la choſe étoit divulguée.

Le Chevalier, véritablement attaché à M. le Tellier, & ſurpris d'une pareille réſolution, ne put s'empêcher de condamner un deſſein ſi extraordinaire, par lequel un homme auſſi ſage que l'étoit M. le Tellier, vouloit détruire l'établiſſement de ſon fils & porter le dernier coup à la ruine de ſa maiſon. M. le Tellier l'interrompit, & le fit ſouvenir qu'il n'étoit pas queſtion de raiſonner ſur ſon deſſein, dans lequel ſa volonté étoit fixe & immuable ; qu'au reſte, il n'y avoit pas un moment à perdre ; & que ſi ſon fils différoit de remettre au Roi ſa démiſſion, il étoit déterminé à l'y forcer, ſans autres égards que ceux qu'il devoit au ſervice du Roi & à l'Etat.

Le Chevalier n'inſiſta plus que pour demander un plus long délai, ſur une affaire d'une ſi grande importance; il obtint la quinzaine entiere avec peine; & pour ne pas perdre des momens ſi précieux, il joignit à l'inſtant le Marquis de Louvois, qu'il trouva au milieu de pluſieurs jeunes-gens, le long du grand canal; & lui raconta, à l'écart, ce qui venoit de ſe paſſer entre M. le Tellier & lui: la réſolution priſe de le dépoſſéder de ſa charge; les deux voies que l'on propoſoit pour exécuter ce deſſein, & le terme fatal que ſon pere lui donnoit pour ſe réſoudre.

Le jeune homme fut frappé juſques au fond de l'ame, ſur-tout de la penſée qu'un autre alloit occuper ſa place, & qu'on ne lui laiſſoit plus d'eſpoir de fléchir ſon pere trop juſtement irrité. Le Chevalier, vivement touché lui-même, profita de cette conjoncture pour rappeller le Marquis au travail, & l'obliger à faire abſolument divorce avec tous ceux qui pouvoient l'en détourner. Après lui avoir dit qu'il ne falloit point compter ſur les prieres ni ſur les ſollicitations de ſes amis, ni de ſes proches, puiſque M. le Tellier marquoit aſſez qu'il étoit inéxorable; il ajouta qu'il lui venoit dans l'idée, un moyen contre lequel il ne croyoit pas que la colere de M. le Tellier pût tenir; & que cet expédient dépendoit uniquement du Marquis même. « Vous devez, » dit-il, vous ſouvenir que j'ai obtenu de M. le » Tellier une quinzaine, pour attendre votre réſo- » lution. Vous penſez comme moi, que c'eſt uni- » quement le dégoût que vous avez témoigné pour » votre charge qui produit la révolution que nous » voyons. A quoi tient-il que vous ne profitiez ſi » bien du délai que M. votre pere vous donne, » qu'il puiſſe être convaincu de votre parfait chan- » gement? Si vous voulez donc ſuivre mon con- » ſeil, vous partirez ſecrettement, dès ce ſoir, » pour Paris; & vous y porterez beaucoup d'affaires » pour les expédier pendant le ſéjour que vous y » ferez. C'eſt de votre travail & de la diligence » avec laquelle vous vous y prendrez, que dépend » votre ſalut. Il n'eſt pas poſſible que votre pere

» s'acharne à votre perte, quand vous ferez ceſſer » les cauſes de ſon mécontentement. Fuyez ſeule- » ment cette jeuneſſe effrénée, ſource de vos mal- » heurs, & attachez-vous à votre charge ».

Ce diſcours fit un effet admirable dans l'eſprit du jeune-homme. Dès le ſoir même il partit ſecrettement pour Paris, avec un Commis, chargé de tant d'ouvrage, qu'il avoit preſque épuiſé le Bureau. Cinq jours de retraite & d'application continuelle, produiſirent une expédition extraordinaire d'affaires. M. le Tellier feignoit de n'y pas prendre garde. Cependant, ſon fils, de retour a Fontainebleau, continua la même conduite. Nulles viſites inutiles, nulle interruption de ſon travail. Au bout du terme, le Chevalier de la Hilliere ayant demandé a M. le Tellier ce qu'il en penſoit, il répondit, que le zéle nouveau de ce jeune-homme lui étoit fort ſuſpect, & qu'il n'y avoit que la perſévérance, qui pût faire connoître la ſincérité de ſon changement & remettre les choſes dans leur ordre naturel. Cependant il accorda encore quelques délais à ſa réſolution; délais qui ne furent point infructueux, puiſque depuis ce tems, le Marquis de Louvois n'a jamais ceſſé, juſqu'a ſa mort, de ſe livrer tout entier au travail, avec une application incroyable, ſans retour pour les plaiſirs & pour la liberté, auxquels il étoit ſi violemment attaché. Enfin, M. le Tellier rendit à M. de Louvois toute ſon amitié. Et le Marquis, par ſon zéle & ſa fidélité, s'acquit, comme on ſçait, toute la confiance de Louis XIV.

Pendant cette fâcheuſe criſe, M. le Tellier n'avoit été que plus appliqué à remplir ſes propres devoirs, & à profiter, pour le ſervice du Roi & de l'Etat, de l'eſtime univerſelle qu'il s'étoit conciliée. Lorſque le Cardinal Mazarin partit, en 1659, pour les frontieres d'Eſpagne, où la paix avec l'Eſpagne, & le mariage du Roi avec l'Infante devoient ſe conclure, il laiſſa M. le Tellier auprès du Roi, pour dreſſer les dépêches & les inſtructions qu'il attendoit de Sa Majeſté; & pendant toute cette importante négociation, ce fut a M. le Tellier que

le Cardinal adressa les relations de ses conférences avec le Ministre d'Espagne.

Le Cardinal étant mort peu de tems après la conclusion de cette affaire, si intéressante pour les deux Royaumes, & dans la même année du mariage du Roi, Louis XIV, qui se mit à la tête des affaires, continua d'avoir une pleine confiance en M. le Tellier, dans sa qualité de Secrétaire d'État, que ce Ministre exerça jusqu'en 1666. En ayant pour lors remis, avec l'agrément du Roi, le titre entre les mains de M. de Louvois, qui, comme on a vu, en avoit déja la survivance depuis plus de dix ans; le Roi conserva la qualité de Ministre, avec les fonctions & les honneurs qui en dépendent, à M. le Tellier, qui continua de servir le Roi, en assistant aux Conseils, où sa sagesse & son discernement le rendoient fort utile.

On admira encore, dans cette circonstance, la sagesse & la modération de M. le Tellier. Bien éloigné de la foiblesse de certains peres, qui sont jaloux de la réputation de leurs enfans, il se sépara d'avec son fils; & retiré au Marais, il prit toute sorte de précautions pour ne pas diminuer, en le partageant avec lui, l'honneur que M. de Louvois acqueroit chaque jour. Il se faisoit même gloire de publier dans l'occasion, que son fils le surpassoit en capacité, & qu'il avoit une joie extrême que Sa Majesté pût être beaucoup mieux servie à l'avenir, qu'elle ne l'avoit été jusques-là. En quoi il faisoit paroître tant de sincérité, qu'on ne pouvoit douter que ce témoignage ne partît plutôt de la solidité de son jugement & de son zéle pour le Roi, que des sentimens de l'affection paternelle.

Le Roi qui l'avoit souvent comblé des témoignages d'une estime & d'une affection très-distinguée; qui avoit dit hautement de ce fidele Ministre, *que jamais homme n'avoit été de meilleur conseil sur toutes sortes d'affaires*, & qui ne craignoit pas même dans les révolutions de la santé de M. le Tellier, de montrer son inquiétude & la crainte qu'il avoit de le perdre, lui donna encore une nouvelle

preuve de son estime & de sa confiance, en l'élevant après la mort de M. d'Aligre, en 1677, à la dignité de Chancelier & de Garde des Sceaux de France. M. le Tellier avoit alors soixante-quatorze ans; ce qui lui fit dire agréablement au Roi, en le remerciant, *qu'il honoroit sa famille, & couvroit son tombeau.* Son grand âge néanmoins, ne diminua rien en lui de la vigueur & de l'application dont il avoit besoin dans une place si éminente. Il sembla au contraire, reprendre de nouvelles forces pour remplir dignement des fonctions si multipliées & d'une si grande étendue. Il y vaquoit avec une activité & une présence d'esprit admirables. Mais ce qui est encore plus digne d'éloges, il recommanda souvent à sa famille & à ses amis, qu'on ne manquât pas de l'avertir, dès qu'on appercevroit en lui le moindre affoiblissement de tête, afin que ses infirmités naturelles ne devinssent pas préjudiciables au bien public. Dieu voulut bien lui épargner cette espece d'humiliation. Le respectable vieillard conserva jusqu'à la mort, une netteté de vûes, & une solidité de jugement qui ont procuré beaucoup de reglemens pleins de lumieres, pour l'administration de la Justice, & plusieurs ordonnances très-sages.

Au reste, une vie si bien remplie n'étoit pas dans M. le Tellier, le fruit d'une philosophie austere & caustique; mais d'un fond intime de Religion, qui le rendit toujours sensible à la gloire de Dieu, & aux véritables intérêts de l'Église, & qui dans toute sorte de circonstances, lui fit discerner avec justesse, & suivre avec fidélité, les devoirs publics & particuliers qu'elle lui prescrivoit. S'il étoit possible d'entrer dans le détail de toutes les grandes affaires qui ont occupé l'Église pendant le ministere de M. le Tellier, & auxquelles il ne pouvoit se dispenser d'avoir une très-grande part, on remarqueroit avec une extrême satisfaction, la droiture de ses intentions, & l'attachement pur & sincere qu'il avoit pour la justice & pour l'honneur de la Religion. En 1668, sous le Pontificat de Clément IX, il fut l'ame des négociations les plus délicates, & qui demandoient la plus grande dexterité & la probité la

mieux éprouvée, pour pacifier les troubles qui agitoient, depuis long-tems, l'Église de France. La publication des quatre célebres Articles du Clergé de France en 1682, fut en très-grande partie, son ouvrage, & un monument des plus glorieux de son zéle pour le maintien de la doctrine de l'Église & de l'autorité royale. Enfin, on peut dire sans exagération, que c'est à la fidélité de ce Ministre & a son expérience consommée dans les affaires, que l'on est redevable de ce qui s'est fait, de son tems, de plus avantageux à la Religion.

Il mourut, pour ainsi dire, les armes à la main, en servant l'Église & la Foi catholique. Il regarda la révocation de l'Édit de Nantes, comme un des plus grands événemens du regne de Louis XIV. Ne consultant que l'avantage de voir l'Église & l'État vengés de tout ce que les derniers Hérétiques avoient fait souffrir à l'un & à l'autre, il scella avec une extréme satisfaction, & en répandant des larmes de joie, la Déclaration qui abrogeoit cet ancien Édit; & témoigna, comme le saint vieillard Siméon, qu'il sortoit du monde dans la paix & la consolation, après avoir vû l'accomplissement de ses souhaits.

M. le Tellier avoit déja senti les atteintes de la maladie qui devoit le conduire à la mort; & il l'attendit avec une foi admirable. M. Bossuet, qui fut témoin des sentimens chrétiens de ce grand Homme, fait remarquer, qu'une si grande constance ne pouvoit être l'effet que d'une préparation de toute la vie. il reçut les derniers Sacremens avec la piété & la paix d'une ame pure, qui a mis son trésor dans le ciel, & qui ne tient plus à la terre. Sa conscience lui permit de déclarer hautement, *que depuis quarante-deux ans qu'il servoit le Roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience; & dans un si long ministere, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher.* Non content de voir la mort prête à rompre tous les liens qui l'attachoient encore au monde, il invita lui-meme sa tendre épouse, à s'éloigner. *Je veux*, dit-il, *m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité.* Il ne s'occupoit plus que

du desir de voir Dieu, & de l'espérance de chanter éternellement ses miséricordes. C'est dans ces édifiantes dispositions que M. le Tellier expira, le 28 Octobre 1685, âgé de quatre-vingt-trois ans, regretté de son Prince, de toute la France, & des Etrangers même. Il fut enterré à Saint-Gervais sa Paroisse, où M. Bossuet prononça son Oraison funèbre.

Louis de Bourbon, Prince de Condé.

Ce Prince, qui a fait un grand personnage sous le regne de Louis XIV, naquit a Paris, le 8 Septembre 1621, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, & de Charlotte-Marguerite de Montmorency. On donna au jeune Prince, dans le moment de sa naissance, le nom de Duc d'Enguien, qu'il porta jusqu'à la mort de Henri son pere. Son extrême foiblesse fit craindre de le perdre, comme trois autres Princes qui étoient nés avant lui, & qui étoient morts dans l'enfance. Il fut élevé avec beaucoup de soins a Montrond dans le Berry, place très-forte, qui appartenoit en propriété au Prince de Condé.

A peine étoit-il sorti de l'enfance, & n'ayant pas encore huit ans, Henri le fit venir à Bourges, qui étoit sa résidence la plus ordinaire, dans le dessein de faire élever, sous ses yeux, un Prince qui lui étoit si cher. Il voulut même en être comme le Gouverneur; il se contenta de mettre auprès du Duc d'Enguien, un Gentilhomme sage & vertueux, en qualité de sous-Gouverneur; & lui choisit pour Directeur dans les études, les RR. PP. Pellerier, & le Maitre-Gontier, Jésuites: mais il régla lui-même l'usage que son fils devoit faire de tout son tems. Et comme ce Prince étoit très-instruit & connoissoit tout le prix des mœurs & de la science, il entra avec une scrupuleuse attention, dans tout le détail

de l'éducation de ſon fils. On lui fit ſuivre le cours entier des claſſes & des exercices du College ; & il fut pour cela, logé dans une belle maiſon, près du College des Jéſuites.

Le Duc d'Enguien répondit par de merveilleux ſuccès aux ſoins que ſon pere, de concert avec ſes maîtres, prenoient pour former ſon eſprit & ſon cœur. Il apprit avec facilité, tout ce qu'on lui montra. Il fit à l'âge de douze ans, un Traité ſur la Rhétorique, qu'il adreſſa au Prince de Conty ſon frere. Il étudia la Philoſophie, & acheva ſon cours avec tant d'application, qu'il fut en état de ſoutenir des Théſes publiques, avec autant d'éclat que d'applaudiſſement.

Le cours de ſes études de College étant fini en 1635, le Prince de Condé ne voulut pas encore faire commencer au Duc d'Enguien, les exercices d'Académie, parce qu'il ne le trouva pas aſſez robuſte. En attendant, il l'envoya à Montrond, avec un ſçavant Docteur en Droit, de la Faculté de Bourges, pour y employer utilement ſon tems. Le jeune Prince y étudia le Droit Public & Particulier, l'Hiſtoire, les Mathématiques, &c. avec des ſuccès prodigieux. Il réuſſit de même dans tous les exercices de l'Académie, & parut enfin à la Cour avec toutes les qualités dignes d'un grand Prince. Ce fut dans le tems de la naiſſance du Dauphin tant deſiré, Louis XIV. Le Duc d'Enguien fit un des plus grands ornemens des fêtes auxquelles cet heureux événement donna occaſion.

Le Duc d'Enguien ne perdit pas à la Cour & dans les exercices de l'Académie, le goût qu'il avoit pris pour l'étude & les ſciences qui ornent & nourriſſent l'eſprit. Il aimoit beaucoup la lecture, & ne paſſoit pas de jour ſans y donner pluſieurs heures. Il ſe rendit tous les ſujets familiers ; il vouloit tout ſçavoir, & peu content de connoiſſances ſuperficielles, il approfondiſſoit tout ce qu'il apprenoit. Durant ſes premieres années de loiſir, il eut part aux rendez-vous de l'Hôtel de Rambouillet, ſi renommés dans le tems, & qui étoient comme l'école des beaux Eſprits. Et dans les intervalles de ſes tra-

vaux militaires, il fit bien voir que les plaisirs de la littérature n'étoient pas des jeux indignes d'un héros. L'histoire sur-tout faisoit les plus chères délices; mais ce qui lui en plaisoit singulierement, étoit la vie des grands Hommes.

Parmi tant de belles qualités, on apperçut néanmoins un mélange de défauts, qui le rendirent trop semblable à Alexandre, qu'il sembloit avoir pris pour son héros. Il étoit peu capable d'égards, violent & emporté. L'élévation de son rang ne fit que rendre ces défauts plus éclatans & plus dangereux.

Ses inclinations parurent bientôt décidées pour les armes. Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1640, il commença à servir en qualité de volontaire au siége d'Arras, dont la conquête très-glorieuse à la France, le fut beaucoup, en particulier, au Duc d'Enguien, qui se trouva par-tout, & donna par-tout des preuves distinguées de valeur.

Le Cardinal de Richelieu, dont le ministere devenoit de jour en jour plus glorieux, ambitionnoit aussi pour sa famille, les plus nobles alliances. Celle du premier Prince du Sang ne lui parut pas au-dessus de ses espérances; & M. le Prince de Condé desiroit lui-même celle du Cardinal. Une conversation de plusieurs heures que le Duc d'Enguien eut avec le Cardinal, augmenta encore l'estime de celui-ci, qui surpris des talens & de la capacité d'un Prince si jeune, témoigna souhaiter, plus que jamais, la conclusion du mariage projetté de sa niece Claire-Clémence, fille du Maréchal de Brezé, avec le Duc d'Enguien. Le Prince de Condé son pere, qui avoit paru, les années précédentes, desirer l'alliance du Cardinal, avoit depuis quelque tems, des vûes différentes; & y témoigna presque autant de répugnance que le Duc d'Enguien même. Cependant, la puissance & l'autorité supérieure du Cardinal, l'emporta. Les fiançailles furent célébrées dans la chambre du Roi le 7 Février 1640, & le 12 du même mois, la cérémonie du mariage fut faite par l'Archevêque de Paris, dans la Chapelle du Palais-Cardinal. Peu de jours après son mariage, le Duc d'Enguien tomba très-dangereusement malade; ce

qu'on attribua à la violence qu'il s'étoit faite pour conſentir à ce mariage. On craignit long-tems pour ſa vie. La jeuneſſe & les remedes prirent enfin le deſſus ; & ſon tempérament, juſqu'alors très-délicat, ſe fortifia tout-à-coup.

Dès qu'il fut guéri, il ſuivit ſa vocation pour la guerre ; il ſe rendit en Flandre, au ſiége d'Aire, en 1641, où il ſe diſtingua par cette intrépidité qui lui étoit naturelle. Le Duc d'Enguien ſervit encore l'année ſuivante 1642, dans l'armée de Rouſſillon, où on le vit s'expoſer au péril comme le moindre ſoldat, ainſi qu'à Perpignan & devant Salſes.

Le Cardinal de Richelieu étant mort le 4 Décembre de la même année 1642, & le Cardinal Mazarin ſa créature, qu'il avoit comme déſigné pour lui ſuccéder dans le miniſtere, ayant été mis à la tête du Conſeil, il propoſa le Duc d'Enguien au Roi pour commander en Flandre, voulant ſans doute, s'attacher, dès le commencement, la Maiſon de Condé.

Quoique le Prince n'eut encore donné que des marques de valeur, & qu'à l'âge de vingt-un ans on eût lieu de ſe défier qu'il eût l'expérience néceſſaire pour commander, cependant il fut nommé à l'ouverture de la campagne, en 1643, pour commander en chef. Le Prince qui s'étoit rendu à la tête des troupes, & mis en devoir d'aller avec une extrême diligence, au ſecours de Rocroy, dont la priſe par les ennemis eût été d'une grande conſéquence, apprit en chemin la mort du Roi Louis XIII, arrivée le 14 Mai 1643. Le Duc d'Enguien, bien loin de ſe laiſſer abbatre par une ſi triſte nouvelle, ou de ſuccomber aux vûes d'ambition qu'on voulut lui inſpirer dans une circonſtance où il pouvoit, à la tête d'une armée qui lui étoit toute dévouée, ſe rendre comme l'arbitre de la Régence, & augmenter conſidérablement la grandeur & le pouvoir de ſa Maiſon, n'en fut que plus zélé pour l'intérêt public, & ne ſe propoſa d'autre gloire que celle de ſauver la France.

La Bataille de Rocroy a été tant célébrée, qu'il n'eſt pas néceſſaire de parler de la gloire que le Duc d'Enguien s'acquit dans cette expédition. Il nous

ſuffit de remarquer, qu'après avoir formé le plan d'une action générale, & pris en conſéquence comme d'un coup d'œil, toutes ſes meſures avec la ſageſſe & la prudence du Commandant le plus expérimenté; après avoir viſité ſes corps-de-gardes, & s'être aſſuré contre les ſurpriſes, le Duc d'Enguien ordonna qu'on l'éveillât avant le lever du ſoleil; & en attendant une journée ſi importante pour l'Etat & pour lui, il s'endormit tranquillement. La bataille qui ſe donna le lendemain 19 Mai, & où le Prince fit en perſonne des prodiges de bravoure & d'intrépidité, ayant été gagnée avec tous les avantages de la victoire la plus complette, le Duc d'Enguien fléchit le genou au milieu du champ de bataille; & commandant à tous les ſoldats d'en faire autant, il rendit grace à haute voix au Dieu Tout-puiſſant, de la bénédiction qu'il venoit de donner à ſes armes.

La nouvelle d'une victoire ſi dommageable aux ennemis de la France, répandit l'allegreſſe par-tout, & principalement à la Cour. La Reine Régente & le Cardinal Mazarin reçurent cette nouvelle avec une joie inexprimable. Le Duc d'Enguien fut peut-être celui qui parut le moins ſenſible à la gloire qu'il venoit d'acquerir. Au lieu de ſe preſſer d'aller recevoir les complimens & les honneurs qui lui étoient dûs, il ne s'occupa qu'à profiter de ſes avantages, & de l'affoibliſſement où il avoit réduit l'armée ennemie. Enfin, le 15 Septembre, il arriva en poſte à Paris, où il reçut du Roi & de la Reine, tous les témoignages d'affection & d'eſtime qui étoient dûs à ſa valeur, & que méritoient les ſervices ſignalés qu'il venoit de rendre au Royaume. Il repartit bientôt pour conduire un renfort en Allemagne, & revint à la Cour comblé de bénédictions par le peuple, & admiré de tout le monde.

Comme il n'eſt pas de notre plan d'appuyer ſur les événemens de ce genre, & que nous ſommes obligés de nous ſerrer beaucoup, nous ne ſuivrons pas le Duc d'Enguien dans les campagnes de 1644, 1645, 1646, &c. où il ſe montra auſſi habile dans la ſcience des ſiéges, que redoutable dans les ba-

tailles. Il emporta des places de la derniere importance & les mieux défendues. Il défit, à Fribourg, à Norlingue, les plus grands Capitaines, & les meilleures troupes des ennemis ; remporta les victoires les plus complettes, & devint enfin comme le boulevart du Royaume.

Après la glorieuſe campagne de 1646, le Duc d'Enguien reparut à la Cour, où il reçut des applaudiſſemens univerſels. Il reçut auſſi un refus auquel il ne s'attendoit pas dans de pareilles circonſtances, & dont il conſerva peut-être trop de reſſentiment. La charge d'Amiral étant vacante par la mort d'Armand Duc de Brezé ſon beau-frere, le Duc qui la deſiroit, la fit demander par le Prince de Condé ſon pere. Mais la Reine Régente s'excuſa de lui accorder cette faveur, en remettant la diſpoſition de cette charge à la majorité du Roi. Le Duc d'Enguien fit alors une perte d'une très-grande conſéquence, dans la perſonne de Henri Prince de Condé, qui mourut cette même année 1646, le 26 Décembre. Cette mort a été jugée funeſte au Royaume ; car la ſageſſe de ce Prince, le crédit qu'il avoit à la Cour, ſon autorité dans les Conſeils & dans le Parlement, avoit juſques-là ſuſpendu les troubles dont l'Etat étoit menacé. Il laiſſa trois enfans, le Duc d'Enguien, que nous appellerons maintenant Prince de Condé ; Armand, Prince de Conty, ſi célébre dans la ſuite par ſa vie édifiante & ſa mort chrétienne ; & Anne-Geneviéve, ſi connue ſous le nom de Ducheſſe de Longueville, & encore plus avantageuſement par ſon éclatante converſion. Il y a tout lieu de préſumer que ſi ces trois illuſtres Perſonnages, qui jouerent un ſi grand rôle dans les malheureuſes guerres de la Fronde, n'avoient pas été privés des ſages conſeils & des graves exemples d'un pere ſi reſpectable & ſi dévoué à la Cour, ils n'auroient pas donné dans les écarts qui ont été dans la ſuite, le ſujet de leurs larmes & de leurs regrets.

Le Prince de Condé devenu riche & puiſſant, fut regardé de toute la Cour, comme celui dont l'amitié ou la haîne alloit faire la bonne ou la

mauvaise fortune des hommes. L'air victorieux que lui donnoient ses glorieuses expéditions, le faisoit considérer de ses Maîtres : sa Cour étoit nombreuse ; & quand il venoit chez la Reine, il remplissoit son appartement des personnes du Royaume les plus qualifiées. Ses Favoris, qui étoient pour la plupart des jeunes Seigneurs qui l'avoient suivi à l'armée, participant à sa grandeur, comme ils avoient eu part à la gloire qu'il y avoit acquise, furent appellés *les Petits-Maîtres*, parce qu'ils étoient à celui qui le paroissoit être de tous les autres. Le Cardinal Mazarin qui craignoit l'humeur impérieuse & altière du Prince, pensa à l'éloigner de la Cour ; & le prit par son foible, en lui proposant d'aller commander en Catalogne en qualité de Vice-Roi. Le Prince de Condé, avide de gloire, accepta cette commission, qui ne lui fut pas d'abord aussi heureuse qu'il se l'étoit promis. Mais après avoir réparé l'échec qu'il avoit reçu au siége de Lérida, en prenant la ville d'Ager, & faisant lever le siége de Constantin, il se retira dans son gouvernement de Bourgogne, fort aigri contre le Cardinal, qui après l'avoir engagé dans cette entreprise, ne lui avoit pas envoyé le secours qu'il lui avoit promis. Il se rendit néanmoins, enfin, à de pressantes sollicitations, revint à la Cour ; & après avoir fait de vifs reproches au Cardinal, il s'appaisa tout-à-fait sur la promesse qu'on lui fit du commandement de l'armée de Flandre pour la campagne prochaine. Le Prince de Condé se mit en campagne l'année 1648, dès que la saison le lui put permettre. Après plusieurs exploits très-avantageux, & malgré le défaut de secours & d'argent, occasionné par la mésintelligence survenue entre la Cour & le Parlement, il poussa ses desseins avec tant de vigueur, qu'il gagna auprès de Lens, une des plus mémorables victoires qu'il ait remportées ; elle humilia la fierté, & abbatit tellement la puissance des Espagnols, qu'il leur fut impossible de la relever par la suite.

Les actions de graces solemnelles & les réjouissances publiques pour un si grand avantage, furent

comme la malheureuſe époque, où éclata dans Paris, par la journée des Barricades, ce long & cruel orage, qui ébranla le Royaume de France depuis 1648, juſqu'à la fin de 1653, & dont les cœurs vraiment françois voudroient pouvoir anéantir à jamais le ſouvenir. La part que le Prince de Condé y prit, avec des alternatives ſi ſingulieres, ne nous permet pas d'en étouffer tout-à-fait le déplorable récit.

Ce Prince fut rappellé promptement à la Cour pour la raſſurer, & pour contenir les mutins par ſa préſence & par le reſpect qu'on avoit pour ſa perſonne. La jeuneſſe, la vivacité, & ſur-tout la hauteur du Prince de Condé, le rendoient peut-etre plus incapable qu'on ne penſoit de profiter pour le bien de l'Etat, de tous les avantages que lui donnoient ſa naiſſance & ſes grands exploits. Quoi qu'il en ſoit, dès qu'il revint de l'armée, ce fut à qui l'entraîneroit dans ſes intérêts. La Reine qui comptoit ſur lui, fut informée des efforts que faiſoient les Frondeurs pour ſe l'attirer, en lui offrant, ſous les couleurs les plus éblouiſſantes, le titre de chef de parti, & en lui repréſentant qu'il pouvoit ſeul ſauver la France expoſée aux plus affreux dangers, & délivrer d'un Miniſtre odieux la nation opprimée. De ſon côté, la Reine redoubla de ſoins & d'attentions pour s'attacher le Prince de Condé, & conſerver au Roi ſon fils, ce puiſſant ſecours. Elle n'épargna ni les larmes, ni les prieres. Elle l'appella pluſieurs fois ſon troiſiéme fils, & lui dit que ſa valeur ſoutenoit toutes ſes eſpérances. Le Roi, que la Reine avoit prévenu, l'embraſſa, le pria, le conjura de ne pas ſouffrir, qu'étant Prince du même ſang, la Majeſté Royale courut à ſa vûe, riſque d'être dégradée. Enfin, le Cardinal Mazarin lui promit en même-tems qu'il ne feroit que ſes volontés. Tous ces diſcours & ces flatteuſes démarches perſuaderent au Prince de Condé, qu'il devoit ſe déterminer à défendre la Reine & le jeune Roi. D'ailleurs cette réſolution, ſi juſte & ſi honorable en elle-même, lui promettoit des avantages plus réels & plus glorieux, qu'il ne pouvoit en attendre de la part des Frondeurs. Leurs ſéduiſantes propoſitions ne trouve-

rent donc pas pour lors, de prises sur l'ame de ce Prince généreux, malgré les mécontentemens personnels qu'il avoit de la conduite du Cardinal à son égard. Enfin, après avoir d'abord usé des plus sages tempéramens, pour ménager les intérêts de la Cour & du peuple séduit; dès qu'il s'apperçut que l'autorité royale étoit vraiment en péril, rien ne fut capable de le retenir. Il marcha avec ardeur où son devoir l'appelloit; s'offrit à la Reine pour l'aider à venger le Roi du mépris que ses sujets faisoient de la puissance souveraine; & lui conseilla de tout hazarder pour rétablir une autorité, qui paroissant mourante, demandoit des remedes extrêmes. Enfin, plutôt que de souffrir qu'on portât la moindre atteinte aux droits sacrés de la couronne, il fit prendre à la Reine, la triste & sévere résolution de ne plus parler à ses peuples que par la bouche de ses canons, & de réduire par les maux de la guerre, ceux sur qui l'obéissance, le respect & l'amour n'avoient plus de prise.

Dans ce dessein, le Roi, la Reine Régente, & toute la Cour, étant sortis sans éclat de Paris, la nuit du jour des Rois 6 Janvier 1649, pour se retirer à Saint-Germain-en-Laye; le Prince de Condé fit le 7 Janvier avec sept ou huit mille hommes, le blocus de Paris, réduisit les mutins aux abois, & força bientôt les Frondeurs à demander eux-mêmes la paix, qui leur fut accordée sans peine, & dont les conditions furent signées le 11 Mars suivant. Heureux ce Prince, s'il eût toujours perséveré dans des sentimens & une conduite si dignes de sa naissance & de son grand cœur, & s'il n'avoit pas cessé de consulter & de suivre les devoirs d'un sujet fidele & d'un vrai Chrétien!

Mais la scène ne tarda pas à changer. Le Prince ouvrit son cœur & son esprit à des intérets bien moins louables, ou pluttôt aux conseils impérieux de la Duchesse de Longueville sa sœur, qui avoit déja subjugué le Prince de Conty son frere, & une grande partie des personnages les plus distingués du Royaume. Il ne se conduisoit plus que par ses avis, qui ne tendoient qu'à l'indisposer contre le

Cardinal. Alors, livré à la fougue de ſon tempérament, & comptant trop ſur ſes forces, il affecta de mépriſer un ennemi qu'il devoit ménager, & en voulant peut-être ſe rendre trop important, ou même ſe faire paſſer pour néceſſaire, il devint tout-à-la-fois odieux, & au Cardinal, dont il avoit été le défenſeur, & à la Fronde, dont il avoit déconcerté les projets. On conjura la perte du Prince, comme d'un homme remuant & dangereux, qui mettoit ſes ſervices à trop haut prix, & devenoit rebelle à force de prétentions. On ne laiſſa pas néanmoins d'avoir à l'extérieur des manieres obligeantes pour lui, juſqu'à ce que les meſures fuſſent priſes aſſez ſurement. Enfin, le 18 Janvier 1650, le premier Prince du Sang, l'appui de la Monarchie, & la terreur des ennemis de l'État, fut arrêté avec le Prince de Conty ſon frere & le Duc de Longueville ſon beau-frere, & ils furent renfermés comme priſonniers d'État, d'abord à Vincennes, enſuite à Marcouſſy, puis au Havre-de-Grace.

Le Prince de Condé ne s'oublia pas lui-même dans une ſituation qui devoit lui paroître ſi ſinguliere. Ne ſe ſentant pas coupable des mauvaiſes intentions qu'on lui imputoit, il ne voulut pas faire la moindre réſiſtance quand on l'arrêta, de peur de ſe rendre criminel, & réprima même les tranſports du Prince de Conty, qui voulut d'abord faire du bruit. Mais, malgré la ſévérité avec laquelle ils étoient gardés, le Prince de Condé n'étoit preſque occupé que des moyens de ſe délivrer de la priſon. Auſſi le Prince de Conty ayant demandé qu'on lui donnât le livre de l'Imitation de Jéſus-Chriſt, pour ſe conſoler dans un état ſi triſte, le Prince de Condé reprit avec ſa vivacité ordinaire : *Et moi, je vous prie de m'envoyer l'Imitation de M. de Beaufort, afin que je voye comment il a fait pour ſe ſauver d'ici, il y a bientôt deux ans.* Cependant, malgré le zele de ſes amis & la fécondité de ſes reſſources, il ne put obtenir cette *Imitation;* & ce ne fut qu'au bout de treize mois, le 11 Février 1651, que le Roi & la Reine Régente ſollicités par le Parlement, firent expédier les ordres néceſſaires pour la liberté des

Princes. Le Cardinal Mazarin, qui toujours poursuivi par la haine publique, avoit résolu de s'y soustraire au moins pour un tems en s'éloignant de la Cour, se fit un mérite d'aller lui-même leur annoncer le premier leur délivrance. Mais il vit bien que les Princes ne lui en sçavoient pas beaucoup plus de gré.

M. le Prince de Condé, qui, comme le rapporte M. Bossuet, déclara dans la suite au Roi, *qu'il étoit entré innocent dans la prison, mais qu'il en étoit sorti coupable*, ne tarda pas, en effet, à montrer qu'un traitement si peu attendu, avoit fait une plaie bien profonde & bien sensible dans une ame aussi hautaine qu'étoit celle de ce Prince. Malgré les acclamations publiques, & les marques d'estime & d'affection avec lesquelles les Princes furent reçus, on vit bien que la réconciliation n'étoit ni sincere ni parfaite. Le Prince de Condé quitta d'abord la Cour & se retira à Saint-Maur, où sa Cour ne fut pas moins considérable que celle du Roi. Il ne prenoit aucune précaution pour dissimuler ses pensées & déguiser son mécontentement. Peu de tems après il prétexta une fausse indisposition ou une affaire, pour se dispenser de prendre part à la pompeuse cérémonie du Lit de Justice, où le Roi déclara sa majorité le 7 Septembre; & il s'excusa par une lettre que le Roi ne voulut pas lire.

Cependant, il demeuroit toujours irrésolu sur le parti qu'il prendroit, & l'on fut étonné qu'un Prince qui, dans les opérations militaires & dans le plus grand feu de l'action, conservoit un sang froid & une présence d'esprit admirables, pour former & exécuter, à l'instant, les plus grandes résolutions, s'oublioit, pour ainsi dire, lui-même, quand il ne s'agissoit plus de batailles & de victoires, & qu'il falloit délibérer sur des sujets qui ne lui offroient rien d'assez éclatant à son gré. Enfin, Madame de Longueville, qui avoit un si grand ascendant sur le Prince de Condé, lui fit prendre sa derniere résolution. Et ce fut une femme qui opina pour la guerre, & qui l'emporta contre le plus grand Capitaine; il s'y résolut, & déclara à ceux qui compo-

soient cet aveugle conseil, que puisqu'ils vouloient la guerre, il falloit la faire, mais qu'ils se souvinssent qu'il tireroit l'épée malgré lui, & qu'il seroit peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau; qu'ils l'engageoient dans une mauvaise affaire, dans laquelle ils ne le suivroient peut-être pas jusqu'au bout.

Le Prince de Condé partit donc le 16 Septembre 1651, de Montrond, où avoit été prise une si étrange résolution, pour se rendre à son gouvernement de Guienne. Là, il se mit à la tête des mécontens, prit les armes contre son Roi, & fit un traité avec les ennemis de l'État, pour faire la guerre au Royaume dont il avoit été jusqu'alors l'épée & le bouclier. La Déclaration enregistrée au Parlement le 5 Décembre suivant, par laquelle M. le Prince & ceux qui s'étoient unis à lui étoient déclarés criminels de leze-majesté, les propositions que la Cour de France lui fit faire, & les avantages qu'on lui offrit, rien ne put le faire changer de résolution. Après avoir tenu tête aux armées du Roi en différentes Provinces, il se rendit, par une marche aussi pénible que dangereuse, à Paris même, pour l'affermir dans son parti. Et de nouvelles négociations entamées de sa part avec la Cour ayant été inutiles, le Prince de Condé se résolut à recommencer la guerre, qui, après deux ou trois mois passés en diverses attaques, finit le 2 Juillet par la journée sanglante du fauxbourg Saint-Antoine. Le parti des Princes & des Seigneurs opposés à l'autorité royale, ou plutôt, comme ils se le figuroient, uniquement à la domination du Cardinal Mazarin, qui étoit revenu auprès du Roi, s'affoiblit insensiblement & sans retour : le Cardinal consentit de nouveau à quitter la Cour : les troubles s'appaisérent : le Roi rentra dans Paris le 21 Octobre, & fit publier une amnistie générale.

Mais M. le Prince de Condé n'accomplit que trop fidelement l'espece de prédiction qu'il avoit faite : il ne voulut point prendre part à l'amnistie accordée par le Roi, ni accepter les propositions qu'on lui fit faire. Il sortit de Paris cinq jours avant que

le Roi y rentrât; & ne voyant plus de reſſource aux malheurs dans leſquels il s'étoit précipité, il ſe crut dans la néceſſité de chercher un aſyle hors du Royaume, & de ſe jetter entre les bras de ces mêmes ennemis de la France, dont il avoit été ſi long-tems le vainqueur & l'effroi, & demeura au ſervice de l'Eſpagne juſqu'a la paix des Pyrénées & au mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèſe.

Le Prince de Condé cependant conſerva toujours un cœur François. Quoique penſionnaire de la Cour de Madrid, il ſoutint avec force, la prééminence du ſang de France, & obligea cette Cour fiere & impérieuſe, de preſcrire a l'Archiduc, Fils & Frere des Rois d'Eſpagne, de rendre en public à la Maiſon de Bourbon les honneurs dus a ſa ſupériorité ſur celle d'Autriche. On le vit a la tête de toutes les forces de la Monarchie Eſpagnole, où il étoit en état de faire trembler la France, dont il avoit été auparavant le rempart, deſirer avec ardeur, le moment où la paix romproit les funeſtes engagemens qu'il avoit pris avec les ennemis de ſon Roi & de ſa Patrie. Enfin, malgré la protection glorieuſe & puiſſante que la Couronne d'Eſpagne lui donnoit, il ne voulut pas que les conditions qu'elle faiſoit avec la France, pour le faire rétablir dans ſes droits de Prince du Sang, puſſent retarder la concluſion de la paix tant deſirée. Il donna même par écrit une déclaration, dans laquelle il remettoit tous ſes intérêts, & tous les dons que Sa Majeſté Catholique vouloit lui faire, au bon plaiſir & à la diſcrétion du Roi de France, ainſi que les perſonnes qui avoient ſuivi le parti du Prince & l'avoient ſervi dans la guerre. Le Roi, en conſidération des offices & des prieres de Sa Majeſté Catholique, uſant de ſa clémence royale, voulut bien recevoir le Prince de Condé en ſes bonnes graces, oublier & lui pardonner tout ce qu'il avoit fait contre ſon ſervice, & trouver bon qu'il revint dans le Royaume, & même à la Cour. Outre cela, on le remit dans la libre poſſeſſion & jouiſſance de tous ſes biens, honneurs, dignités, & privileges de Premier Prince de Sang. Cet article, qui avoit ſur-tout ſuſpendu la conclu-

ſion de la paix des Pyrénées, étant rempli, la paix générale fut ſignée & ratifiée. Le Prince de Condé revint en France; mais il ne voulut recevoir aucun honneur public, qu'il n'eût eu l'avantage de voir le Roi. Enfin, le 19 Janvier il arriva à Aix où étoit la Cour. Le Cardinal Mazarin le préſenta au Roi, qui le reçut avec toutes les démonſtrations d'une bonté ſincere & d'une parfaite réconciliation, lui diſant fort obligeamment qu'il oublioit le paſſé, & qu'il lui rendoit ſon amitié.

Le Prince de Condé rendu à ſon Roi & à ſa Patrie, ne parut plus appliqué qu'à réparer par de nouveaux ſervices, les reproches qu'il avoit mérités. Il déclaroit hautement, *que quand le Royaume renverſeroit, il ſeroit toujours inébranlable dans ſon devoir*. La mort du Roi d'Eſpagne, qui arriva quatre ou cinq ans après la concluſion de la paix, ayant donné lieu à Louis XIV de faire valoir les prétentions que la Reine ſon épouſe avoit ſur le Brabant, il ſe fit juſtice par la force des armes, entra en Flandre, & donna au Prince de Condé, le commandement de l'armée, avec laquelle il ſoumit, en peu de jours, toute la Franche-Comté, qui fut rendue au Roi d'Eſpagne par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre de Hollande donna encore un nouveau luſtre à la gloire de ſes expéditions militaires. Il commandoit un des trois corps d'armées avec leſquels Louis XIV entra dans la Hollande en 1672. Ce fut le Prince de Condé qui ouvrit l'avis du paſſage du Rhin, ſi célébré dans nos hiſtoires, & il eut une part bien périlleuſe à l'exécution d'une ſi glorieuſe entrepriſe. Il mit, ſelon quelques-uns, le comble à ſa gloire le 11 d'Août 1674, par le gain de la bataille de Senef. Cette victoire ſi cherement diſputée & qui coûta la vie à une multitude prodigieuſe d'Officiers & de ſoldats, leur ſemble le chef-d'œuvre de l'habileté du Prince de Condé, & de la ſupériorité de génie & de courage, qui le faiſoit ſortir avec honneur & avec ſuccès des entrepriſes les plus hazardeuſes. Selon d'autres Mémoires, cette bataille, où le Prince parut ſuivre plutôt l'ardeur bouillante de ſon courage que la prudence, &

même l'humanité, indisposa les Ministres de France contre lui. Cependant le Roi ne laissa pas de lui faire une réception fort obligeante, quand il revint à la Cour, après cette campagne : car le Prince de Condé, que la goutte empêchoit de marcher aisément, demandant pardon au Roi, qui étoit au haut de l'escalier, de ce qu'il le faisoit attendre trop long-tems; le Roi lui répondit : *Mon Cousin, ne vous pressez pas. Quand on est chargé de lauriers comme vous êtes, on ne sçauroit marcher si vite.*

Le Prince de Condé commanda encore en Flandre l'année suivante, 1675; mais il n'y resta que quelques mois, & fut obligé de passer en Allemagne. Personne n'ignore le coup fatal qui enleva à la France le Maréchal de Turenne, le 27 Juillet 1675, & qui jetta la Cour & tout le Royaume dans une juste consternation (1). Le Roi ne crut pas pouvoir mieux rassurer l'armée d'Allemagne, & la mettre en état de faire tête aux Impériaux, qu'en y envoyant le Prince de Condé, qui en arrivant, fit lever le siége que Montecuculli, Général si fameux & si consommé dans la guerre, avoit mis devant Haguenau.

Quoique la guerre d'Allemagne ait continué jusqu'en 1678, le Prince de Condé n'eut plus de commandement depuis la campagne de 1675. On fit courir le bruit que le Prince avoit demandé lui-même au Roi la permission de ne plus servir, à cause des incommodités auxquelles il devenoit sujet. Mais il paroît plus vrai que la jalousie des Ministres d'un côté, & les prétentions du Prince de l'autre, & surtout sa conduite à Senef, où il avoit fait périr tant de monde, furent ce qui l'éloigna du commandement. Il demeura à la Cour, où il eut toujours sa place dans le Conseil; mais sans avoir presque aucune part dans les affaires, ni même aux délibérations.

Enfin, la paix de Nimegue ayant été conclue le

(1) La comparaison que M. Bossuet fait dans l'Oraison funèbre de M. le Prince de Condé entre ces deux grands Généraux, est regardée comme un morceau des plus intéressans de ce Discours.

17 Juillet 1679, le Prince de Condé choiſit ce tems de calme pour demander au Roi la permiſſion de ſe retirer à Chantilly, alléguant ſon âge & ſes infirmités. Il s'y retira tout-à-fait en 1680, ſans ſe mêler des affaires publiques, quoiqu'il eût toujours le droit d'entrer au Conſeil du Roi.

Ce fut peut-être la derniere maladie & la mort de Madame la Ducheſſe de Longueville, que Dieu appella à lui en 1679, qui retint encore M. le Prince de Condé quelque tems à Paris. Il conſerva toujours une très-tendre affection pour cette ſœur, dont les mauvais conſeils lui avoient fait faire tant de faux-pas, mais dont l'éminente piété, qui avoit ſuccédé à ſes premiers égaremens, le touchoit ſenſiblement. Il entretenoit avec elle un commerce très-tendre. Plus il la voyoit, plus il en concevoit une haute idée; & comme on s'aviſa de dire un jour en ſa préſence, *que tous les dévots étoient des gens ſans eſprit*, ce Prince, d'un grand jugement & d'une merveilleuſe naïveté, répondit: *Je ne ſçais pas trop ce que c'eſt que dévotion, mais je ſçais bien que ma ſœur n'eſt pas une ſotte.* Il fut très-aſſidu auprès d'elle pendant ſa derniere maladie, & fut toujours bien pénétré des regards pleins d'une tendreſſe religieuſe qu'elle jettoit ſur lui, dans le deſir de le voir rempli des ſentimens dont la grace l'avoit elle-même animée. Le jour qu'elle mourut, le Prince de Condé vint encore la voir, & ſe tint au pied du lit de la Princeſſe, pendant que le Curé de Saint-Jacques lui parloit avec beaucoup d'onction, pour animer ſa confiance. Pendant ce tems, la malade ayant fait un effort en étendant les bras, comme ſi elle eût voulu s'élancer au ciel, M. le Prince s'écria: *Ah! que je ſuis touché!* Sur quoi le Curé dit une parole qui faiſoit tout à la fois l'éloge du frere & de la ſœur. *Monſeigneur, cela vous touche, parce que cela eſt vrai.*

Peu de tems après la mort de la Ducheſſe, M. le Prince de Condé exécuta le projet de retraite qu'il avoit conçu. Quelque éloignée qu'une pareille réſolution fût de l'agitation dans laquelle ce Prince avoit toujours vécu juſques-là, il n'y donna pas moins

moins les signes d'un héroïsme tranquille & chrétien. Il s'occupa d'abord à réparer & embellir le lieu de sa solitude ; & il en fit un des plus magnifiques séjours. Il se fit mille plaisirs différens dans cette retraite, sur-tout par la lecture, pour laquelle il eut toute sa vie beaucoup de goût, & par la société de gens sçavans en tout genre, avec lesquels les talens & les connoissances du Prince le rendoient capable d'avoir de très-agréables entretiens. Il usa plus ordinairement de lait pour toute nourriture, à cause de la goutte dont il étoit toujours tourmenté ; & moyennant ce régime, il conserva jusqu'à la fin de sa vie, une santé assez vigoureuse, malgré ses incommodités.

Il sembloit avoir oublié la Cour. Mais il ne manquoit pas néanmoins d'y aller deux ou trois fois l'année, pour y rendre ses respects au Roi, pour lequel il redoubla toujours de soumission ; soumission qu'il eut soin d'inspirer fortement au Duc d'Enguien son fils, dans toutes les occasions, où il pouvoit avoir plus de répugnance à se rendre aux intentions du Roi. Le Roi, de son côté, lui donna des marques de bienveillance, qui furent fort sensibles au Prince, & dont il se dédommagea avec une générosité & une magnificence digne de son grand cœur. Ce fut dans la visite que le Roi lui fit à Chantilly avec toute la Cour, en 1685, où le Prince de Condé fit paroître les témoignages les plus marqués de joie, de respect & de reconnoissance, & n'oublia rien pour donner des marques de sa libéralité aux Courtisans qui accompagnoient Sa Majesté.

Une des plus importantes occupations du Prince dans sa retraite, fut de se préparer à acquerir une gloire plus solide & plus durable que celle qu'il s'étoit faite auparavant par tant d'actions dignes de l'immortalité. Il n'attendit pas les derniers momens pour se disposer au passage de l'éternité. Il choisit un Confesseur, à qui il se soumit avec autant de sincérité que de confiance. Incapable, par ses infirmités, de faire des œuvres éclatantes de pénitence, il s'appliqua à nourrir dans son ame, le sacrifice d'un esprit humilié & d'un cœur contrit, par la

lecture de ſaintes Écritures, & par un exercice plus fidele de toutes les œuvres de juſtice & de miſéricorde, dont il donnoit l'exemple & qu'il faiſoit pratiquer par ceux qui dépendoient de lui. Toute ſa maiſon profitoit des leçons vivantes qu'il lui donnoit par ſa pénitence & par ſon zèle pour la Religion. Senſible au malheur de ceux qui avoient été nourris & élevés dans l'héréſie, il s'appliquoit lui-même à inſtruire ceux de ſes domeſtiques qui n'avoient pas encore quitté l'erreur; & il le faiſoit avec une ſupériorité, une netteté & une force qui convainquoient l'eſprit & gagnoient les cœurs.

Enfin, après avoir employé les dernieres années de ſa vie a gouverner ſa famille, à édifier ſes domeſtiques, a accomplir ſes devoirs & à ſouffrir les maux aigus par leſquels Dieu le purifioit; le Prince s'affoiblit d'une maniere plus ſenſible. Mais ayant appris, le 11 Novembre 1686, que la Ducheſſe de Bourbon ſa petite-Fille, étoit attaquée de la petite-vérole à Fontainebleau, il partit de Chantilly ſur le champ pour ſe rendre auprès d'elle, & arriva aſſez tôt pour s'oppoſer au Roi avec une hardieſſe tendre & reſpectueuſe, & l'empêcher d'entrer dans la chambre de la Ducheſſe.

Il y tomba malade lui-même, & ne laiſſoit pas de ſe faire porter auprès de la Princeſſe. A cette ſecouſſe en ſuccéda une autre, bien capable de l'ébranler ſenſiblement; ce fut la maladie du Roi, auprès duquel, il ordonna au Duc d'Enguien, de demeurer malgré l'inquiétude où ce Prince étoit lui-même de l'état de ſon pere. Inſenſiblement la maladie du Prince de Condé augmenta, au point qu'on commença a craindre pour ſa vie. Alors, le Duc d'Enguien, qui avoit toujours obéi fort exactement à cet ordre du Prince ſon pere, & qui, pour ſuivre ſes intentions, étoit retourné deux ou trois fois de Fontainebleau à Verſailles, ayant fait de nouvelles inſtances pour ſe rapprocher de lui, le Prince de Condé répondit, *qu'il ne doutoit pas du deſir que ſon fils avoit d'être auprès de lui, & qu'il auroit lui-même beaucoup de joie de le voir; mais*, ajoûta-t-il, *il faut que nous ſacrifiyons, lui & moi, notre*

propre satisfaction à nos devoirs. Quand il faudra qu'il se retire ici, je le lui ferai savoir. Ce sera peut-être plutôt que lui & moi ne le voudrions. En même-tems il ferra, en soupirant, la main de celui à qui il parloit.

Mais on vit bien que ce n'étoit pas par attachement à la vie qu'il paroissoit attendri sur son état; car son Médecin étant entré quelques momens après, & lui ayant déclaré qu'il trouvoit son pouls fort mauvais: *N'y a-t-il pas de danger*, repartit le Prince: *ne le dissimulez pas.* Et le Médecin lui ayant répondu, que puisqu'il lui ordonnoit de parler librement, il croyoit à propos de songer aux Sacremens. *Voilà parler*, reprit le Prince, sans s'émouvoir. Après être demeuré quelques momens en silence. *O mon Dieu!* dit-il, *que votre volonté soit faite. Je me jette entre vos bras. Donnez-moi la grace de bien mourir.* En même-tems il demanda qu'on fit avertir le Pere Deschamps, Jésuite, son Confesseur. Il fit aussi avertir la Duchesse d'Enguien, qui étoit dans la plus grande consternation, & lui dit de faire venir, en toute diligence, le Duc d'Enguien son fils, & le Prince de Conty son neveu, qui étoit exilé à Chantilly. Et conservant toujours une présence d'esprit & une tranquillité admirables, il se fit apporter une plume & du papier, écrivit de sa propre main, une page entiere, qu'il donna à lire à la Duchesse, & qu'il fit cacheter, pour être remise au Duc d'Enguien après sa mort.

Le Prince, après avoir donné ordre aux affaires de sa maison, avoit laissé à tous ses domestiques, sans en excepter un seul, des marques de sa bonté, fait des legs aux pauvres & ordonné de bâtir une Église pour servir de Paroisse à Chantilly, voulut, sur les trois heures après midi, écrire au Roi. Mais étant trop foible pour tenir la plume, il dicta une longue lettre, pleine de sentimens de respect, de reconnoissance & de regret de s'être écarté dans le milieu de sa vie, du zele & de la fidélité qu'il avoit montré d'abord pour le service du Roi & de l'État; il remercie Sa Majesté du pardon qu'elle lui a accordé; & la prie de la maniere la plus pressante, de

vouloir bien rendre l'honneur de ſes bonnes graces au Prince de Conty. Le Prince de Condé ſigna cette lettre, & commanda qu'on la tînt prête pour l'envoyer à l'heure qu'il jugeroit à propos, & ſe remit à regler ſes affaires domeſtiques.

La maniere dont le Prince de Condé s'acquitta des devoirs de la Religion n'eſt pas moins digne d'admiration. Il fit une confeſſion générale avec beaucoup de confiance & d'humilité; & n'ayant pas la force de s'expliquer lui-même, il chargea ſon Confeſſeur, en préſence du Saint-Sacrement, de demander, pour lui, pardon au monde, à ſes domeſtiques & à ſes amis, des ſcandales qu'il leur avoit donnés par ſa conduite. Il reçut le Saint-Viatique & l'Extrême-Onction, avec de vifs ſentimens de foi & de reconnoiſſance. Il embraſſa la Croix, en demandant à Jéſus-Chriſt, que ſon ſang répandu pour lui, ne le fût pas inutilement. Il ſe fit réciter trois fois les prieres des Agoniſans, dans leſquelles il trouvoit toujours de nouvelles conſolations. Il s'entretenoit lui-même de ſaintes penſées & de pieux mouvemens que lui inſpiroient les Pſeaumes qu'il avoit toujours à la bouche, & les exhortations des Eccléſiaſtiques qui étoient auprès de lui; & dont il dit, en congédiant ſes Médecins : *Voilà maintenant mes vrais Médecins.* Plus il avançoit vers la mort, plus il s'animoit intérieurement par la contemplation des vérités éternelles, qui ſembloient ſe montrer à lui avec plus de clarté. *Je reconnois*, diſoit-il, *maintenant mieux que jamais, qu'il faut être homme de bien pendant ſa vie, & qu'il n'y a que cela de ſolide.*

A une heure après minuit, le 11 Décembre, il ſe trouva plus mal, & commença à ne s'occuper plus que de la mort. Le Duc d'Enguien arriva ſur les ſix heures du matin, & apprit au Prince ſon pere, que le Roi, en ſa conſidération, venoit de pardonner au Prince de Conty. M. le Prince, rempli de joie d'une grace qu'il deſiroit ardemment, fit décacheter la lettre qu'il avoit diſpoſée pour le Roi, & ajoûter, *qu'il s'eſtimoit heureux d'avoir encore aſſez de vie, pour remercier Sa Majeſté; & qu'il*

mourroit content si elle vouloit bien lui faire la justice de croire que personne n'avoit pour Elle, des sentimens si remplis de respect, de dévouement, &, s'il l'osoit dire, de tendresse.

Le dernier entretien que le Prince mourant eut avec le Duc d'Enguien, fut plein de la plus tendre confiance; il le chargea de dispositions qui regardoient sa conscience, en disant qu'il n'étoit pas besoin de rien écrire, & qu'il comptoit avec assurance sur la fidélité du Duc à exécuter ses intentions. Il fit ensuite avancer la Duchesse d'Enguien, & leur dit à l'un & à l'autre, les choses les plus touchantes sur la conduite qu'ils devoient tenir à l'égard de Dieu, du Roi & de leurs enfans, sur l'union qu'ils devoient entretenir entr'eux, & sur la maniere dont ils devoient agir avec leurs amis, leurs domestiques & toutes sortes de personnes. Il finit en les embrassant, & leur donna sa bénédiction pour eux & pour leurs enfans. Enfin, sur les onze heures & demie, le Prince de Conty étant arrivé à Fontainebleau, le Prince qui l'aimoit comme son enfant, le tenant entre ses bras avec le Duc d'Enguien, les exhorta à s'aimer sincerement & sans affectation; & leur dit avec fermeté: *Qu'ils ne seroient jamais ni grands Hommes ni grands Princes, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidéles à Dieu & au Roi.*

Quelques momens avant sa mort, son Confesseur l'ayant invité à répéter ces paroles de David: *O Dieu! créez en moi un cœur pur.* Il demeura comme occupé; puis déclara hautement: *Je n'ai jamais douté des Mysteres de la Religion, quoiqu'on ait dit. Mais j'en doute moins que jamais. Que ces vérités,* ajoûta-t-il, *se démêlent & s'éclaircissent dans mon esprit! Oui, nous verrons Dieu comme il est, face à face.* Ce qu'il répéta encore en latin: *facie ad faciem*, avec un religieux transport. Enfin, s'affoiblissant de plus en plus, il mourut à Fontainebleau sur les sept heures du soir, le 11 Décembre, âgé de soixante-cinq ans & trois mois. Le Prince étoit à l'agonie, quand le Roi reçut sa lettre, qu'il se fit lire; & attendri de la sincérité avec laquelle il condamnoit

la conduite qu'il avoit tenue dans le milieu de ſa vie, il laiſſa couler des larmes, & dit tout haut: *Qu'il perdoit un grand Prince.*

Madame la Ducheſſe DE LA *VALLIERE, morte Religieuſe Carmélite.*

LA converſion de cette Dame & la pénitence dans laquelle elle a perſévéré pendant plus de trente-cinq ans, & juſqu'a ſa mort, eſt une de ces merveilles de la grace, dont nous avons déja dit, que le ſiécle de Louis XIV fut ſingulierement illuſtré. Il ſuffiroit peut-être de tranſcrire ici la Lettre circulaire que les Religieuſes Carmélites adreſſerent à leurs Couvens, ſelon l'uſage, après la mort de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, & qui fut imprimée dans le tems. Mais la Providence nous ayant fait découvrir des Mémoires très-précieux & ſur-tout des Lettres très-touchantes de cette Dame, écrites ſoit avant, ſoit depuis ſon entrée en Religion, nous avons cru ne pas devoir priver le Public de pluſieurs anecdotes que nous y avons trouvées, & dont quelques-unes ne ſont pas rapportées exactement dans les Mémoires imprimés.

Louiſe-Françoiſe de la Baume-le-Blanc de la Valliere, depuis Ducheſſe de Vaujour, étoit fille de Laurent de la Baume-le-Blanc, Marquis de la Valliere, Baron de la Maiſonfort, &c. Gouverneur d'Amboiſe. Elle naquit au commencement d'Août 1644. Sa mere, Françoiſe le-Prevoſt, fille de Jean, Seigneur de la Coutélaye, &c. ayant été remariée à M. de Saint-Remy, premier Maître d'Hôtel de M. le Duc d'Orléans, Frere de Louis XIII, elle avoit été élevée à la Cour de ce Prince & avoit preſque toujours réſidé à Orléans ou à Blois. Tous les Mémoires tant publics que particuliers, dépoſent unanimement qu'elle avoit, dès ſes premieres an-

nées, un caractere de sageſſe qui la faiſoit remarquer. Et dans une occaſion où de jeunes perſonnes de ſon âge montrerent beaucoup de légereté, Monſieur dit tout haut : *Pour Mademoiſelle de la Valliere, je ſuis aſſuré qu'elle n'y aura pas de part : elle eſt trop ſage pour cela.* Elle a avoué elle-même que ce témoignage éclatant, rendu à la prudence de ſa conduite par une bouche ſi reſpectable, fut pour elle une bleſſure mortelle. Elle en conçut des ſentimens d'une complaiſance ſi flatteuſe, qu'elle n'a jamais douté que cette ſecrette préſomption n'ait été la cauſe de ſes malheurs & de ſes chutes.

Quand Monſieur, Frere unique de Louis XIV, épouſa, le 31 Mai 1661, Madame Henriette-Anne d'Angleterre, Mademoiſelle de la Valliere fut miſe auprès de Madame en qualité d'une de ſes Filles d'honneur. Elle ſe fit aimer & eſtimer à la Cour, moins encore par ſes qualités extérieures, que par un caractere de douceur, de bonté & de naïveté qui lui étoit comme naturel. Elle reconnoît elle-même dans ſes lettres, qu'elle avoit le cœur extrêmement tendre & ſenſible. Cette ſenſibilité la trahit; & perſonne n'ignore à quel degré de faveur elle la fit parvenir. Elle n'en abuſa pas cependant pour donner entrée dans ſon ame à l'ambition & à l'orgueil. Elle avouoit même dans ſes années de pénitence, que lorſque tout conſpiroit à lui faire goûter avec la plus funeſte ſéduction, les fauſſes & criminelles délices du ſiécle, elle avoit toujours ſenti au dedans d'elle-même, un trouble & une humiliation, qui ne lui permettoient pas de jouir en repos d'aucun plaiſir. Vertueuſe, s'il étoit poſſible, au milieu du crime, elle n'oublia jamais qu'elle faiſoit mal, gémit toujours de ſa foibleſſe, & ne ceſſa de deſirer & d'eſpérer de rentrer dans le bon chemin. C'eſt ce qui lui fit recevoir avec beaucoup de joie, le remercîment d'un pauvre Religieux qu'elle venoit d'aſſiſter. Ce Religieux qui étoit venu quêter chez elle, ayant reçu de ſa propre main, une aumône conſidérable, s'écria : *Ah! Madame, vous êtes trop charitable, pour que Dieu n'ait pas pitié de vous. Eſpérez en lui, vous éprouverez un jour, les effets*

de ſa miſéricorde (1). Ces paroles remplirent Madame de la Valliere, d'une plus grande conſolation, qu'elle n'en avoit ſenti dans tout le cours de ſa vie, & firent tant d'impreſſion ſur ſon eſprit qu'elle s'en eſt toujours ſouvenue, comme d'une prédiction qui lui annonçoit le bonheur de ſa délivrance.

Elle n'étoit pas éloignée. Pluſieurs perſonnes d'une grande piété la demandoient à Dieu avec inſtance depuis quelques années. Et Dieu qui avoit arrêté ſur elle les regards de ſa miſéricorde éternelle, la diſpoſoit à des graces ſurabondantes par des preſſentimens avantageux, par de ſalutaires dégoûts, par des événemens qui l'aidoient à rompre des liens dont elle auroit eu trop de peine à ſe défaire. Quelque tems avant de s'arracher tout-à-fait à la Cour, elle eut une violente & dangereuſe maladie, qui la conduiſit aux portes de la mort, mais qui ne ſervit qu'à l'affermir de plus en plus dans le deſſein que Dieu lui avoit déja inſpiré de réparer ſa vie paſſée par les travaux d'une ſérieuſe pénitence. Ce fut à cette occaſion & quand elle fut un peu rétablie, qu'elle écrivit le livre qui eſt dans les mains de tout le monde ſous ce titre : *Réflexions ſur la miſéricorde de Dieu :* livre plein de ſentimens vifs & touchans, où ſon cœur eſt peint au naturel, & où l'on remarque la beauté & la ſolidité de ſon eſprit. Ce n'eſt pas Madame de la Valliere qui a publié ces Réflexions. Elle avoit trop de deſir d'être oubliée, pour chercher à ſe faire un nom, même dans l'ordre de la piété. Mais une Dame de grande vertu & de ſes amies, les lui enleva, & ſe fit un devoir d'en édifier le public.

Tandis que Dieu opéroit dans le cœur de cette Pénitente pour ſe l'attacher invariablement ; le démon & le monde faiſoient tous leurs efforts pour ralentir ſon zèle ſous différens prétextes les plus éblouiſſans, même pour des yeux éclairés par la lu-

(1) Nos Mémoires rapportent ce remerciment en ces termes : *Ah ! Madame, vous ſerez ſauvée ! car il n'eſt pas poſſible que Dieu laiſſe périr une perſonne qui fait ſi libéralement l'aumône pour l'amour de lui.*

miere céleſte. Mais Dieu lui donna pour l'affermir dans ſes pieuſes réſolutions deux véritables amis, qui, dans un ordre bien différent, lui rendirent les plus importans ſervices. Madame de la Valliere prit pour confident de ſes bons deſſeins M. le Maréchal de Bellefond, qui avoit embraſſé le parti de la piété avec le plus grand zèle, & qui étoit fort lié avec le célébre Abbé de Rancé, Réformateur de la Trappe. C'eſt à ce Seigneur que ſont adreſſées pluſieurs lettres de cette Dame, dont nous avons des copies entre les mains, & qu'on ne peut lire ſans être touché d'admiration de ce que l'eſprit de Dieu opéroit dans cette ame. Elle trouva auſſi dans M. Boſſuet, ancien Évêque de Condom, un Miniſtre éclairé & bien capable de la diriger dans les voies de Dieu, & de la fortifier contre les tentations du monde. « J'ai vu, » dit-elle dans une lettre datée du 21 Novembre » 1673, M. de Condom. Je lui ai ouvert mon cœur. » Il admire la miſéricorde de Dieu ſur moi, & me » conſeille d'accomplir promptement ſa ſainte vo- » lonté. Il eſt perſuadé que toutes choſes s'arran- » geront plus promptement que je ne crois ».

Le deſſein dont il s'agit ici, & pour l'exécution duquel Madame de la Valliere n'avoit pas moins d'empreſſement que M. Boſſuet & M. le Maréchal de Bellefond, étoit celui de la retraite & d'une rupture entiere avec le ſiécle. Madame de la Valliere, qui ne croyoit pas pouvoir mettre de bornes à l'étendue & à l'intégrité de ſon ſacrifice, avoit d'abord balancé entre les Capucines & les Carmélites pour s'aller enſevelir dans l'obſcurité. C'en eſt aſſez pour comprendre qu'elle ne cherchoit pas ſeulement un tombeau, encore moins un lieu de repos; mais qu'elle vouloit ſincerement expier par la pénitence la plus humble & la plus laborieuſe, les douceurs criminelles qu'elle avoit goutées à la Cour. Elle ſe détermina pour les Carmélites, & ſe perſuada que c'étoit l'aſyle que Dieu lui avoit montré précédemment dans un ſonge qu'elle n'avoit jamais oublié. Quelques années avant qu'elle quittât la Cour, & dans le tems même qu'elle étoit le plus fortement attachée au monde, elle réva une nuit qu'elle étoit

dans une Égliſe, où elle voyoit dans une eſpece de tribune fort élevée, pluſieurs Religieuſes vêtues de blanc, qui alloient à la communion avec des cierges allumés; & que tout ce lieu étoit éclairé d'une grande lumiere. Quoiqu'endormie, elle s'occupoit du bonheur de celles qu'elle croyoit voir. Mais elle fut encore plus ſurpriſe & plus frappée, quand la premiere fois qu'elle entra aux Carmelites, à la ſuite de la Reine, elle reconnut ce même lieu qu'elle avoit vû en ſonge.

Madame de la Valliere avoit déjà formé quelque liaiſon avec ces ſaintes Religieuſes, ſans ſe faire connoître. Toute occupée qu'elle étoit de cette idée de retraite, elle accompagna une Dame de ſes amies qui venoit rendre viſite dans ce Couvent. Elle en revint pénétrée de ce qu'elle avoit entendu d'édifiant, & ſur-tout de cette ſainte liberté d'eſprit, qui paroiſſoit dans la converſation de ces chaſtes Epouſes de Jéſus-Chriſt. Elle l'attribua à l'heureuſe tranquillité d'une conſcience pure: ce qui augmenta ſes deſirs de ſe donner toute entiere à Dieu. Au bout de huit ou dix jours, Madame de la Valliere revint avec la même Dame, qui après quelques momens d'entretien, dit aux Carmélites, qu'elle avoit avec elle Madame la Ducheſſe de la Valliere. Auſſi-tôt les Religieuſes qui n'avoient pas encore connoiſſance du changement que la droite du Très-haut avoit fait dans cette ame, montrerent un air froid & ſérieux. Mais l'humble Pénitente, loin de ſe ſentir rebutée par cette ſage réſerve, en conçut au contraire plus d'eſtime pour elles. Et ce fut comme un nouvel attrait, qui la détermina à choiſir ſa retraite dans leur ſociété.

Le Maréchal de Bellefond à qui elle s'ouvrit de ſon deſſein, & qui avoit une ſœur & une fille Carmélites, fit les démarches néceſſaires pour s'aſſurer qu'on recevroit Madame de la Valliere, quand elle ſeroit en état d'y entrer. En attendant, elle prenoit les avis de celles qu'elle regardoit déja comme ſes Supérieures & ſes Maîtreſſes, & leur rendoit compte des difficultés, qui, en retardant l'accompliſſement de ſes deſirs, les enflammoient de plus en

plus. « J'ai vu, dit-elle dans la lettre dont nous » avons déja cité quelques mots, depuis votre dé- » part, les personnes avec qui j'espere etre bientôt. » Tout m'affermit dans le dessein ou vous m'avez » vue; & je crois que dans peu, vous ne craindrez » plus pour moi. Je commence à goûter si sensible- » ment le plaisir de servir Dieu sans aucun empê- » chement, que les heures que je suis obligée de » passer encore ici pour achever ma guérison, me » paroissent mille ans. Rien ne m'y retient plus que » ma santé; & je souffre les douleurs que l'on me » fait, avec patience, espérant que l'on raccourcira » mon mal & mon esclavage. Je n'appelle plus mon » séjour ici que de ce nom. Dieu est si bon qu'il » m'envoie des consolations; & chaque moment » m'enflamme de son amour si fortement, que je » ne puis goûter de plaisir que quand je serai à » lui sans réserve. Quelles graces, ajoutoit-elle, & » par ou les ai-je méritées? Il faut me sacrifier en- » tierement pour reconnoître ses faveurs infinies, » & pour réparer le nombre d'années que j'ai pas- » sées à l'offenser. Je sens pourtant que malgré la » grandeur de mes fautes, l'amour a plus de part » à mon sacrifice que l'obligation que j'ai de faire » pénitence . . . . . »

Jusques-là le projet de Madame de la Valliere étoit encore secret. Mais depuis la visite de M. de Condom, le bruit de cette retraite se répandit promptement, & attendrit tellement les amis & les proches de cette Dame, qu'ils tenterent toutes sor- tes de moyens pour l'en détourner. « Je ne sçais, » dit-elle dans la même lettre, comment mon se- » cret a pénétré; car je n'ai rien fait qui soit mar- » qué. Je crois que c'est Dieu qui le permet, afin » de m'attirer à lui plus vite. Sans ma maladie, » j'aurois pris cette occasion pour me dérober au » monde. Mais je suis retenue encore, ne sçachant » point si je ne suis point obligée de me guérir. Je » vais consulter nos Meres là-dessus, & je ferai ce » qu'elles jugeront à propos. . . . . »

Dieu, en permettant que le dessein que Madame de la Valliere vouloit tenir caché, fût manifesté,

en rendit l'exécution plus glorieuſe à ſa grace, qui lui donna la force de vaincre tous les efforts qui devoient la traverſer, de ſoutenir généreuſement cette réſolution au milieu même de la Cour, de ſouffrir que tout le monde lui en parlât ſans pouvoir réuſſir à l'ébranler, d'annoncer même le jour marqué pour l'accomplir, de l'exécuter publiquement, malgré l'étonnement de toute la Cour, les larmes les plus tendres & les plus capables de l'attendrir, & de fouler tout aux pieds avec autant de modeſtie que de courage.

En effet, depuis que ſa réſolution fut publique, on n'oublia rien pour la faire changer; on allégua toutes ſortes de prétextes pour l'engager à renoncer à une vie ſi dure & ſi pénible, & à demeurer plutôt dans le monde, pour l'édifier par ſes exemples. Ce motif plus capable qu'aucun autre de l'affoiblir, ne lui fit pas illuſion. *Ce ſeroit à moi*, répondit-elle, *une horrible préſomption de me croire propre à aider le prochain. Quand on s'eſt perdu ſoi-même, on n'eſt ni digne ni capable de ſervir les autres.* Cependant, ces combats lui firent une impreſſion qui la rendirent encore plus malade. Elle ſe plaint dans une lettre du 11 Janvier 1674, de ſa foibleſſe & de ſa ſenſibilité: elle dit qu'elle eſt honteuſe d'elle-même, de ſe trouver encore capable d'être réduite à une pareille extrémité pour les peines que le monde lui fait; que ſon cœur, cependant, n'a pas changé un ſeul moment, malgré la ſenſibilité de la nature; & qu'elle a toujours ſouhaité avec la même ardeur, l'exécution de ſon deſſein. « Mes affaires, » ajoûte-t-elle, n'avancent point; & je ne trouve » nul ſecours dans les perſonnes de qui j'aurois lieu » d'en attendre. Il faudra que j'aie la mortification » d'importuner le Roi. Et vous ſçavez ce que cette » démarche me coutera. Le monde, à ce qu'on dit, » déſapprouve mon procédé: mais j'offre & je ſa- » crifie tout de bon cœur à Dieu. Je l'ai trop offen- » ſé pour ménager quelque choſe ſur la pénitence. » Il faut que j'en faſſe de toute ſorte. Je vous aſ- » ſure que l'on ne m'épargne pas ». Elle fait encore les mêmes plaintes dans une lettre ſuivante,

en date du 8 Février 1674, où elle tâche de dissiper les alarmes que ces retardemens causoient au Maréchal de Bellefond, & de répondre aux especes de reproches qu'il lui avoit faits de son peu de courage. « Je vois ce que vous craignez pour moi; » & vous avez raison. Je suis la foiblesse même; & » malgré les graces de Dieu qui sont infinies, je suis » encore ici. Je travaille cependant à en sortir in- » cessamment; c'est peut-être trop nonchalam- » ment: mais, c'est au moins de bonne-foi. J'ar- » rive toute à l'heure des Carmelites; on y prie » pour vous & pour moi. Et c'est de-là que nous » devons attendre du secours. . . . . Vous ne » sçauriez me faire plus de honte que je ne m'en » fais à moi-même. Cependant je suis plus affermie » que jamais; & quand on me donneroit toutes » les grandeurs du monde, je ne changerois pas » l'envie seule d'être Carmélite contre leur posses- » sion. . . . . Je n'ai plus qu'un pas à faire: je sa- » crifie de bon cœur les grandeurs & les richesses: » mais pour de la sensibilité, j'en ai: & on a raison » de vous dire que Mademoiselle de Blois m'en a » donné. . . . . Mais en même-tems j'en ai eu » du scrupule. Je l'aime, mais elle ne m'arrêtera » pas un seul instant. Je la quitte sans peine; & je » la vois avec plaisir. Ce sont des sentimens oppo- » sés; mais je les sens comme je le dis. Il faut que » je parle au Roi, & voila toute ma peine. Priez » Dieu pour moi, qu'il me donne la force qui m'est » nécessaire pour cette démarche. . . . . »

On voit avec quelle confiance Madame de la Valliere exposoit à un si religieux ami les combats intérieurs & extérieurs qu'elle avoit à soutenir; & combien les avis & les remontrances du Maréchal lui étoient utiles. Aussi M. de Condom, à qui elle les communiquoit, *les admire*, dit-elle, *& moi j'en suis pénétrée. Enfin, Monsieur*, ajoute-t-elle (17 *Février* 1674) *j'avance: mon courage augmente; & je crois que Dieu achevera son ouvrage dans peu. Cependant, je crains, & je craindrai toujours jusqu'à ce que je sois hors de danger. Je connois ma foiblesse; & si Dieu a permis quelquefois que des*

ames déjà élevées à des degrés de vertu, ſoient tombées, combien dois-je trembler? Je prie Dieu de me garder. . . . .»

Une Lettre du 24 Mars ſuivant, datée de Verſailles, nous apprend que les chaînes de Madame de la Valliere vont être tout-à-fait rompues; & qu'elle eſt toute prête de s'envoler dans la ſolitude après laquelle elle ſoupire depuis ſi long-tems. « Enfin, dit-elle, je quitte le monde ſans regret; » mais ce n'eſt pas ſans peine. Ma foibleſſe m'y a » retenu long-tems ſans goût, ou, pour parler » plus juſte, avec mille chagrins. Vous en ſçavez » la plus grande partie; vous connoiſſez ma ſen- » ſibilité; elle n'eſt pas diminuée; je m'en apper- » çois tous les jours, & je vois bien que l'avenir » ne me donneroit pas plus de ſatisfaction que j'en » ai éprouvé dans le paſſé & le préſent. . . . . » Tout le monde part à la fin d'Avril; & moi je » pars auſſi; mais c'eſt pour aller dans le plus ſur » chemin du ciel; Dieu veuille que j'y avance, » comme j'y ſuis obligée pour le pardon de mes » péchés. Je me trouve dans des diſpoſitions ſi » réſolues, & meme ſi dures, (cela paroît oppoſé, » mais cependant, je ſens tout cela en moi) que » les perſonnes à qui je découvre ce qui ſe paſſe » dans mon cœur, admirent de plus en plus l'ex- » trême miſéricorde de Dieu envers moi. Monſei- » gneur le Dauphin fait le voyage; ainſi je perds » M. de Condom. C'eſt un homme admirable, » dit-elle plus bas, pour ſon eſprit, ſa bonté & ſon » amour de Dieu: je ne manquerai pas de l'exhor- » ter à continuer de vous écrire. . . . . » Dans la ſuite de la même Lettre, Madame de la Valliere nous apprend qu'elle avoit engagé ce Prélat à faire le Sermon de ſa Priſe d'Habit; & que s'il n'eſt pas revenu dans le tems qu'on la jugera capable de le prendre, elle a deſſein de choiſir le Pere Bourdaloue, dont les Sermons & les Entretiens l'ont beaucoup touchée. Nous apprenons encore par la même Lettre, que les plus grands Perſonnages de ce tems s'intéreſſoient vivement aux graces que Dieu lui faiſoit, & au grand ſpectacle de pénitence

qu'elle donnoit au monde ; enfin, qu'elle étoit auſſi en relation avec le célébre M. le Camus, Evêque de Grenoble, depuis Cardinal. « Je ſuis, dit-elle, » fort obligée à M. de Grenoble, de me parler » comme il fait ; vous ſçavez que la dureté ne me » deplait pas, & qu'elle ne m'a jamais fait peur, » malgré la tendreſſe de mon tempérament. Je ne » m'en ſervirai plus que pour aimer Dieu ; & pour » moi-même, je me ſervirai du vôtre. . . . . »

Enfin, le 20 Avril ſuivant, Madame de la Valliere, âgée pour lors de trente ans au plus, entra aux Carmélites avec un courage ſi fort au-deſſus des ſentimens de la nature, qu'elle paroiſſoit avoir oublié qu'elle eût un cœur pour tout ce qu'elle abandonnoit de plus cher. Elle fut accompagnée dans cette eſpece de triomphe qu'elle remportoit ſur le monde, d'une ſi grande multitude de perſonnes, que ſon carroſſe prit à peine ſe faire paſſage dans la cour des Carmélites. On avoit eſſayé de l'effrayer ſur ſon entrepriſe, en lui diſant qu'elle ſeroit bien étonnée, quand elle entendroit fermer la porte du Cloître : mais Dieu qu'elle cherchoit uniquement, ne lui fit ſentir que de la joie de ſe voir pour toujours ſéparée du monde. En entrant elle ſe jetta aux genoux de la Mere Claire-du-Saint-Sacrement (de Jarnac) qui étoit alors Prieure, en lui diſant : *Ma Mere, j'ai toujours fait un ſi mauvais uſage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains, pour ne la plus reprendre.* On la conduiſit, ſuivant l'uſage, devant le Saint Sacrement, où elle s'offrit à Dieu, comme une victime d'expiation. Elle ne voulut pas différer à porter les marques de ſa conſécration toute volontaire à la pénitence, & d'un dévouement ſans retour à la retraite. Dès le jour même de ſon entrée, elle ſe fit couper les cheveux ; & s'acquitta avec une fidélité étonnante de toutes les pratiques de la vie religieuſe. Madame de la Valliere ne tarda pas non-plus à faire part à ſon reſpectable & pieux confident de la nouvelle de ſa parfaite délivrance. Elle lui écrivit des Carmélites le 22 Avril 1674. « Il y a » deux jours que je ſuis ici ; & j'y ſuis ſi tranquille

» & ſi ſatisfaite, que je ne puis aſſez admirer les » bontés de Dieu pour moi. Mes liens ſont rompus » par ſa grace; & je vais travailler à lui rendre » toute ma vie agréable, ſi je le puis, pour lui » marquer ma reconnoiſſance. Je n'entrerai au- » jourd'hui dans aucun détail; il vous ſuffira de » me ſçavoir en ſûreté. . . . . Faites, je vous » prie, à M. de Grenoble, quelques complimens » de ſa demi-pénitente. . . . . » C'eſt la qualité qu'elle ſe donne dans la plûpart des lettres ſuivantes, en y joignant ordinairement celle de miſérable pécheresſe.

On vit bientôt néanmoins que cette demi-pénitente n'étoit telle à ſes yeux, que parce que ſon zèle étoit toujours au-deſſus de ſes forces; mais qu'elle n'étoit pas de ces *cœurs demi-morts & demi-vivans*, dont parle ſaint François de Sales, & *qui ne ſont bons à rien.* Elle commença parfaitement, comme l'ordonne ſaint Bernard. Elle demanda, comme une grace, de porter l'habit de Religieuſe avant que de le prendre en cérémonie. Elle y fut bientôt accoutumée, excepté à la chauſſure, dont elle ſouffrit avec patience l'incommodité juſqu'à la mort. La nourriture ne lui fit pas de peine; & dans les commencemens mêmes, elle ne voulut pas ſouffrir le moindre adouciſſement. L'uſage de la ſerge, le coucher ſur la dure, l'aſſiduité au travail, ſans autre interruption que la lecture & la priere, un jeûne auſtere, un ſilence exact devinrent les délices d'une perſonne qui avoit été plongée dans la molleſſe, & qui avoit goûté toutes les douceurs de la vie. Elle déclara même dès ſon entrée aux Carmélites, que la ſeule peine qui l'affligeoit maintenant, étoit de ne pas trouver dans cet Ordre, tout auſtere qu'il eſt, la pénitence qu'elle y cherchoit. Elle ne manqua jamais aux plus petits aſſujettiſſemens des Novices, & aux uſages qui pouvoient lui être les plus pénibles. Comme elle étoit ſujette à de grands maux de tête, & qu'elle n'en étoit pas moins exacte à tenir ſes yeux toujours baiſſés vers la terre, on lui demanda un jour, ſi cette attitude ne lui étoit pas incommode. *Point*

du tout, répondit-elle avec sa douceur ordinaire : *Cela me les repose. Je suis si lasse des choses de la terre, que je trouve même du plaisir à ne les pas regarder.*

La ferveur de Madame de la Valliere & l'empressement qu'elle témoigna pour prendre l'habit, firent abréger en sa faveur le tems des premieres épreuves. Elle choisit pour cette cérémonie, le troisiéme Dimanche d'après la Pentecôte, qui cette année arrivoit le 2 Juin, & dans lequel l'Église propose aux Fideles la parabole du Pasteur, qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée. Un spectacle si touchant attira dans l'Église des Carmélites un concours prodigieux. Elle prit le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde ;* & fit cette action avec des sentimens de pénitence & d'humilité, qui ne peuvent s'exprimer, & qui remplirent de joie les Anges de Dieu. Ce ne fut pas M. Bossuet qui prêcha sa vêture, comme elle l'avoit desiré. Il étoit parti, comme on a vu, avec Monseigneur le Dauphin, qui fit cette année sa premiere campagne au siége de Dole, que le Roi faisoit en personne ; & n'étoit pas encore revenu de ce voyage. Le P. Bourdaloue sur lequel elle paroissoit compter au défaut de l'ancien Évêque de Condom, ne prêcha pas non-plus. Ce fut l'Abbé de Fromentieres, depuis Évêque d'Aire, qui fit le Sermon (1) ; il prit son texte dans l'Évangile de ce Dimanche, qui convenoit si bien à un si grand événement. La parabole du Pasteur qui va chercher la brebis égarée, la rapporte sur ses épaules, & se réjouit avec ses amis & ses voisins de l'avoir retrouvée, fournit à l'Orateur Chrétien les plus touchantes idées sur la force, la douceur & la fécondité de la grace ; & il en fit les plus justes applications à son sujet.

Aussitôt que la Sœur Louise de la Miséricorde eut pris l'habit, on remarqua en elle un renouvelle-

(1) M. Burigny s'est donc trompé quand il a répété jusqu'à trois & quatre fois que M. Bossuet prêcha le Sermon de la *Vêture* de Madame de la Valliere. C'est à sa Profession qu'il fit le Discours qu'on voit dans ce volume à la suite des Oraisons funèbres.

ment ſenſible de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes. Elle ne parut plus avoir d'autres deſirs que de remplir parfaitement tous ſes devoirs, ſans ſe borner même aux pénitences de la regle, quelque ſévére qu'elle ſoit. Elle étoit conſumée d'un deſir inſatiable des humiliations & des ſouffrances. Elle prit pour modele la ſainte Pénitente de l'Evangile. Elle aima, elle pleura comme elle aux pieds de Jéſus-Chriſt ſon Sauveur. On la trouvoit ſouvent dans des lieux retirés, proſternée contre terre & toute baignée de larmes. La vûe de ſes péchés la tenoit dans un abbaiſſement continuel, ſans la décourager. Rien n'eſt plus touchant & plus édifiant que la maniere dont elle s'exprime ſur ce point, dans preſque toutes les lettres que nous avons ſous les yeux, où les plus intimes diſpoſitions de ſon ame ſont peintes avec une naïveté admirable & ſans affectation; mais la néceſſité d'abréger nous oblige d'en ſupprimer une grande partie.

L'idée que la Sœur Louiſe de la Miſéricorde avoit de ſa baſſeſſe & de ſon indignité, la porta à demander comme une grace, qu'on lui fît faire profeſſion en qualité de Sœur Converſe. La Mere de Bellefond qui étoit pour lors Prieure, l'ayant aſſurée que ce n'étoit pas ſa vocation, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, pleine de confiance & de reſpect pour elle, ſe rendit à ſes lumieres. Mais cette ſage Prieure, qui reſpectoit de ſon côté, la ferveur de la Novice, lui permit d'aider les Sœurs Converſes dans le travail le plus pénible de la maiſon; ce qu'elle a continué de faire, tant que ſes forces ont pû le lui permettre. Enfin, le tems de ſon Noviciat étant achevé, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde vit arriver, avec une grande joie, le jour de ſa Profeſſion, qu'elle fit le 3 Juin 1675, au Chapitre, ſelon la coutume. Le lendemain, qui étoit le Mardi de la Pentecôte, elle prit le voile noir en public, & le reçut de la main même de la Reine, qui voulut prendre part avec les Princeſſes, à une cérémonie ſi digne de ſa piété. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde eut le bonheur d'entendre à ſa Profeſſion, le Prédicateur qu'elle avoit deſiré d'avoir à ſa priſe d'ha-

bit. M. de Condom y fit le Discours éloquent que l'on voit dans ce Recueil ; il enleva tout le monde ; & l'on ne put s'empêcher d'admirer l'extrême délicatesse avec laquelle le Prélat y donne à la Religieuse des leçons très-personnelles, sans manquer d'annoncer à tout son Auditoire les vérités les plus frappantes. La Sœur Louise de la Miséricorde étoit dans la tribune des Religieuses, auprès de la Reine, qui lui donna le voile après le Sermon, sous les yeux de M. l'Archevêque de Paris. Cette cérémonie attira encore un plus grand concours que celle de sa prise d'habit ; & chacun fut touché de ce spectacle. Madame de Longueville sur-tout, à la vue de cette Religieuse, qui se consacroit avec tant de courage, fut pénétrée d'autant plus vivement, que les motifs du sacrifice & l'exemple de la personne lui firent faire sur elle-même, de bien tristes, mais très-justes réflexions.

La Sœur Louise de la Miséricorde, parvenue enfin au terme de ses desirs, écrivit le 24 Juin au Maréchal de Bellefond. « C'est à l'heure qu'il est que » je puis dire avec vérité, que je suis à Dieu pour » jamais. J'y suis liée par des liens si forts que rien » ne les peut rompre, liée par les vœux de Religion, & encore plus par la grace qui me les a » fait faire. Non, rien ne peut me séparer de la » charité de Jésus-Christ. C'est en lui seul que » je veux vivre. Il ne me reste plus rien à souhaiter, que de perdre la mémoire de tout ce qui » n'est point lui. Par sa bonté le cœur est détaché, » & la volonté ne tend qu'à lui plaire. Mais cette » importune imagination, dont je souhaite d'être » délivrée entièrement, me distrait à tout moment. » Il n'y a qu'elle à détruire : Dieu a fait le reste ; & » je le prie d'achever son ouvrage. . . . . »

Dieu qui avoit prévenu cette ame de ses plus douces bénédictions, lui accorda les effets des desirs qu'il formoit dans son cœur. Toute sa vie fut un accroissement continuel dans la pratique des vertus qui crucifient la nature, & dans un détachement généreux de tous les objets sensibles. La

Reine voulant lui témoigner l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa vertu, & procurer en même-tems à M. le Marquis de la Valliere la conſolation de voir ſa ſœur dans un état ſi différent de celui où il l'avoit vue auparavant, fit l'honneur à ce Seigneur de lui donner la main, afin qu'il pût l'accompagner dans l'intérieur du Monaſtere. Mais la Sœur Louiſe de la Miſéricorde s'avança généreuſement vers la porte de clôture, & repréſenta à Sa Majeſté, avec tant de force & de reſpect tout-à-la-fois, le privilége que les Reines avoient toujours accordés aux Carmélites du grand Couvent, de n'y pas introduire d'hommes, que cette pieuſe Princeſſe ne voulut pas s'oppoſer à un zèle ſi digne d'admiration. La Sœur de la Miſéricorde le fit encore paroître d'une maniere bien ſenſible dans une autre occaſion. Madame la Ducheſſe d'Orléans venant auſſi la voir, donna la main au Comte de Vermandois, afin qu'il eût la conſolation de voir ſa mere, croyant qu'elle ne feroit pas difficulté de laiſſer entrer un enfant qui n'avoit que ſept ou huit ans, & qui ne pouvoit manquer d'être cher à une mere ſi tendre; mais ni les inſtances de la Ducheſſe, ni les larmes de l'enfant ne purent fléchir la fermeté de la Religieuſe. Madame ne put rien obtenir; & fut ſi touchée, tant de la douleur de l'enfant qui fondoit en larmes, que de la fermeté d'une mere ſi détachée d'elle-même, qu'elle s'attendrit & ne put s'empêcher de pleurer.

Ce n'étoit pas ſeulement le reſpect pour la clôture & la fidélité aux regles de l'Égliſe, qui inſpiroit à la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, des ſentimens ſi généreux. Ils étoient la ſuite du ſacrifice qu'elle avoit fait en quittant le monde, de tout ce qui pouvoit encore l'y attacher. Elle avoit réſolu dès-lors, de ſe priver pour toujours, du plaiſir de voir le Comte de Vermandois & Mademoiſelle de Blois ſa ſœur. Mais le Roi s'étant oppoſé abſolument à cette réſolution, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne put qu'offrir à Dieu la préparation de ſon cœur, & la volonté où elle étoit de tout ſacrifier pour lui.

Et Dieu ne différa à accepter ce sacrifice dans toute son intégrité, que parce qu'il vouloit en exiger dans la suite de beaucoup plus sensibles.

Quelques années après sa profession, elle perdit son frere qu'elle aimoit tendrement. En apprenant cette triste nouvelle, elle se soumit à Dieu avec tant de résignation, qu'elle ne donna même aucune marque de sa douleur, quelque vive qu'elle pût être dans un cœur aussi sensible que le sien. Dans la suite elle fit une autre perte, dont les personnes même les plus convaincues de la solidité de ses vertus, craignoient qu'elle ne fut accablée. On lui écrivit en 1683, que M. le Comte de Vermandois son fils, étoit malade; mais on lui donnoit en même-tems l'espérance d'une prompte guérison. Cependant Dieu en disposa autrement; & les premieres nouvelles qui suivirent furent celles de sa mort. La Mere de Bellefond, Prieure, pensoit en elle-même, avec inquiétude, comment elle l'annonceroit à cette tendre mere, lorsqu'elle la rencontra qui sortoit du chœur. Alors elle lui dit d'un air fort triste, qu'elle avoit des nouvelles, & n'ajoûtant rien de plus. *J'entens bien*, reprit la Sœur Louise de la Miséricorde (1). Elle rentra aussitôt dans le chœur, & après avoir demeuré assez long-tems prosternée devant le S. Sacrement, elle se releva & parut avec la même sérénité de visage que si son cœur n'eût pas été dans l'affliction. Elle n'en parla pas, & on ne lui vit verser aucune larme. Mais une personne amie, touchée de l'effort qu'elle faisoit pour étouffer sa douleur, lui dit que quelques larmes la soulageroient, & que Dieu ne les défendoit pas, pourvû qu'elles fussent sanctifiées par la soumission que nous lui devons, & dont rien ne peut nous dispenser, elle répondit avec courage: *Qu'elle n'avoit*

(1) M. de Burigny & quelques autres Mémoires disent, que M. Bossuet fut chargé de la commission d'annoncer cette mort à la Sœur Louise de la Miséricorde. Nous avons suivi les Mémoires manuscrits qui nous ont été communiqués. Peut-être M. Bossuet parut-il en second. Et l'on pourroit alors conjecturer que c'est à ce Prélat que l'humble Pénitente fit la réponse édifiante que nous allons rapporter.

pas trop de larmes pour elle-même, & que c'étoit ſur elle qu'elle devoit pleurer, & ajoûta cette parole ſi ſouvent imprimée : *Il faut que je pleure la naiſſance de ce fils, encore plus que ſa mort.* Ce fut avec la même conſtance & la même réſignation qu'elle apprit depuis la mort du Prince de Conty, qui avoit épouſé Mademoiſelle de Blois ſa fille.

Si la Sœur Louiſe de la Miſéricorde étoit ſi ſévere à ſon cœur, on peut bien juger qu'elle n'étoit pas plus indulgente pour ſon corps. La vie dure des Carmélites ne ſuffiſoit pas, comme on a déja dit, à ſon zéle pour la mortification & la pénitence. Dès qu'elle fut Profeſſe, elle livra encore une nouvelle guerre à tous ſes ſens. Toujours occupée du deſir de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, & de ſe punir elle-même, on la vit plus attentive que jamais à ſaiſir toutes les occaſions de ſe mortifier. Elle demandoit ſans ceſſe la permiſſion de jeûner au pain & à l'eau, & de ſe ſervir de toutes les macérations capables de faire ſouffrir une chair criminelle. La Mere de Beliefond, qui reſpectoit en elle l'eſprit de pénitence dont elle étoit animée, ſe rendoit ſouvent à ſes deſirs ; mais quand elle étoit refuſée : *Vous m'épargnez, ma Mere*, diſoit-elle, *mais Dieu y ſuppléera.* Elle n'attendoit pas néanmoins que Dieu la purifiât lui-même par les ſouffrances, les maladies & les autres incommodités ; elle ne négligeoit aucun moyen de ſe crucifier. Elle ſe levoit tous les jours deux heures avant la Communauté, & paſſoit ce tems en prieres devant le Saint Sacrement, ſans que les plus rudes hivers lui fiſſent rien relâcher d'une pratique ſi pénible. Elle eut toujours une indifférence pour ſa ſanté, & pour tout ce qui la regardoit, qui tenoit de cette *dureté*, qu'elle avoit déclaré vouloir conſerver pour elle-même. Elle enduroit le froid juſques-là, qu'on l'a ſouvent trouvée ſaiſie & évanouie, ſoit dans l'Égliſe, ſoit dans les greniers où elle étendoit le linge. Une éréſipelle violente qui s'étoit jettée ſur ſa jambe, la fit beaucoup ſouffrir, ſans qu'elle en voulût rien dire : mais le mal devint ſi conſidérable, qu'on s'en apperçut, & qu'on l'obligea d'aller à l'infir-

merie ; elle répondit aux reproches que lui fit la Mere Prieure de cette espece d'excès : *Je ne sçavois*, dit-elle, *ce que c'étoit ; je n'y avois pas regardé.*

Un jour de Vendredi-Saint, qu'elle étoit au réfectoire, elle se ressouvint que dans le tems qu'elle étoit à la Cour, elle se trouva dans une partie de chasse, pressée d'une si grande soif, qu'elle n'en pouvoit plus ; mais qu'on lui apporta aussitôt des rafraîchissemens & des liqueurs délicieuses, dont elle but avec beaucoup de plaisir & de sensualité. Ce souvenir joint à la pensée du fiel & du vinaigre dont Jésus-Christ avoit été abreuvé dans sa soif sur la Croix, la pénétra d'un si vif sentiment de componction, qu'elle résolut dans le moment de ne plus boire du tout. Elle a assuré depuis qu'elle ne fit pour lors aucune réflexion sur la nécessité de l'obéissance pour une telle mortification, & qu'elle n'étoit occupée que du desir de satisfaire à la justice divine, qui lui fit croire qu'il lui étoit permis de faire tout ce qu'elle pourroit pour expier cette intempérance. Elle fut plus de trois semaines sans boire une goutte d'eau, & trois ans entiers a n'en boire par jour qu'un demi-verre. Cette rude pénitence dont Dieu permit qu'on ne s'apperçût pas, la fit tomber malade ; & depuis ce tems, elle eut des maux d'estomac très-violens, qui la réduisirent quelquefois à des foiblesses extrêmes. A des maux de tête continuels, se joignirent des rhumatismes douloureux, & une cruelle sciatique, qui lui déboita la hanche. Mais dans un état si pénible elle ne cessa pas de se trouver la premiere aux travaux de la Communauté, de se lever tous les jours deux heures avant elle pour aller prier en particulier devant le Saint-Sacrement, & d'assister exactement aux Offices du chœur.

Une vertu si éclatante étoit, pour ainsi dire, célébre dans tout le monde. Les personnes les plus distinguées dans tous les états se faisoient un plaisir de voir de leurs yeux un si admirable chef-d'œuvre de la grace, & d'être témoins de l'onction & de la joie que cette généreuse Pénitente goutoit dans son désert. Les Nonces qui sont venus en

France lui ont donné les témoignages les plus diſtingués d'eſtime & de vénération. Les Cardinaux, Archevêques & Évêques vouloient connoître par eux-mêmes un ſi grand prodige. On rapporte même que l'Ambaſſadeur de Veniſe ne ſouhaitoit, diſoit-il, de lui ſurvivre, que pour aller à Rome, ſolliciter lui-même ſa canoniſation. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde eut auſſi l'avantage d'avoir la viſite du célébre Abbé de Rancé, dans un voyage qu'il fut obligé de faire a Paris. Mais elle ne fit autre uſage d'une pareille diſtinction, que pour s'édifier de ſes inſtructions, & ſe confondre davantage à ſes propres yeux par la comparaiſon qu'elle fit des ſentimens de cet illuſtre Perſonnage avec elle-même. . . . . « Oh! s'écrie-t-elle, dans la » lettre où elle parle de cette viſite, qu'il aime » Dieu auprès de moi! & que cela doit me donner » de confuſion! Je devrois l'aimer, moi ſeule, » plus que tout le monde enſemble, puiſqu'il m'a » remis plus de péchés qu'à un autre. Cependant » je ſuis froide dans le ſervice de ce Dieu, plein de » miſéricorde; moi qui n'ai jamais eu de froideur » pour ce que j'ai voulu faire. . . . . »

En conſultant les maximes de l'Evangile & l'eſprit du Chriſtianiſme, il eſt aiſé de juger qu'un édifice élévé ſi haut & qui s'eſt ſoutenu avec tant de ſolidité, étoit bâti ſur un bon fondement, & que la Sœur Louiſe avoit creuſé bien avant dans la terre; c'eſt-à-dire, qu'une ſi grande vertu ne pouvoit être fondée que ſur une profonde humilité. C'étoit en effet, la diſpoſition habituelle de notre ſainte Pénitente. Au milieu de tous ces applaudiſſemens, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne perdoit pas le ſentiment de ſa baſſeſſe & de ſon indignité: elle ne parloit d'elle-même, que pour relever la magnificence des miſéricordes de Dieu à ſon égard, & les richeſſes infinies de ſa grace toute-puiſſante. « Il eſt vrai, dit-elle dans une let- » tre, que j'ai eu un grand nombre de viſites; » mais, grace à notre divin Sauveur, elles ne » m'ont point troublée; & ma tranquillité, au lieu » d'être ébranlée par tous les objets qui ſe ſont » préſentés

» préſentés à mes yeux, & même à mon ſouvenir, » s'eſt affermie. Vous voyez que la miſéricorde de » Dieu ne ſe laſſe pas; & malgré mes infidélités & » le peu d'uſage que je fais des bontes divines, » je ne laiſſe pas d'en être comblée. . . . . » Quand je ſçais, ajoute-t-elle, que j'aurai quelque viſite extraordinaire, je vais devant notre » Seigneur, le prier de me garder; & après que » je ſuis ſortie du parloir, je vais le remercier de » m'avoir tirée d'avec ceux qui l'offenſent, pour » me mettre avec celles qui ne ſongent qu'à le ſervir ». Toujours anéantie à ſes propres yeux, elle auroit voulu être enſevelie dans l'oubli & dans le mépris de toutes les créatures. Auſſi le parloir lui devenoit de jour en jour plus inſupportable. On ne lui voyoit l'air peiné, que quand il étoit queſtion d'y aller; & l'obéiſſance ſeule pouvoit l'y déterminer. Elle s'en faiſoit même un devoir, comme elle le marque dans une lettre. . . . . « Je crois » comme vous, que je ſuis obligée de publier à » toute la terre, les miſéricordes infinies du Sei- « gneur, que j'éprouve ſi ſenſiblement. Je le fais, » & même quelquefois je crains qu'en me répan- » dant ſi aiſément au dehors, je ne néglige le de- » dans. Cependant, je ne laiſſe pas de m'abandon- » ner au plaiſir d'exalter la bonté du Maître que je » ſers. . . . . » Mais elle ſçavoit bien ſe dédommager de ce que ſon recueillement & ſa pénitence en pouvoient ſouffrir, par le profit que ſa charité pour les pauvres en ſçavoit tirer. Elle avoit toujours conſerve pour eux l'affection la plus ſenſible au milieu de la pauvreté volontaire qu'elle avoit choiſie pour elle. Ainſi remplie de compaſſion pour leurs miſeres, la répugnance naturelle qu'elle avoit à ſe produire, cédoit ſans peine au deſir de leur procurer du ſecours. Elle ne craignoit pas même de ſe rendre preſſante & importune a ſes amis, pour ſoulager les membres ſouffrans de Jéſus-Chriſt. Et s'étant miſe hors d'état de les ſervir par ſes propres libéralités, elle a obtenu des aumônes très-conſidérables des Princes & des Princeſſes & autres Perſonnes de conſidération, dont

elle recevoit les viſites, & avec qui elle entretenoit quelque liaiſon. Elle étoit encore plus libre avec Madame la Princeſſe de Conty ſa fille, & employoit avec plaiſir, le crédit qu'elle pouvoit avoir ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur, pour l'engager à ſe faire des amis qui la reçuſſent dans les tabernacles éternels.

Cependant, le dégoût du monde, le mépris d'elle-même, le détachement des choſes de la terre, le deſir de ne s'occuper que de Dieu ſeul, & de n'être connue que de lui, croiſſant de jour en jour dans le cœur de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, elle demanda à être envoyée dans un des Couvens de l'Ordre les plus pauvres & les plus éloignés, où elle pût s'enfermer tout-à-fait dans le tombeau de Jéſus-Chriſt. Mais la Communauté, dont elle étoit l'édification, & pour qui ſes exemples étoient des leçons vivantes de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, ne voulut pas conſentir à ſon éloignement, ni ſe priver de la ſociété d'une perſonne qui lui étoit ſi chere. Dieu ſe contenta de la diſpoſition de ſon cœur & l'en récompenſa par de nouveaux dons. Enfin, le monde pour qui elle étoit un ſigne & un prodige, dont il n'étoit pas digne, reſpecta dans la ſuite le goût de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde pour la ſolitude; on la négligea davantage, & quelques années avant ſa mort, elle fut beaucoup moins viſitée.

L'humble Pénitente profita de cette eſpece de calme pour travailler avec moins de diſtraction à la conſommation de l'œuvre que Dieu lui avoit donné à faire. Le reſpect & l'amour qu'elle avoit pour les myſteres que Jéſus-Chriſt a accomplis dans ſa ſainte humanité, & pour l'auguſte Sacrement de l'Euchariſtie qui les contient tous, lui fit donner le ſoin de l'Oratoire. Cet office ſi conforme à ſa piété devint pour elle un nouveau motif de purifier ſon propre cœur pour ſervir de demeure à Jéſus-Chriſt, en même-tems qu'elle s'occupoit à orner avec la décence convenable, le tabernacle où il vouloit demeurer avec ſes épouſes. Elle trouva dans cette ſainte occupation le moyen & l'occaſion de ſatisfaire davantage ſon amour pour

la priere, & d'étudier continuellement le modele de toutes les vertus que Jésus-Christ donne aux Chrétiens dans le Saint Sacrement : sur-tout cet esprit de sacrifice, d'adoration & d'amour, où il est à l'égard de son Pere ; cette bonté, cette douceur, cette patience avec lesquelles il habite avec les hommes, sans se lasser de leurs froideurs, de leurs irrévérences, de leur ingratitude, & de leurs défauts ; ce silence, cette obéissance, cette vie cachée en Dieu, cet état de mort où il demeure perséveramment. Ces grands objets étoient pour la Sœur de la Miséricorde, le sujet d'une méditation continuelle, qui lui faisoit recueillir des fruits admirables de la sainte communion, a laquelle elle se disposoit toujours avec une grande pureté de cœur, des prieres longues & ferventes & des larmes abondantes. Des extraits d'élévations a Dieu sur la communion qu'on a conservés, écrits de sa main, montrent combien l'onction du Saint-Esprit l'avoit instruite sur l'auguste Mystere du Sacrement & du Sacrifice de l'Eucharistie. C'étoit sans doute, dans cette source d'amour qu'elle avoit puisé cette charité vraiment catholique, qui n'étoit pas resserrée dans le sentiment de ses propres besoins quelqu'immenses qu'ils fussent aux yeux de sa foi & de son humilité, mais qui la rendoit encore si sensible à tous les besoins publics & particuliers de l'Église, de l'État, &c. C'étoit pour elle des sujets intarissables de prieres & de gémissemens ; & l'on ne doit pas s'étonner que les journées entieres ne pussent lui suffire pour exposer à Dieu la multiplicité & l'étendue de ses vœux.

Il ne manquoit plus à des jours si bien remplis, que la grace d'une sainte mort. La Sœur Louise de la Miséricorde n'attendoit pas d'autre repos. Dieu la préparoit à son dernier sacrifice par un surcroit d'infirmités, auxquelles on voyoit bien qu'elle ne pouvoit pas résister encore long-tems, & quoiqu'on n'entendit jamais aucune plainte sortir de sa bouche, la crainte de la perdre faisoit qu'on la pressoit de se donner au moins quelque relache ; mais elle répondoit qu'il ne pouvoit y

avoir de repos pour elle ſur la terre. Elle ne ſe ſoutenoit que par l'eſpérance de poſſéder Dieu, & par le deſir de ſa parfaite délivrance. Les dix jours d'entre l'Aſcenſion & la Pentecôte, qui ſont pour les Carmélites un tems de retraite, furent pour la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, le tems d'une ferveur extraordinaire. Elle les paſſa dans de ſi vifs ſentimens de pénitence & de piété, qu'on vit bien que c'étoit une victime qui avoit déja reçu l'aſperſion pour être ſacrifiée; & que le tems de ſa derniere diſſolution étoit arrivé.

Le 4 Juin, ſurveille de ſa mort, une Sœur qui la vit extrêmement abbatue, ne put s'empêcher de lui témoigner combien elle étoit touchée de la voir en cet état. Mais la ſainte Pénitente levant les yeux & les mains au ciel, ne répondit que par une parole du Pſeaume XXI. *Virga tua, & baculus tuus ipſa me conſolata ſunt. Votre verge, Seigneur, & votre bâton m'ont remplie de conſolation.* L'on ſentoit bien qu'elle étoit toute occupée des ſentimens de reconnoiſſance, de confiance & d'amour que ce Pſeaume exprime, & qu'elle n'attendoit plus d'autre joie, que celle d'entrer pour toujours dans la maiſon éternelle de Dieu. Le lendemain elle ne laiſſa pas de ſe lever à trois heures du matin, pour continuer ſes exercices ordinaires de piété; mais les forces lui manquant, elle ne put aller juſqu'au chœur. Une Sœur Converſe la rencontra, qui ne pouvoit ni ſe ſoutenir, ni preſque parler. On alla avertir l'Infirmiere, & le mal avoit déja fait de ſi grands progrès, qu'on fut obligé de la porter à l'infirmerie. Malgré l'état où elle étoit, on eut peine à obtenir d'elle de quitter la ſerge & d'uſer de linge. Les Médecins appellés, la firent d'abord ſaigner: mais ils s'aperçurent bientôt que les remedes étoient inutiles, & que l'inflammation d'entrailles étoit toute formée.

La Sœur Louiſe de la Miſéricorde qui ſentit que ſon heure approchoit, accepta avec une humble ſoumiſſion, la mort & toutes les circonſtances qui pouvoient la rendre plus pénible; elle répéta pluſieurs fois ces paroles: *Expirer dans les plus vives*

douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse. Les plus violentes souffrances ne lui arrachèrent aucune plainte. Mais le mal ayant fait pendant la nuit un progrès considérable, elle demanda dès le matin, les derniers Sacremens. *Dieu a tout fait pour moi*, dit-elle; *il a reçu autrefois, dans ce même-tems, le sacrifice de ma profession; j'espere qu'il va encore recevoir le sacrifice de justice que je suis prête de lui offrir.* Elle se confessa, & reçut le Saint Viatique avec toutes les marques les plus touchantes de piété & de religion.

Après l'administration, on espéroit avoir du tems pour essayer quelques nouveaux remedes. Mais une grande foiblesse qui lui prit, & qui dura peu, alarma si fort les personnes qui étoient auprès de la malade, qu'on fit rentrer sur le champ M. l'Abbé Pirot, Supérieur des Carmélites, qui venoit de lui donner le Saint Viatique, & qui lui administra l'Extrême-Onction. La Sœur Louise de la Miséricorde reçut ce Sacrement avec une pleine connoissance. Madame la Princesse de Conty arriva assez tôt pour être témoin de la paix & de la tranquillité avec laquelle cette pieuse mourante offroit à Dieu le sacrifice de sa vie. La Princesse ne put avoir la consolation d'entendre une personne qui lui étoit si chere, & qui n'ayant pas la force de lui parler, se contenta de lui témoigner par de tendres regards & des signes pleins de religion, tout ce qu'elle auroit voulu lui dire. Elle ne put s'exprimer de même que par son silence pour répondre aux instructions & aux consolations que lui donnoit M. l'Abbé Pirot. Ce respectable Prêtre lui ayant inspiré de faire à Dieu cette priere: *Seigneur, si vous augmentez la souffrance, augmentez aussi la patience.* La Sœur de la Miséricorde lui témoigna par signe qu'elle faisoit intérieurement la même demande. Enfin, Dieu abrégea ses douleurs; & elle expira à midi, le 6 Juin 1710, âgée de soixante-cinq ans dix mois; elle en avoit passé trente-six dans les pratiques de la vie religieuse & d'une généreuse pénitence.

Après sa mort, on exposa son corps dans le chœur des Carmélites, près de la grande grille; & il se fit

un ſi prodigieux concours de toute ſorte de perſonnes qui vouloient s'édifier de ce ſpectacle, que pour empêcher les cris & le tumulte, on fut obligé de laiſſer la grille ouverte depuis le matin, que ſon corps fut expoſé, juſqu'a cinq heures & demie du ſoir; & quatre Religieuſes purent à peine ſuffire pendant tout ce tems, à recevoir & à rendre les reliquaires, médailles, livres, images, &c. qu'on leur faiſoit paſſer pour toucher ce corps, qu'on regardoit comme une ſainte Victime immolée volontairement à la juſtice divine. Enfin, quand les Eccléſiaſtiques furent entrés pour faire l'inhumation, il s'éleva de toutes les parties de l'Égliſe, une multitude de voix confuſes qui reclamoient avec un empreſſement plein de confiance, l'interceſſion d'une ame qu'on regardoit comme conſommée dans l'infinie ſainteté de Dieu.

ORAISON FUNÈBRE
DE HENRIETTE-MARIE
DE FRANCE,
REINE
DE LA GRANDE-BRETAGNE;

Prononcée le 16 Novembre 1669, en présence de MONSIEUR, *Frere unique du Roi, & de* MADAME, *en l'Eglise des Religieuses de Sainte Marie de Chaillot, où repose le Cœur de Sa Majesté.*

ORAISON FUNÈBRE

DE LA REINE

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram. *Pſal.* 11, *v.* 10.

Maintenant, ô Rois, apprenez : inſtruiſez-vous, Juges de la terre.

MONSEIGNEUR,

CELUI qui regne dans les cieux, & de qui relevent tous les Empires, à qui ſeul appartient la gloire, la majeſté & l'indépendance, eſt auſſi le ſeul qui ſe glorifie de faire la loi aux Rois ; & de leur donner quand il lui plaît, de grandes & de terri-

bles leçons. Soit qu'il éleve les Trônes, ſoit qu'il les abbaiſſe ; ſoit qu'il communique ſa puiſſance aux Princes, ſoit qu'il la retire à lui-même, & ne leur laiſſe que leur propre foibleſſe ; il leur apprend leurs devoirs d'une maniere ſouveraine & digne de lui. Car en leur donnant ſa puiſſance, il leur commande d'en uſer comme il fait lui-même pour le bien du monde ; & il leur fait voir en la retirant, que toute leur majeſté eſt empruntée ; & que pour être aſſis ſur le Trône, ils n'en ſont pas moins ſous ſa main & ſous ſon autorité ſuprême. C'eſt ainſi qu'il inſtruit les Princes, non-ſeulement par des diſcours & par des paroles, mais encore par des effets & par des exemples. *Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, Fille, Femme, Mere de Rois ſi puiſſans, & Souveraine de trois Royaumes, appelle de tous côtés à cette triſte cérémonie ; ce diſcours vous fera paroître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde ſa vanité toute entiere. Vous verrez dans une ſeule vie toutes les extrémités des choſes humaines : la félicité ſans bornes, auſſi-bien que les miſeres ; une longue & paiſible jouiſſance d'une des plus nobles Couronnes de

l'Univers ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naiſſance & la grandeur accumulé ſur une tête, qui enſuite eſt expoſée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cauſe d'abord ſuivie de bons ſuccès ; & depuis des retours ſoudains ; des changemens inouïs ; la rebellion longtems retenue, à la fin tout-à-fait maitreſſe ; nul frein à la licence ; les loix abolies, la Majeſté violée par des attentats juſqu'alors inconnus ; l'uſurpation & la tyrannie ſous le nom de liberté ; une Reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois Royaumes, & à qui ſa propre Patrie n'eſt plus qu'un triſte lieu d'exil ; neuf voyages ſur mer, entrepris par une Princeſſe, malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de ſe voir traverſé tant de fois en des appareils ſi divers, & pour des cauſes ſi différentes ; un Trône indignement renverſé, & miraculeuſement rétabli. Voilà les enſeignemens que Dieu donne aux Rois : ainſi fait-il voir au monde le néant de ſes pompes & de ſes grandeurs. Si les paroles nous manquent, ſi les expreſſions ne répondent pas à un ſujet ſi vaſte & ſi relevé ; les choſes parleront aſſez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande Reine, autrefois élevé par une ſi longue ſuite de proſpérités, & puis plon-

gé tout-à-coup dans un abîme d'amertumes, parlera aſſez haut; & s'il n'eſt pas permis aux particuliers de faire des leçons aux Princes ſur des événemens ſi étranges, un Roi me prête ſes paroles pour leur dire (1): ENTENDEZ, *ô Grands de la terre: inſtruiſez-vous, Arbitres du monde.*

Mais la ſage & religieuſe Princeſſe, qui fait le ſujet de ce diſcours, n'a pas été ſeulement un ſpectacle propoſé aux hommes, pour y étudier les conſeils de la Divine Providence, & les fatales révolutions des Monarchies; elle s'eſt inſtruite elle-même, pendant que Dieu inſtruiſoit les Princes par ſon exemple. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enſeigne, & en leur donnant, & en leur ôtant leur puiſſance. La Reine, dont nous parlons, a également entendu deux leçons ſi oppoſées; c'eſt-à-dire, qu'elle a uſé chrétiennement de la bonne & de la mauvaiſe fortune. Dans l'une, elle a été bienfaiſante; dans l'autre, elle s'eſt montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuſe, elle a fait ſentir ſon pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus. Tellement

(1) Et nunc, Reges, intelligite: erudimini, qui judicatis terram.

qu'elle a perdu pour ſon propre bien cette Puiſſance Royale, qu'elle avoit pour le bien des autres; & ſi ſes Sujets, ſi ſes Alliés, ſi l'Egliſe univerſelle a profité de ſes grandeurs; elle-même a ſçu profiter de ſes malheurs & de ſes diſgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute ſa gloire. C'eſt ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de Très-haute, Très-excellente, & Très-puiſſante Princeſſe HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

QUOIQUE perſonne n'ignore les grandes qualités d'une Reine, dont l'Hiſtoire a rempli tout l'Univers, je me ſens obligé d'abord à les rappeller en votre mémoire, afin que cette idée nous ſerve pour toute la ſuite du diſcours. Il ſeroit ſuperflu de parler au long de la glorieuſe naiſſance de cette Princeſſe: on ne voit rien ſous le Soleil qui en égale la grandeur. Le Pape S. Grégoire a donné dès les premiers ſiécles cet éloge ſingulier à la Couronne de France (1); qu'elle eſt autant au-deſſus des autres Couronnes du monde, que la Dignité Royale ſurpaſſe les fortunes par-

(1) Quantò cæteros homines Regia dignitas antecedit, tantò cæterarum gentium regna regni veſtri profectò culmen excellit. *Lib. VI, Ep. 6.*

ticulieres. Que s'il a parlé en ces termes du tems du Roi Childebert, & s'il a élevé ſi haut la race de Mérovée ; jugez ce qu'il auroit dit du ſang de Saint Louis & de Charlemagne. Iſſue de cette race, Fille de Henri le Grand, & de tant de Rois, ſon grand cœur a ſurpaſſé ſa naiſſance. Toute autre place qu'un Trône eût été indigne d'elle. A la vérité, elle eut de quoi ſatisfaire à ſa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la Maiſon de France à la Royale Famille des Stuarts, qui étoient venus à la ſucceſſion de la Couronne d'Angleterre par une fille de HENRI VII, mais qui tenoient de leur Chef, depuis pluſieurs ſiécles, le Sceptre d'Ecoſſe, & qui deſcendoient de ces Rois antiques, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers tems. Mais ſi elle eut de la joie de regner ſur une grande Nation, c'eſt parce qu'elle pouvoit contenter le deſir immenſe, qui ſans ceſſe la ſollicitoit à faire du bien. Elle eut une magnificence royale ; & l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidelle dépoſitaire des plaintes & des ſecrets, elle diſoit que les Princes devoient garder le même ſilence que les Confeſſeurs, & avoir la même diſcrétion.

Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, & qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? Douce, familiere, agréable, autant que ferme & vigoureuse, elle sçavoit persuader & convaincre, aussi-bien que commander, & faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires; & une main si habile eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé. On ne peut assez louer la magnanimité de cette Princesse. La Fortune ne pouvoit rien sur elle; ni les maux qu'elle a prévenus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abbatu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la Religion de ses ancêtres? Elle a bien sçu reconnoître que cet attachement faisoit la gloire de sa Maison, aussi-bien que celle de toute la France, seule Nation de l'Univers, qui depuis douze siécles presque accomplis, que ses Rois ont embrassé le Christianisme, n'a jamais vu sur le Trône, que des Princes enfans de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré, que rien ne seroit capable de la détacher de la Foi de Saint Louis. Le Roi

ſon mari lui a donné juſqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avoit que le ſeul point de la Religion, où leurs cœurs fuſſent déſunis; & confirmant par ſon témoignage la piété de la Reine, ce Prince très-éclairé a fait connoître en même-tems, à toute la terre, la tendreſſe, l'amour conjugal, la ſainte & inviolable fidélité de ſon Epouſe incomparable.

Dieu qui rapporte tous ſes conſeils à la conſervation de ſa ſainte Egliſe, & qui, fécond en moyens, employe toutes choſes à ſes fins cachées, s'eſt ſervi autrefois des chaſtes attraits de deux ſaintes Héroïnes, pour délivrer ſes Fideles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut ſauver la Ville de Béthulie, il tendit, dans la beauté de Judith, un piége imprévu & inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne. Les grâces pudiques de la Reine Eſther eurent un effet auſſi ſalutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du Roi ſon mari; & fit d'un Prince infidele, un illuſtre Protecteur du Peuple de Dieu. Par un conſeil à peu-près ſemblable, ce grand Dieu avoit préparé un charme innocent au Roi d'Angleterre, dans les agrémens infinis de la Reine ſon épouſe. Comme elle poſſédoit ſon affection, (car les nuages qui avoient paru au commencement,

furent bien-tôt diſſipés,) & que ſon heureuſe fécondité redoubloit tous les jours les ſacrés liens de leur amour mutuel; ſans commettre l'autorité du Roi ſon Seigneur, elle employoit ſon crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans, elle fut capable de ces ſoins; & ſeize années d'une proſpérité accomplie, qui coulerent ſans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent ſeize années de douceur pour cette Égliſe affligée. Le crédit de la Reine obtint aux Catholiques ce bonheur ſingulier & preſque incroyable, d'être gouvernés ſucceſſivement par trois Nonces Apoſtoliques, qui leur apportoient les conſolations que reçoivent les enfans de Dieu de la communication avec le ſaint Siége.

Le Pape ſaint Grégoire écrivant au pieux Empereur Maurice, lui repréſente en ces termes, les devoirs des Rois Chrétiens (1). *Sçachez, ô grand Empereur, que la ſouveraine Puiſſance vous eſt accordée d'en-haut, afin que la vertu ſoit aidée,*

(1) Ad hoc enim poteſtas ſuper omnes homines Dominorum meorum pietati cœlitùs data eſt, ut qui bona appetunt, adjuventur; ut cœlorum via largiùs pateat; ut terreſtre regnum cœleſti regno famuletur. *S. Greg. Lib. II, Epiſt. 62. Maur. Aug. Nov. edit. Lib. III, Epiſt. 65.*

que les voies du ciel ſoient élargies, & que l'Empire de la terre ſerve l'Empire du ciel. C'eſt la vérité même, qui lui a dicté ces belles paroles. Car qu'y a-t-il de plus convenable à la puiſſance, que de ſecourir la vertu? A quoi la force doit-elle ſervir, qu'à défendre la raiſon? Et pourquoi commandent les hommes, ſi ce n'eſt pour faire que Dieu ſoit obéi? Mais ſur-tout, il faut remarquer l'obligation ſi glorieuſe que ce grand Pape impoſe aux Princes, d'élargir les voies du ciel. Jéſus-Chriſt a dit dans ſon Évangile (1): *Combien eſt étroit le chemin qui mene à la vie!* & voici ce qui le rend ſi étroit. C'eſt que le Juſte, ſévère à lui-même, & perſécuteur irreconciliable de ſes propres paſſions, ſe trouve encore perſécuté par les injuſtes paſſions des autres, & ne peut pas même obtenir que le monde le laiſſe en repos dans ce ſentier ſolitaire & rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit S. Grégoire, Puiſſances du ſiécle, voyez dans quel ſentier la vertu chemine; doublement à l'étroit, & par elle-même, & par l'effort de ceux qui la perſécutent: ſecourez-la, tendez-lui la main; puiſque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle ſoutient au-dedans contre tant

(1) *Matth.* VII. 14.

de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, & rétablirez ce chemin, que sa hauteur & son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du Chrétien est étroite, c'est, MESSIEURS, durant les persécutions. Car, que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la Foi, sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? Tel étoit l'état déplorable des Catholiques Anglois. L'erreur & la nouveauté se faisoient entendre dans toutes les chaires; & la doctrine ancienne, qui selon l'oracle de l'Évangile (1), *doit être prêchée jusques sur les toits*, pouvoit à peine parler à l'oreille. Les enfans de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'Autel, ni le Sanctuaire, ni ces Tribunaux de miséricorde, qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur! Il falloit cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes; & Jésus-Christ même se voyoit contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles & d'autres ténè-

(1) Quod in aure auditis, prædicate super tecta. *Mat.* x, 27.

bres, que ces voiles & ces ténèbres myſtiques, dont il ſe couvre volontairement dans l'Euchariſtie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur ſe rallentit, & les Catholiques reſpirerent. Cette Chapelle Royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans ſon Palais de Sommerſet, rendoit à l'Égliſe ſa premiere forme. HENRIETTE, digne Fille de Saint Louis, y animoit tout le monde par ſon exemple; & y ſoutenoit avec gloire par ſes retraites, par ſes prieres, & par ſes dévotions, l'ancienne réputation de la Très-Chrétienne Maiſon de France. Les Prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, & après eux les Peres Capucins, y donnerent, par leur piété, aux Autels, leur véritable décoration; & au Service Divin, ſa majeſté naturelle. Les Prêtres & les Religieux, zélés & infatigables Paſteurs de ce Troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre, pauvres, errans, traveſtis (1), *deſquels* auſſi, *le monde n'étoit pas digne*, venoient reprendre avec joie les marques glorieuſes de leur profeſſion dans la Chapelle de la Reine; & l'Égliſe déſolée, qui autrefois pouvoit à peine gémir librement, & pleurer ſa gloire paſſée, faiſoit retentir hautement les Canti-

(1) Quibus dignus non erat mundus. *Heb. xi*, 38.

ques de Sion dans une terre étrangere. Ainſi la pieuſe Reine conſoloit la captivité des Fideles, & relevoit leur eſpérance.

Quand Dieu (1) laiſſe ſortir du puits de l'abîme la fumée qui obſcurcit le Soleil, ſelon l'expreſſion de l'Apocalypſe, c'eſt-à-dire, l'erreur & l'héréſie ; quand pour punir les ſcandales, ou pour réveiller les Peuples & les Paſteurs, il permet à l'eſprit de ſéduction de tromper les ames hautaines, & de répandre par-tout un chagrin ſuperbe, une indocile curioſité, & un eſprit de révolte; il détermine dans ſa ſageſſe profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, & aux ſouffrances de ſon Egliſe. Je n'entreprens pas, Chrétiens, de vous dire la deſtinée des héréſies de ces derniers ſiécles, ni de marquer le terme fatal, dans lequel Dieu a réſolu de borner leur cours. Mais ſi mon jugement ne me trompe pas, ſi rappellant la mémoire des ſiécles paſſés, j'en fais un juſte rapport à l'état préſent ; j'oſe croire, & je vois les Sages concourir à ce ſentiment, que les jours d'aveuglement ſont écoulés, & qu'il eſt tems déſormais que la lumiere revienne. Lorſque le Roi Henri VIII, Prince, en tout le reſte accompli, s'égara dans les paſſions

(1) *Apoc. IX*, 1 & 2.

qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Égliſe; les Sages lui dénoncerent, qu'en remuant ce ſeul point, il mettoit tout en péril, & qu'il donnoit, contre ſon deſſein, une licence effrénée aux âges ſuivans. Les Sages le prévîrent; mais les Sages ſont-ils crus en ces tems d'emportement, & ne ſe rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuſe prévoyance n'a pu mettre dans l'eſprit des hommes, une maitreſſe plus impérieuſe, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la Religion a de plus ſaint, a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne ſçait plus elle-même à quoi s'en tenir; & plus agitée en ſa terre & dans ſes ports mêmes, que l'Océan qui l'environne, elle ſe voit inondée par l'effroyable débordement de mille Sectes bizarres. Qui ſçait ſi étant revenue de ſes erreurs prodigieuſes touchant la Royauté, elle ne pouſſera pas plus loin ſes réflexions; & ſi ennuyée de ſes changemens, elle ne regardera pas avec complaiſance l'état qui a précédé? Cependant, admirons ici la piété de la Reine, qui a ſçu ſi bien conſerver les précieux reſtes de tant de perſécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cauſe de la Foi,

ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes ! Elles se répandoient de toutes parts jusqu'aux dernieres extrémités de ses trois Royaumes ; & s'étendant par leur abondance, même sur les ennemis de la Foi, elles adouciſſoient leur aigreur, & les ramenoient à l'Église. Ainsi non-seulement elle conservoit, mais encore elle augmentoit le Peuple de Dieu. Les conversions étoient innombrables ; & ceux qui en ont été témoins oculaires, nous ont appris, que pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la Cour du Roi son Fils, la seule Chapelle Royale a vu plus de trois cens Convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses Aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce *feu divin* (1) *que JÉSUS est venu allumer au monde !* Si jamais l'Angleterre revient à soi ; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse, où il a été mêlé par ces royales mains ; la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse HENRIETTE, & croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Eglise.

(1) *Luc. XII, 49.*

Que ſi l'hiſtoire de l'Égliſe garde chèrement la mémoire de cette Reine, notre Hiſtoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à ſa Maiſon & à ſa Patrie. Femme & Mere très-chérie & très-honorée, elle a reconcilié avec la France le Roi ſon mari, & le Roi ſon fils. Qui ne ſçait qu'après la mémorable action de l'Iſle de Ré, & durant ce fameux ſiége de la Rochelle, cette Princeſſe, prompte à ſe ſervir des conjonctures importantes, fit conclure la paix, qui empêcha l'Angleterre de continuer ſon ſecours aux Calviniſtes révoltés? Et dans ces dernieres années, après que notre grand Roi, plus jaloux de ſa parole & du ſalut de ſes Alliés, que de ſes propres intérêts, eût déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une ſage & heureuſe médiatrice? Ne réunit-elle pas les deux Royaumes? Et depuis encore, ne s'eſt-elle pas appliquée en toutes rencontres à conſerver cette même intelligence? Ces ſoins regardent maintenant VOS ALTESSES ROYALES; & l'exemple d'une grande Reine, auſſi-bien que le ſang de France & d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inſpirer le deſir de travailler ſans ceſſe à l'union de deux Rois qui vous ſont ſi proches, & de qui la puiſſance & la vertu peuvent

peuvent faire le deſtin de toute l'Europe.

MONSEIGNEUR, ce n'eſt plus ſeulement par cette vaillante main & par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix vous aurez des moyens de vous ſignaler, & vous pouvez ſervir l'État ſans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en expoſant au milieu des plus grands hazards de la guerre, une vie auſſi précieuſe & auſſi néceſſaire que la vôtre. Ce ſervice, MONSEIGNEUR, ce n'eſt pas le ſeul qu'on attend de vous, & l'on peut tout eſpérer d'un Prince que la ſageſſe conſeille, que la valeur anime, & que la juſtice accompagne dans toutes ſes actions. Mais où m'emporte mon zèle, ſi loin de mon triſte ſujet? Je m'arrête à conſidérer les vertus de PHILIPPE, & ne ſonge pas que je vous dois l'hiſtoire des malheurs D'HENRIETTE.

J'avoue, en la commençant, que je ſens plus que jamais, la difficulté de mon entrepriſe. Quand j'enviſage de près les infortunes inouïes d'une ſi grande Reine, je ne trouve plus de paroles; & mon eſprit rebuté de tant d'indignes traitemens qu'on a faits à la Majeſté & à la vertu, ne ſe réſoudroit jamais à ſe jetter parmi tant d'horreurs, ſi la conſtance admirable avec

laquelle cette Princeſſe a ſoutenu ces calamités, ne ſurpaſſoit de bien loin les crimes qui les ont cauſées. Mais en même-tems, Chrétiens, un autre ſoin me travaille. Ce n'eſt pas un ouvrage humain que je médite. Je ne ſuis pas ici un Hiſtorien qui doit vous développer le ſecret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties ; il faut que je m'éleve au-deſſus de l'homme, pour faire trembler toute créature ſous les jugemens de Dieu. *J'entrerai avec David, dans les puiſſances du Seigneur* (1) ; & j'ai à vous faire voir les merveilles de ſa main & de ſes conſeils ; conſeils de juſte vengeance ſur l'Angleterre; conſeils de miſéricorde pour le ſalut de la Reine ; mais conſeils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte eſt ſi vive & ſi manifeſte dans les événemens que j'ai à traiter, qu'on ne peut réſiſter à cette lumiere.

Quelque haut qu'on puiſſe remonter, pour rechercher dans les Hiſtoires, les exemples des grandes mutations ; on trouve que juſqu'ici elles ſont cauſées, ou par la moleſſe, ou par la violence des Princes. En effet, quand les Princes négligeant de connoître leurs affaires & leurs armées, ne travaillent qu'à la chaſſe, com-

(1) Introibo in potentias Domini. *Pſal. lxx*, 15.

me disoit cet Historien (1); n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs: ou, quand emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni loix ni mesures, & qu'ils ôtent les égards & la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent, leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient; alors, ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les Maisons regnantes. CHARLES I, Roi d'Angleterre, étoit juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires, & des moyens de regner. Jamais Prince ne fut plus capable de rendre la Royauté, non-seulement vénérable & sainte, mais encore aimable & chere à ses Peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un Auteur célébre a dit de César: *Qu'il a été clément, jusqu'à être obligé de s'en repentir* (2). Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de CHARLES, aussi-bien que de César: mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux & dans les

(1) Venatus, maximus labor est. *Quint-Curt. lib. VIII, 9.*

(2) Cæsari proprium & peculiare sit clementiæ insigne; quâ usque ad pœnitentiam omnes superavit. *Plin. lib. VII, c. 25.*

vaincus, ne penſent pas pour cela, nous perſuader que la force ait manqué à ſon courage, ni la vigueur à ſes conſeils. Pourſuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les ſiens, il ne s'eſt pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais ſuccès de ſes armes infortunées, ſi on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; & comme il n'a jamais refuſé ce qui étoit raiſonnable, étant vainqueur, il a toujours rejetté ce qui étoit foible & injuſte, étant captif. J'ai peine à contempler ſon grand cœur dans ces dernieres épreuves. Mais certes, il a montré qu'il n'eſt pas permis aux Rebelles de faire perdre la Majeſté à un Roi qui ſçait ſe connoître; & ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la Salle de Weſtminſter, & dans la place de Wittehall, peuvent juger aiſément combien il étoit intrépide à la tête de ſes armées, combien auguſte & majeſtueux au milieu de ſon Palais & de ſa Cour. Grande Reine, je ſatisfais à vos plus tendres deſirs, quand je célébre ce Monarque; & ce cœur qui n'a jamais vécu que pour lui, ſe réveille, tout poudre qu'il eſt, & devient ſenſible, même ſous ce drap mortuaire, au nom d'un Epoux ſi cher, à qui ſes ennemis mêmes accorderont le titre de ſage, & ce-

lui de juſte, & que la poſtérité mettra au rang des grands Princes, ſi ſon hiſtoire trouve des Lecteurs, dont le jugement ne ſe laiſſe pas maîtriſer aux événemens, ni à la fortune.

Ceux qui ſont inſtruits des affaires, étant obligés d'avouer que le Roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès ſacriléges dont nous abhorrons la mémoire, en accuſent la fierté indomptable de la Nation; & je confeſſe que la haine des parricides pourroit jetter les eſprits dans ce ſentiment. Mais quand on conſidére de plus près l'hiſtoire de ce grand Royaume, & particulierement les derniers regnes, où l'on voit non-ſeulement les Rois majeurs, mais encore les pupilles, & les Reines mêmes ſi abſolues & ſi redoutées; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la Religion a été ou renverſée, ou rétablie par Henri, par Edouard, par Marie, par Eliſabeth: on ne trouve, ni la Nation ſi rebelle, ni ſes Parlemens ſi fiers & ſi factieux: au contraire, on eſt obligé de reprocher à ces Peuples d'avoir été trop ſoumis, puiſqu'ils ont mis ſous le joug leur foi même & leur conſcience. N'accuſons-donc pas aveuglément le naturel des habitans de l'Iſle la plus célébre du monde, qui, ſe-

lon les plus fideles Hiſtoriens, tirent leur origine des Gaules; & ne croyons pas que les Merciens, les Danois & les Saxons, ayent tellement corrompu en eux ce que nos Peres leur avoient donné de bon ſang, qu'ils ſoient capables de s'emporter à des procédés ſi barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres cauſes. Qu'eſt-ce donc qui les a pouſſés? Quelle force, quel tranſport, quelle intempérie a cauſé ces agitations & ces violences? N'en doutons pas, Chrétiens; les fauſſes Religions, le libertinage d'eſprit, la fureur de diſputer des choſes divines, ſans fin, ſans regle, ſans ſoumiſſion, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre, & que ni ſa prudence, ni ſa douceur, ni ſa fermeté, n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque choſe de la licence où ſe jettent les eſprits, quand on ébranle les fondemens de la Religion, & qu'on remue les bornes une fois poſées. Mais comme la matiere que je traite me fournit un exemple manifeſte & unique dans tous les ſiécles, de ces extrémités furieuſes, il eſt, MESSIEURS, de la néceſſité de mon ſujet, de remonter juſqu'au principe, & de vous conduire, pas à pas, par tous les excès où le mépris de la Religion ancienne, & celui de l'autorité de l'Égliſe,

ont été capables de pouſſer les hommes.

Donc la ſource de tout mal eſt, que ceux qui n'ont pas craint de tenter au ſiécle paſſé la Réformation par le Schiſme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés, que la ſainte autorité de l'Égliſe, ils ont été obligés de la renverſer. Ainſi, les décrets des Conciles, la doctrine des Peres, & leur ſainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint-Siége & de l'Égliſe Catholique n'ont plus été, comme autrefois, des loix ſacrées & inviolables. Chacun s'eſt fait à ſoi-même un tribunal, où il s'eſt rendu l'arbitre de ſa croyance; & encore qu'il ſemble que les Novateurs ayent voulu retenir les eſprits, en les renfermant dans les limites de l'Écriture Sainte; comme ce n'a été qu'à condition que chaque Fidele en deviendroit l'interprète, & croiroit que le Saint-Eſprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de Particulier qui ne ſe voie autoriſé par cette doctrine à adorer ſes inventions, à conſacrer ſes erreurs, à appeller Dieu tout ce qu'il penſe. Dès-lors on a bien prévu que la licence n'ayant plus de frein, les Sectes ſe multiplieroient juſqu'à l'infini; que l'opiniâtreté ſeroit invincible; & que tandis que les uns ne ceſſeroient de diſputer, ou donne-

roient leurs rêveries pour inſpirations, les autres fatigués de tant de folles viſions, & ne pouvant plus reconnoître la majeſté de la Religion déchirée par tant de Sectes, iroient enfin chercher un repos funeſte, & une entiere indépendance, dans l'indifférence des Religions, ou dans l'Athéïſme.

Tels, & plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la ſuite, ſont les effets naturels de cette nouvelle Doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas par-tout les mêmes ravages, parce que ſa rapidité ne trouve par par-tout les mêmes penchans & les mêmes ouvertures: ainſi, quoique cet eſprit d'indocilité & d'indépendance ſoit également répandu dans toutes les Héréſies de ces derniers ſiécles, il n'a pas produit univerſellement les mêmes effets; il a reçu diverſes limites, ſuivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des Particuliers & des Nations, ou enfin la Puiſſance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes ſecrettes aux paſſions des hommes les plus emportés, l'ont différemment retenu. Que s'il s'eſt montré tout entier à l'Angleterre, & ſi la malignité s'y eſt déclarée ſans réſerve, les Rois en ont ſouffert; mais auſſi les Rois en ont été cauſe. Ils ont trop

fait ſentir aux Peuples que l'ancienne Religion ſe pouvoit changer. Les ſujets ont ceſſé d'en révérer les maximes, quand il les ont vu céder aux paſſions, & aux intérêts de leurs Princes. Ces terres trop remuées, & devenues incapables de conſiſtance, ſont tombées de toutes parts, & n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainſi tant d'erreurs téméraires & extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce ſoit ſeulement la querelle de l'Épiſcopat, ou quelque chicane ſur la Liturgie Anglicane, qui ayent ému les Communes. Ces diſputes n'étoient encore que de foibles commencemens, par où ces eſprits turbulens faiſoient comme un eſſai de leur liberté. Mais quelque choſe de plus violent ſe remuoit dans le fond des cœurs; c'étoit un dégoût ſecret de tout ce qui a de l'autorité, & une démangeaiſon d'innover ſans fin, après qu'on en a vû le premier exemple.

Ainſi, les Calviniſtes plus hardis que les Luthériens, ont ſervi à établir les Sociniens qui ont été plus loin qu'eux, & dont ils groſſiſſent tous les jours le parti. Les Sectes infinies des Anabaptiſtes ſont ſorties de cette même ſource; & leurs opinions mêlées au Calviniſme ont fait

naître les Indépendans, qui n'ont point eu de bornes; parmi leſquels on voit les Trembleurs, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur ſont inſpirées; & ceux qu'on nomme Chercheurs, à cauſe que dix-ſept cents ans après Jéſus-Chriſt, ils cherchent encore la Religion, & n'en ont point d'arrêtée.

C'eſt, MESSIEURS, en cette ſorte que les eſprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, ſe ſont diviſés en tant de Sectes. En vain les Rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir ſur cette pente dangereuſe, en conſervant l'Epiſcopat. Car que peuvent des Évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur Chaire, & la révérence qu'on doit à la ſucceſſion, en condamnant ouvertement leurs Prédéceſſeurs, juſqu'à la ſource même de leur ſacre, c'eſt-à-dire, juſqu'au Pape Saint Grégoire, & au Saint Moine Auguſtin ſon Diſciple, & le premier Apôtre de la Nation Angloiſe? Qu'eſt-ce que l'Épiſcopat, quand il ſe ſépare de l'Égliſe, qui eſt ſon tout, auſſi-bien que du Saint Siége, qui eſt ſon centre, pour s'attacher contre ſa nature à la Royauté, comme à ſon Chef? Ces deux Puiſſances d'un ordre ſi différent ne s'uniſſent pas, mais s'embarraſſent mutuellement, quand on les

confond enſemble : & la Majeſté des Rois d'Angleterre ſeroit demeurée plus inviolable, ſi, contente de ſes droits ſacrés, elle n'avoit point voulu attirer à ſoi les droits & l'autorité de l'Egliſe. Ainſi, rien n'a retenu la violence des eſprits féconds en erreurs ; & Dieu, pour punir l'irreligieuſe inſtabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curioſité ; en ſorte que l'ardeur de leurs diſputes inſenſées, & leur Religion arbitraire, eſt devenue la plus dangereuſe de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le reſpect de la Majeſté & des loix, ni s'ils devinrent factieux, rebelles & opiniâtres. On énerve la Religion quand on la change, & on lui ôte un certain poids, qui ſeul eſt capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne ſçais quoi d'inquiet qui s'échappe, ſi on leur ôte ce frein néceſſaire ; & on ne leur laiſſe plus rien à ménager, quand on leur permet de ſe rendre maîtres de leur Religion. C'eſt de-là que nous eſt né ce prétendu regne de CHRIST, inconnu juſques alors au Chriſtianiſme, qui devoit anéantir toute la Royauté, & égaler tous les hommes : ſonge ſéditieux des Indépendans, & leur chimere impie & ſacrilége. Tant il eſt

vrai que tout ſe tourne en révoltes & en penſées ſéditieuſes, quand l'autorité de la Religion eſt anéantie ! Mais, pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Eſprit a prononcée par une ſentence manifeſte ? Dieu même menace les peuples qui alterent la Religion qu'il a établie, de ſe retirer du milieu d'eux, & par-là, de les livrer aux guerres civiles. Ecoutez comme il parle par la bouche du Prophete Zacharie (1) : *Leur ame*, dit le Seigneur, *a varié envers moi*, quand ils ont ſi ſouvent changé la Religion ; *& je leur ai dit : Je ne ſerai plus votre Paſteur :* c'eſt-à-dire, je vous abandonnerai à vous-mêmes & à votre cruelle deſtinée. Et voyez la ſuite : *Que ce qui doit mourir, aille à la mort ; que ce qui doit être retranché, ſoit retranché.* Entendez-vous ces paroles ? *Et que ceux qui demeureront, ſe dévorent les uns les autres.* O Prophétie trop réelle, & trop véritablement accomplie ! La Reine avoit bien raiſon de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les cauſes des guerres civiles, qu'en retournant à l'unité Catholique, qui a fait fleurir durant tant de

(1) Anima eorum variavit in me ; & dixi : Non paſcam vos. Quod moritur, moriatur ; & quod ſuccciditur, ſuccidatur ; & reliqui devorent unuſquiſque carnem proximi ſui. *Zach. xi. 8, & ſeq.*

siécles l'Église & la Monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Églises, & les plus illustres Monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse Princesse servoit l'Église, elle croyoit servir l'Etat; elle croyoit assurer au Roi des serviteurs, en conservant à Dieu des Fideles. L'expérience a justifié ses sentimens, & il est vrai que le Roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service, que ces Catholiques si haïs, si persécutés, que lui avoit sauvés la Reine sa mere. En effet, il est visible, que puisque la séparation & la révolte contre l'autorité de l'Eglise a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remedes que par le retour à l'unité, & par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, & tant de sectes incompatibles qui se devoient apparemment détruire les unes les autres ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le Trône Royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable; hypocrite rafiné autant qu'habile politique; capable de tout entreprendre & de tout cacher; également actif & infatigable dans la paix

& dans la guerre ; qui ne laiſſoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conſeil & par prévoyance ; mais au reſte, ſi vigilant, & ſi prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occaſions qu'elle lui a préſentées : enfin, un de ces eſprits remuans & audacieux, qui ſemblent être nés pour changer le monde. Que le ſort de tels eſprits eſt hazardeux, & qu'il en paroît dans l'Hiſtoire, à qui leur audace a été funeſte ! Mais auſſi, que ne ſont-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en ſervir (1) ! *Il fut donné* à celui-ci de tromper les Peuples, & de prévaloir contre les Rois. Car comme il eut apperçu que dans ce mêlange infini de Sectes, qui n'avoient plus de regles certaines, le plaiſir de dogmatiſer, ſans être repris, ni contraint par aucune autorité eccléſiaſtique ni ſéculiere, étoit le charme qui poſſédoit les eſprits ; il ſçut ſi bien les concilier par-là, qu'il fit un corps redoutable de cet aſſemblage monſtrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la liberté, elle ſuit en aveugle, pourvu qu'elle en entende ſeulement le nom. Ceux-ci occupés du premier objet qui les avoit tranſportés, alloient toujours ſans regarder qu'ils alloient à la ſer-

(1) *Apocal. XIII, V, 7.*

vitude ; & leur subtil Conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le Docteur & le Prophete, aussi-bien que le Soldat & le Capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé de toute l'armée comme un Chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'appercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu étoit indignée, ni cette longue tranquilité qui a étonné l'Univers. C'étoit le conseil de Dieu, d'instruire les Rois à ne point quitter son Eglise. Il vouloit découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'héréſie, combien elle est naturellement indocile & indépendante, combien fatale à la Royauté, & à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. *Je suis le Seigneur*, dit-il par la bouche de Jérémie ; *c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes & les animaux* (1), *& je les mets entre les mains de*

(1) Ego feci terram & homines, & jumenta quæ

qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu ſoumettre ces terres à Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, mon Serviteur (1). Il l'appelle ſon Serviteur, quoiqu'infidele, à cauſe qu'il l'a nommé pour exécuter ſes décrets. *Et j'ordonne*, pourſuit-il, *que tout lui ſoit ſoumis, juſqu'aux animaux* (2). Tant il eſt vrai que tout ploye, & que tout eſt ſouple quand Dieu le commande. Mais écoutez la ſuite de la prophétie: *Je veux que ces Peuples lui obéiſſent, & qu'ils obéiſſent encore à ſon fils, juſqu'à ce que le tems des uns & des autres vienne* (3). Voyez, Chrétiens, comme les tems ſont marqués, comme les générations ſont comptées. Dieu détermine juſqu'à quand doit durer l'aſſoupiſſement, & quand auſſi ſe doit réveiller le monde.

Tel a été le ſort de l'Angleterre. Mais que dans cette effroyable confuſion de toutes choſes, il eſt beau de conſidérer ce

ſunt ſuper faciem terræ, in fortitudine mea magna & in brachio meo extento, & dedi eam ei qui placuit in oculis meis. *Jerem. XXVII*, 5.

(1) Et nunc itaque ego dedi omnes terras iſtas in manu Nabuchodonoſor Regis Babylonis, ſervi mei. *Ibid.* 6.

(2) Inſuper & beſtias agri dedi ei ut ſerviant illi. *Ibid.* 6.

(3) Et ſervient ei, & ſervient filio ejus, &c. donec veniat tempus terræ ejus & ipſius. *Ibid.* 7. *C'eſt ainſi que M. Boſſuet cite ce paſſage : le texte porte :* Et ſervient ei omnes gentes, & filio ejus, &c.

que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut du Royaume ; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence & son courage opposoient à la fortune de l'Etat ; & enfin, sa constance par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort ! Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des Rebelles ; & de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvassent leur refuge dans sa bonté, & leur sureté dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le Gouverneur de Scharborouk remit ce port, & ce Château inaccessible. Les deux Hothams, pere & fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au Roi même les portes de la forteresse & du port de Hull, choisirent la Reine pour médiatrice ; & devoient rendre au Roi cette Place avec celle de Beverlei : mais ils furent prévenus, & décapités, & Dieu qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des Rebelles, ne permit pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un Maire de Londres, dont le crédit étoit grand, & plusieurs autres Chefs de la faction. Presque tous ceux

qui lui parloient, ſe rendoient à elle; & ſi Dieu n'eût point été inflexible, ſi l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit guéri les eſprits; & le parti le plus juſte auroit été le plus fort.

On ſçait, MESSIEURS, que la Reine a ſouvent expoſé ſa perſonne dans ces conférences ſecrettes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hazards. Les Rebelles s'étoient ſaiſis des arſenaux & des magaſins; & malgré la défection de tant de ſujets, malgré l'infâme déſertion de la Milice même, il étoit encore plus aiſé au Roi de lever des Soldats, que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes & des munitions, non-ſeulement ſes joyaux, mais encore le ſoin de ſa vie. Elle ſe met en mer au mois de Février, malgré l'hiver & les tempêtes; & ſous prétexte de conduire en Hollande la Princeſſe Royale ſa fille aînée, qui avoit été mariée à Guillaume Prince d'Orange, elle va pour engager les Etats dans les intérêts du Roi, lui gagner des Officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas, onze mois après, quand il faut retourner auprès du Roi: mais le ſuccès n'en fut pas ſemblable. Je tremble au ſeul récit de la tempête furieuſe, dont ſa

flotte fut battue durant dix jours. Les Matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, & quelques-uns d'entre eux se précipiterent dans les ondes. Elle toujours intrépide, autant que les vagues étoient émues, rassuroit tout le monde par sa fermeté. Elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à espérer en Dieu, qui faisoit toute sa confiance; & pour éloigner de leur esprit les funestes idées la mort qui se présentoit de tous côtés, elle disoit avec un air de sérénité qui sembloit déjà ramener le calme, que les Reines ne se noyoient pas. Hélas! elle est réservee à quelque chose de bien plus extraordinaire. Et pour s'être sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux & presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'Amiral où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, & qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande; & tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage (1) disent un éternel adieu à la mer & aux vaisseaux; & comme disoit un ancien Au-

(1) Naufragio liberati; exinde repudium & navi & mari dicunt. *Tertull. de Pœnit. VII.*

teur, ils n'en peuvent même ſupporter la vue. Cependant, onze jours après, ô réſolution étonnante! la Reine, à peine ſortie d'une tourmente ſi épouvantable, preſſée du deſir de revoir le Roi, & de le ſecourir, oſe encore ſe commettre à la fureur de l'Océan, & à la rigueur de l'hiver. Elle ramaſſe quelques vaiſſeaux qu'elle charge d'Officiers & de munitions, & repaſſe enfin en Angleterre. Mais qui ne ſeroit étonné de la cruelle deſtinée de cette Princeſſe? Après s'être ſauvée des flots, une autre tempête lui fut preſque fatale. Cent pieces de canon tonnerent ſur elle à ſon arrivée, & la maiſon où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'aſſurance dans cet effroyable péril! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un ſi noir attentat! On l'amena priſonnier peu de tems après; elle lui pardonna ſon crime, le livrant pour tout ſupplice à ſa conſcience, & à la honte d'avoir entrepris ſur la vie d'une Princeſſe ſi bonne & ſi généreuſe: tant elle étoit au-deſſus de la vengeance, auſſi-bien que de la crainte. Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi, qui ſouhaite ſi ardemment ſon retour? Elle brûle du même deſir; & déjà je la vois paroître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un Général à la

tête d'une Armée Royale, pour traverſer des Provinces que les Rebelles tenoient preſque toutes. Elle aſſiége & prend d'aſſaut, en paſſant, une Place conſidérable, qui s'oppoſoit à ſa marche; elle triomphe, elle pardonne; & enfin, le Roi la vient recevoir dans une campagne, où il avoit remporté l'année précédente une victoire ſignalée ſur le Général Eſſex. Une heure après on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout ſembloit proſpérer par ſa préſence; les Rebelles étoient conſternés; & ſi la Reine en eût été crue; ſi au lieu de diviſer les Armées Royales, & de les amuſer contre ſon avis, aux ſiéges infortunés de Hull & de Gloceſter, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, & cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué: Le terme fatal approchoit; & le ciel, qui ſembloit ſuſpendre en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à ſe déclarer. *Tu ſçais vaincre* (1), diſoit un brave Africain au plus ruſé Capitaine qui fût jamais; *mais tu ne ſçais pas uſer de ta victoire. Rome* (2), *que*

(1) Tum Maharbal: Vincere ſcis, Annibal; victoriâ uti neſcis. *Liv. Dec. III, lib.* 2.

(2) Potiundæ urbis Romæ, modò mentem non dari, modò fortunam. *Ibid. lib. 6. Dans l'Hiſtorien, c'eſt Annibal qui parle ainſi de lui-même.*

tu tenois, t'échappe; & le deſtin ennemi, t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la penſée de la prendre. Depuis ce malheureux moment, tout alla viſiblement en décadence, & les affaires furent ſans retour. La Reine qui ſe trouva enceinte, & qui ne put par tout ſon crédit, faire abandonner ces deux ſiéges, qu'on vit enfin ſi mal réuſſir, tomba en langueur; & tout l'Etat languit avec elle. Elle fut contrainte de ſe ſéparer d'avec le Roi, qui étoit preſque aſſiégé dans Oxford, & ils ſe dirent un adieu bien triſte, quoiqu'ils ne ſçuſſent pas que c'étoit le dernier. Elle ſe retire à Exceſter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt aſſiégée. Elle y accoucha d'une Princeſſe, & ſe vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite, pour ſe refugier en France.

PRINCESSE, dont la deſtinée eſt ſi grande & ſi glorieuſe, faut-il que vous naiſſiez en la puiſſance des ennemis de votre Maiſon! O Eternel, veillez ſur elle; Anges ſaints, rangez à l'entour vos eſcadrons inviſibles, & faites la garde autour du berceau d'une Princeſſe ſi grande & ſi délaiſſée. Elle eſt deſtinée au ſage & valeureux PHILIPPE, & doit des Princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle, & de leurs aïeux. Dieu l'a protégée, MESSIEURS. Sa

Gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des Rebelles, & quoiqu'ignorant ſa captivité, & ſentant trop ſa grandeur, elle ſe découvre elle-même; quoique refuſant tous les autres noms, elle s'obſtine à dire qu'elle eſt la Princeſſe; elle eſt enfin amenée auprès de la Reine ſa mere, pour faire ſa conſolation durant ſes malheurs, en attendant qu'elle faſſe la félicité d'un grand Prince, & la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon hiſtoire. J'ai dit que la Reine fut obligée à ſe retirer de ſon Royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vûe des vaiſſeaux des Rebelles, qui la pourſuivoient de ſi près, qu'elle entendoit preſque leurs cris & leurs menaces inſolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avoit fait ſur la même mer, lorſque venant prendre poſſeſſion du ſceptre de la Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainſi dire, les ondes ſe courber ſous elle, & ſoumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chaſſée, pourſuivie par ſes ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui faire ſon procès, tantôt ſauvée, tantôt preſque priſe, changeant de fortune à chaque quart-d'heure, n'ayant pour elle que Dieu, & ſon cou-

rage inébranlable, elle n'avoit ni aſſez de vents, ni aſſez de voiles pour favoriſer ſa fuite précipitée. Mais enfin, elle arrive à Breſt, où après tant de maux, il lui fut permis de reſpirer un peu.

Quand je conſidere en moi-même les périls extrêmes & continuels, qu'a couru cette Princeſſe ſur la mer & ſur la terre, durant l'eſpace de près de dix ans; & que d'ailleurs, je vois que toutes les entrepriſes ſont inutiles contre ſa perſonne, pendant que tout réuſſit d'une maniere ſurprenante contre l'Etat; que puis-je penſer autre choſe, ſinon que la Providence, autant attachée à lui conſerver la vie, qu'à renverſer ſa puiſſance, a voulu qu'elle ſurvéquît à ſes grandeurs, afin qu'elle pût ſurvivre aux attachemens de la terre, & aux ſentimens d'orgueil qui corrompent d'autant plus les ames, qu'elles ſont plus grandes & plus élevées? Ce fut un conſeil à peu-près ſemblable, qui abaiſſa autrefois David ſous la main du rebelle Abſalon. *Le voyez-vous ce grand Roi* (1), dit le ſaint & éloquent Prêtre de Mar-

(1) Dejectus uſque in ſuorum, quod grave eſt, contumeliam; vel, quod gravius, miſericordiam; ut vel Siba eum paſceret, vel maledicere Semei publicè non timeret. *Salv. l. 2, de guber. Dei, v. Le texte de Salvien porte:* Uſque in ſervorum ſuorum, vel, &c.

ſeille,

ſeille, *le voyez-vous ſeul, abandonné, tellement déchu dans l'eſprit des ſiens, qu'il devient un objet de mépris aux uns, &, ce qui eſt plus inſupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres. Ne ſçachant*, pourſuit Salvien, *de laquelle de ces deux choſes il avoit le plus à ſe plaindre, ou de ce que Siba le nourriſſoit, ou de ce que Séméï avoit l'inſolence de le maudire?* Voilà, MESSIEURS, une image, mais imparfaite, de la Reine d'Angleterre, quand après de ſi étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au monde, & d'étaler, pour ainſi dire, à la France même, & au Louvre, où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de ſa miſere. Alors elle put bien dire avec le Prophete Iſaïe (1): *Le Seigneur des armées a fait ces choſes, pour anéantir tout le faſte des grandeurs humaines, & tourner en ignominie ce que l'Univers a de plus auguſte.* Ce n'eſt pas que la France ait manqué à la Fille de HENRI LE GRAND. ANNE la magnanime, la pieuſe, que nous ne nommerons jamais ſans regret, la reçut d'une maniere convenable à la majeſté des deux Reines. Mais les af-

(1) Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret ſuperbiam omnis gloriæ, & ad ignominiam deduceret univerſos inclytos terræ. *Iſa.* XXIII, 9.

faires du Roi ne permettant pas que cette ſage Régente pût proportionner le remede au mal; jugez de l'état de ces deux Princeſſes. HENRIETTE d'un ſi grand cœur, eſt contrainte de demander du ſecours: ANNE d'un ſi grand cœur, ne peut en donner aſſez. Si l'on eût pu avancer ces belles années, dont nous admirons maintenant le cours glorieux: LOUIS, qui entend de ſi loin les gémiſſemens des Chrétiens affligés; qui, aſſuré de ſa gloire, dont la ſageſſe de ſes conſeils & la droiture de ſes intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événemens, entreprend lui ſeul la cauſe commune, & porte ſes armes redoutées à travers des eſpaces immenſes de mer & de terre; auroit-il refuſé ſon bras à ſes voiſins, à ſes alliés, à ſon propre ſang, aux droits ſacrés de la Royauté, qu'il ſçait ſi bien maintenir? Avec quelle puiſſance l'Angleterre l'auroit-elle vu invincible défenſeur, ou vengeur préſent de la Majeſté violée? Mais Dieu n'avoit laiſſé aucune reſſource au Roi d'Angleterre; tout lui manque, tout lui eſt contraire. Les Ecoſſois, à qui il ſe donne, le livrent aux Parlementaires Anglois; & les gardes fideles de nos Rois, trahiſſent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre ſonge à congédier l'ar-

mée; cette armée toute indépendante, réforme elle-même à sa mode le Parlement, qui eût gardé quelques mesures, & se rend maîtresse de tout. Ainsi le Roi est mené de captivité en captivité; & la Reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, & les Puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Ecossois, qui arment trente mille hommes: elle fait avec le Duc de Lorraine, une entreprise pour la délivrance du Roi son Seigneur, dont le succès paroit infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfans, l'unique espérance de sa Maison; & confesse à cette fois, que parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie. Elle console le Roi, qui lui écrit de sa prison même, qu'elle seule soutient son esprit, & qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse, il se souvient qu'il est à elle. O mere! ô femme! ô Reine admirable, & digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose! Enfin, il faut céder à votre sort. Vous avez soutenu l'Etat, qui est attaqué par une force invincible & divine: il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse

ſolide paroît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorſque ce grand édifice qu'elle ſoutenoit, fond ſur elle ſans l'abattre: ainſi la Reine ſe montre le ferme ſoutien de l'Etat, lorſqu'après en avoir long-tems porté le faix, elle n'eſt pas même courbée ſous ſa chûte.

Qui cependant pourroit exprimer ſes juſtes douleurs? Qui pourroit raconter ſes plaintes? Non, MESSIEURS, Jérémie lui-même, qui ſeul, ſemble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne ſuffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce Prophete (1): *Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'eſt fortifié, & mes enfans ſont perdus. Le cruel a mis ſa main ſacrilége ſur ce qui m'étoit le plus cher. La Royauté a été prophanée; & les Princes ſont foulés aux pieds. Laiſſez-moi, je pleurerai amerement; n'entreprenez pas de me conſoler. L'épée a frappé au dehors, mais je ſens en moi-même une mort ſemblable.*

Mais après que nous avons écouté ſes

(1) Facti ſunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus. *Lam.* 1, 16. Manum ſuam miſit hoſtis ad omnia deſiderabilia ejus. *Ibid.* 1, 10. Polluit Regnum & Principes ejus. *Ibid.* 11, 2. Recedite à me, amare flebo; nolite incumbere, ut conſolemini me. *Iſ.* XXII, 4. Foris interficit gladius, & domi mors ſimilis eſt. *Lam.* 1, 20.

plaintes, saintes Filles, ses cheres amies, (car elle vouloit bien vous nommer ainsi) vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les Autels de son unique Protecteur, & dans le sein desquelles elle a versé les secrettes consolations qu'elle en recevoit, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentimens chrétiens, dont vous avez été les témoins fideles. Combien de fois a-t-elle, en ce lieu, remercié Dieu humblement de deux grandes graces; l'une, de l'avoir fait Chrétienne; l'autre; MESSIEURS, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du Roi son Fils? Non: c'est de l'avoir fait Reine malheureuse. Ha! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, & faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue sçavante dans la science de l'Evangile, & qu'elle a bien connu la Religion, & la vertu de la Croix, quand elle a uni le Christianisme avec les malheurs! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, & les sentimens de la Foi. De-là naissent des monstres de crime, des rafinemens de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne

donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jéſus-Chriſt a prononcées dans ſon Evangile (1) : *Malheur à vous, qui riez. . . . . Malheur à vous qui êtes pleins, & contens du monde.* Au contraire, comme le Chriſtianiſme a pris naiſſance de la Croix, ce ſont auſſi les malheurs qui le fortifient. Là, on expie ſes péchés; là, on épure ſes intentions; là, on tranſporte ſes deſirs de la terre au ciel; là, on perd tout le goût du monde, & on ceſſe de s'appuyer ſur ſoi-même & ſur ſa prudence. Il ne faut pas ſe flatter; les plus expérimentés dans les affaires ſont des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aiſément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! Et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés & les plus habiles, quand nous ſommes les plus élevés & les plus heureux! Les mauvais ſuccès ſont les ſeuls maîtres, qui peuvent nous reprendre utilement, & nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repaſſons avec amertume ſur tous nos faux pas; nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons

(1) Væ qui ſaturati eſtis. . . . Væ vobis, qui ridetis. *Luc.* VI, 25.

fait & de ce que nous avons manqué de faire, & nous ne sçavons plus par où excuser cette prudence présomptueuse, qui se croyoit infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; & en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singuliere consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse Reine (donnons-lui hautement ce titre., dont elle a fait un sujet d'actions de graces) lui faisant étudier sous sa main ses dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux & par son humble patience, il a rétabli la Maison Royale. CHARLES II est reconnu, & l'injure des Rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout-à-coup d'eux-mêmes: déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, & leurs propres succès leur faisant horreur. Nous sçavons que ce Prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande

ame a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fuſſent les Rois, il étoit de leur Majeſté de n'agir que par les loix, ou par les armes. Ces loix qu'il a protégées, l'ont rétabli preſque toutes ſeules: il regne paiſible & glorieux ſur le Trône de ſes Ancêtres, & fait regner avec lui la juſtice, la ſageſſe & la clémence.

Il eſt inutile de vous dire combien la Reine fut conſolée par ce merveilleux événement; mais elle avoit appris par ſes malheurs, à ne changer pas dans un ſi grand changement de ſon état. Le monde une fois banni, n'eut plus de retour dans ſon cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entrepriſes & tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main, le Roi ſon Fils, pour le conduire à ſon Trône. Elle ſe ſoumit plus que jamais à cette main ſouveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les Empires; & dédaignant les Trônes qui peuvent être uſurpés, elle attacha ſon affection au Royaume (1) où l'on ne craint point d'avoir des égaux,

(1) Plus amant illud regnum, in quo non timent habere conſortes, *S. Aug. l. v, de Civit. ch.* 24.

& où l'on voit, ſans jalouſie, ſes concurrens. Touchée de ces ſentimens, elle aima cette humble maiſon plus que ſes Palais. Elle ne ſe ſervit plus de ſon pouvoir que pour protéger la Foi Catholique, pour multiplier ſes aumônes, & pour ſoulager plus abondamment les familles réfugiées de ſes trois Royaumes, & tous ceux qui avoient été ruinés pour la cauſe de la Religion, ou pour le ſervice du Roi. Rappellez en votre mémoire avec quelle circonſpection elle ménageoit le prochain, & combien elle avoit d'averſion pour les diſcours empoiſonnés de la médiſance. Elle ſçavoit de quel poids eſt non-ſeulement la moindre parole, mais le ſilence même des Princes; & combien la médiſance ſe donne d'empire, quand elle a oſé ſeulement paroître en leur auguſte préſence. Ceux qui la voyoient attentive à peſer toutes ſes paroles, jugeoient bien qu'elle étoit ſans ceſſe ſous la vue de Dieu, & que fidelle imitatrice de l'Inſtitut de Sainte Marie, jamais elle ne perdoit la ſainte préſence de la Majeſté divine. Auſſi rappelloit-elle ſouvent ce précieux ſouvenir par l'oraiſon & par la lecture du livre de l'Imitation de Jéſus, où elle apprenoit à ſe conformer au véritable modele des Chrétiens. Elle veilloit ſans relâche ſur ſa conſcience. Après tant

de maux & tant de traverſes, elle ne connut plus d'autres ennemis que ſes péchés. Aucun ne lui ſembla léger ; elle en faiſoit un rigoureux examen, & ſoigneuſe de les expier par la pénitence & par les aumônes, elle étoit ſi bien préparée, que la mort n'a pu la ſurprendre, encore qu'elle ſoit venue ſous l'apparence du ſommeil. Elle eſt morte, cette grande Reine ; & par ſa mort elle a laiſſé un regret éternel, non-ſeulement à MONSIEUR & à MADAME, qui fideles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des reſpects ſi ſoumis, ſi ſinceres, ſi perſévérans, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la ſervir, ou de la connoître. Ne plaignons plus ſes diſgraces, qui font maintenant ſa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, ſon hiſtoire ſeroit plus pompeuſe, mais ſes œuvres ſeroient moins pleines ; & avec des titres ſuperbes, elle auroit peut-être paru vuide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la Croix au Trône, & qu'elle a mis ſes malheurs au nombre des plus grandes graces, elle recevra les conſolations qui ſont promiſes à ceux qui pleurent. Puiſſe donc ce Dieu de miſéricorde accepter ſes afflictions en ſacrifice agréable ! Puiſſe-t-il la placer au ſein d'Abraham, & content de ſes maux, épargner déſormais à ſa famille & au monde, de ſi terribles leçons !

ORAISON FUNÈBRE
DE HENRIETTE-ANNE
D'ANGLETERRE,
DUCHESSE D'ORLÉANS;

Prononcée à Saint-Denis, le 21e jour d'Août 1670.

ORAISON FUNÈBRE
DE HENRIETTE-ANNE
D'ANGLETERRE,
DUCHESSE D'ORLEANS.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : Vanitas vanitatum, & omnia vanitas. *Eccl.* 1, 2.

Vanité des Vanités, a dit l'Ecclésiaste : Vanité des vanités, & tout est vanité.

MONSEIGNEUR (1),

J'étois donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à Très-haute & Très-puissante Princesse Henriette-Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans. Elle, que j'avois vue si attentive, pendant que je rendois le même devoir à la Reine sa mere, devoit être si-tôt après, le sujet d'un Discours semblable ; & ma triste voix

(1) Monsieur le Prince.

étoit réſervée à ce déplorable miniſtere. O vanité! ô néant! ô mortels ignorans de leurs deſtinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? Et vous, MESSIEURS, euſſiez-vous penſé, pendant qu'elle verſoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût ſi-tôt vous y raſſembler pour la pleurer elle-même? PRINCESSE, le digne objet de l'admiration de deux grands Royaumes, n'étoit-ce pas aſſez que l'Angleterre pleurât votre abſence, ſans être encore réduite à pleurer votre mort? Et la France, qui vous revit avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes & d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire, & de ſi belles eſpérances? *Vanité des vanités, & tout eſt vanité.* C'eſt la ſeule parole qui me reſte : c'eſt la ſeule réflexion que me permet, dans un accident ſi étrange, une ſi juſte & ſi ſenſible douleur. Auſſi n'ai-je point parcouru les Livres ſacrés, pour y trouver quelque texte que je puiſſe appliquer à cette Princeſſe. J'ai pris, ſans étude & ſans choix, les premieres paroles que me préſente l'Eccléſiaſte, où, quoique la vanité ait été ſi ſouvent nommée, elle ne l'eſt pas encore aſſez à mon gré, pour le deſſein que je me propoſe. Je veux dans

un ſeul malheur, déplorer toutes les calamités du genre-humain, & dans une ſeule mort, faire voir la mort & le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états, & à tous les évenemens de notre vie, par une raiſon particuliere, devient propre à mon lamentable ſujet, puiſque jamais les vanités de la terre n'ont été ſi clairement découvertes, ni ſi hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la ſanté n'eſt qu'un nom, la vie n'eſt qu'un ſonge, la gloire n'eſt qu'une apparence, les graces & les plaiſirs ne ſont qu'un dangereux amuſement: tout eſt vain en nous, excepté le ſincere aveu que nous faiſons devant Dieu de nos vanités, & le jugement arrêté, qui nous fait mépriſer tout ce que nous ſommes.

Mais dis-je la vérité? L'homme que Dieu a fait à ſon image, n'eſt-il qu'une ombre? Ce que Jéſus-Chriſt eſt venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, ſans ſe ravilir, acheter de tout ſon ſang, n'eſt-ce qu'un rien? Reconnoiſſons notre erreur. Sans doute, ce triſte ſpectacle des vanités humaines nous impoſoit; & l'eſpérance publique, fruſtrée tout-à-coup par la mort de cette Princeſſe, nous pouſſoit trop loin. Il ne faut pas per-

mettre à l'homme de ſe mépriſer tout entier, de peur que croyant avec les Impies, que notre vie n'eſt qu'un jeu où regne le hazard, il ne marche ſans regle & ſans conduite au gré de ſes aveugles deſirs. C'eſt pour cela que l'Eccléſiaſte, après avoir commencé ſon divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choſes humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque choſe de plus ſolide, & conclut tout ſon diſcours, en lui diſant (1) : *Crains Dieu, & garde ſes Commandemens; car c'eſt là tout l'homme ; & ſçache que le Seigneur examinera dans ſon Jugement, tout ce que nous aurons fait de bien ou de mal.* Ainſi, tout eſt vain en l'homme, ſi nous regardons ce qu'il donne au monde : mais au contraire, tout eſt important, ſi nous conſidérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout eſt vain en l'homme, ſi nous regardons le cours de ſa vie mortelle : mais tout eſt précieux, tout eſt important, ſi nous contemplons le terme où elle aboutit, & le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la

(1) Deum time, & mandata ejus obſerva : hoc eſt enim omnis homo : & cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, ſive bonum, ſive malum illud ſit. *Eccl. XII*, 13, 14.

vue de cet autel & de ce tombeau, la premiere & la derniere parole de l'Eccléſiaſte; l'une qui montre le néant de l'homme; l'autre qui établit ſa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un ſi grand prix, nous apprenne en même-tems notre dignité. La Princeſſe que nous pleurons ſera un témoin fidele de l'un & de l'autre. Voyons ce qu'une mort ſoudaine lui a ravi; voyons ce qu'une ſainte mort lui a donné. Ainſi, nous apprendrons à mépriſer ce qu'elle a quitté ſans peine, afin d'attacher toute notre eſtime à ce qu'elle a embraſſé avec tant d'ardeur, lorſque ſon ame épurée de tous les ſentimens de la terre, & pleine du ciel où elle touchoit, a vu la lumiere toute manifeſte. Voilà les vérités que j'ai à traiter, & que j'ai cru dignes d'être propoſées à un ſi grand Prince, & à la plus illuſtre Aſſemblée de l'Univers.

NOUS MOURONS TOUS, diſoit cette Femme, dont l'Ecriture a loué la prudence au ſecond Livre des Rois, *& nous allons ſans ceſſe au tombeau, ainſi que des eaux qui ſe perdent ſans retour* (1). En

(1) Omnes morimur, & quaſi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertentur. 2, *Reg.* XIV, 14.

effet, nous reſſemblons tous à des eaux courantes. De quelque ſuperbe diſtinction que ſe flattent les hommes, ils ont tous une même origine; & cette origine eſt petite. Leurs années ſe pouſſent ſucceſſivement comme des flots : ils ne ceſſent de s'écouler; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit, & traverſé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous enſemble ſe confondre dans un abîme, où l'on ne reconnoît plus ni Princes, ni Rois, ni toutes ces autres qualités ſuperbes qui diſtinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés, demeurent ſans nom & ſans gloire, mêlés dans l'Océan, avec les rivieres les plus inconnues.

Et certainement, MESSIEURS, ſi quelque choſe pouvoit élever les hommes au-deſſus de leur infirmité naturelle; ſi l'origine qui nous eſt commune, ſouffroit quelque diſtinction ſolide & durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y auroit-il dans l'Univers de plus diſtingué que la Princeſſe dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-ſeulement la naiſſance & la fortune, mais encore les grandes qualités de l'eſprit pour l'élevation d'une Princeſſe, ſe trouve raſſemblé, & puis anéanti dans la nôtre. De

quelque côté que je ſuive les traces de ſa glorieuſe origine, je ne découvre que des Rois, & par-tout je ſuis ébloui de l'éclat des plus auguſtes Couronnes. Je vois la Maiſon de France, la plus grande, ſans comparaiſon, de tout l'Univers, & à qui les plus puiſſantes Maiſons peuvent bien céder ſans envie, puiſqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette ſource. Je vois les Rois d'Ecoſſe, les Rois d'Angleterre, qui ont regné depuis tant de ſiécles ſur une des plus belliqueuſes Nations de l'Univers, plus encore par leur courage, que par l'autorité de leur ſceptre. Mais cette Princeſſe née ſur le Trône, avoit l'eſprit & le cœur plus haut que ſa naiſſance. Les malheurs de ſa Maiſon n'ont pu l'accabler dans ſa premiere jeuneſſe; & dès-lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous diſions avec joie, que le ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roi ſon pere, pour la donner à la France: don précieux, ineſtimable préſent, ſi ſeulement la poſſeſſion en avoit été plus durable! Mais pourquoi ce ſouvenir vient-il m'interrompre? Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux ſur la gloire de la Princeſſe, ſans que la mort s'y mêle auſſi-tôt pour tout offuſ-

quer de ſon ombre. O mort! éloigne-toi de notre penſée, & laiſſe-nous tromper pour un peu de tems, la violence de notre douleur, par le ſouvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, MESSIEURS, de l'admiration que la Princeſſe d'Angleterre donnoit à toute la Cour. Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ſes traits & ſon incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croiſſoit au milieu des bénédictions de tous les peuples; & les années ne ceſſoient de lui apporter de nouvelles graces. Auſſi la Reine ſa mere, dont elle a toujours été la conſolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faiſoit ANNE d'Eſpagne. ANNE, vous le ſçavez, MESSIEURS, ne trouvoit rien au-deſſus de cette Princeſſe. Après nous avoir donné une Reine, ſeule capable par ſa piété, & par ſes autres vertus royales, de ſoutenir la réputation d'une Tante ſi illuſtre, elle voulut, pour mettre dans ſa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que PHILIPPE DE FRANCE ſon ſecond fils, épouſât la Princeſſe HENRIETTE; & quoique le Roi d'Angleterre, dont le cœur égale la ſageſſe, ſçût que la Princeſſe ſa ſœur, recherchée de tant de Rois, pouvoit honorer un Trône, il lui vit remplir avec

joie, la ſeconde place de France, que la dignité d'un ſi grand Royaume peut mettre en comparaiſon avec les premieres du reſte du monde.

Que ſi ſon rang la diſtinguoit, j'ai eu raiſon de vous dire qu'elle étoit encore plus diſtinguée par ſon mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoiſſoit ſi bien la beauté des ouvrages de l'eſprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit ſçu plaire à MADAME. Je pourrois encore ajoûter que les plus ſages & les plus expérimentés admiroient cet eſprit vif & perçant, qui embraſſoit, ſans peine, les plus grandes affaires, & pénétroit avec tant de facilité dans les plus ſecrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre ſur une matiere où je puis tout dire en un mot? Le Roi, dont le jugement eſt une regle toujours ſûre, a eſtimé la capacité de cette Princeſſe, & l'a miſe par ſon eſtime, au-deſſus de tous nos éloges.

Cependant, ni cette eſtime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à ſa modeſtie. Toute éclairée qu'elle étoit, elle n'a point préſumé de ſes connoiſſances; & jamais ſes lumieres ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande Princeſſe a

honorés de ſa confiance. Quel eſprit avez-vous trouvé plus élevé? Mais quel eſprit avez-vous trouvé plus docile? Pluſieurs, dans la crainte d'être trop faciles, ſe rendent inflexibles à la raiſon, & s'affermiſſent contre elle. MADAME s'éloignoit toujours autant de la préſomption que de la foibleſſe; également eſtimable, & de ce qu'elle ſçavoit trouver les ſages conſeils, & de ce qu'elle étoit capable de les recevoir. On les ſçait bien connoître, quand on fait ſérieuſement l'étude qui plaiſoit tant à cette Princeſſe. Nouveau genre d'étude, & preſque inconnu aux perſonnes de ſon âge & de ſon rang; ajoûtons, ſi vous voulez, de ſon ſexe. Elle étudioit ſes défauts; elle aimoit qu'on lui en fît des leçons ſinceres: marque aſſurée d'une ame forte, que ſes fautes ne dominent pas, & qui ne craint point de les enviſager de près, par une ſecrette confiance des reſſources qu'elle ſent pour les ſurmonter. C'étoit le deſſein d'avancer dans cette étude de ſageſſe, qui la tenoit ſi attachée à la lecture de l'Hiſtoire, qu'on appelle avec raiſon, la ſage Conſeillere des Princes. C'eſt là que les plus grands Rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, & que dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent ſubir ſans cour & ſans ſuite,

le jugement de tous les peuples & de tous les ſiécles. C'eſt là qu'on découvre que le luſtre qui vient de la flatterie eſt ſuperficiel, & que les fauſſes couleurs, quelque induſtrieuſement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable Princeſſe étudioit les devoirs de ceux dont la vie compoſe l'Hiſtoire; elle y perdoit inſenſiblement le goût des Romans, & de leurs fades héros; & ſoigneuſe de ſe former ſur le vrai, elle mépriſoit ces froides & dangereuſes fictions. Ainſi, ſous un viſage riant, ſous cet air de jeuneſſe qui ſembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un ſens & un ſérieux, dont ceux qui traitoient avec elle étoient ſurpris.

Auſſi pouvoit-on, ſans crainte, lui confier les plus grands ſecrets. Loin du commerce des affaires, & de la ſociété des hommes, ces ames ſans force, auſſi-bien que ſans foi, qui ne ſçavent pas retenir leur langue indiſcrete (1). *Ils reſſemblent*, dit le Sage, *à une Ville ſans murailles, qui eſt ouverte de toutes parts*, & qui devient la proie du premier venu. Que MADAME étoit au-deſſus de cette foibleſſe! Ni la ſurpriſe, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'ap-

(1) Sicut urbs patens & abſque murorum ambitu, ita vir qui non poteſt in loquendo cohibere ſpiritum ſuum. *Prov. xxv*, 28.

pas d'une flatterie délicate, ou d'une douce converſation, qui ſouvent épanchant le cœur en fait échapper le ſecret, n'étoit capable de lui faire découvrir le ſien; & la ſûreté qu'on trouvoit en cette Princeſſe, que ſon eſprit rendoit ſi propre aux grandes affaires, lui faiſoit confier les plus importantes.

Ne penſez pas que je veuille, en interprête téméraire des ſecrets d'Etat, diſcourir ſur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces Politiques ſpéculatifs, qui arrangent, ſuivant leurs idées, les conſeils des Rois, & compoſent ſans inſtruction, les Annales de leur ſiécle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux, que pour dire que MADAME y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec tranſport de la bonté de cette Princeſſe, qui, malgré les diviſions trop ordinaires dans les Cours, lui gagna d'abord tous les eſprits. On ne pouvoit aſſez louer ſon incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées, qui ſouvent les tiennent en ſuſpens, & à terminer tous les différends d'une maniere qui concilioit les intérêts les plus oppoſés. Mais qui pourroit penſer, ſans verſer des larmes, aux marques d'eſtime & de tendreſſe que lui donna le Roi ſon Frere? Ce grand

grand Roi, plus capable encore d'être touché par le mérite, que par le ſang, ne ſe laſſoit point d'admirer les excellentes qualités de MADAME. O plaie irremédiable! ce qui fut en ce voyage le ſujet d'une ſi juſte admiration, eſt devenu pour ce Prince, le ſujet d'une douleur qui n'a point de bornes. PRINCESSE, le digne lien des deux plus grands Rois du monde, pourquoi leur avez-vous été ſi-tôt ravie? Ces deux grands Rois ſe connoiſſent; c'eſt l'effet des ſoins de MADAME: ainſi leurs nobles inclinations concilieront leurs eſprits, & la vertu ſera entre-eux une immortelle médiatrice. Mais ſi leur union ne perd rien de ſa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu ſon agrément le plus doux; & qu'une Princeſſe ſi chérie de tout l'Univers, ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux ſi grands Rois l'élevoit au comble de la grandeur & de la gloire.

La grandeur & la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, MESSIEURS, je ne puis plus ſoutenir ces grandes paroles, par leſquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas appercevoir ſon néant. Il eſt tems de

faire voir que tout ce qui eſt mortel, quoiqu'on ajoûte par le dehors pour le faire paroître grand, eſt par ſon fond incapable d'élévation. Ecoutez, à ce propos, le profond raiſonnement, non d'un Philoſophe qui diſpute dans une Ecole, ou d'un Religieux qui médite dans un Cloître; je veux confondre le monde par ceux que le monde même révere le plus, par ceux qui le connoiſſent le mieux, & ne lui veux donner pour le convaincre que les Docteurs aſſis ſur le Trône (1): *O Dieu*, dit le Roi-Prophete, *vous avez fait mes jours meſurables, & ma ſubſtance n'eſt rien devant vous.* Il eſt ainſi, CHRÉTIENS: tout ce qui ſe meſure finit; & tout ce qui eſt né pour finir, n'eſt pas tout-à-fait ſorti du néant où il eſt ſi-tôt replongé. Si notre être, ſi notre ſubſtance n'eſt rien, tout ce que nous bâtiſſons deſſus, que peut-il être? Ni l'édifice n'eſt plus ſolide que le fondement, ni l'accident attaché à l'Être, plus réel que l'Être même. Pendant que la nature nous tient ſi bas, que peut faire la fortune pour nous élever? Cherchez, imaginez parmi les hommes, les différences les plus remarquables; vous n'en trouve-

(1) Ecce menſurabiles poſuiſti dies meos, & ſubſtantia mea tanquam nihilum ante te. *Pſalm. XXXVIII*, 6.

rez point de mieux marquée, ni qui vous paroiſſe plus effective, que celle qui releve le victorieux au-deſſus des vaincus qu'il voit étendus à ſes pieds. Cependant ce vainqueur enflé de ſes titres, tombera lui-même à ſon tour, entre les mains de la mort. Alors, ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur ſuperbe triomphateur; & du creux de leur tombeau ſortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs (1). *Vous voilà bleſſé comme nous; vous êtes devenu ſemblable à nous.* Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la baſſeſſe de notre nature.

Mais peut-être au défaut de la fortune, les qualités de l'eſprit, les grands deſſeins, les vaſtes penſées pourront nous diſtinguer du reſte des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos penſées, qui n'ont pas Dieu pour objet, ſont du domaine de la mort (2). *Ils mourront*, dit le Prophete, *& en ce jour périront toutes leurs penſées.* C'eſt-à dire, les penſées des Conquérans, les penſées des Politiques, qui auront imaginé dans

(1) Ecce tu vulneratus es, ſicut & nos; noſtrî ſimilis effectus eſt. — *Le texte porte:* Et tu, &c. *Iſ.* XIV, 10.

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. *Pſ.* CXLV, 4.

leurs cabinets des deſſeins, où le monde entier ſera compris. Ils ſe ſeront munis de tous côtés par des précautions infinies ; enfin, ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs penſées. C'eſt pour cela que l'Eccléſiaſte, le Roi Salomon, fils du Roi David, (car je ſuis bien aiſe de vous faire voir la ſucceſſion de la même doctrine dans un même trône ;) c'eſt, dis-je, pour cela que l'Eccléſiaſte faiſant le dénombrement des illuſions qui travaillent les enfans des hommes, y comprend la ſageſſe même. *Je me ſuis*, dit-il, *appliqué à la ſageſſe, & j'ai vu que c'étoit encore une vanité* (1) ; parce qu'il y a une fauſſe ſageſſe, qui ſe renfermant dans l'enceinte des choſes mortelles, s'enſevelit avec elles dans le néant. Ainſi, je n'ai rien fait pour MADAME, quand je vous ai repréſenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, & capable des plus hauts deſſeins où une Princeſſe puiſſe s'élever. Juſqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une ſi illuſtre Princeſſe ne paroîtra dans ce diſcours, que comme un exemple le plus grand qu'on

(1) Tranſivi ad contemplandam ſapientiam. . . . Locutuſque cum mente mea, animadverti quòd hoc quoque eſſet vanitas. *Eccl.* 11, 12, 15.

ſe puiſſe propoſer, & le plus capable de perſuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de ſe diſtinguer, ni par leur naiſſance, ni par leur grandeur, ni par leur eſprit; puiſque la mort qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, & que d'une main ſi prompte & ſi ſouveraine, elle renverſe les têtes les plus reſpectées.

Conſidérez, MESSIEURS, ces grandes puiſſances que nous regardons de ſi bas. Pendant que nous tremblons ſous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élevation en eſt la cauſe; & il les épargne ſi peu, qu'il ne craint pas de les ſacrifier à l'inſtruction du reſte des hommes. CHRÉTIENS, ne murmurez pas ſi MADAME a été choiſie pour nous donner une telle inſtruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puiſque, comme vous le verrez dans la ſuite, Dieu la ſauve par le même coup qui nous inſtruit. Nous devrions être aſſez convaincus de notre néant: mais s'il faut des coups de ſurpriſe à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci eſt aſſez grand & aſſez terrible. O nuit déſaſtreuſe! ô nuit effroyable où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle: MADAME ſe meurt, MADAME eſt

morte! Qui de nous ne ſe ſentit frappé à ce coup, comme ſi quelque tragique accident avoit déſolé ſa famille? Au premier bruit d'un mal ſi étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout conſterné, excepté le cœur de cette Princeſſe. Par-tout on entend des cris; par-tout on voit la douleur & le déſeſpoir, & l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monſieur, toute la Cour, tout le peuple, tout eſt abbatu, tout eſt déſeſpéré; & il me ſemble que je vois l'accompliſſement de cette parole du Prophete: *Le Roi pleurera, le Prince ſera déſolé, & les mains tomberont au peuple de douleur & d'étonnement* (1).

Mais, & les Princes & les peuples gémiſſoient en vain. En vain Monſieur, en vain le Roi même tenoit MADAME ſerrée par de ſi étroits embraſſemens. Alors ils pouvoient dire l'un & l'autre avec Saint Ambroiſe: *Je ſerrois les bras, mais j'avois déjà perdu ce que je tenois* (2). La Princeſſe leur échappoit parmi des embraſ-

(1) Rex lugebit, & Princeps induetur mœrore, & manus populi terræ conturbabuntur. *Ezech.* VII, 27.

(2) Stringebam brachia: ſed jam amiſeram quam tenebam. — *Le texte porte:* Perdideram quem, &c. *Orat. de Ob. Sat. fr. nov. edit. De exceſſu fr. Sat* L. 1, *n.* 19.

ſemens ſi tendres, & la mort plus puiſſante, nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc, elle devoit périr ſi-tôt! Dans la plupart des hommes les changemens ſe font peu à peu, & la mort les prépare ordinairement à ſon dernier coup: MADAME, cependant, a paſſé du matin au ſoir, ainſi que l'herbe des champs. Le matin elle fleuriſſoit; avec quelles graces vous le ſçavez: le ſoir, nous la vîmes ſéchée; & ces fortes expreſſions, par leſquelles l'Écriture ſainte exagere l'inconſtance des choſes humaines, devoient être pour cette Princeſſe ſi préciſes & ſi littérales. Hélas! nous compoſions ſon hiſtoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le paſſé, le préſent nous garantiſſoit l'avenir, & on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puiſſans Royaumes, par des moyens agréables: toujours douce, toujours paiſible, autant que généreuſe & bienfaiſante, ſon crédit n'y auroit jamais été odieux: on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiéte & précipitée; elle l'eût attendue ſans impatience, comme sûre de la poſſéder. Cet attachement qu'elle a montré ſi fidele pour le Roi juſqu'à la mort, lui en donnoit les moyens. Et certes, c'eſt le bonheur de

nos jours, que l'eſtime ſe puiſſe joindre avec le devoir; & qu'on puiſſe autant s'attacher au mérite & à la perſonne du Prince, qu'on en révere la puiſſance & la majeſté. Les inclinations de MADAME ne l'attachoient pas moins fortement à tous ſes autres devoirs. La paſſion qu'elle reſſentoit pour la gloire de MONSIEUR, n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand Prince, marchant ſur les pas de ſon invincible frere, ſecondoit avec tant de valeur & de ſuccès ſes grands & héroïques deſſeins dans la Campagne de Flandre, la joie de cette Princeſſe étoit incroyable. C'eſt ainſi que ſes généreuſes inclinations la menoient à la gloire, par les voies que le monde trouve les plus belles; & ſi quelque choſe manquoit encore à ſon bonheur, elle eût tout gagné par ſa douceur & par ſa conduite. Telle étoit l'agréable hiſtoire que nous faiſions pour MADAME; & pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de ſa vie, dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu ſeulement penſer que les années euſſent dû manquer à une jeuneſſe qui ſembloit ſi vive? Toutefois, c'eſt par cet endroit que tout ſe diſſipe en un moment. Au lieu de l'hiſtoire d'une belle vie, nous ſommes réduits à faire

l'hiſtoire d'une admirable, mais triſte mort. A la vérité, MESSIEURS, rien n'a jamais égalé la fermeté de ſon ame, ni ce courage paiſible, qui ſans faire effort pour s'élever, s'eſt trouvé par ſa naturelle ſituation au-deſſus des accidens les plus redoutables. Oui, MADAME fut douce envers la mort, comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur, ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non-plus avec fierté : contente de l'enviſager ſans émotion, & de la recevoir ſans trouble. Triſte conſolation, puiſque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'eſt la grande vanité des choſes humaines. Après que par le dernier effet de notre courage nous avons, pour ainſi dire, ſurmonté la mort, elle éteint en nous juſqu'à ce courage par lequel nous ſemblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette Princeſſe ſi admirée & ſi chérie ; la voilà telle que la mort nous l'a faite : encore ce reſte tel quel va-t-il diſparoître : cette ombre de gloire va s'évanouir, & nous l'allons voir dépouillée même de cette triſte décoration. Elle va deſcendre à ces ſombres lieux, à ces demeures ſouterraines, pour y dormir dans la pouſſiere avec les Grands de la terre, comme parle Job ; avec ces

Rois & ces Princes anéantis, parmi leſquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y ſont preſſés, tant la mort eſt prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuſe encore. La mort ne nous laiſſe pas aſſez de corps pour occuper quelque place, & on ne voit là que les tombeaux qui faſſent quelque figure. Notre chair change bien-tôt de nature : notre corps prend un autre nom : même celui de cadavre, dit Tertullien (1), parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-tems : il devient un je ne ſais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il eſt vrai que tout meurt en lui, juſqu'à ces termes funèbres, par leſquels on exprimoit ſes malheureux reſtes.

C'eſt ainſi que la puiſſance divine, juſtement irritée contre notre orgueil, le pouſſe juſqu'au néant ; & que pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir ſur ces ruines ? Peut-on appuyer quelque grand deſſein ſur ce débris inévitable des choſes humaines ? Mais quoi,

(1) Cadit in originem terram, & cadaveris nomen ; ex iſto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. *Tertull. de reſur. carnis. IV.* — *Le texte porte :* Caducæ (carnis). . . . & de iſto quoque nomine perituræ.

MESSIEURS, tout eſt-il donc déſeſpéré pour nous? Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre, ne nous laiſſe-t-il aucune eſpérance? Lui, aux yeux de qui rien ne ſe perd, & qui ſuit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption, ou le hazard les jette, verra-t-il périr ſans reſſource, ce qu'il a fait capable de le connoître & de l'aimer? Ici un nouvel ordre de choſes ſe préſente à moi: les ombres de la mort ſe diſſipent. *Les voies me ſont ouvertes à la véritable vie* (1). MADAME n'eſt plus dans le tombeau; la mort qui ſembloit tout détruire, a tout établi. Voici le ſecret de l'Eccléſiaſte, que je vous avois marqué dès le commencement de ce Diſcours, & dont il faut maintenant découvrir le fond.

IL FAUT DONC penſer, CHRÉTIENS, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps, avec la nature changeante & mortelle, nous avons d'un autre côté, un rapport intime, & une ſecrete affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque choſe en nous, qui peut confeſſer la vérité de ſon être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude; quelque

(1) Notas mihi feciſti vias vitæ. *Pſ.* XV, 11.

choſe qui peut ſe ſoumettre à ſa ſouveraine puiſſance, s'abandonner à ſa haute & incompréhenſible ſageſſe, ſe confier en ſa bonté, craindre ſa juſtice, eſpérer ſon éternité. De ce côté, MESSIEURS, ſi l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne ſe trompera pas. Car comme il eſt néceſſaire que chaque choſe ſoit réunie à ſon principe, & que c'eſt pour cette raiſon, dit l'Eccléſiaſte, *que le corps retourne à la terre dont il a été tiré* (1); il faut, par la ſuite du même raiſonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui eſt capable de s'unir à Dieu, y ſoit auſſi rappellé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui eſt la grandeur primitive & eſſentielle, n'eſt-il pas grand & élevé? C'eſt pourquoi quand je vous ai dit que la grandeur & la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vuides de ſens & de choſes, je regardois le mauvais uſage que nous faiſons de ces termes. Mais pour dire la vérité dans toute ſon étendue, ce n'eſt ni l'erreur, ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, ſi nous n'en avions porté le fond en nous-mêmes. Car

(1) Revertatur pulvis ad terram ſuam, undè erat: & ſpiritus redeat ad Deum qui dedit illum. *Eccleſ.* XII, 7.

où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faiſons, n'eſt donc pas de nous être ſervis de ces noms, c'eſt de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chryſoſtôme a bien compris cette vérité, quand il a dit (1): *Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, pour les hommes du monde ne ſont que des noms: pour nous*, ſi nous ſervons Dieu, *ce ſont des choſes. Au contraire, la pauvreté, la honte, la mort, ſont des choſes trop effectives & trop réelles pour eux: pour nous, ce ſont ſeulement des noms;* parce que celui qui s'attache à Dieu, ne perd ni ſes biens, ni ſon honneur, ni ſa vie. Ne vous étonnez donc pas ſi l'Eccléſiaſte dit ſi ſouvent: *Tout eſt vanité* (2). Il s'explique, *tout eſt vanité ſous le ſoleil;* c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt meſuré par les années, tout ce qui eſt emporté par la rapidité du tems. Sortez du tems & du changement; aſpirez à l'éternité; la vanité ne vous tiendra plus aſſervis. Ne vous étonnez pas ſi le même Eccléſiaſte (3) mépriſe tout en

(1) Gloria enim & potentia, divitiæ & nobilitas, & his ſimilia, nomina ſunt apud ipſos, res autem apud nos: quemadmodum & triſtitia, mors & ignominia, & paupertas, & ſimilia, nomina ſunt apud nos, res apud illos. *Homil. LIX, nov. edit. LVIII, in Matt. n. 5.*

(2) *Eccleſ. I, 2. III, 11, &c.*

(3) *Eccleſ. I, 17. II, 14, 24.*

nous, juſqu'à la ſageſſe, & ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de ſon travail. La ſageſſe dont il parle en ce lieu, eſt cette ſageſſe inſenſée, ingénieuſe à ſe tourmenter, habile à ſe tromper elle-même, qui ſe corrompt dans le préſent, qui s'égare dans l'avenir, qui par beaucoup de raiſonnemens & de grands efforts, ne fait que ſe conſumer inutilement en amaſſant des choſes que le vent emporte (1). *Hé!* s'écrie ce ſage Roi, *y a-t-il rien de ſi vain?* Et n'a-t-il pas raiſon de préférer la ſimplicité d'une vie particuliere, qui goûte doucement & innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux ſoucis & aux chagrins des avares, aux ſonges inquiets des ambitieux? *Mais cela même*, dit-il, ce repos, cette douceur de la vie, *eſt encore une vanité* (2); parce que la mort trouble & emporte tout. Laiſſons-lui donc mépriſer tous les états de cette vie, puiſqu'enfin de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténébres tous nos plus beaux jours. Laiſſons-lui égaler le fol & le ſage; & même, je ne craindrai pas de le dire hautement

(1) Et eſt quidquam tam vanum? *Eccleſ.* 11, 19.
(2) Vidi quòd hoc quoque eſſet vanitas. *Eccleſ.* 11, 1.

en cette Chaire, laiſſons-lui confondre l'homme avec la bête: *Unus interitus eſt hominis, & jumentorum* (1). En effet, juſqu'à ce que nous ayions trouvé la véritable ſageſſe; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, ſans y démêler par l'intelligence, ce ſecret principe de toutes nos actions, qui étant capable de s'unir à Dieu, doit néceſſairement y retourner: que verrons-nous autre choſe dans notre vie, que de folles inquiétudes? & que verrons-nous dans notre mort, qu'une vapeur qui s'exhale, que des eſprits qui s'épuiſent, que des reſſorts qui ſe démontent & ſe déconcertent; enfin, qu'une machine qui ſe diſſout, qui ſe met en piéces? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand & de ſolide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernieres paroles de l'Eccléſiaſte; & bientôt MADAME nous le fera paroître dans les dernieres actions de ſa vie. *Crains Dieu, & obſerve ſes Commandemens: car c'eſt-là tout l'homme* (2). Comme s'il diſoit: Ce n'eſt pas l'homme que j'ai mépriſé, ne le croyez pas; ce ſont les opinions, ce ſont les erreurs par leſquelles

(1) *Eccleſ. III*, 19.

(2) Deum time, & mandata ejus obſerva: hoc eſt enim omnis homo. *Eccleſ. XII*, 13.

l'homme abuſé ſe deshonore lui-même. Voulez-vous ſçavoir, en un mot, ce que c'eſt que l'homme? Tout ſon devoir, tout ſon objet, toute ſa nature, c'eſt de craindre Dieu : tout le reſte eſt vain, je le déclare; mais auſſi tout le reſte n'eſt pas l'homme. Voici ce qui eſt réel & ſolide, & ce que la mort ne peut enlever; car, ajoûte l'Eccléſiaſte (1): *Dieu examinera dans ſon Jugement tout ce que nous aurons fait de bien & de mal.* Il eſt donc maintenant aiſé de concilier toutes choſes. Le Pſalmiſte dit (2): *Qu'à la mort périront toutes nos penſées.* Oui, celles que nous aurons laiſſé emporter au monde, dont la figure paſſe & s'évanouit. Car encore que notre eſprit ſoit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il conſacre aux choſes mortelles; de ſorte que nos penſées qui devoient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périſſables du côté de leur objet. Voulez-vous ſauver quelque choſe de ce débris ſi univerſel, ſi inévitable? Donnez à Dieu vos affections. Nulle force ne vous ravira ce que vous aurez dépoſé

(1) Et cuncta, quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, ſive bonum, ſive malum illud ſit. *Eccleſ.* XII. 14.

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. *Pſal.* CXLV, 4.

en ſes mains divines. Vous pourrez hardiment mépriſer la mort, à l'exemple de notre Héroïne Chrétienne. Mais afin de tirer d'un ſi bel exemple toute l'inſtruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde conſidération des conduites de Dieu ſur elle, & adorons en cette Princeſſe, le myſtere de la Prédeſtination & de la Grace.

Vous ſçavez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre ſalut eſt une ſuite continuelle de miſéricordes : mais le fidele Interprete du myſtere de la Grace, je veux dire le grand Auguſtin, m'apprend cette véritable & ſolide Théologie, que c'eſt dans la premiere Grace, & dans la derniere, que la Grace ſe montre Grace ; c'eſt-à-dire, que c'eſt dans la vocation qui nous prévient, & dans la perſévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous ſauve, paroît toute gratuite & toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en paſſant premierement des ténèbres à la lumiere ; & enſuite de la lumiere imparfaite de la foi, à la lumiere conſommée de la gloire ; comme c'eſt la vocation qui nous inſpire la foi, & que c'eſt la perſévérance qui nous tranſmet à la gloire, il a plu à la divine Bonté de ſe marquer elle-

même au commencement de ces deux états par une impreſſion illuſtre & particuliere ; afin que nous confeſſions que toute la vie du Chrétien, & dans le tems qu'il eſpere, & dans le tems qu'il jouit, eſt un miracle de Grace. Que ces deux principaux momens de la Grace ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le ſalut éternel de HENRIETTE D'ANGLETERRE ! Pour la donner à l'Égliſe, il a fallu renverſer tout un grand Royaume. La grandeur de la Maiſon d'où elle eſt ſortie, n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le ſchiſme de ſes ancêtres, diſons des derniers de ſes ancêtres, puiſque tout ce qui les précede, à remonter juſqu'aux premiers tems, eſt ſi pieux & ſi catholique. Mais ſi les Loix de l'État s'oppoſent à ſon ſalut éternel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces Loix. Il met les ames à ce prix ; il remue le ciel & la terre pour enfanter ſes élus ; & comme rien ne lui eſt cher, que ces enfans de la dilection éternelle, que ces Membres inſéparables de ſon Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les ſauve. Notre Princeſſe eſt perſécutée avant que de naître, délaiſſée auſſitôt que miſe au monde, arrachée en naiſſant, à la piété d'une mere catholique, captive, dès le

berceau, des ennemis implacables de sa Maison; & ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Eglise; par conséquent destinée premierement, par sa glorieuse naissance, & ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur & à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu étoit sur elle. Elle pouvoit dire avec le Prophete (1): *Mon pere & ma mere m'ont abandonnée; mais le Seigneur m'a reçue en sa protection.* Délaissée de toute la terre dès ma naissance (2), *je fus comme jettée entre les bras de sa providence paternelle, & dès le ventre de ma mere, il se déclara mon Dieu.* Ce fut à cette garde fidelle que la Reine sa mere commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu & qui tenoit du miracle, délivra la Princesse des mains des Rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, & les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la prenant sur ses aîles, comme l'aigle prend ses petits, la porta lui-même dans ce Royaume; lui-même la posa dans le sein de la Reine sa mere, ou plutôt dans le sein de l'Eglise

(1) Pater meus & mater mea dereliquerunt me: Dominus autem assumpsit me. *Ps.* XXVI, 10.

(2) In te projectus sum ex utero: de ventre matris meæ, Deus meus es tu. *Ps.* XXI, 11.

Catholique. Là, elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les inſtructions qu'elle y recevoit, que par les exemples vivans de cette grande & religieuſe Reine. Elle a imité ſes pieuſes libéralités. Ses aumônes toujours abondantes, ſe ſont répandues principalement ſur les Catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidelle Protectrice. Digne fille de ſaint Édouard & de ſaint Louis, elle s'attacha du fond de ſon cœur à la foi de ces deux grands Rois. Qui pourroit aſſez exprimer le zele dont elle brûloit pour le rétabliſſement de cette foi dans le Royaume d'Angleterre, où l'on en conſerve encore tant de précieux monumens? Nous ſçavons qu'elle n'eût pas craint d'expoſer ſa vie pour un ſi pieux deſſein; & le ciel nous l'a ravie! O Dieu! que prépare ici votre éternelle Providence? Me permettez-vous, ô Seigneur, d'enviſager en tremblant, vos ſaints & redoutables conſeils? Eſt-ce que les tems de confuſion ne ſont pas encore accomplis? Eſt-ce que le crime qui fit céder vos vérités ſaintes à des paſſions malheureuſes, eſt encore devant vos yeux, & que vous ne l'avez pas aſſez puni par un aveuglement de plus d'un ſiécle? Nous raviſſez-vous HENRIETTE, par un effet du même jugement

qui abrégea les jours de la Reine Marie, & ſon regne ſi favorable à l'Egliſe? Ou bien voulez-vous triompher ſeul? Et en nous ôtant les moyens dont nos deſirs ſe flattoient, réſervez-vous dans les tems marqués par votre prédeſtination éternelle, de ſecrets retours à l'Etat & à la Maiſon d'Angleterre? Quoi qu'il en ſoit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuſes prémices en la perſonne de cette Princeſſe. Puiſſe toute ſa Maiſon & tout le Royaume ſuivre l'exemple de ſa foi. Ce grand Roi qui remplit de tant de vertus le Trône de ſes ancêtres, & fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improuvera pas notre zele, ſi nous ſouhaitons devant Dieu, que lui & tous ſes peuples ſoient comme nous (1). *Opto apud Deum... non tantùm te, ſed etiam omnes .... fieri tales, qualis & ego ſum.* Ce ſouhait eſt fait pour les Rois; & ſaint Paul étant dans les fers, le fit la premiere fois en faveur du Roi Aggrippa; mais ſaint Paul en exceptoit ſes liens (2); *Exceptis vinculis his;* & nous, nous ſouhaitons principalement, que l'Angleterre, trop libre dans ſa croyance, trop licentieuſe dans ſes ſentimens,

(1) *Act. XXIV*, 29.
(2) *Ibid*

ſoit enchaînée comme nous, de ces bienheureux liens, qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ſes penſées, en le captivant ſous l'autorité du Saint-Eſprit & de l'Égliſe.

Après vous avoir expoſé le premier effet de la Grace de Jéſus-Chriſt en notre Princeſſe, il me reſte, MESSIEURS, de vous faire conſidérer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'eſt par cette derniere Grace que la mort change de nature pour les Chrétiens; puiſqu'au lieu qu'elle ſembloit être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre, à nous revêtir, & nous aſſure éternellement la poſſeſſion des biens véritables. Tant que nous ſommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons aſſujettis aux changemens; parce que, ſi vous me permettez de parler ainſi, c'eſt la loi du pays que nous habitons, & nous ne poſſédons aucun bien, même dans l'ordre de la Grace, que nous ne puiſſions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos deſirs. Mais auſſitôt qu'on ceſſe pour nous de compter les heures, & de meſurer notre vie par les jours & par les années, ſortis des figures qui paſſent, & des ombres qui diſparoiſſent, nous arrivons au regne de la vérité, où

nous ſommes affranchis de la loi des changemens. Ainſi notre ame n'eſt plus en péril; nos réſolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la Grace de la perſévérance finale, a la force de les fixer: & de même que le Teſtament de Jéſus-Chriſt, par lequel il ſe donne à nous, eſt confirmé à jamais, ſuivant le droit des Teſtamens & la Doctrine de l'Apôtre, par la mort de ce divin Teſtateur; ainſi la mort du fidele fait que ce bienheureux Teſtament, par lequel de notre côté, nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, MESSIEURS, ſi je vous fais voir encore une fois MADAME aux priſes avec la mort, n'appréhendez rien pour elle: quelque cruelle que la mort vous paroiſſe, elle ne doit ſervir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la Grace, & ſceller en cette Princeſſe le conſeil de ſon éternelle prédeſtination. Voyons donc ce dernier combat; mais encore un coup, affermiſſons-nous. Ne mêlons point de foibleſſe à une ſi forte action; & ne deshonorons point, par nos larmes, une ſi belle victoire. Voulez-vous voir combien la Grace qui a fait triompher MADAME, a été puiſſante? Voyez combien la mort a été terrible. Premierement, elle a plus de priſe ſur une Princeſſe qui a tant

à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeuneſſe ! que de joie elle enleve à cette fortune ! que de gloire elle ôte à ce mérite ! d'ailleurs, peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle ? C'eſt ramaſſer toutes ſes forces, c'eſt unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs, l'attaque la plus imprévue. Mais, quoique ſans menacer & ſans avertir, elle ſe faſſe ſentir toute entiere dès le premier coup, elle trouve la Princeſſe prête. La Grace plus active encore, l'a déjà miſe en défenſe. Ni la gloire, ni la jeuneſſe n'auront un ſoupir. Un regret immenſe de ſes péchés ne lui permet pas de regretter autre choſe. Elle demande le Crucifix ſur lequel elle avoit vu expirer la Reine ſa belle-mere, comme pour y recueillir les impreſſions de conſtance & de piété, que cette ame vraiment chrétienne y avoit laiſſées avec les derniers ſoupirs. A la vue d'un ſi grand objet, n'attendez pas de cette Princeſſe des diſcours étudiés & magnifiques : une ſainte ſimplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : *O mon Dieu ! pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance ?* Elle s'afflige, elle ſe raſſure, elle confeſſe humblement, & avec tous les ſentimens d'une profonde douleur,

douleur, que de ce jour ſeulement, elle commence à connoître Dieu, n'appellant pas le connoître, que de regarder encore tant ſoit peu le monde. Qu'elle nous parut au-deſſus de ces lâches Chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confeſſion ; qui ne reçoivent les ſaints Sacremens que par force : dignes certes, de recevoir pour leur jugement ce myſtere de piété, qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. MADAME appelle les Prêtres plutôt que les Médecins. Elle demande d'elle-même les Sacremens de l'Egliſe ; la Pénitence avec componction ; l'Euchariſtie avec crainte, & puis avec confiance ; la ſainte Onction des mourans avec un pieux empreſſement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connoiſſance : elle écoute l'explication de ces ſaintes cérémonies, de ces Prieres Apoſtoliques, qui par une eſpece de charme divin ſuſpendent les douleurs les plus violentes ; qui font oublier la mort (je l'ai vû ſouvent) à qui les écoute avec foi : elle les ſuit, elle s'y conforme ; on lui voit paiſiblement préſenter ſon corps à cette huile ſacrée, ou plutôt au Sang de Jéſus, qui coule ſi abondamment avec cette précieuſe liqueur. Ne croyez pas que ſes exceſſives & inſuppor-

tables douleurs ayent tant ſoit peu troublé ſa grande ame. Ah! je ne veux plus tant admirer les Braves ni les Conquérans. MADAME m'a fait connoître la vérité de cette parole du Sage: (1) *Le patient vaut mieux que le fort, & celui qui dompte ſon cœur, vaut mieux que celui qui prend des Villes.* Combien a-t-elle été maîtreſſe du ſien! Avec quelle tranquillité a-t-elle ſatisfait à tous ſes devoirs! Rappellez en votre penſée ce qu'elle dit à MONSIEUR. Quelle force! quelle tendreſſe! O paroles qu'on voyoit ſortir de l'abondance d'un cœur qui ſe ſent au-deſſus de tout; paroles que la mort préſente, & Dieu plus préſent encore, ont conſacrées; ſincere production d'une ame, qui tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité; vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais ſurtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce Prince. MADAME ne peut plus réſiſter aux larmes qu'elle lui voyoit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle eſt contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de ſe retirer; parce qu'elle ne veut plus ſentir de tendreſſe, que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors

(1) Melior eſt patiens viro forti; & qui dominatur animo ſuo, expugntorae urbium. *Prov. XVI*, 32.

qu'avons-nous vû? qu'avons-nous ouï? Elle ſe conformoit aux ordres de Dieu; elle lui offroit ſes ſouffrances en expiation de ſes fautes; elle profeſſoit hautement la foi catholique, & la réſurrection des morts, cette précieuſe conſolation des fideles mourans. Elle excitoit le zele de ceux qu'elle avoit appellés pour l'exciter elle-même, & ne vouloit point qu'ils ceſſaſſent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle ſouhaita mille fois d'être plongée au Sang de l'Agneau; c'étoit un nouveau langage que la Grace lui apprenoit. Nous ne voyons en elle, ni cette oſtentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une ame alarmée, par leſquelles on ſe trompe ſoi-même. Tout étoit ſimple, tout étoit ſolide, tout étoit tranquille, tout partoit d'une ame ſoumiſe, & d'une ſource ſanctifiée par le Saint-Eſprit.

En cet état, MESSIEURS, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette Princeſſe, ſinon qu'il l'affermît dans le bien, & qu'il conſervât en elle les dons de ſa Grace? Ce grand Dieu nous exauçoit; mais ſouvent, dit ſaint Auguſtin, en nous exauçant il trompe heureuſement notre prévoyance. La Princeſſe eſt affermie dans le bien d'une maniere plus haute

que celle que nous attendions. Comme Dieu ne vouloit plus expoſer aux illuſions du monde les ſentimens d'une piété ſi ſincere, il a fait ce que dit le Sage: (1) *Il s'eſt hâté.* En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage eſt accompli. *Il s'eſt hâté de la tirer du milieu des iniquités.* Voilà, dit le grand ſaint Ambroiſe, la merveille de la mort dans les Chrétiens (2): elle ne finit pas leur vie; elle ne finit que leurs péchés, & les périls où ils ſont expoſés. Nous nous ſommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la Princeſſe, les a ravagés dans la fleur: qu'elle a effacé, pour ainſi dire, ſous le pinceau même, un tableau qui s'avançoit à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le ſeul deſſein montroit déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage; ne diſons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, & de l'hiſtoire qui ſe commençoit le plus noblement. Diſons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une ame chrétienne peut être aſſail-

(1) Properavit educere illum de medio iniquitatum. *Sap.* IV, 14.

(2) Finis factus eſt erroris, quia culpa, non natura defecit. *De bono mortis*, cap. IX, n. 38.

lie. Et pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la foibleſſe humaine, quel péril n'eût point trouvé cette Princeſſe dans ſa propre gloire? La gloire! Qu'y a-t-il pour le Chrétien de plus pernicieux & de plus mortel? quel appas plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Conſidérez la Princeſſe; repréſentez-vous cet eſprit, qui répandu par-tout ſon extérieur, en rendoit les grâces ſi vives: tout étoit eſprit; tout étoit bonté. Affable à tous avec dignité, elle ſçavoit eſtimer les uns ſans fâcher les autres; & quoique le mérite fût diſtingué, la foibleſſe ne ſe ſentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il ſembloit qu'elle eût oublié ſon rang pour ne ſe ſoutenir que par ſa raiſon. On ne s'appercevoit preſque pas qu'on parlât à une perſonne ſi élevée; on ſentoit ſeulement au fond de ſon cœur, qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle ſe dépouilloit ſi obligeamment. Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, sûre à ſes amis, par la lumiere & la droiture de ſon eſprit, elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnoiſſante

des ſervices, elle aimoit à prévenir les injures par ſa bonté; vive à les ſentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de ſa libéralité? Elle donnoit non-ſeulement avec joie, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout enſemble, & le mépris du don, & l'eſtime de la perſonne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par ſon ſilence, elle relevoit ſes préſens; & cet art de donner agréablement, qu'elle avoit ſi bien pratiqué durant ſa vie, l'a ſuivie, je le ſçais, juſqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes & tant d'aimables qualités, qui eût pû lui refuſer ſon admiration? Mais avec ſon crédit, avec ſa puiſſance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? Nalloit-elle pas gagner tous les cœurs? c'eſt-à-dire, la ſeule choſe qu'ont à gagner ceux à qui la naiſſance & la fortune ſemblent tout donner; & ſi cette haute élévation eſt un précipice affreux pour les Chrétiens, ne puis-je pas dire, MESSIEURS, pour me ſervir des paroles fortes du plus grave des Hiſtoriens: (1) qu'elle *alloit être précipitée dans la gloire?* Car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le

(1) In ipſam gloriam præceps agebatur. *Tacit. Vit. Agric. n.* 41.

monde adore, à combien de tentations délicates ne ſont-elles pas expoſées? La gloire, il eſt vrai, les défend de quelques foibleſſes; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? Ne s'adorent-elles pas ſecrettement? Ne veulent-elles pas être adorées? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre? Et que ſe peut refuſer la foibleſſe humaine, pendant que le monde lui accorde tout? N'eſt-ce pas-là qu'on apprend à faire ſervir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, & la vertu, & la religion, & le nom de Dieu? La modération que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvemens de la vanité; elle ne ſert qu'à les cacher; & plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux ſentimens les plus délicats & les plus dangereux de la fauſſe gloire. On ne compte plus que ſoi-même, & on dit au fond de ſon cœur: (1) *Je ſuis, & il n'y a que moi ſur la terre.* En cet état, MESSIEURS, la vie n'eſt-elle pas un péril? La mort n'eſt-elle pas une grace? Que ne doit-on pas craindre de ces vices, ſi les bonnes qualités ſont ſi dangereuſes? N'eſt-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les

(1) Ego ſum, & præter me non eſt altera. *Iſa.* XLVII, 10.

jours de MADAME? De l'avoir arrachée à ſa propre gloire, avant que cette gloire, par ſon excès, eût mis en hazard ſa modération? Qu'importe que ſa vie ait été ſi courte? Jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ſes confeſſions plus exactes, ſes entretiens de dévotions plus fréquens, ſon application plus forte à la piété dans les derniers tems de ſa vie: ce peu d'heures ſaintement paſſées parmi les plus rudes épreuves, & dans les ſentimens les plus purs du Chriſtianiſme, tiennent lieu toutes ſeules d'un âge accompli. Le tems a été court, je l'avoue; mais l'opération de la Grace a été forte; mais la fidélité de l'ame a été parfaite. C'eſt l'effet d'un art conſommé de réduire en petit, tout un grand ouvrage; & la Grace, cette excellente ouvriere, ſe plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je ſçais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais ſi la témérité inſenſée des hommes abuſe de ſes bontés; ſon bras pour cela, n'eſt pas raccourci, & ſa main n'eſt pas affoiblie. Je me confie pour MADAME, en cette miſéricorde, qu'elle a ſi ſincerement & ſi humblement reclamée. Il ſemble que Dieu ne lui ait

conſervé le jugement libre juſqu'au dernier ſoupir, qu'afin de faire durer les témoignages de ſa foi. Elle a aimé en mourant, le Sauveur Jéſus ; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embraſſer la croix. J'ai vû ſa main défaillante chercher encore en tombant, de nouvelles forces pour appliquer ſur ſes lévres ce bienheureux ſigne de notre Rédemption : n'eſt-ce pas mourir entre les bras & dans le baiſer du Seigneur ? Ah ! nous pouvons achever ce ſaint ſacrifice pour le repos de MADAME, avec une pieuſe confiance. Ce Jéſus en qui elle a eſpéré, dont elle a porté la croix en ſon corps par des douleurs ſi cruelles, lui donnera encore ſon Sang dont elle eſt déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ſes Sacremens, & par la Communion avec ſes ſouffrances.

Mais en priant pour ſon ame, CHRÉTIENS, ſongeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? Quelle dureté eſt ſemblable à la nôtre, ſi un accident ſi étrange, qui devoit nous pénétrer juſqu'au fond de l'ame, ne fait que nous étourdir pour quelques momens ? Attendons-nous que Dieu reſſuſcite des morts pour nous inſtruire ? Il n'eſt point néceſſaire que les morts re-

viennent, ni que quelqu'un ſorte du tombeau: ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau, doit ſuffire pour nous convertir. Car ſi nous ſçavons nous connoître, nous confeſſerons, CHRÉTIENS, que les vérités de l'éternité ſont aſſez bien établies; nous n'avons rien que de foible à leur oppoſer; c'eſt par paſſion & non par raiſon, que nous oſons les combattre. Si quelque choſe les empêche de regner ſur nous, ces ſaintes & ſalutaires vérités; c'eſt que le monde nous occupe; c'eſt que les ſens nous enchantent; c'eſt que le préſent nous entraîne. Faut-il un autre ſpectacle pour nous détromper, & des ſens, & du préſent, & du monde? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vûe, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choſes humaines? Et ſi nos cœurs s'endurciſſent après un avertiſſement ſi ſenſible, que lui reſte-t-il autre choſe, que de nous frapper nous-mêmes ſans miſéricorde? Prévenons un coup ſi funeſte, & n'attendons pas toujours des miracles de la Grace. Il n'eſt rien de plus odieux à la ſouveraine Puiſſance, que de la vouloir forcer par des exemples, & de lui faire une loi de ſes graces & de ſes faveurs. Qu'y a-t-il donc, CHRÉTIENS, qui puiſſe nous empêcher de

recevoir, ſans différer, ſes inſpirations ? Quoi ! le charme de ſentir eſt-il ſi fort que nous ne puiſſions rien prévoir ? Les adorateurs des grandeurs humaines ſeront-ils ſatisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire paſſera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, & leurs dignités peut-être à leurs envieux ? Que ſi nous ſommes aſſurés qu'il viendra un dernier jour, où la mort nous forcera de confeſſer toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriſer par raiſon ce qu'il faudra un jour mépriſer par force ? Et quel eſt notre aveuglement, ſi toujours avançant vers notre fin, & plutôt mourans que vivans, nous attendons les derniers ſoupirs, pour prendre les ſentimens que la ſeule penſée de la mort nous devroit inſpirer à tous les momens de notre vie ? Commencez aujourd'hui à mépriſer les faveurs du monde, & toutes les fois que vous ſerez dans ces lieux auguſtes, dans ces ſuperbes Palais, à qui MADAME donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore ; toutes les fois que regardant cette grande place qu'elle rempliſſoit ſi bien, vous ſentirez qu'elle y manque : ſongez que cette gloire que

vous admiriez, faiſoit ſon péril en cette vie, & que dans l'autre elle eſt devenue le ſujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la raſſurer, que cette ſincere réſignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, & les ſaintes humiliations de la Pénitence.

ORAISON FUNÈBRE
DE MARIE-THÉRÈSE
D'AUTRICHE,
INFANTE D'ESPAGNE,
REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE;

Prononcée à Saint-Denis, le premier de Septembre 1683, en présence de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-THÉRÈSE

D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Sine macula enim sunt ante Thronum Dei. *Apoc. XIV, 5.*

Ils sont sans tache devant le Thrône de Dieu.
Paroles de l'Apôtre S. Jean, dans sa Révélation, *c. XIV.*

MONSEIGNEUR,

QUELLE assemblée l'Apôtre saint Jean nous fait paroître! Ce grand Prophete nous ouvre le ciel, & notre foi y découvre *sur la sainte montagne de Sion*, dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de

lui. Ce ſont ceux dont il eſt écrit au commencement de l'Apocalypſe: (1) *Il y a dans l'Égliſe de Sardes un petit nombre de Fideles*, pauca nomina, *qui n'ont pas ſouillé leurs vêtemens*, ces riches vêtemens dont le Baptême les a revêtus; vêtemens qui ne ſont rien moins que Jéſus-Chriſt même, ſelon ce que dit l'Apôtre: (2) *Vous tous qui avez été baptiſés, vous avez été revêtus de Jéſus-Chriſt.* Ce petit nombre chéri de Dieu pour ſon innocence, & remarquable par la rareté d'un don ſi exquis, a ſçu conſerver ce précieux vêtement, & la grace du Baptême. Et quelle ſera la récompenſe d'une ſi rare fidélité? Ecoutez parler le Juſte & le Saint: (3) *Ils marchent*, dit-il, *avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en ſont dignes*; dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau ſans tache & de marcher toujours avec lui, puiſque jamais ils ne l'ont quité depuis qu'il les a mis dans ſa compagnie: ames pures & innocentes; (4) *ames vier-*

(1) Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt veſtimenta ſua. *Apoc. III*, 27.

(2) Quicumque in Chriſto baptiſati eſtis, Chriſtum induiſtis. *Gal. III*, 27.

(3) Ambulabunt mecum in albis, quia digni ſunt. *Apoc. III*, 4.

(4) Virgines enim ſunt. Hi ſequuntur Agnum quocumque ierit. *Ibid. XIV*, 4.

ges, comme les appelle saint Jean, au même sens que saint Paul disoit à tous les Fideles de Corinthe : (1) *Je vous ai promis, comme une Vierge pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ.* La vraie chasteté de l'ame, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, & de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siécle. C'est dans cette troupe innocente & pure, que la REINE a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La Foi qui pénétre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu & pour elle. Dieu ajoûte à ces saintes dispositions, le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante & mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence & de la candeur de son ame, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au-dedans où nous la voyons re-

(1) Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. 2. *Cor.* XI, 2.

hauſſée d'une lumiere divine. (1) Elle *marche avec l'Agneau, car* elle *en eſt digne.* La ſincérité de ſon cœur ſans diſſimulation & ſans artifice, la range au nombre de ceux dont ſaint Jean a dit dans les paroles qui précédent celles de mon texte, que *le menſonge ne s'eſt point trouvé en leur bouche* (2), ni aucun déguiſement dans leur conduite; *ce qui fait qu'on les voit ſans tache devant le Trône de Dieu.* En effet, elle eſt ſans reproche devant Dieu & devant les hommes; la médiſance ne peut attaquer aucun endroit de ſa vie depuis ſon enfance juſqu'à ſa mort; & une gloire ſi pure, une ſi belle réputation, eſt un parfum précieux, qui réjouit le ciel & la terre.

MONSEIGNEUR, ouvrez les yeux à ce grand ſpectacle. Pouvois-je mieux eſſuyer vos larmes, celles des Princes qui vous environnent, & de cette auguſte aſſemblée, qu'en vous faiſant voir au milieu de cette troupe reſplendiſſante, & dans cet état glorieux, une Mere ſi chérie & ſi regrettée? LOUIS même, dont la conſtance ne peut vaincre ſes juſtes douleurs, les

(1) *Apoc.* III, 4.

(2) In ore eorum non eſt inventum mendacium. Sine macula enim ſunt ante Thronum Dei. *Ibid.* XIV, 1.

trouveroit plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation, doit aussi, MONSEIGNEUR, être votre exemple; & ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée, & toujours si irreprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, CHRÉTIENS, qu'il est rare encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais sur-tout, qu'il est rare de la trouver parmi les Grands! (1) *Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là*, dit S. Jean, *viennent d'une grande affliction : De tribulatione magna;* afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, & rarement dans l'éclat, trop plein de tentations, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, MESSIEURS, que Dieu, par un miracle de sa grace, se plaît à choisir parmi les Rois, de ces ames pures. Tel a été S. Louis, toujours pur & toujours saint dès son enfance; & MARIE-THÉRESE sa Fille, a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, MESSIEURS, dans les desseins

(1) Hi qui amicti sunt stolis albis . . . . . hi sunt qui venerunt de tribulatione magna. *Apoc. VII*, 13, 14.

de la Providence; & admirons les bontés de Dieu, qui ſe répandent ſur nous & ſur tous les peuples dans la prédeſtination de cette Princeſſe. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté & la perpétuelle régularité de ſa vie plus éclatante & plus exemplaire. Ainſi ſa vie & ſa mort également pleines de ſainteté & de grace, deviennent l'inſtruction du genre humain. Notre ſiécle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite; parce qu'il ne voyoit nulle part dans une ſi haute élevation une pareille pureté. C'eſt ce rare & merveilleux aſſemblage, que nous aurons à conſidérer dans les deux parties de ce Diſcours. Voici en peu de mots, ce que j'ai à dire de la plus pieuſe des Reines, & tel eſt le digne abrégé de ſon éloge. Il n'y a rien que d'auguſte dans ſa perſonne; il n'y a rien que de pur dans ſa vie. Accourez, peuples: venez contempler dans la premiere place du monde la rare & majeſtueuſe beauté d'une vertu toujours conſtante. Dans une vie ſi égale, il n'importe pas à cette Princeſſe où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pût craindre d'être ſurpriſe: toujours vigilante, toujours attentive à Dieu & à ſon ſalut; ſa mort ſi précipitée & ſi effroyable pour nous, n'a-

voit rien de dangereux pour elle. Ainſi ſon élevation ne ſervira qu'à faire voir à tout l'Univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans ſon enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de ſolide, ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché ; & que la ſeule précaution contre les attaques de la mort, c'eſt l'innocence de la vie. C'eſt, MESSIEURS, l'inſtruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, TRÈS-HAUTE, TRÈS-EXCELLENTE, TRÈS-PUISSANTE, ET TRÈS-CHRÉTIENNE PRINCESSE MARIE-THERÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

JE N'AI PAS BESOIN de vous dire que c'eſt Dieu qui donne les grandes naiſſances, les grands mariages, les enfans, la poſtérité. C'eſt lui qui dit à Abraham : (1) *Les Rois ſortiront de vous*, & qui fait dire par ſon Prophete à David : (2) *Le Seigneur vous fera une maiſon* : (3) *Dieu qui*

(1) Reges ex te egredientur. *Gen. XVII, 6.*

(2) Prædicit tibi Dominus; quòd domum faciat tibi Dominus. 2. *Reg. VII*, 11.

(3) Deus.... qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare ſuper univerſam faciem terræ, definiens ſtatuta tempora, & terminos habitationis eorum. *Act. XVII*, 24, 26.

d'un ſeul homme a voulu former tout le genre-humain, comme dit S. Paul, & de cette ſource commune, *le répandre ſur toute la face de la terre*, en a vû & prédeſtiné dès l'éternité les alliances & les diviſions ; *marquant les tems*, pourſuit-il, *& donnant des bornes à la demeure des peuples*, & enfin, un cours réglé à toutes ces choſes. C'eſt donc Dieu qui a voulu élever la Reine par une auguſte naiſſance à un auguſte mariage, afin que nous la viſſions honorée au-deſſus de toutes les femmes de ſon ſiécle, pour avoir été chérie, eſtimée, & trop tôt, hélas ! regrettée par le plus grand de tous les hommes.

Que je mépriſe ces Philoſophes, qui meſurant les conſeils de Dieu à leurs penſées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reſte ſe développe comme il peut ! Comme s'il avoit à notre maniere des vûes générales & confuſes, & comme ſi la ſouveraine Intelligence pouvoit ne pas comprendre dans ſes deſſeins, les choſes particulieres, qui ſeules ſubſiſtent véritablement. N'en doutons pas, CHRÉTIENS ! Dieu a préparé dans ſon conſeil éternel les premieres familles qui ſont la ſource des nations, & dans toutes les nations les qualités dominantes qui devoient en faire la fortune. Il a auſſi

ordonné dans les nations les familles particulieres dont elles ſont compoſées ; mais principalement celles qui devoient gouverner ces nations, & en particulier dans ces familles, tous les hommes par leſquels elles devoient ou s'élever ou ſe ſoutenir, ou s'abattre.

C'eſt par la ſuite de ces conſeils que Dieu a fait naître les deux puiſſantes Maiſons d'où la Reine devoit ſortir ; celle de France, & celle d'Autriche, dont il ſe ſert pour balancer les choſes humaines : juſqu'à quel degré & juſqu'à quel tems, il le ſçait, & nous l'ignorons.

On remarque dans l'Écriture, que Dieu donne aux Maiſons Royales certains caracteres propres ; comme celui que les Syriens, quoiqu'ennemis des Rois d'Iſraël, leur attribuent par ces paroles : (1) *Nous avons appris que les Rois de la Maiſon d'Iſraël ſont clémens.*

Je n'examinerai pas les caracteres particuliers qu'on a donnés aux Maiſons de France & d'Autriche ; & ſans dire que l'on redoutoit davantage les conſeils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvoit quelque choſe de plus vigoureux dans les armes & dans le courage de celle de France ;

(1) Ecce audivimus quòd Reges domûs Iſrael clementes ſint. 3. *Reg.* xx, 31.

maintenant que par une grace particuliere ces deux caracteres ſe réuniſſent viſiblement en notre faveur, je remarquerai ſeulement ce qui faiſoit la joie de la Reine; c'eſt que Dieu avoit donné à ces deux Maiſons d'où elle eſt ſortie, la piété en partage; de ſorte que *ſanctifiée* (1), qu'on m'entende bien, c'eſt-à-dire, conſacrée à la ſainteté par ſa naiſſance, ſelon la doctrine de ſaint Paul, elle diſoit avec cet Apôtre: (2) *Dieu que ma famille a toujours ſervi*, & à qui je ſuis dédiée *par mes ancêtres.*

Que s'il faut venir au particulier de l'auguſte Maiſon d'Autriche, que peut-on voir de plus illuſtre que ſa deſcendance immédiate, où durant l'eſpace de quatre cents ans, on ne trouve que des Rois & des Empereurs; & une ſi grande affluence de Maiſons Royales, avec tant d'Etats & tant de Royaumes, qu'on a prévu il y a long-tems qu'elle en ſeroit ſurchargée?

Qu'eſt-il beſoin de parler de la Très-Chrétienne Maiſon de France, qui par ſa noble conſtitution, eſt incapable d'être aſſujettie à une Famille étrangere; qui eſt toujours dominante dans ſon Chef; qui

(1) Filii veſtri.... ſancti ſunt. 1. *Cor.* VII, 14.
(2) Deus cui ſervio à progenitoribus. 2. *Tim.* I, 3.

ſeule

ſeule dans tout l'univers & dans tous les ſiécles ſe voit après ſept cens ans d'une Royauté établie (ſans compter ce que la grandeur d'une ſi haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux obſervateurs des antiquités) ſeule, dis-je, ſe voit après tant de ſiécles encore dans ſa force & dans ſa fleur, & toujours en poſſeſſion du Royaume le plus illuſtre qui fût jamais ſous le ſoleil, & devant Dieu, & devant les hommes: devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la Foi; & devant les hommes, d'une ſi grande dignité, qu'il a pu perdre l'Empire, ſans perdre ſa gloire ni ſon rang?

La Reine a eu part à cette grandeur, non-ſeulement par la riche & fiere Maiſon de Bourgogne; mais encore par Iſabelle de France ſa mere, digne fille de Henri le Grand, & de l'aveu de l'Eſpagne, la meilleure Reine, comme la plus regrettée qu'elle eût jamais vûe ſur le Trône: Triſte rapport de cette Princeſſe avec la Reine ſa fille; elle avoit à peine quarante-deux ans, quand l'Eſpagne la pleura; & pour notre malheur, la vie de Marie-Thérèse n'a gueres eu un plus long cours. Mais la ſage, la courageuſe & la pieuſe Iſabelle devoit une partie de ſa gloire aux malheurs de l'Eſpagne, dont

on ſçait qu'elle trouva le remede par un zèle & par des conſeils qui ranimerent les Grands & les peuples, &, ſi on le peut, dire, le Roi même. Ne nous plaignons pas, CHRÉTIENS, de ce que la Reine ſa fille, dans un Etat plus tranquille, donne auſſi un ſujet moins vif à nos diſcours; & contentons-nous de penſer que dans des occaſions auſſi malheureuſes dont Dieu nous a préſervés, nous y euſſions pû trouver les mêmes reſſources.

Avec quelle application & quelle tendreſſe Philippe IV ſon pere ne l'avoit-il pas élevée! On la regardoit en Eſpagne, non pas comme une Infante, mais comme un Infant; car c'eſt ainſi qu'on y appelle la Princeſſe qu'on reconnoît comme héritiere de tant de Royaumes. Dans cette vûe, on approcha d'elle tout ce que l'Eſpagne avoit de plus vertueux & de plus habile. Elle ſe vit, pour ainſi parler, dès ſon enfance, toute environnée de vertus; & on voyoit paroître en cette jeune Princeſſe plus de belles qualités, qu'elle n'attendoit de Couronnes. Philippe l'éleve ainſi pour ſes Etats: Dieu qui nous aime, la deſtine à LOUIS.

Ceſſez, Princes & Potentats, de troubler par vos prétentions, le projet de ce mariage. Que l'amour qui ſemble auſſi le

vouloir troubler, céde lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des Héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes & y exciter des mouvemens qui fassent trembler les politiques, & qui donnent les espérances aux insensés: mais il y a des ames d'un ordre supérieur à ses loix, à qui il ne peut inspirer des sentimens indignes de leur rang: il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre; & l'Infante, non-seulement par son auguste naissance, mais encore par sa vertu & par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'étoit *la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur*, comme dit le Sage (1). Pourquoi *donnée proprement par le Seigneur*, puisque c'est le Seigneur qui donne tout? Et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon si particuliere à la divine Bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les Maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, & pour calmer des passions violentes, qu'une résistance emportée ne feroit qu'aigrir.

(1) A Domino propriè uxor prudens. *Prov.* XIX, 14.

Iſle pacifique, où ſe doivent terminer les différens de deux grands Empires à qui tu ſers de limites : Iſle éternellement mémorable par les Conférences de deux grands Miniſtres, où l'on vit développer toutes les adreſſes & tous les ſecrets d'une politique ſi différente ; où l'un ſe donnoit du poids par ſa lenteur ; & l'autre prenoit l'aſcendant par ſa pénétration : auguſte journée, où deux fieres nations long-tems ennemies & alors reconciliées par MARIE-THÉRÈSE, s'avancent ſur leurs confins, leurs Rois à leur tête, non plus pour ſe combattre, mais pour s'embraſſer ? où ces deux Rois avec leur Cour d'une grandeur, d'une politeſſe, & d'une magnificence, auſſi-bien que d'une conduite ſi différente, furent l'une à l'autre & à tout l'univers un ſi grand ſpectacle : fêtes ſacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, ſacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies & vos pompes avec ces pompes funèbres, & le comble des grandeurs avec leurs ruines ! Alors l'Eſpagne perdit ce que nous gagnions : maintenant nous perdons tout les uns & les autres ; & MARIE-THÉRÈSE périt pour toute la terre. L'Eſpagne pleuroit ſeule : maintenant que la France & l'Eſpagne mêlent leurs larmes, & en verſent des torrens : qui pour-

roit les arrêter? Mais si l'Espagne pleuroit son Infante qu'elle voyoit monter sur le Trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissemens à la vûe de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? Taisons-nous : ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondemens des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi-bien la vanité des choses humaines tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même, sans le secours de ma voix, dans ce Sceptre, si-tôt tombé d'une si royale main, & dans une si haute Majesté, si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisoit le plus grand éclat, n'a pas encore paru. Une Reine si grande par tant de titres, le devenoit tous les jours par les grandes actions du Roi & par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui, la France a appris à se connoître. Elle se trouve des forces que les siécles précédens ne sçavoient pas. L'ordre & la discipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les François peuvent tout, c'est que leur Roi est par-tout leur Capitaine; & après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur,

il agit de tous côtés par l'impreſſion de ſa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puiſqu'en mépriſant les ſaiſons, il a ôté juſqu'à la défenſe à ſes ennemis. Les ſoldats ménagés & expoſés quand il faut, marchent avec confiance ſous ſes étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle fortereſſe ne les effraie. On ſçait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les aſſiége ; & tout eſt ouvert à ſa puiſſance.

Les politiques ne ſe mêlent plus de deviner ſes deſſeins. Quand il marche, tout ſe croit également menacé : un voyage tranquille devient tout-à-coup une expédition redoutable à ſes ennemis. Gand tombe avant qu'on penſe à le munir. Louis y vient par de longs détours ; & la Reine qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaiſir de le ſuivre, celui de ſervir ſecrettement à ſes deſſeins.

Par les ſoins d'un ſi grand Roi, la France entiere n'eſt plus, pour ainſi parler, qu'une ſeule fortereſſe qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle eſt capable de tenir la paix avec ſûreté dans ſon ſein, mais auſſi de porter la guerre par-tout où il faut, & de frapper de près & de loin avec une

égale force. Nos ennemis le ſçavent bien dire, & nos alliés ont reſſenti dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis étoit ſecourable.

Avant lui, la France preſque ſans vaiſſeaux, tenoit en vain aux deux mers: maintenant on les voit couvertes depuis le levant juſqu'au couchant de nos flottes victorieuſes; & la hardieſſe Françoiſe porte par tout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas ſous ce Vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la Chrétienté. Tu diſois en ton cœur avare: Je tiens la mer ſous mes loix, & les nations ſont ma proie. La légéreté de tes vaiſſeaux te donnoit de la confiance: mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiſeau raviſſant, qu'on iroit chercher parmi ſes rochers & dans ſon nid, où il partage ſon butin à ſes petits. Tu rends déjà tes eſclaves. Louis a briſé les fers dont tu accablois ſes ſujets, qui ſont nés pour être libres ſous ſon glorieux Empire. Tes maiſons ne ſont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, & tu ne ſçais comment aſſouvir ta rage impuiſſante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les Pilotes étonnés s'écrient par avance:

(1) *Qui eſt ſemblable à Tyr? & toutefois elle s'eſt tue dans le milieu de la mer;* & la navigation va être aſſurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'eſt épuiſée à louer la ſageſſe de ſes loix & l'ordre de ſes finances. Que n'a-t-on pas dit de ſa fermeté, à laquelle nous voyons céder juſqu'à la fureur des duels? La ſévere juſtice de Louis, jointe à ſes inclinations bienfaiſantes, fait aimer à la France l'autorité, ſous laquelle heureuſement réunie, elle eſt tranquille & victorieuſe. Qui veut entendre combien la raiſon préſide dans les Conſeils de ce Prince, n'a qu'à prêter l'oreille, quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les ſages Miniſtres des Cours étrangeres, qui le trouvent auſſi convaincant dans ſes diſcours, que redoutable par ſes armes. La nobleſſe de ſes expreſſions vient de celle de ſes ſentimens; & ſes paroles préciſes ſont l'image de la juſteſſe qui regne dans ſes penſées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur ſurprenante lui ouvre les cœurs, & donne, je ne ſçais

(1) Quæ eſt ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris? *Ezech.* XXVII, 32.

comment, un nouvel éclat à la Majesté qu'elle tempere.

N'oublions pas ce qui faisoit la joie de la Reine. Louis est le rempart de la Religion: c'est à la Religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer & par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit par-tout au-dehors, que parce qu'il la fait régner au-dedans & au milieu de son cœur. C'est là qu'il abbat des ennemis plus terribles, que ceux que tant de Puissances jalouses de sa grandeur, & l'Europe entiere pourroit armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes; & Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'héréſie: ce qu'il renverse au-dedans est un sacrifice bien plus agréable; & l'ouvrage du Chrétien, c'est de détruire les passions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que serviroit à Louis d'avoir étendu sa gloire par-tout où s'étend le genre-humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent: il veut être avec David, *l'homme selon le cœur de Dieu.* C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre-humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce

qu'il n'a pas voulu faire, & les bornes qu'il a données à ſa puiſſance. Adorez donc, ô GRAND ROI, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, & qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inſpire, des ſentimens ſi modérés. Puiſſe la Chrétienté ouvrir les yeux, & reconnoître le vengeur que Dieu lui envoie. Pendant, ô malheur, ô honte, ô juſte punition de nos péchés! pendant, dis-je, qu'elle eſt ravagée par les Infideles qui pénetrent juſqu'à ſes entrailles; que tarde-t-elle à ſe ſouvenir & des ſecours de Candie, & de la fameuſe journée du Raab, où LOUIS renouvella dans le cœur des Infideles, l'ancienne opinion qu'ils ont des armes Françoiſes, fatales à leur tyrannie, & par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur?

Ouvrez donc les yeux, CHRÉTIENS, & regardez ce Héros, dont nous pouvons dire, comme ſaint Paulin diſoit du grand Théodoſe, que nous voyons en LOUIS, (1) *Non un Roi, mais un ſerviteur de Jéſus-*

(1) In Theodoſio non Imperatorem, ſed Chriſti ſervum; nec regno, ſed fide Principem prædicamus. — *Le texte porte :* In Theodoſio non tam Imperatorem, quàm Chriſti ſervum . . . . . nec regno, ſed fide Principem prædicarem. *Paulin. Ep. IX, ad Sev. nov. edit. XXVIII, n. 6.*

Christ, & un Prince qui s'éleve au-dessus des hommes, plus encore par sa foi que par sa couronne.

C'étoit, MESSIEURS, d'un tel Héros que MARIE-THÉRESE devoit partager la gloire d'une façon particuliere; puisque non contente d'y avoir part comme compagne de son Trône, elle ne cessoit d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand Roi la rendoit la plus illustre de toutes les Reines, vous la faisiez, MONSEIGNEUR, la plus illustre de toutes les meres. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfans. Vous les lui avez rendus: elle s'est vûe renaître dans ce Prince, qui fait vos délices & les nôtres; & elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste Princesse, qui par son rare mérite, autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement; & maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une Cour, dont un si grand Roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre Reine heureuse par sa naissance, qui lui rendoit la piété aussi-bien

que la grandeur comme héréditaire, par ſa ſainte éducation, par ſon mariage, par la gloire & par l'amour d'un ſi grand Roi, par le mérite & par les reſpects de ſes enfans, & par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien ſur la terre qui ne fût au-deſſous d'elle. Elevez maintenant, ô Seigneur, & mes penſées, & ma voix. Que je puiſſe repréſenter à cette auguſte Audience l'incomparable beauté d'une ame que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais *affligé votre Eſprit ſaint* (1), qui jamais n'a perdu *le goût du don céleſte* (2); afin que nous commençions, malheureux pécheurs, à verſer ſur nous-mêmes un torrent de larmes; & que ravis des chaſtes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous laſſions d'en pleurer la perte.

A LA VÉRITÉ, CHRÉTIENS, quand on voit dans l'Évangile la brebis perdue(3), préférée par le bon Paſteur à tout le reſte du troupeau; quand on y lit cet heureux retour du Prodigue retrouvé, & ce tranſport d'un pere attendri, qui met en joie toute ſa famille: on eſt tenté de croire

(1) Nolite contriſtare Spiritum ſanctum Dei. *Eph.* IV, 30.
(2) Guſtaverunt donum cœleſte. *Heb.* VI, 4.
(3) *Luc.* XV, 4 & 20.

que la pénitence eſt préférée à l'innocence même, & que le Prodigue retourné reçoit plus de graces que ſon aîné, qui ne s'eſt jamais échappé de la maiſon paternelle. Il eſt l'aîné toutefois, & deux mots que lui dit ſon pere, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ſes avantages: (1) *Mon fils*, lui dit-il, *vous êtes toujours avec moi; & tout ce qui eſt à moi eſt à vous.* Cette parole, MESSIEURS, ne ſe traite gueres dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne ſe trouve gueres dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puiſque notre illuſtre ſujet nous y conduit, & qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de ſaint Thomas nous la fait entendre, & concilie toutes choſes. Dieu témoigne plus d'amour au juſte toujours fidele: il en témoigne davantage auſſi au pécheur réconcilié; mais en deux manieres différentes. L'un paroîtra plus favoriſé, ſi l'on a égard à ce qu'il eſt; & l'autre, ſi l'on remarque d'où il eſt ſorti. Dieu conſerve au juſte un plus grand don; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juſte ſemblera plus avantagé, ſi l'on peſe ſon mérite; & le pécheur plus chéri, ſi

(1) Fili, tu ſemper mecum es, & omnia mea, tua ſunt. *Ibid.* 31.

l'on conſidere ſon indignité. Le pere du Prodigue l'explique lui-même : (1) *Mon fils, vous êtes toujours avec moi, & tout ce qui eſt à moi eſt à vous ;* c'eſt ce qu'il dit à celui à qui il conſerve un plus grand don : (2) *Il falloit ſe réjouir, parce que votre frere étoit mort, & il eſt reſſuſcité ;* c'eſt ainſi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainſi les cœurs ſont ſaiſis d'une joie ſoudaine par la grace ineſpérée d'un beau jour d'hiver, qui après un tems pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laiſſe pas de lui préférer la conſtante ſérénité d'une ſaiſon plus bénigne ; & s'il nous eſt permis d'expliquer les ſentimens du Sauveur par ces ſentimens humains, il s'émeut plus ſenſiblement ſur les pécheurs convertis, qui ſont ſa nouvelle conquête ; mais il réſerve une plus douce familiarité aux Juſtes, qui ſont ſes anciens & perpétuels amis : puiſque s'il dit, parlant du Prodigue : (3) *Qu'on lui rende ſa premiere robe ;* il ne lui dit pas toutefois : *Vous êtes toujours avec moi ;* ou, comme ſaint Jean le répete dans l'Apocalypſe : *Ils ſont*

(1) *Luc. xv*, 31.

(2) Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, & revixit. *Ibid.* 32.

(3) Dixit pater ad ſervos ſuos : Citò proferte ſtolam primam, & induite illum. *Ibid.* 22.

toujours avec l'Agneau ... (1) *& paroiſſent ſans tache devant ſon Trône.*

Comment ſe conſerve cette pureté dans ce lieu de tentations, & parmi les illuſions des grandeurs du monde; vous l'apprendrez de la Reine. Elle eſt de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypſe: (2) *Celui qui ſera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le Temple de mon Dieu.* Il en ſera l'ornement; il en ſera le ſoutien par ſon exemple: il ſera haut, il ſera ferme. Voilà déjà quelque image de la Reine: (3) *Il ne ſortira jamais du Temple.* Immobile comme une colonne, il aura ſa demeure fixe dans la maiſon du Seigneur, & n'en ſera jamais ſéparé par aucun crime. *Je le ferai*, dit Jéſus-Chriſt; & c'eſt l'ouvrage de ma grace. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Écoutez, voici le myſtere: (4) & *j'écrirai deſſus*, pourſuit le Sauveur: j'éleverai la colonne; mais en même-tems je mettrai deſſus une inſcription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms ſeulement, afin que l'inſcription

(1) Sine maculâ ſunt ante thronum Dei. *Apoc. XIV*, 4, 5.

(2) Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei. *Apoc. III*, 12.

(3) Foras non egredietur ampliùs. *Ibid.*

(4) *Ibid.*

ſoit auſſi courte que magnifique. (1) *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu, & le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jéruſalem, & mon nouveau nom.* Ces noms, comme la ſuite le fera paroître, ſignifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les ſaintes obſervances de l'Égliſe, & la fréquentation des ſaints Sacremens : trois moyens de conſerver l'innocence ; & l'abrégé de la vie de notre ſainte Princeſſe. C'eſt ce que vous verrez écrit ſur la colonne, & vous lirez dans ſon inſcription les cauſes de ſa fermeté. Et d'abord : *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu*, en lui inſpirant une foi vive. C'eſt, MESSIEURS, par une telle foi, que le nom de Dieu eſt gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive eſt le fondement de la ſtabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconſtances, ſi ce n'eſt de notre foi chancelante ? Parce que ce fondement, eſt mal affermi, nous craignons de bâtir deſſus, & nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi ſeule a de quoi fixer l'eſprit vacillant : car écoutez les qualités que ſaint Paul lui

(1) Scribam ſuper eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei novæ Jeruſalem . . . . . & nomen meum novum. *Ibid.*

donne : (1) *La foi*, dit-il, *eſt une ſubſtance*, un ſolide fondement ; un ferme ſoutien. Mais de quoi ? de ce qui ſe voit dans le monde ? Comment donner une conſiſtance, ou, pour parler avec ſaint Paul, *une ſubſtance*, & un corps à cette ombre fugitive ? La foi eſt donc un ſoutien ; mais des choſes *qu'on doit eſpérer*. Et quoi encore ? *Argumentum non apparentium*. C'eſt *une pleine conviction de ce qui ne paroît pas*. La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en ſçais la cauſe ; c'eſt que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'eſt pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, & vos ſens trop déciſifs emportent ſi facilement votre raiſon incertaine & irréſolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre, ſi ce n'eſt, comme il dit ailleurs, (2) une ſoumiſſion de *l'intelligence entierement captivée* ſous l'autorité d'un Dieu qui parle ? Conſidérez la pieuſe Reine devant les autels : voyez comme elle eſt ſaiſie de la préſence de Dieu ; ce n'eſt pas par ſa ſuite qu'on la connoît, c'eſt par ſon at-

(1) Fides ſperandarum ſubſtantia rerum, argumentum non apparentium. *Hebr.* xi, 1.

(2) In captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti. 2. *Cor.* x, 5.

tention & par cette reſpectueuſe immobilité, qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le Sacrement adorable approche. Ah! la foi du Centurion admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, & il ne dit pas plus humblement : (1) *Je ne ſuis pas digne.* Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle ſe reproche les moindres péchés, comme elle abaiſſe cette tête auguſte devant laquelle s'incline l'univers. La terre, ſon origine & ſa ſépulture, n'eſt pas encore aſſez baſſe pour la recevoir : elle voudroit diſparoître toute entiere devant la Majeſté du Roi des Rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que diſoit Iſaïe : (2) *Cherchez des antres profonds, cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur & devant la gloire d'une ſi haute Majeſté.*

Ne vous étonnez donc pas ſi elle eſt ſi humble ſur le Trône. O ſpectacle merveilleux, & qui ravit en admiration le ciel & la terre! Vous allez voir une Reine, qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés ſa propre grandeur, & tout

(1) *Matt. VIII*, 8, 10.

(2) Ingredere in petram, & abſconde in foſſa humo à facie timoris Domini, & à gloria majeſtatis ejus. *Iſa. II*, 10.

l'orgueil qu'elle inspire. Vous verrez dans les paroles de ce grand Roi, la vive peinture de la Reine, & vous en reconnoîtrez tous les sentimens. (1) *O Seigneur! mon cœur ne s'est point haussé.* Voilà l'orgueil attaqué dans sa source. (2) *Mes regards ne se sont pas élevés.* Voilà l'ostentation & le faste réprimés. Ah! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain, qui empêche de jetter les yeux sur les mortels trop rampans, & qui fait dire à l'ame arrogante: (3) *Il n'y a que moi sur la terre.* Combien étoit ennemie la pieuse Reine de ces regards dédaigneux! & dans une si haute élevation, qui vit jamais paroître en cette Princesse ou le moindre sentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris? David poursuit: (4) *Je ne marche point dans de vastes pensées, ni dans des merveilles qui me passent.* Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. (5) *L'orgueil, qui monte toujours*, après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur

(1) Domine non est exaltatum cor meum. *Psalm. CXXX.*

(2) Neque elati sunt oculi mei.

(3) Dicis in corde tuo: Ego sum, & non est præter me amplius. *Isa. XLVII*, 8.

(4) Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me.

(5) Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. *Psal. XXIII*, 24.

humaine a de plus ſolide, ou plutôt de moins ruineux, pouſſe ſes deſſeins juſqu'à l'extravagance, & donne témérairement dans des projets inſenſés; comme faiſoit ce Roi ſuperbe (digne figure de l'Ange rebelle) (1) lorſqu'*Il diſoit en ſon cœur: Je m'éleverai au-deſſus des nues, je poſerai mon Trône ſur les aſtres, & je ſerai ſemblable au Très-haut.* Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès: & voilà l'orgueil mépriſé dans ſes égaremens. Mais après l'avoir ainſi rabattu dans tous les endroits par où il ſembloit vouloir s'élever, David l'atterre tout-à-fait par ces paroles: (2) *Si*, dit-il, *je n'ai pas eu d'humbles ſentimens, & que j'aie exalté mon ame:* ou, comme traduit ſaint Jérôme: (3) *Si je n'ai pas fait taire mon ame:* ſi je n'ai pas impoſé ſilence à ces flatteuſes penſées, qui ſe préſentent ſans ceſſe pour enfler nos cœurs: Et enfin, il conclut ainſi ce beau Pſeaume: (4) *Mon ame a été*, dit-

(1) Qui dicebas in corde tuo: In cœlum aſcendam; ſuper aſtra cœli exaltabo ſolium meum . . . . . Aſcendam ſuper altitudinem nubium: ſimilis ero Altiſſimo. *Iſa.* XIV, 13 & 14.

(2) Si non humiliter ſentiebam, ſed exaltavi animam meam.

(3) Si non ſilere feci animam meam.

(4) Sicut ablactatus ad matrem ſuam, ſic ablactata eſt anima mea. — *Le texte porte:* Sicut ablactatus eſt ſuper matre ſua, ita retributio in anima

il, *comme un enfant ſevré.* Je me ſuis arraché moi-même, aux douceurs de la gloire humaine, peu capable de me ſoutenir, pour donner à mon eſprit une nourriture plus ſolide. Ainſi l'ame ſupérieure domine de tous côtés cette impérieuſe grandeur, & ne lui laiſſe dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, MES FRERES, les Philiſtins défaits, & les ours mêmes déchirés de ſes mains, ne ſont rien en comparaiſon de ſa grandeur qu'il a domptée. Mais la ſainte Princeſſe que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un ſi beau triomphe.

Elle ſçut pourtant ſe prêter au monde avec toute la dignité que demandoit ſa grandeur. Les Rois, non-plus que le Soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, il eſt néceſſaire au genre-humain, & ils doivent pour le repos, autant que pour la décoration de l'univers, ſoutenir une majeſté, qui n'eſt qu'un rayon de celle de Dieu. Il étoit aiſé à la Reine de faire ſentir une grandeur qui lui étoit naturelle. Elle étoit née dans une Cour, où la Majeſté ſe plaît à paroître avec tout ſon appareil, & d'un pere qui ſçut con-

mea. *Nous n'avons trouvé dans aucune verſion, le commentaire que fait ici M. Boſſuet.*

ſerver avec une grace, comme avec une jalouſie particuliere, ce qu'on appelle en Eſpagne les coutumes de qualité & les bienſéances du Palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la Majeſté, & l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainſi nous la voyons courir aux autels, pour y goûter avec David, un humble repos, & s'enfoncer dans ſon Oratoire, où malgré le tumulte de la Cour, elle trouvoit le Carmel d'Élie, le déſert de Jean, & la montagne ſi ſouvent témoin des gémiſſemens de Jéſus.

J'ai appris de ſaint Auguſtin, que *l'ame attentive ſe fait elle-même une ſolitude* (1). Mais, MES FRERES, ne nous flattons pas; il faut ſçavoir ſe donner des heures d'une ſolitude effective, ſi l'on veut conſerver les forces de l'ame. C'eſt ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertiſſemens, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation ne lui faiſoit perdre ces heures particulieres qu'elle deſtinoit à la méditation & à la priere. Auroit-elle été ſi perſévérante dans cet exercice, ſi elle n'y eût goûté *la manne cachée, que nul ne*

(1) Gignit enim ſibi mentis intentio ſolitudinem. *Tom. 6, de diverſ. quæſtion. ad Simplic. L. 11, quæſt. 4.*

connoît (1), *que celui qui en ressent les saintes douceurs ?* C'est-là qu'elle disoit avec David : (2) *O Seigneur*, votre servante *a trouvé son cœur pour vous faire cette priere.* Où allez-vous, cœurs égarés? Quoi! même pendant la priere, vous laissez errer votre imagination vagabonde : vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre priere ! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel & la terre à vos intérêts. Ainsi, votre ambition que la priere devoit éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David (3) *sentoit allumer dans sa méditation.* Ah ! plutôt, puissiez-vous dire avec ce grand Roi, & avec la pieuse Reine que nous honorons : *O Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur.* J'ai rappellé ce fugitif, & le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint, qui présidiez à l'oraison de cette sainte Princesse, & qui portiez cet

(1) Vincenti dabo manna absconditum ... &... nomen novum ... quod nemo scit, nisi qui accipit. *Apoc. II*, 17.

(2) Invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hâc. 2. *Reg. VII*, 27.

(3) Concaluit cor meum intra me, & in meditatione mea exardescet ignis. *Psal. XXXVIII*, 4.

encens au-deſſus des nues, pour le faire brûler *ſur l'autel* (1) que ſaint Jean a vu dans le ciel, racontez-nous les ardeurs de ce cœur bleſſé de l'amour divin: faites-nous paroître ces torrens de larmes, que la Reine verſoit devant Dieu pour ſes péchés. Quoi donc! les ames innocentes ont-elles auſſi les pleurs & les amertumes de la pénitence? Oui, ſans doute, puiſqu'il eſt écrit que (2) *rien n'eſt pur ſur la terre*, & que (3) *celui qui dit qu'il ne péche pas, ſe trompe lui-même.* Mais c'eſt des péchés légers: légers par comparaiſon, je le confeſſe; légers en eux-mêmes, la Reine n'en connoît aucun de cette nature. C'eſt ce que porte en ſon fonds toute ame innocente. La moindre ombre ſe remarque ſur ces vêtemens qui n'ont pas encore été ſalis; & leur vive blancheur en accuſe toutes les taches. Je trouve ici les Chrétiens trop ſçavans. Chrétien, tu ſçais trop la diſtinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi! le nom commun de péché ne ſuffira pas pour te les faire déteſter les uns & les autres? Sçais-tu que

(1) *Apoc. VIII, 3.*

(2) Cœli non ſunt mundi in conſpectu ejus. *Job. XV, 15.*

(3) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipſi nos ſeducimus. 1. *Joan. 1, 8.*

ces

ces péchés, qui semblent légers, deviennent accablans par leur multitude, à cause des funestes dispositions qu'ils mettent dans les consciences ? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints Docteurs, après saint Augustin & saint Grégoire. Sçais-tu que les péchés qui seroient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement ? Les plaisirs innocens le deviennent bien, selon la doctrine des Saints, & seuls ils ont pu damner le mauvais Riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui sçait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel ? Et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : (1) *Qui peut connoître ses péchés ?* Que je hais donc ta vaine science, & ta mauvaise subtilité, ame téméraire, qui prononce si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte, est véniel ! L'ame vraiment pure n'est pas si sçavante. La Reine sçait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne : mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le sçavons, CHRÉTIENS, & nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels. Elle a dit sou-

(1) Delicta quis intelligit ? *Psal.* XVIII, 13.

vent dans cette bienheureuſe ſimplicité, qui lui étoit commune avec tous les Saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un ſeul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne diſoit donc pas, il eſt véniel: elle diſoit, il eſt péché, & ſon cœur innocent ſe ſoulevoit. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne diſoit pas, il eſt léger: encore une fois, il eſt péché, diſoit-elle. Alors, pénétrée des ſiens, s'il arrivoit quelque malheur à ſa perſonne, à ſa famille, à l'État, elle s'en accuſoit ſeule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur & dans un ſi long cours de proſpérités? Vous croyez donc que les déplaiſirs & les plus mortelles douleurs ne ſe cachent pas ſous la pourpre? Ou qu'un Royaume eſt un remede univerſel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? Au lieu que par un conſeil de la Providence divine, qui ſçait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque choſe au-deſſus de l'homme, touche moins quand on y eſt né, ou ſe confond elle-même dans ſon abondance; & qu'il ſe forme au contraire parmi les grandeurs, une nouvelle

ſenſibilité pour les déplaiſirs, dont le coup eſt d'autant plus rude, qu'on eſt moins préparé à le ſoutenir.

Il eſt vrai que les hommes apperçoivent moins cette malheureuſe délicateſſe dans les ames vertueuſes. On les croit inſenſibles, parce que non-ſeulement elles ſçavent taire, mais encore ſacrifier leurs peines ſecretes. Mais le Pere céleſte ſe plaît à les regarder dans le ſecret; & comme il ſçait leur préparer leur croix, il y meſure auſſi leur récompenſe. Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuſes campagnes, qui nous apportoient, coup ſur coup, tant de ſurprenantes nouvelles? Non, MESSIEURS, elle étoit toujours tremblante, parce qu'elle voyoit toujours cette précieuſe vie, dont la ſienne dépendoit, trop facilement hazardée. Vous avez vû ſes terreurs; vous parlerai-je de ſes pertes, & de la mort de ſes chers enfans? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Repréſentons-nous ce jeune Prince, que les grâces ſembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains. Pardonnez-moi ces expreſſions. Il me ſemble que je vois encore tomber cette fleur. Alors triſte Meſſager d'un événement ſi funeſte, je fus auſſi le témoin, en voyant le Roi & la Reine, d'un côté de la douleur la plus pé-

nétrante, & de l'autre des plaintes les plus lamentables; & ſous des formes différentes, je vis une affliction ſans meſure. Mais je vis auſſi des deux côtés la foi également victorieuſe; je vis le ſacrifice agréable de l'ame humiliée ſous la main de Dieu, & deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jetter les yeux ſur la terrible menace du ciel irrité, lorſqu'il ſembla ſi long-tems vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chere eſpérance? Pardonnez-moi, MESSIEURS, pardonnez-moi, ſi je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, & je le puis dire, que je me faſſe à moi-même cette violence, puiſque je ne puis montrer qu'à ce prix la conſtance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette Princeſſe, au milieu des alarmes d'une mere, la foi d'une Chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Iſaac, & quelques traits de Marie quand elle offrit ſon Jéſus. Ne craignons point de le dire, puiſqu'un Dieu ne s'eſt fait homme que pour aſſembler autour de lui des exemples pour tous les états. La Reine pleine de foi ne ſe propoſe pas un moindre modele que Marie: Dieu lui rend auſſi ſon Fils unique qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais ſoumis:

& veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, CHRÉTIENS, quand on attribue tout à la priere. Dieu qui l'inspire, ne lui peut rien refuser. (1) *Un Roi*, dit David, *ne se sauve pas par ses armées, & le puissant ne se sauve pas par sa valeur.* Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. (2) *Il s'éleve*, dit le Sage, *plusieurs pensées dans le cœur de l'homme.* Reconnoissez l'agitation & les pensées incertaines des conseils humains. *Mais*, poursuit-il, *la volonté du Seigneur demeure ferme;* & pendant que les hommes déliberent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. (3) *Le Terrible*, le Tout-puissant, *qui ôte*, quand il lui plaît, *l'esprit des Princes*, le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, (4) *& les prendre dans leurs propres finesses.* Car (5) *il n'y a*

(1) Non salvatur rex per multam virtutem: & gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ. *Psal.* XXXII, 16.

(2) Multæ cogitationes in corde viri: voluntas autem Domini permanebit. *Prov.* XIX, 21.

(3) Vovete & reddite Domino Deo vestro . . . terribili, & ei qui aufert spiritum principum. *Ps.* LXXV, 12, 13.

(4) Qui apprehendit sapientes in astutia eorum. *Job.* V, 13. 1. *Cor.* III, 19.

(5) Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. *Prov.* XXI, 30.

point de prudence, il n'y a point de ſageſſe, il n'y a point de conſeil contre le Seigneur. Les Machabées étoient vaillans; & néanmoins il eſt écrit (1) qu'*ils combattoient par leurs prieres* plus que par leurs armes: aſſurés par l'exemple de Moïſe, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons, que celles qui frapent. Quand tout cédoit à Louis, & que nous crûmes voir revenir le tems des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes; tous les peuples jettoient les yeux ſur la Reine, & croyoient voir partir de ſon oratoire la foudre qui accabloit tant de Villes.

Que ſi Dieu accorde aux prieres les proſpérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'eſt-à-dire, les vertus? Elles ſont le fruit naturel d'une ame unie à Dieu par l'oraiſon. L'oraiſon qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non-ſeulement comme néceſſaires, mais encore comme reçues (2) *du Pere des lumieres, d'où deſcend ſur nous tout don parfait;* & c'eſt-là le comble de la perfection, parce que

(1) Per orationes congreſſi ſunt. 2. *Mach.* xv, 25.

(2) Omne datum optimum, & omne donum perfectum deſurſum eſt, deſcendens à Patre luminum. *Jac.* 1, 17.

c'eſt le fondement de l'humilité. C'eſt ainſi que MARIE-THÉRÈSE attira par la priere toutes les vertus dans ſon ame. Dès ſa premiere jeuneſſe elle fut, dans les mouvemens d'une Cour alors aſſez turbulente, la conſolation & le ſeul ſoutien de la vieilleſſe infirme du Roi ſon pere. La Reine ſa belle-mere, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-ſeulement un reſpect, mais encore une tendreſſe, que ni le tems ni l'éloignement n'ont pû altérer. Auſſi pleure-t-elle ſans meſure, & ne veut point recevoir de conſolation. Quel cœur, quel reſpect, quelle ſoumiſſion n'avoit-elle pas eu pour le Roi! Toujours vive pour ce grand Prince, toujours jalouſe de ſa gloire, uniquement attachée aux intérêts de ſon État, infatigable dans les voyages, & heureuſe pourvu qu'elle fût dans ſa compagnie : (1) Femme enfin, où ſaint Paul auroit vû l'Égliſe occupée de Jéſus-Chriſt, & unie à ſes volontés par une éternelle complaiſance. Si nous oſions demander au grand Prince, qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mere il a perdue; il nous répondroit par ſes ſanglots; & je vous dirai en ſon nom, ce que j'ai vu avec joie, ce que je répete avec admiration, que les ten-

(1) *Epheſ. v*, 24.

dreſſes inexplicables de MARIE-THÉRÈSE tendoient toutes à lui inſpirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miſéricorde pour les malheureux, une immuable perſévérance dans tous ſes devoirs ; & tout ce que nous louons dans la conduite de ce Prince. Parlerai-je des bontés de la Reine, tant de fois éprouvée par ſes domeſtiques ; & ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de ſa Maiſon déſolée ? Et vous, pauvres de Jéſus-Chriſt, pour qui ſeuls elle ne pouvoit endurer qu'on lui dît que ſes tréſors étoient épuiſés ; vous premierement, pauvres volontaires, victimes de Jéſus-Chriſt, Religieux, Vierges ſacrées, ames pures dont le monde n'étoit pas digne ; & vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotens, eſtropiés, (1) *reſtes d'hommes*, pour parler avec ſaint Grégoire de Nazianze ; car la Reine reſpectoit en vous tous les caracteres de la Croix de Jéſus-Chriſt : vous donc qu'elle aſſiſtoit avec tant de joie, qu'elle viſitoit avec de ſi ſaints empreſſemens, qu'elle ſervoit avec tant de foi ; heureuſe

(1) Veterum hominum miſeræ reliquiæ. *Orat. XVI, p.* 244, 6.

de se dépouiller d'une majesté empruntée, & d'adorer dans votre bassesse la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ : quelle admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissemens, à la gloire de cette Princesse, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguste assemblée ? Recevez, pere Abraham, dans votre sein cette héritiere de votre foi, comme vous, servante des pauvres, & digne de trouver en eux, non plus des Anges, mais Jésus-Christ même. Que dirai-je davantage ? Écoutez tout en un mot : fille, femme, mere, maîtresse, Reine telle que nos vœux l'auroient pu faire, plus que tout cela Chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, & fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs; mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse, & dans le cœur de la Reine. Par le (1) *nom de la sainte Cité de Dieu, la nouvelle Jérusalem*, vous voyez bien, MESSIEURS, qu'il faut entendre le nom de l'Église Catholique, Cité sainte dont toutes *les pierres*

(1) Qui vicerit... scribam super eum nomen... Civitatis Dei mei, novæ Jerusalem quæ descendit de cœlo à Deo meo. *Apoc.* III, 12.

ſont vivantes (1), dont Jéſus-Chriſt eſt le fondement, *qui deſcend du Ciel* avec lui, parce qu'elle y eſt renfermée comme dans le Chef dont tous les membres reçoivent leur vie; cité qui ſe répand par toute la terre, & s'éleve juſqu'aux cieux pour y placer ſes citoyens. Au ſeul nom de l'Égliſe, toute la foi de la Reine ſe réveilloit. Mais une vraie fille de l'Égliſe, non contente d'en embraſſer la ſainte doctrine, en aime les obſervances, où elle fait conſiſter la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Égliſe inſpirée de Dieu, & inſtruite par les ſaints Apôtres, a tellement diſpoſé l'année, qu'on y trouve avec la vie, avec les myſteres, avec la prédication & la doctrine de Jéſus-Chriſt, le vrai fruit de toutes ces choſes dans les admirables vertus de ſes ſerviteurs, & dans les exemples de ſes Saints; & enfin, un myſtérieux abrégé de l'Ancien & du Nouveau Teſtament & de toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Par-là, toutes les ſaiſons ſont fructueuſes pour les Chrétiens; tout y eſt plein de Jéſus-Chriſt, qui eſt toujours

(1) Ad quem (Chriſtum) accedentes lapidem vivum. . . . & ipſi tanquam lapides vivi ſuperædificamini domûs ſpiritualis. 1. *Pet.* II, 4, 5. *Apoc.* III, 12.

(1) *admirable*, selon le Prophete, & non-seulement en lui-même, mais encore (2) *dans ses Saints*. Dans cette variété qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ (3), l'ame innocente & pieuse trouve avec des plaisirs célestes une solide nourriture, & un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les tems convenables, afin que l'ame toujours sujette aux tentations & au péché, s'affermisse & se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avoient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Église même demande: elle se renouvelloit dans toutes les Fêtes, elle se sacrifioit dans tous les jeûnes & dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas; mais la Reine se rangea bien-tôt à l'obéissance: l'habitude ne put rien contre la regle; & l'extrême exactitude de cette Princesse marquoit la délicatesse de sa conscience. Quel autre a mieux profité de cette parole: (4) *Qui vous écoute m'écoute?* Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique, de

(1) Vocabitur nomen ejus, Admirabilis. *Isai.* IX, 6.
(2) Mirabilis in Sanctis suis. LXVII, 36.
(3) *Luc*, X, 42.
(4) Qui vos audit, me audit. *Luc*, X, 16.

marcher dans les voies de Dieu, ſous la conduite particuliere de ſes ſerviteurs qui exercent ſon autorité dans ſon Egliſe. Les Confeſſeurs de la Reine pouvoient tout ſur elle dans l'exercice de leur miniſtere; & il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par ſon obéiſſance. Quel reſpect n'avoit-elle pas pour le ſouverain Pontife, Vicaire de Jéſus-Chriſt, & pour tout l'Ordre Eccléſiaſtique? Qui pourroit dire combien de larmes lui ont coûté ces diviſions toujours trop longues, & dont on ne peut demander la fin avec trop de gémiſſemens? Le nom même & l'ombre de diviſion faiſoit horreur à la Reine, comme à toute ame pieuſe. Mais, qu'on ne s'y trompe pas: le ſaint Siége ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au ſaint Siége. Et ceux, qui pour leurs intérêts particuliers, couverts ſelon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, ſemblent vouloir irriter le ſaint Siége contre un Royaume qui en a toujours été le principal ſoutien ſur la terre, doivent penſer qu'une chaire ſi éminente, à qui Jéſus-Chriſt a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée ſelon la regle avec une ſoumiſſion profonde: qu'elle eſt faite pour attirer tout l'univers à ſon unité, &

y rappeller à la fin tous les Hérétiques; & que ce qui eſt exceſſif, loin d'être le plus attirant, n'eſt pas même le plus ſolide, ni le plus durable.

Avec le ſaint nom de Dieu & avec le nom de la Cité ſainte, la nouvelle Jéruſalem, je vois, MESSIEURS, dans le cœur de notre pieuſe Reine, le nom nouveau du Sauveur. Quel eſt, Seigneur, votre nom nouveau, ſinon celui que vous expliquez quand vous dites: (1) *Je ſuis le pain de vie; &, ma chair eſt vraiment viande;* & (2) *Prenez, mangez, ceci eſt mon corps?* Ce nom nouveau du Sauveur eſt celui de l'Euchariſtie, nom compoſé de biens & de graces, qui nous montre dans cet adorable Sacrement une ſource de miſéricorde, un miracle d'amour, un mémorial & un abrégé de toutes les graces; & le Verbe même tout changé en grace & en douceur pour ſes Fideles. Tout eſt nouveau dans ce myſtere; c'eſt le (3) *Nouveau Teſtament de notre Sauveur*, & on commence à y boire ce (4) *vin*

(1) Ego ſum panis vitæ. . . . . Caro mea verè eſt cibus. *Joan.* VI, 48, 56.

(2) Accipite, & comedite: Hoc eſt corpus meum. *Matth.* XXVI, 26.

(3) Hic eſt ſanguis meus novi teſtamenti. *Matth.* XXVI, 28, 29.

(4) Non bibam amodò de hoc genimine vitis,

nouveau, dont la céleſte Jéruſalem eſt tranſportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation & de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentoit ces deux Sacremens avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble Princeſſe ſe ſentoit dans ſon état naturel, quand elle étoit comme péchereſſe aux pieds d'un Prêtre, y attendant la miſéricorde & la Sentence de Jéſus-Chriſt. Mais l'Euchariſtie étoit ſon amour : toujours affamée de cette viande céleſte, & toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût aſſez communier pour ſon deſir, elle ne ceſſoit de ſe plaindre humblement & modeſtement des communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refuſer l'Euchariſtie à l'innocence, & Jéſus-Chriſt à une foi ſi vive & ſi pure ? La regle que donne S. Auguſtin, eſt de modérer l'uſage de la communion, quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, & cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de graces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette Prin-

uſque in diem illum, cùm illud bibam vobiſcum novum in regno Patris mei. *Ibid.*

ceſſe eſt venue à ſa derniere heure, ſans qu'elle eût beſoin d'apporter à ce terrible paſſage une autre préparation que celle de ſa ſainte vie; & les hommes toujours hardis à juger les autres, ſans épargner les Souverains, car on épargne que ſoi-même dans ſes jugemens; les hommes, dis-je, de tous les états, & autant les gens de bien que les autres, ont vû la Reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de ſon âge, ſans être en inquiétude pour ſon ſalut. Apprenez donc, CHRÉTIENS, & vous principalement, qui ne pouvez vous accoutumer à la penſée de la mort; en attendant que vous mépriſiez celle que Jéſus-Chriſt a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, & nous introduit à la vraie vie; apprenez à la déſarmer d'une autre ſorte, & embraſſez la belle pratique, où ſans ſe mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a beſoin que de s'appliquer à ſanctifier ſa vie.

La France a vû de nos jours deux Reines plus unies encore par la piété que par le ſang, dont la mort également précieuſe devant Dieu, quoiqu'avec des circonſtances différentes, a été d'une ſinguliere édification à toute l'Égliſe. Vous entendez bien que je veux parler D'ANNE D'AUTRI-

che, & de ſa chere Niéce, ou plutôt de ſa chere Fille Marie-Thérèse. Anne, dans un âge déjà avancé, & Marie-Thérèse dans ſa vigueur; mais toutes deux d'une ſi heureuſe conſtitution, qu'elles ſembloient nous promettre le bonheur de les poſſéder un ſiécle entier, nous ſont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, & l'autre par un coup imprévu. Anne avertie de loin par un mal auſſi cruel qu'irrémédiable, vit avancer la mort à pas lents, & ſous la figure qui lui avoit toujours paru la plus affreuſe: Marie-Thérèse auſſi-tôt emportée que frappée par la maladie, ſe trouve toute vive & toute entiere entre les bras de la mort, ſans preſque l'avoir enviſagée. A ce fatal avertiſſement, Anne pleine de foi, ramaſſe toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquiſes, & regarde ſans ſe troubler toutes les approches de la mort. Humiliée ſous la main de Dieu, elle lui rend graces de l'avoir ainſi avertie, elle multiplie ſes aumônes toujours abondantes; elle redouble ſes dévotions toujours aſſidues; elle apporte de nouveaux ſoins à l'examen de ſa conſcience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi & d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le S. Viatique?

Dans de semblables actions, il ne fallut à MARIE-THÉRÈSE que sa ferveur ordinaire: sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toujours assez elle-même, & prenoit dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, CHRÉTIENS, de ces deux Reines? Par l'une, Dieu nous a appris comment il faut profiter du tems; & l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin. En effet, CHRÉTIENS, qu'attendons-nous? Il n'est pas digne d'un Chrétien de ne s'évertuer contre la mort, qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un Chrétien toujours attentif à combattre ses passions, (1) *meurt tous les jours* avec l'Apôtre. Un Chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il est toujours mortifié, & que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, CHRÉTIENS, vivons-nous? Cet âge que nous comptons, & où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? Et pouvons-nous n'appercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? Le repos & la nourriture ne sont-ils pas de foibles remedes de la continuelle mala-

(1) Quotidiè morior. 1. *Cor.* xv, 31.

die qui nous travaille? Et celle que nous appellons la derniere, qu'eſt-ce autre choſe, à le bien entendre, qu'un redoublement, & comme le dernier accès du mal, que nous apportons au monde en naiſſant? Quelle ſanté nous couvroit la mort que la Reine portoit dans le ſein? De combien près la menace a-t-elle été ſuivie du coup? Et où en étoit cette grande Reine, avec toute la majeſté qui l'environnoit, ſi elle eût été moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fideles domeſtiques empreſſés autour de ſon lit? Le Roi même, que pouvoit-il? lui, MESSIEURS, lui qui ſuccomboit à la douleur avec toute ſa puiſſance & tout ſon courage? Tout ce qui environne ce Prince, l'accable. Monſieur, Madame venoient partager ſes déplaiſirs, & les augmentoient par les leurs. Et vous, MONSEIGNEUR, que pouviez-vous, que de lui percer le cœur par vos ſanglots? Il l'avoit aſſez percé par le tendre reſſouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure: voilà ce que peut la terre pour une Reine ſi chérie: voilà ce que nous avons à lui don-

ner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prieres; nous avons ce saint Sacrifice; rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances & des restes de nos péchés. Mais songeons que ce Sacrifice d'une valeur infinie, où toute la Croix de Jésus est renfermée, ce Sacrifice seroit inutile à la Reine, si elle n'avoit mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle: autrement, dit saint Augustin, qu'opere un tel sacrifice? Nul soulagement pour les morts; une foible consolation pour les vivans. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. (1) *Je viens*, dit Jésus-Christ, *comme un voleur.* Il a fait selon sa parole; il est venu surprendre la Reine dans le tems que nous la croyions la plus saine, dans le tems qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit: il trouve pour nous tant de tentations & une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocens dans ses Élus. Mais il vient, dit-il, *comme un voleur*, toujours surprenant, & impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture. Comme un voleur, direz-vous; in-

(1) Veniam ad te tanquam fur. *Apoc.* III, 3.

digne comparaiſon ! N'importe qu'elle ſoit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraie, & qu'en nous effrayant elle nous ſauve. Tremblons donc, CHRÉTIENS, tremblons devant lui à chaque moment : car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il ſe cache ? (1) *Ils mangeoient*, dit-il, *ils buvoient, ils achètoient, ils vendoient, ils plantoient, ils bâtiſſoient, ils faiſoient des mariages aux jours de Noë, & aux jours de Loth*, & une ſubite ruine les vint accabler. Ils mangeoient, ils buvoient, ils ſe marioient. C'étoit des occupations innocentes. Que ſera-ce, quand en contentant nos impudiques deſirs, en aſſouviſſant nos vengeances & nos ſecretes jalouſies, en accumulant dans nos coffres des tréſors d'iniquité, ſans jamais vouloir ſéparer le bien d'autrui d'avec le nôtre ; trompés par nos plaiſirs, par nos jeux, par notre ſanté, par notre jeuneſſe, par l'heureux ſuccès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi leſquels il faudroit peut-être compter des Directeurs infideles, que nous

(1) Sicut factum eſt in diebus Noë, ita erit & in diebus Filii hominis . . . uxores ducebant, & dabantur ad nuptias : ſimiliter ſicut factum eſt in diebus Lot : edebant & bibebant ; emebant & vendebant ; plantabant & ædificabant. *Luc. XVII*, 26, 27, 28.

avons choisis pour nous séduire ; & enfin, par nos fausses pénitences, qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour ? La sentence partira d'en-haut. (1) *La fin est venue, la fin est venue. La fin est venue sur vous.* Tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez. (2) *Concluez :* frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu. (3) *Coupez l'arbre, arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abbatez ses fruits.* Périsse par un seul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même. Alors, s'éleveront des frayeurs mortelles, & des grincemens de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ah! MES FRERES, n'attendons pas ce coup terrible. Le glaive qui a tranché les jours de la Reine, est encore levé sur nos têtes ; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. (4) *Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est*

(1) Finis venit; venit finis..... Nunc finis super te. *Ezech. VII, 2, &c.*

(2) Fac conclusionem. *Ibid.* 23.

(3) Clamavit fortiter, & sic ait : Succidite arborem, & præcidite ramos ejus; excutite folia ejus, & dispergite fructus ejus. *Dan. IV*, 11.

(4) Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est & limatus. Ut cædat victimas exacutus est : ut splendeat limatus est. *Ezech. XXI*, 9 & 10.

aiguiſé & poli ; il eſt aiguiſé, afin qu'il perce ; il eſt poli & limé, afin qu'il brille. Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire! Toute la terre en eſt étonnée. Mais que nous ſert ce brillant qui nous étonne, ſi nous ne prévenons le coup qui tranche ? Prévenons le, CHRÉTIENS, par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce ſpectacle ? Mais ces émotions d'un jour qu'opérent-elles ? Un dernier endurciſſement, parce qu'à force d'être touchés inutilement, on ne ſe laiſſe plus toucher d'aucun objet. Le ſommes-nous des maux de la Hongrie & de l'Autriche ravagées? Leurs habitans paſſés au fil de l'épée, & ce ſont encore les plus heureux : la captivité entraîne bien d'autres maux & pour le corps & pour l'ame ; ces habitans déſolés, ne ſont-ce pas des Chrétiens & des Catholiques, nos freres, nos propres membres, enfans de la même Égliſe, & nourris à la même table du pain de vie ? Dieu accomplit ſa parole : (1) *Le jugement commence par ſa maiſon ;* & le reſte de la maiſon ne tremble pas! CHRÉTIENS, laiſſez-vous fléchir, faites pénitence, appaiſez Dieu par vos larmes. Ecoutez la

(1) Tempus eſt ut incipiat judicium à domo Dei. *1. Pet. IV*, 17.

pieuse Reine qui parle plus haut que tous les Prédicateurs. Ecoutez-la, Princes; écoutez-la, peuples; écoutez-la, MONSEIGNEUR, plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche, & par une voix qui vous est connue; que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, & la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressoit aux Princes & à la Maison régnante. (1) *Respectez*, leur disoit-il, *votre pourpre*; respectez votre puissance qui vient de Dieu, & ne l'employez que pour le bien. *Connoissez ce qui vous a été confié, & le grand mystere que Dieu accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les choses d'en-haut; il partage avec vous celles d'en-bas. Montrez-vous dieux aux peuples soumis*, en imitant la bonté & la magnificence divine. C'est, MONSEIGNEUR, ce que vous demandent ces empressemens de tous les peuples, ces perpétuels applaudissemens & tous ces regards qui vous suivent.

(1) Imperatores, purpuram vereamini.... Cognoscite quantum id sit, quod vestræ fidei commissum est, quantumque circa vos mysterium... Supera solius Dei sunt: infera autem, vestra etiam sunt. Subditis vestris deos vos præbete. *Orat. XXVII, pag.* 471. B.

(1) Demandez à Dieu, avec Salomon, la ſageſſe qui vous rendra digne de l'amour des peuples & du trône de vos ancêtres; & quand vous ſongerez à vos devoirs, ne manquez pas de conſidérer à quoi vous obligent les immortelles actions de LOUIS LE GRAND, & l'incomparable piété de MARIE-THÉRÈSE.

(1) *Sap. IX.*

ORAISON

ORAISON FUNÈBRE
DE TRÈS-HAUTE
ET TRÈS-PUISSANTE PRINCESSE
ANNE DE GONZAGUE
DE CLEVES,
PRINCESSE PALATINE.

Prononcée en préſence de Monſeigneur LE DUC, *Madame* LA DUCHESSE, *& de Monſeigneur* LE DUC DE BOURBON, *dans l'Égliſe des Carmélites du Fauxbourg Saint-Jacques, le neuviéme jour d'Août 1685.*

ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE

DE CLEVES,

PRINCESSE PALATINE.

Apprehendi te ab extremis terræ, & à longinquis ejus vocavi te: elegi te, & non abjeci te: ne timeas, quia ego tecum sum.

Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre: je t'ai appellé des lieux les plus éloignés: je t'ai choisi, & je ne t'ai pas rejetté: ne crains point, parce que je suis avec toi. C'est Dieu même qui parle ainsi. *Isa. XLI, 9, 10.*

MONSEIGNEUR,

Je voudrois que toutes les ames éloignées de Dieu; que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les

combats & les douleurs; tous ceux enfin qui déſeſpérent de leur converſion ou de leur perſévérance, fuſſent préſens à cette aſſemblée. Ce Diſcours leur feroit connoître qu'une ame fidelle à la grace, malgré les obſtacles les plus invincibles, s'éleve à la perfection la plus éminente. La Princeſſe à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant ſelon ſa coutume, l'Office Divin, liſoit les paroles d'Iſaïe, que j'ai rapportées. Qu'il eſt beau de méditer l'Ecriture Sainte; & que Dieu y ſçait bien parler, non-ſeulement à toute l'Égliſe, mais encore à chaque fidele ſelon ſes beſoins! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'eſt elle-même qui le raconte dans une lettre admirable) Dieu lui imprima dans le cœur que c'étoit à elle qu'il les adreſſoit. Elle crut entendre une voix douce & paternelle qui lui diſoit: (1) *Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés*; des voies détournées, où tu te perdois, abandonnée à ton propre ſens, ſi loin de la céleſte Patrie, & de la véritable voie, qui eſt Jéſus-Chriſt. Pendant que tu diſois en ton cœur rebelle: Je ne puis me captiver; j'ai mis ſur toi ma puiſſante main, *& j'ai dis, tu ſeras ma ſervante: Je t'ai choiſie*

(1) *Iſai.* XLI, 9, 10.

dès l'éternité, *& je n'ai pas rejetté* ton ame superbe & dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : *Ne crains point*, au milieu des maux dont tu te sens accablée, *parce que je suis ton Dieu* qui te fortifie : (1) *Ne te détourne pas de la voie* où je t'engage, *puisque je suis avec toi ;* jamais je ne cesserai de te secourir : *& le Juste que j'envoie au monde*, ce Sauveur miséricordieux, ce Pontife compatissant *te tient par la main.* (2) Voilà MESSIEURS, le passage entier du saint Prophete Isaïe, dont je n'avois récité que les premieres paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette Princesse, que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils ? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyiez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jettés, fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture, (3) & dans l'ombre de la mort ; s'il

(1) *Ibid.* 10.

(2) Tenebit te dextera Justi mei. — *Le texte sacré porte :* Suscepit te, &c. *Is.* IX, 2.

(3) Populus qui ambulabat in tenebris . . . Habitantibus in regione umbræ mortis. *Is.* IX, 2.

vous reſte quelque pitié de votre ame malheureuſe, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la Princeſſe ANNE; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une Princeſſe d'un ſi haut rang; dans une Princeſſe qui fut Nièce d'une Impératrice, & unie par ce lien à tant d'Empereurs; Sœur d'une puiſſante Reine, Épouſe d'un Fils de Roi, Mere de deux grandes Princeſſes, dont l'une eſt un ornement dans l'auguſte Maiſon de France, & l'autre s'eſt fait admirer dans la puiſſante Maiſon de Brunſwick; enfin, dans une Princeſſe, dont le mérite paſſe la naiſſance, encore que ſortie d'un Pere & de tant d'Aïeux Souverains, elle ait réuni en elle avec le ſang de Gonzague & de Cleves, celui des Paléologues, celui de Lorraine, & celui de France par tant de côtés: quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, & qu'il choiſit une perſonne d'un ſi grand éclat pour être l'objet de ſon éternelle miſéricorde, il ne ſe propoſe rien moins que d'inſtruire tout l'univers. Vous donc qu'il aſſemble en ce ſaint lieu; & vous principalement, pécheurs, dont il attend la converſion avec une ſi longue patience, n'endurciſſez pas vos cœurs: ne croyez pas qu'il vous ſoit permis d'ap-

porter seulement à ce Discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses, dont vous couvrez votre impénitence, vous vont être ôtées. Ou la Princesse Palatine portera la lumiere dans vos yeux; ou elle fera tomber comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon Discours, dont vous vous croyez peut-être les Juges, vous jugera au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les Prophetes: (1) *Onus verbi Domini super Israel;* & si vous n'en sortez plus Chrétiens, vous en sortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons avant toutes choses à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ni des belles qualités qui ne le rendent pas meilleur; ni des vertus, dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché & l'impénitence, & qui empêchent l'horreur salutaire que l'ame pécheresse auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence; & ne craignons pas de faire paroître notre Princesse dans les états différens où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des ames saintes, qui ne sçavent

(1) *Zach. XII, 1.*

pas combien eſt puiſſant le bras de Dieu, pour faire ſervir ces défauts non-ſeulement à ſa gloire ; mais encore à la perfection de ſes Élus. Pour nous, mes FRERES, qui ſçavons à quoi ont ſervi à ſaint Pierre ſes reniemens ; à ſaint Paul les perſécutions qu'il a fait ſouffrir à l'Egliſe ; à S. Auguſtin ſes erreurs ; à tous les ſaints Pénitens leurs péchés ; ne craignons pas de mettre la Princeſſe Palatine dans ce rang, ni de la ſuivre juſques dans l'incrédulité où elle étoit enfin tombée. C'eſt de-là que nous la verrons ſortir pleine de gloire & de vertu, & nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux, ſi la conduite que Dieu tient ſur elle nous fait craindre la juſtice qui nous abandonne à nous-mêmes, & deſirer la miſéricorde qui nous en arrache. C'eſt ce que demande de vous TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE PRINCESSE, ANNE DE GONZAGUE DE CLEVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

JAMAIS plante ne fut cultivée avec plus de ſoin, ni ne ſe vit plutôt couronnée de fleurs & de fruits, que la Princeſſe ANNE. Dès ſes plus tendres années elle perdit ſa pieuſe mere Catherine de Lor-

raine. Charles, Duc de Nevers, & depuis Duc de Mantoue ſon pere, lui en trouva une digne d'elle; & ce fut la vénérable Mere Françoiſe de la Châtre, d'heureuſe & ſainte mémoire, Abbeſſe de Farmoutiers, que nous pouvons appeller la Reſtauratrice de la regle de ſaint Benoît, & la lumiere de la vie monaſtique. Dans la ſolitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du ſiécle, que ſa bienheureuſe ſituation la ſépare de tout commerce du monde: dans cette ſainte montagne, que Dieu avoit choiſie depuis mille ans, où les épouſes de Jéſus-Chriſt faiſoient revivre la beauté des anciens jours; où les joies de la terre étoient inconnues; où les veſtiges des hommes du monde, des curieux & des vagabonds ne paroiſſoient pas: ſous la conduite de la ſainte Abbeſſe qui ſçavoit donner le lait aux enfans, auſſi-bien que le pain aux forts, les commencemens de la Princeſſe Anne étoient heureux. Les myſteres lui furent révélés: l'Ecriture lui devint familiere: on lui avoit appris la langue Latine, parce que c'étoit celle de l'Egliſe; & l'Office Divin faiſoit ſes délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuſe, juſqu'à ſes auſtérités & à ſes humiliations: & durant douze ans qu'elle fut dans ce Monaſtere, on lui

voyoit tant de modeſtie & tant de ſageſſe, qu'on ne ſçavoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander, ou à obéir. Mais la ſage Abbeſſe qui la crut capable de ſoutenir ſa réforme, la deſtinoit au gouvernement; & déjà on la comptoit parmi les Princeſſes qui avoient conduit cette célébre Abbaye, quand ſa famille trop empreſſée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous ſera-t-il permis de le dire? La Princeſſe MARIE, pleine alors de l'eſprit du monde, croyoit, ſelon la coutume des grandes Maiſons, que ſes jeunes ſœurs devoient être ſacrifiées à ſes grands deſſeins. Qui ne ſçait où ſon rare mérite & ſon éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ſes eſpérances? Et d'ailleurs dans les plus puiſſantes Maiſons, les partages ne ſont-ils pas regardés comme une eſpece de diſſipation, par où elles ſe détruiſent d'elles-mêmes: tant le néant y eſt attaché! La Princeſſe BÉNÉDICTE, la plus jeune des trois ſœurs, fut la premiere immolée à ces intérêts de famille. On la fit Abbeſſe, ſans que dans un âge ſi tendre elle ſçût ce qu'elle faiſoit; & la marque d'une ſi grave dignité fut comme un jouet entre ſes mains. Un ſort ſemblable étoit deſtiné à la Princeſſe ANNE. Elle eût pû renoncer

à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir; & il eût fallu la conduire, & non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout-à-coup les desseins de Farmoutiers. Avenai parut avoir un air plus libre; & la Princesse Bénédicte y présentoit à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grace! Malgré une vocation si peu réguliere, la jeune Abbesse devint un modele de vertu. Ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la Princesse Anne, ce que d'importuns empressemens en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu qui l'appelloit avec tant d'attraits à la vie religieuse; & l'asyle qu'elle avoit choisi pour défendre sa liberté, devint un piége innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux Princesses, la même noblesse dans les sentimens, le même agrément, & si vous permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens: au-dedans les mêmes desirs, au-dehors les mêmes grâces; & jamais sœurs ne furent unies par des liens, ni si doux, ni si puissans. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union; & la Princesse Anne n'aspiroit plus qu'au bonheur d'être une humble Religieuse d'une sœur dont elle admiroit la vertu. En ce tems, le

Duc de Mantoue leur pere mourut : les affaires les appellerent à la Cour : la Princeſſe Bénédicte qui avoit ſon partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais ô coup funeſte pour la Princeſſe Anne ! la pieuſe Abbeſſe mourut dans ce beau travail, & dans la fleur de ſon âge. Je n'ai pas beſoin de vous dire combien le cœur tendre de la Princeſſe Anne fut profondément bleſſé par cette mort. Mais ce ne fut pas là ſa plus grande plaie. Maîtreſſe de ſes deſirs, elle vit le monde: elle en fut vûe; bientôt elle ſentit qu'elle plaiſoit; & vous ſçavez le poiſon ſubtil qui entre dans un jeune cœur avec ces penſées. Ses beaux deſſeins furent oubliés. Pendant que tant de naiſſance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe, le Prince Edouard de Baviere, fils de l'Electeur Fréderic V, Comte Palatin du Rhin, & Roi de Bohême, jeune Prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de ſa Maiſon, la mérita. Elle préféra aux richeſſes les vertus de ce Prince, & cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvoit que des Rois. La Princeſſe Anne l'invite à ſe faire inſtruire : il connut bientôt les er-

teurs où les derniers de ſes peres déſerteurs de l'ancienne foi, l'avoient engagé. Heureux préſages pour la Maiſon Palatine! Sa converſion fut ſuivie de celle de la Princeſſe Louise ſa ſœur, dont les vertus font éclater par toute l'Egliſe, la gloire du ſaint Monaſtere de Maubuiſſon; & ces bienheureuſes prémices ont attiré une telle bénédiction ſur la Maiſon Palatine, que nous la voyons enfin Catholique dans ſon chef. Le mariage de la Princeſſe Anne fut un heureux commencement d'un ſi grand ouvrage. Mais hélas! tout ce qu'elle aimoit devoit être de peu de durée. Le Prince ſon époux lui fut ravi, & lui laiſſa trois Princeſſes, dont les deux qui reſtent, pleurent encore la meilleure mere qui fût jamais, & ne trouvent de conſolation que dans le ſouvenir de ſes vertus. Ce n'eſt pas encore le tems de vous en parler. La Princeſſe Palatine eſt dans l'état le plus dangereux de ſa vie.

Que le monde voit peu de ces veuves, dont parle ſaint Paul, (1) qui *vraiment veuves & déſolées*, s'enſeveliſſent pour ainſi dire elles-mêmes dans le tombeau

(1) Viduas honora, quæ verè viduæ ſunt . . . . Quæ autem verè vidua eſt & deſolata, ſperet in Deum, & inſtet obſecrationibus & orationibus nocte ac die. 1. *Tim.* v, 3 & *ſeq.*

de leurs époux ; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries ; & délaiſſées ſur la terre, *mettent leur eſpérance en Dieu, & paſſent les nuits & les jours dans la priere!* Voilà l'état d'une veuve Chrétienne, ſelon les préceptes de ſaint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité eſt regardée, non-plus comme un état de déſolation, car ces mots ne ſont plus connus, mais comme un état deſirable, où affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que ſoi-même, ſans ſonger à cette terrible ſentence de S. Paul : (1) *La veuve qui paſſe ſa vie dans les plaiſirs ;* remarquez qu'il ne dit pas, la veuve qui paſſe ſa vie dans les crimes ; il dit : *La veuve qui la paſſe dans les plaiſirs ; elle eſt morte toute vive ;* parce qu'oubliant le deuil éternel & le caractere de déſolation, qui fait le ſoutien comme la gloire de ſon état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes & riantes, que le monde trouve ſi heureuſes ! Mais ſur-tout, quand on a connu Jéſus-Chriſt, & qu'on a eu part à ſes graces ; quand la lumiere divine s'eſt découverte, & qu'avec des yeux illumi-

(1) Nam quæ in deliciis eſt, vivens mortua eſt. *Ibid.* 6.

nés on se jette dans les voies du siécle : qu'arrive-t-il à une ame qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jésus-Christ, & encore contre Jésus-Christ connu & goûté, tous les outrages des Juifs, & le crucifie encore une fois? Vous reconnoissez le langage de saint Paul : (1) Achevez-donc, grand Apôtre, & dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. *Il est impossible*, dit-il, *qu'une telle ame soit renouvellée par la pénitence.* Impossible. Quelle parole! soit, MESSIEURS, qu'elle signifie que la conversion de ces ames, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, & demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine ; soit que l'impossibilité dont parle S. Paul veuille dire qu'en effet, il n'y a plus de retour à ces premieres douceurs qu'a goûtées une ame innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance, de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grace que par des chemins difficiles & avec des peines ex-

(1) Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, & participes facti sunt Spiritûs sancti; gustaverunt nihilominùs bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, & prolapsi sunt, rursùs renovari ad pœnitentiam, rursùm crucifigentes filium Dei, & ostentui habentes. *Heb. VI, 4 & seq.*

trêmes. Quoi qu'il en ſoit, CHRÉTIENS, l'un & l'autre s'eſt vérifié dans la Princeſſe Palatine. Pour la plonger entierement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur. Quoi? La faveur de la Cour. La Cour veut toujours unir les plaiſirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus ſérieux, ni enſemble de plus enjoué. Enfoncez; vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalouſies délicates qui cauſent une extrême ſenſibilité; & dans une ardente ambition, des ſoins & un ſérieux auſſi triſte qu'il eſt vain. Tout eſt couvert d'un air gai, & vous diriez qu'on ne ſonge qu'à s'y divertir.

Le génie de la Princeſſe Palatine ſe trouva également propre aux divertiſſemens & aux affaires. La Cour ne vit jamais rien de plus engageant; & ſans parler de ſa pénétration, ni de la fertilité infinie de ſes expédiens, tout cédoit au charme ſecret de ſes entretiens. Que vois-je durant ce tems! Quel trouble! quel affreux ſpectacle ſe préſente ici à mes yeux! La Monarchie ébranlée juſqu'aux fondemens, la guerre civile, la guerre étrangere, le feu au-dedans & au-dehors; les remedes de tous côtés plus dangereux que les maux, les Princes arrêtés avec grand péril, & délivrés avec un péril encore

plus grand ; ce Prince que l'on regardoit comme le Héros de ſon ſiécle, rendu inutile à ſa Patrie, dont il avoit été le ſoutien ; & enſuite je ne ſçais comment, contre ſa propre inclination, armé contre elle ; un Miniſtre perſécuté, & devenu néceſſaire, non-ſeulement par l'importance de ſes ſervices, mais encore par ſes malheurs, où l'autorité ſouveraine étoit engagée. Que dirai-je ? Etoit-ce-là de ces tempêtes, par où le ciel a beſoin de ſe décharger quelquefois ? & le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages ? Ou bien étoient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui alloit céder la place à l'autorité légitime ? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France prête à enfanter le regne miraculeux de Louis ? Non, non : c'eſt Dieu, qui vouloit montrer (1) qu'il donne la mort & qu'il reſſuſcite ; qu'il plonge juſqu'aux enfers, & qu'il en retire ; & qu'il (2) ſecoue la terre, & la briſe ; & qu'il guérit en un moment, toutes ſes briſures. Ce fut là que la Princeſſe Palatine ſignala ſa fidélité, & fit paroître

(1) Dominus mortificat, & vivificat ; deducit ad inferos, & reducit. 1. *Reg.* 11, 6.

(2) Commoviſti terram, & conturbaſti eam : ſana contritiones ejus, qui commota eſt. *Pſalm.* LIX, 4.

toutes les richeſſes de ſon eſprit. Je ne dis rien qui ne ſoit connu. Toujours fidelle à l'Etat & à la grande Reine ANNE D'AUTRICHE, on ſçait qu'avec le ſecret de cette Princeſſe, elle eut encore celui de tous les partis, tant elle étoit pénétrante, tant elle s'attiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs! Elle déclaroit aux chefs des partis juſqu'où elle pouvoit s'engager; & on la croyoit incapable ni de tromper, ni d'être trompée. Mais ſon caractere particulier étoit de concilier les intérêts oppoſés, & en s'élevant au-deſſus, de trouver le ſecret endroit, & comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui ſervirent ſes rares talens? Que lui ſervit d'avoir mérité la confiance intime de la Cour, d'en ſoutenir le Miniſtre deux fois éloigné, contre ſa mauvaiſe fortune, contre ſes propres frayeurs, contre la malignité de ſes ennemis, & enfin contre ſes amis, ou partagés, ou irréſolus, ou infideles? Que ne lui promit-on pas dans ces beſoins? Mais quel fruit lui en revint-il, ſinon de connoître par expérience, le foible des grands politiques? leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuſes; la diverſe face des tems; les amuſemens des promeſſes; l'illuſion des amitiés de

la terre, qui s'en vont avec les années & les intérêts ; & la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sçait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sçait pas bien ce qu'il veut, & qui n'est pas moins caché, ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres ? O éternel Roi des siécles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfere ; voilà ce qui éblouit les ames qu'on appelle grandes !

Dans ces déplorables erreurs, la Princesse Palatine avoit les vertus que le monde admire, & qui font qu'une ame séduite s'admire elle-même : inébranlable dans ses amitiés, & incapable de manquer aux devoirs humains. La Reine sa sœur en fit l'épreuve dans un tems où leurs cœurs étoient désunis. Un nouveau Conquérant s'éleve en Suede. On y voit un autre Gustave, non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Gustave parut à la Pologne surprise & trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pieces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vîtesse d'un aigle ? Où sont ces ames guerrieres, ces marteaux d'armes tant vantés, & ces arcs

qu'on ne vit jamais tendus en vain ? Ni les chevaux ne ſont vîtes, ni les hommes ne ſont adroits que pour fuir devant le Vainqueur. En même-tems la Pologne ſe voit ravagée par le rebelle Coſaque, par le Moſcovite infidele, & plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à ſon ſecours dans ſon deſeſpoir. Tout nage dans le ſang, & on ne tombe que ſur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite ; elle a quitté le Royaume ; après de courageux, mais de vains efforts, le Roi eſt contraint de la ſuivre : réfugiés dans la Siléſie, où ils manquent des choſes les plus néceſſaires, il ne leur reſte qu'à conſidérer de quel côté alloit tomber ce grand arbre (1) ébranlé par tant de mains, & frappé de tant de coups à ſa racine ; ou qui en enleveroit les rameaux épars. Dieu en avoit diſpoſé autrement. La Pologne étoit néceſſaire à ſon Égliſe, & lui devoit un vengeur. (2) Il la regarde en pitié. Sa main puiſſante ramene en arriere

(1) Clamavit fortiter, & ſic ait : Succidite arborem, & præcidite ramos ejus : excutite folia ejus, & diſpergite fructus ejus. *Dan. IV*, 11, 20. Succident eum alieni, & crudeliſſimi nationum, & projicient eum ſuper montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus, & confringentur arbuſta ejus in univerſis rupibus terræ. *Ezech. XXXI*, 12.

(2) 2. *Reg. XIX*, 28.

le Suédois indompté, tout frémissant qu'il étoit. Il se vange sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avoit rappellé; & déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire & la Hollande se remuent contre un Conquérant qui menaçoit tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces, & médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux: le redouté Capitaine tombe au plus beau tems de sa vie; & la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la Princesse Palatine: honteuse de n'envoyer que cent mille livres au Roi & à la Reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvoient ses affaires, la Princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas? Les deux Princesses ne furent plus qu'un même cœur: la Reine parut vraiment Reine par une bonté & par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; & la Princesse Palatine joignit au respect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang & de

ce mérite, une éternelle reconnoiſſance.

Quel eſt, MESSIEURS, cet aveuglement dans une ame chrétienne, & qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, & de ne craindre pas de manquer à Dieu: comme ſi le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs? Contez-nous donc maintenant, vous qui les ſçavez, toutes les grandes qualités de la Princeſſe Palatine: faites-nous voir, ſi vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence, qui s'inſinuoit dans les cœurs par des tours ſi nouveaux & ſi naturels. Dites qu'elle étoit généreuſe, libérale, reconnoiſſante, fidelle dans ſes promeſſes, juſte; vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit (1) que le Prodigue de l'Évangile, qui veut avoir ſon partage, qui veut jouir de ſoi-même, & des biens que ſon pere lui a donnés, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maiſon paternelle, *dans un pays écarté*, où il diſſipe tant de rares tréſors, & en un mot, où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde & ſe contentoit elle-même, la Princeſſe Palatine n'étoit pas heureuſe, & le vuide des choſes humaines

(1) *Luc.* xv, 12, 13.

ſe faiſoit ſentir à ſon cœur. Elle n'étoit heureuſe, ni pour avoir avec l'eſtime du monde qu'elle avoit tant déſirée, celle du Roi même; ni pour avoir l'amitié & la confiance de Philippe, & des deux Princeſſes, qui ont fait ſucceſſivement avec lui la ſeconde lumiere de la Cour; de Philippe, dis-je, ce grand Prince, que ni ſa naiſſance, ni ſa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle ſe donne à lui avec tous ſes avantages, ne peuvent enfler; & de ces deux grandes Princeſſes, dont on ne peut nommer l'une ſans douleur, ni connoître l'autre ſans l'admirer. Mais peut-être que le ſolide établiſſement de la famille de notre Princeſſe achevera ſon bonheur. Non, elle n'étoit heureuſe, ni pour avoir placé auprès d'elle la Princeſſe Anne ſa chere Fille & les délices de ſon cœur, ni pour l'avoir placée dans une Maiſon où tout eſt grand. Que ſert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce ſeulement le nom de Louis de Bourbon, Prince de Condé, & de Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien. Avec un peu plus de vie, elle auroit vû les grands dons, & le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, ſe plaire à le reconnoître par de dignes diſtinctions. C'eſt

ce qu'elle devoit attendre du mariage de la Princeſſe ANNE. Celui de la Princeſſe BÉNÉDICTE ne fut gueres moins heureux, puiſqu'elle épouſa JEAN-FRÉDERIC Duc de Brunſwick & d'Hanovre, Souverain puiſſant, qui avoit joint le ſçavoir avec la valeur, la Religion Catholique avec les vertus de ſa Maiſon, & pour comble de joie à notre Princeſſe, le ſervice de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans ſa famille; & la Princeſſe MARIE ſa Fille n'auroit eu à deſirer ſur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit, avec tant d'éclat, la tranquillité & la douceur; elle trouvoit dans un Prince, auſſi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter ſa délicateſſe; & dans la Ducheſſe ſa chere Fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le ſien, un eſprit qui ſe fait ſentir ſans vouloir briller, une vertu qui devoit bien-tôt forcer l'eſtime du monde, & comme une vive lumiere percer tout-à-coup avec grand éclat, un beau, mais ſombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpétuelle & étroite liaiſon avec le Prince, qui de tout tems avoit le plus ravi ſon eſtime: Prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre,

en

en qui l'univers attentif ne voit plus rien à desirer, & s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que falloit-il davantage, & que manquoit-il au bonheur de notre Princesse ? Dieu qu'elle avoit connu, & tout avec lui.

Une fois elle lui avoit rendu son cœur. Les douceurs célestes qu'elle avoit goûtées sous les aîles de Sainte-Fare, étoient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, séquestrée du monde, elle s'occupa trois ans entiers à régler sa conscience & ses affaires. Un million qu'elle retira du Duché de Rhételois, servit à multiplier ses bonnes œuvres ; & la premiere fut d'acquitter ce qu'elle devoit avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si long-tems ? Non, MESSIEURS : vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la Princesse ne permettoient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une ame comme la sienne ne souffre point de tels partages ; & il falloit ou tout-à-fait rompre, ou se rengager tout-à-fait avec le monde. Les

affaires l'y rappellerent: sa piété s'y dissipa encore une fois ; elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : (1) *L'état de l'homme* qui retombe, *devient pire que le premier*. Tremblez, ames réconciliées, qui renoncez si souvent à la grace de la pénitence : tremblez, puisque chaque chûte creuse sous vos pas de nouveaux abîmes : tremblez enfin au terrible exemple de la Princesse Palatine. A ce coup, le Saint-Esprit irrité se retire ; les ténébres s'épaississent ; la foi s'éteint.

Un saint Abbé, dont la doctrine & la vie sont un ornement de notre siécle, ravi d'une conversion aussi admirable & aussi parfaite que celle de notre Princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés, que la grace de les reconnoître ; recevez l'humble confession de votre servante ; & en mémoire d'un tel sacrifice, s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, CHRÉTIENS, qu'elle avoit tel-

(1) Fiunt noviſſima hominis illius pejora prioribus. *Luc.* XI, 26.

lement perdu les lumieres de la foi, que lorsqu'on parloit sérieusement des mysteres de la Religion, elle avoit peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : *Et*, poursuit-elle, *c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles, que de me faire croire fermement le Christianisme.* Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le tems où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la Grace. Ainsi elle gémissoit dans son incrédulité qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès, & comme le triomphe de l'orgueil ; & qu'elle ne se trouve parmi *ces moqueurs, dont le jugement est si proche* (1) ; selon la parole du Sage.

Déplorable aveuglement! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui détaché de toute autre cause, & ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les tems & tous les lieux, & porte par toute la terre avec

(1) Parata sunt derisoribus judicia. *Prov.* XIX, 29.

l'impreſſion de ſa main, le caractere de ſon autorité ; c'eſt Jéſus-Chriſt & ſon Égliſe. Il a mis dans cette Égliſe une autorité, ſeule capable d'abaiſſer l'orgueil, & de relever la ſimplicité ; & qui également propre aux ſçavans & aux ignorans, imprime aux uns & aux autres un même reſpect. C'eſt contre cette autorité que les libertins ſe révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu ces rares génies ? qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance eſt la leur ? & qu'il ſeroit aiſé de les confondre, ſi, foibles & préſomptueux, ils ne craignoient d'être inſtruits ! Car penſent-ils avoir mieux vu les difficultés à cauſe qu'ils y ſuccombent, & que les autres qui les ont vues, les ont mépriſées ? Ils n'ont rien vu : ils n'entendent rien ; ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils eſperent après cette vie ; & ce miſérable partage ne leur eſt pas aſſuré. Ils ne ſçavent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice & à la vertu : quelle idole ! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, & encore ce qu'il a créé capable d'un bon & d'un mauvais choix, qui leur dira, ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offenſe, ou ce qui l'appaiſe ? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on penſe de

ce premier Être, soit indifférent, & que toutes les Religions qu'on voit sur la terre, lui soient également bonnes? Parce qu'il y en a de fausses, s'enfait-il qu'il n'y en ait pas une véritable, ou qu'on ne puisse plus connoître l'ami sincere, parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent, sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions, à des lumieres plus pures? Où a-t-on pris que la peine & la recompense ne soient que pour les jugemens humains, & qu'il n'y ait pas en Dieu une justice, dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine, & par conséquent inévitable; divine, & par conséquent infinie: qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, & qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini & éternel? Où en sont donc les Impies, & quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme? & mettront-ils leur repos dans une fureur, qui ne trouve

preſque point de place dans les eſprits ? Qui leur réſoudra ces doutes, puiſqu'ils veulent les appeller de ce nom ? Leur raiſon, qu'ils prennent pour guide, ne préſente à leur eſprit que des conjectures & des embarras. Les abſurdités où ils tombent en niant la religion, deviennent plus inſoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne ; & pour ne vouloir pas croire des myſteres incompréhenſibles, ils ſuivent l'une après l'autre, d'incompréhenſibles erreurs. Qu'eſt-ce donc, après tout, MESSIEURS, qu'eſt-ce que leur malheureuſe incrédulité, ſinon une erreur ſans fin, une témérité qui hazarde tout, un étourdiſſement volontaire, & en un mot un orgueil qui ne peut ſouffrir ſon remede, c'eſt-à-dire, qui ne peut ſouffrir une autorité légitime ? Ne croyez pas que l'homme ne ſoit emporté que par l'intempérance des ſens. L'intempérance de l'eſprit n'eſt pas moins flatteuſe. Comme l'autre, elle ſe fait des plaiſirs cachés, & s'irrite par la défenſe. Ce ſuperbe croit s'élever au-deſſus de tout & au-deſſus de lui-même, quand il s'éleve, ce lui ſemble, au-deſſus de la Religion, qu'il a ſi long-tems révérée : il ſe met au rang des gens déſabuſés, il inſulte en ſon cœur aux foibles eſprits, qui ne font que ſuivre les

autres ſans rien trouver par eux-mêmes; & devenu le ſeul objet de ſes complaiſances, il ſe fait lui-même ſon Dieu.

C'eſt dans cet abîme profond que la Princeſſe Palatine alloit ſe perdre. Il eſt vrai qu'elle deſiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où eſt la vérité ſans la foi, qui lui paroiſſoit impoſſible, à moins que Dieu ne l'établît en elle par un miracle? Que lui ſervoit d'avoir conſervé la connoiſſance de la Divinité? Les eſprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à ſe reprocher un aveuglement trop viſible. Un Dieu qu'on fait à ſa mode, auſſi patient, auſſi inſenſible que nos paſſions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on ſe donne de penſer tout ce qu'on veut, fait qu'on croit reſpirer un air nouveau. On s'imagine jouir de ſoi-même & de ſes deſirs; & dans le droit qu'on penſe acquérir de ne ſe rien refuſer, on croit tenir tous les biens, & on les goûte par avance.

En cet état, CHRÉTIENS, où la foi même eſt perdue, c'eſt-à-dire, où le fondement eſt renverſé, que reſtoit-il à notre Princeſſe? Que reſtoit-il à une ame, qui par un juſte jugement de Dieu étoit déchue de toutes les graces, & ne tenoit à

Jéſus-Chriſt par aucun lien? Qu'y reſtoit-il, CHRÉTIENS, ſi ce n'eſt ce que dit ſaint Auguſtin? Il reſtoit la ſouveraine miſere & la ſouveraine miſéricorde: *Reſtabat magna miſeria, & magna miſericordia* (1). Il reſtoit ce ſecret regard d'une Providence miſéricordieuſe, qui la vouloit rappeller des extrémités de la terre; & voici quelle fut la premiere touche. Prêtez l'oreille, MESSIEURS, elle a quelque choſe de miraculeux. Ce fut un ſonge admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le miniſtere des Anges, dont les images ſont ſi nettes & ſi démêlées, où l'on voit je ne ſçais quoi de céleſte. *Elle crut;* c'eſt elle-même qui le raconte au ſaint Abbé: Écoutez, & prenez garde ſur-tout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertiſſemens divins, & la conduite de la grace: *elle crut*, dis-je, *que marchant ſeule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il étoit aveugle de naiſſance, ou s'il l'étoit devenu par quelque accident. Il répondit qu'il étoit aveugle-né. Vous ne ſçavez donc pas*, reprit-elle, *ce que c'eſt que la lumiere qui eſt ſi belle & ſi agréable, & le ſoleil qui a tant*

(1) *Le texte de S. Auguſtin porte:* Remanſit magna, &c. Enarrat. *in Pſal.* 1, *n.* 8.

d'éclat & de beauté? Je n'ai, dit-il, *jamais joui de ce bel objet, & je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse pas de croire*, continua-t-il, *qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix & de visage; & prenant un ton d'autorité: Mon exemple*, dit-il, *vous doit apprendre qu'il y a des choses très-excellentes & très-admirables, qui échappent à notre vue, & qui n'en sont ni moins vraies ni moins desirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre, ni imaginer.* C'est, en effet, qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle; & ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean: (1) *Il nous a donné un sens pour connoître le vrai Dieu, & pour être en son vrai Fils.* Notre Princesse le comprit. En même-tems, au milieu d'un songe mystérieux, *elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la Religion & de l'autre vie.* Ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu qui n'a besoin ni de tems, ni d'un long circuit de raisonnemens pour se faire entendre, tout-à-coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, *elle se sentit si éclairée*, c'est elle-même

(1) Dedit nobis sensum; ut cognoscamus verum Deum, & simus in vero Filio ejus. 1. *Joan.* v, 20.

qui continue à vous parler, *& tellement tranſportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis ſi long-tems, qu'elle ne put s'empêcher d'embraſſer l'aveugle, dont le diſcours lui découvroit une plus belle lumiere que celle dont il étoit privé. Et*, dit-elle, *il ſe répandit dans mon cœur une joie ſi douce & une foi ſi ſenſible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.* Vous attendez, CHRÉTIENS, quel ſera le réveil d'un ſommeil ſi doux & ſi merveilleux. Écoutez & reconnoiſſez que ce ſonge eſt vraiment divin. *Elle s'éveilla là-deſſus*, dit-elle, *& ſe trouva dans le même état où elle s'étoit vue dans cet admirable ſonge, c'eſt-à-dire, tellement changée, qu'elle avoit peine à le croire.* Le miracle qu'elle attendoit eſt arrivé; elle croit, elle qui jugeoit la foi impoſſible. Dieu la change par une lumiere ſoudaine, & par un ſonge qui tient de l'extaſe. Tout ſuit en elle de la même force. *Je me levai*, pourſuit-elle, *avec précipitation; mes actions étoient mêlées d'une joie & d'une activité extraordinaire.* Vous le voyez; cette nouvelle vivacité qui animoit ſes actions, ſe reſſent encore dans ſes paroles. *Tout ce que je liſois ſur la religion, me touchoit juſqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la Meſſe dans un état bien different de celui où j'a-*

vois accoutumé d'être. Car c'étoit de tous les mysteres celui qui lui paroissoit le plus incroyable. *Mais alors*, dit-elle, *il me sembloit sentir la présence réelle de Notre-Seigneur, à peu-près comme l'on sent les choses visibles, & dont l'on ne peut douter.* Ainsi elle passa tout-à-coup d'une profonde obscurité à une lumiere manifeste. Les nuages de son esprit sont dissipés; miracle aussi étonnant que celui où Jésus-Christ (1) fit tomber en un instant des yeux de Saul converti, cette espece d'écaille dont ils étoient couverts. Qui donc ne s'écrieroit à un si soudain changement: (2) *Le doigt de Dieu est ici?* La suite ne permet pas d'en douter, & l'opération de la grace se reconnoît dans ses fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre Princesse fut inébranlable; & même cette joie sensible qu'elle avoit à croire, lui fut continuée quelque tems.

Mais au milieu de ces célestes douceurs, la justice divine eut son tour. L'humble Princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints Sacremens. Trois mois entiers furent employés à repasser, avec larmes, ses ans écoulés parmi tant d'illusions, & à pré-

(1) *Act. IX*, 18.
(2) Digitus Dei est hîc. *Exod. VIII*, 19.

parer ſa confeſſion. Dans l'approche du jour deſiré où elle eſpéroit de la faire, elle tomba dans une ſyncope, qui ne lui laiſſa ni couleur, ni pouls, ni reſpiration. Revenue d'une ſi longue & ſi étrange défaillance, elle ſe vit replongée dans un plus grand mal; & après les affres de la mort, elle reſſentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des Sacremens de l'Egliſe, qui donnés ou différés, font ſentir à l'ame la miſéricorde de Dieu, ou tout le poids de ſes vengeances. Son Confeſſeur, qu'elle appelle la trouve ſans force, incapable d'application, & prononçant à peine quelques mots entrecoupés; il fut contraint de remettre la confeſſion au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle paſſa dans cette attente. Qui ſçait ſi la Providence n'aura pas amené ici quelque ame égarée, qui doive être touchée de ce récit? *Il eſt*, dit-elle, *impoſſible de s'imaginer les étranges peines de mon eſprit, ſans les avoir éprouvées. J'appréhendois à chaque moment le retour de ma ſyncope, c'eſt-à-dire, ma mort & ma damnation. J'avouois bien que je n'étois pas digne d'une miſéricorde que j'avois ſi long-tems négligée; & je diſois à Dieu dans mon cœur, que je n'avois aucun droit de me plaindre de ſa juſtice; mais qu'enfin,*

chose insupportable! je ne le verrois jamais; que je serois éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, eternellement haïe de lui. Je sentois tendrement ce déplaisir; & je le sentois même, comme je crois, ce sont ses propres paroles, *entierement détaché des autres peines de l'enfer.* Le voilà, MES CHERES SŒURS, vous le connoissez, le voilà ce pur amour, que Dieu lui-même répand dans les cœurs avec toutes ses délicatesses & dans toute sa vérité. La voilà cette crainte qui change les cœurs: non point la crainte de l'esclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux; mais la crainte d'une chaste épouse, qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentimens tendres, mêlés de larmes & de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la derniere extrémité. Nul n'en pénétroit la cause; & on attribuoit ces agitations à la fiévre dont elle étoit tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardoit comme une personne réprouvée & presque sans espérance de salut; Dieu qui fait entendre ses vérités en telle maniere & sous telle figure qu'il lui plaît, continua de l'instruire comme il a fait Joseph & Salomon; & durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à

celle de l'Évangile (1). Elle voit paroître ce que Jéſus-Chriſt n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de ſa tendreſſe; une poule devenue mere, empreſſée autour des petits qu'elle conduiſoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même-tems on lui crie d'un autre côté qu'il le falloit rendre au raviſſeur, dont on éteindroit l'ardeur, en lui enlevant ſa proie. *Non*, dit-elle, *je ne le rendrai jamais.* En ce moment, elle s'éveilla; & l'application de la figure qui lui avoit été montrée, ſe fit en un inſtant dans ſon eſprit, comme ſi on lui eût dit: (2) *Si vous qui êtes mauvaiſe, ne pouvez vous réſoudre à rendre ce petit animal que vous avez ſauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu infiniment bon, vous redonnera au démon, après vous avoir tirée de ſa puiſſance? Eſpérez, & prenez courage.* A ces mots elle demeura dans un calme & dans une joie qu'elle ne pouvoit exprimer, *comme ſi un Ange lui eût appris*, ce ſont encore ſes paroles, (3) *que Dieu ne l'abandonneroit pas.* Ainſi tomba tout-à-coup la fureur

(1) *Matth. XXIII*, 37.
(2) *Matth. VII*, 11.
(3) *Marc. IV*, 39. *Luc. VIII*, 24.

des vents & des flots à la voix de Jésus-Christ, qui les menaçoit; & il ne fit pas un moindre miracle dans l'ame de notre sainte Pénitente, lorsque parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, & *les douleurs de l'enfer* (1), il lui fit sentir tout-à-coup, par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, (2) cette *paix, qui surpasse toute intelligence.* Alors une joie céleste saisit tous ses sens, (3) *& les os humiliés treſſaillirent.* Souvenez-vous, ô sacré Pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte Victime, qui ôte les péchés du monde; souvenez-vous de ce miracle de la grace. Et vous, saints Prêtres, venez; & vous, saintes Filles, & vous, Chrétiens: venez aussi, ô Pécheurs! tous ensemble, commençons d'une même voix, le Cantique de la délivrance, & ne cessons de répéter avec David: (4) *Que Dieu est bon, & que sa miséricorde est éternelle!*

Il ne faut point manquer à de telles graces, ni les recevoir avec molleſſe. La

(1) Dolores inferni circumdederunt me. *Psalm. XVII, 6.*

(2) Pax Dei, quæ exuperat omnem sensum. *Philip. IV, 7.*

(3) Auditui meo dabis gaudium & lætitiam; & exultabant ossa humiliata. *Psal. L, 10.*

(4) Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus. *Ps. CXXXV*

Princeſſe Palatine change en un moment toute entiere : nulle parure que la ſimplicité, nul ornement que la modeſtie. Elle ſe montre au monde à cette fois ; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé à ſes vanités. Car auſſi, quelle erreur à une Chrétienne, & encore à une Chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'eſt digne que de ſon mépris ; de peindre & de parer l'idole du monde ; de retenir comme par force, & avec mille artifices, autant indignes qu'inutiles, ces graces qui s'envolent avec le tems ? ſans s'effrayer de ce qu'on diroit, ſans craindre comme autrefois ce vain fantôme des ames infirmes, dont les grands ſont épouvantés plus que tous les autres, la Princeſſe Palatine parut à la Cour ſi différente d'elle-même ; & dès-lors elle renonça à tous les divertiſſemens, à tous les jeux juſqu'aux plus innocens, ſe ſoumettant aux ſéveres loix de la pénitence chrétienne, & ne ſongeant qu'à reſtreindre & à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ſes bornes. Douze ans de perſévérance au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à un éminent degré de ſainteté. La regle qu'elle ſe fit dès le premier jour fut immuable ; toute ſa maiſon y entra : chez elle on ne faiſoit que paſſer d'un exercice

de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraiſon ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle ſçavoit que dans ce commerce ſacré tout conſiſte à s'humilier ſous la main de Dieu, & moins à donner qu'à recevoir. Ou plutôt, ſelon le précepte de Jéſus-Chriſt (1), ſon oraiſon fut perpétuelle, pour être égale au beſoin. La lecture de l'Evangile & des Livres ſaints en fourniſſoient la matiere: ſi le travail ſembloit l'interrompre, ce n'étoit que pour la continuer d'une autre ſorte. Par le travail on charmoit l'ennui, on ménageoit le tems, on guériſſoit la langueur de la pareſſe, & les pernicieuſes rêveries de l'oiſiveté. L'eſprit ſe relâchoit, pendant que les mains induſtrieuſement occupées s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le deſſein: c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornemens pour les autels. Les Pſeaumes avoient ſuccédé aux Cantiques des joies du ſiécle. Tant qu'il n'étoit point néceſſaire de parler, la ſage Princeſſe gardoit le ſilence: la vanité & les médiſances, qui ſoutiennent tout le commerce du monde, lui faiſoient craindre tous les entretiens; & rien ne lui pa-

(1) Oportet ſemper orare, & non deficere. *Luc. XVIII*, 1.

roiſſoit ni agréable ni ſûr que la ſolitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur d'où ſortoient toutes ſes paroles, ſe communiquoit à ceux qui converſoient avec elle ; & les nobles expreſſions qu'on remarquoit dans ſes diſcours ou dans ſes écrits, venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choſes divines. Sa foi ne fut pas moins ſimple que vive : dans les fameuſes queſtions qui ont troublé en tant de manieres le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Egliſe. Si elle eût eu la fortune des Ducs de Nevers ſes peres, elle en auroit ſurpaſſé la pieuſe magnificence, quoique cent Temples fameux en portent la gloire juſqu'au ciel, (1), *& que les Égliſes des Saints publient leurs aumônes.* Le Duc ſon pere avoit fondé dans ſes terres de quoi marier tous les ans ſoixante filles : riche oblation, préſent agréable. La Princeſſe ſa fille en marioit auſſi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas aſſez honorer les libéralités de ſes ancêtres, ſi elle ne les imitoit. On ne peut retenir ſes larmes quand on lui voit épancher ſon cœur ſur de vieilles femmes qu'elle nourriſſoit.

(1) Eleemoſynas illius enarrabit omnis Eccleſia ſanctorum. *Eccli.* XXXI, 11.

Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrit au fidele ministre de ses charités: & dans un même discours, apprenez à goûter la simplicité & la charité chrétienne. *Je suis ravie*, dit-elle, *que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achevons vîte au nom de Notre Seigneur; ôtons vîtement cette bonne femme de l'étable où elle est, & la mettons dans un de ces petits lits.* Quelle nouvelle vivacité succéde à celle que le monde inspire! Elle poursuit: *Dieu me donnera peut-être de la santé, pour aller servir cette paralytique: au moins je le ferai par mes soins, si les forces me manquent; & joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture & les ustenciles de ces pauvres femmes: peu à peu nous les mettrons à leur aise.* Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates: elles effacent les discours les plus magnifiques; & je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernieres acheva de la dépouiller de ce qui lui restoit de superflu: tout devint pauvre dans sa maison & sur

ſa perſonne: elle voyoit diſparoître avec une joie ſenſible les reſtes des pompes du monde; & l'aumône lui apprenoit à ſe retrancher tous les jours quelque choſe de nouveau. C'eſt en effet la vraie grace de l'aumône, en ſoulageant les beſoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres beſoins; c'eſt-à-dire, ces beſoins honteux qu'y fait la délicateſſe, comme ſi la nature n'étoit pas aſſez accablée de néceſſités.

Qu'attendez-vous, CHRÉTIENS, à vous convertir, & pourquoi déſeſpérez-vous de votre ſalut? Vous voyez la perfection où s'éleve l'ame pénitence, quand elle eſt fidelle à la grace. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une perſonne ſi ſenſible & ſi délicate, qui ne pouvoit ſeulement entendre nommer les maux, a ſouffert douze ans entiers & preſque ſans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuiſoient le corps & l'eſprit; & cependant durant tout ce tems, & dans les tourmens inouïs de ſa derniere maladie, où ſes maux s'augmenterent juſqu'aux derniers excès, elle n'a eu à ſe repentir que d'avoir une ſeule fois ſouhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible deſir, en diſant auſſi-tôt après avec Jéſus-Chriſt, la priere du ſa-

cré myſtere du Jardin; c'eſt ainſi qu'elle appelloit la priere de l'agonie de notre Sauveur: (1) *O mon pere, que votre volonté ſoit faite, & non la mienne.* Ses maladies lui ôterent la conſolation qu'elle avoit tant deſirée, d'accomplir ſes premiers deſſeins, & de pouvoir achever ſes jours ſous la diſcipline & dans l'habit de Sainte-Fare. Son cœur donné ou plutôt rendu à ce Monaſtere, où elle avoit goûté les premieres graces, a témoigné ſon deſir, & ſa volonté a été aux yeux de Dieu un ſacrifice parfait. C'eût été un ſentien ſenſible à une ame comme la ſienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le ſervice de Dieu; mais elle eſt menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui ſans rien laiſſer entreprendre à un eſprit courageux, le tient accablé & anéanti ſous la rude loi de ſouffrir. Encore s'il eût plû à Dieu de lui conſerver ce goût ſenſible de la piété, qu'il avoit renouvellé dans ſon cœur au commencement de ſa pénitence; mais non, tout lui eſt ôté; ſans ceſſe elle eſt travaillée de peines inſupportables. (2) *O Seigneur*, diſoit le ſaint homme Job, *vous*

(1) Pater . . . non mea voluntas, ſed tua fiat. *Luc.* xxii, 42.

(1) Mirabiliter me crucias. *Job.* x, 16.

me tourmentez d'une maniere merveilleuſe! C'eſt que ſans parler ici de ſes autres peines, il portoit au fond de ſon cœur une vive & continuelle appréhenſion de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté ſa ſainte Juſtice, devant laquelle les Anges ont peine à ſoutenir leur innocence. Il le voyoit avec ſes yeux éternellement ouverts obſerver toutes les démarches, (2) *compter* tous les *pas* d'un pécheur, & *garder ſes péchés comme ſous le ſceau*, pour les lui repréſenter au dernier jour. D'un autre côté, il reſſentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. *Je craignois*, dit-il, (2) *toutes mes œuvres.* Que vois-je? le péché! le péché par-tout! Et il s'écrioit nuit & jour: (3) *O Seigneur! pourquoi n'ôtez-vous pas mes péchés?* Et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenſer, afin qu'il ne ſoit pas dit, (4) *que je ſois contraire à la parole du Saint?* Tel étoit le fond de ſes peines; & ce qui paroît de ſi

(1) Greſſus meos dinumeraſti . . . . . Signaſti quaſi in ſaculo delicta mea. *Job.* XIV, 16, 17.

(2) Verebar omnia opera mea. *Ibid.* IX, 28.

(3) Cur non tollis peccatum meum; & quare non aufers iniquitatem meam? *Ibid.* VII, 21.

(4) Et hæc mihi ſit conſolatio, ut affligens me non parcas, nec contradicam ſermonibus Sancti. *Ibid.* VI, 10.

violent dans ſes diſcours, n'eſt que la délicateſſe d'une conſcience qui ſe redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La Princeſſe Palatine ſouffrit quelque choſe de ſemblable. Quel ſupplice à une conſcience timorée ! Elle croyoit voir par-tout dans ſes actions un amour-propre déguiſé en vertu. Plus elle étoit clair-voyante, plus elle étoit tourmentée. Ainſi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil ; & lui faiſoit un remede de la cauſe de ſon mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux délices de la ſainte Table ? Mais elle ne perdoit pas la confiance. *Enfin*, dit-elle ; c'eſt ce qu'elle écrit au ſaint Prêtre que Dieu lui avoit donné pour la ſoutenir dans ſes peines : *Enfin, je ſuis parvenue au divin banquet. Je m'étois levée dès le matin, pour être devant le jour aux portes du Seigneur ; mais lui ſeul ſçait les combats qu'il a fallu rendre.* La matinée ſe paſſoit dans ce cruel exercice. *Mais à la fin*, pourſuit-elle, *malgré mes foibleſſes, je me ſuis comme traînée moi-même aux pieds de notre Seigneur ; & j'ai connu qu'il falloit, puiſque tout s'eſt fait en moi par la force de la divine Bonté, que je reçuſſe encore avec une eſpece de force, ce dernier & ſouverain bien.* Dieu lui découvrit dans

ſes peines l'ordre ſecret de ſa juſtice ſur ceux qui ont manqué de fidélité aux graces de la pénitence. *Il n'appartient pas*, diſoit-elle, *aux eſclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force, & les ramener comme malgré eux, de s'aſſeoir au feſtin avec les enfans & les amis; & c'eſt aſſez qu'il leur ſoit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs Seigneurs.* Ne vous étonnez pas, CHRÉTIENS, ſi je ne fais plus, foible Orateur, que de répéter les paroles de la Princeſſe Palatine; c'eſt que j'y reſſens la manne cachée, & le goût des Ecritures divines, que ſes peines & ſes ſentimens lui faiſoient entendre. Malheur à moi, ſi dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre ſalut, & ſi je ne préfere à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princeſſe, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laiſſe, & je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. *Il eſt bien croyable*, diſoit-elle, *qu'un Dieu qui aime infiniment, en donne des preuves proportionnées à l'infinité de ſon amour, & à l'infinité de ſa puiſſance; & ce qui eſt propre à la toute-puiſſance d'un Dieu, paſſe*

passe de bien loin la capacité de notre foible raison. C'est, ajoûte-t-elle, *ce que je me dis à moi-même, quand les démons tâchent d'étonner ma foi ; & depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur*, remarquez ces belles paroles, *que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres.* C'est en effet, l'abrégé de tous les saints Livres, & de toute la doctrine chrétienne. Sortez, parole éternelle, *Fils unique du Dieu* vivant, sortez du *bienheureux sein de* votre *Pere*, & venez *annoncer* aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait; & durant trois ans il n'a cessé (1) de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Evangile : (2) *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique.* Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel & la terre, & la croix avec les grandeurs. *Dieu* a *tant aimé le monde.* Est-il incroyable que Dieu aime, & que la bonté se communique ? Que ne fait pas entreprendre aux ames courageuses l'amour de la gloire ; aux ames les plus vulgaires l'amour des riches-

(1) Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit. *Joan.* I, 18.

(2) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. *Joan.* III, 16.

ſes ; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour ? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines ; & voilà les prodiges dont l'homme eſt capable. Que ſi l'homme, qui n'eſt que foibleſſe, tente l'impoſſible : Dieu, pour contenter ſon amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire ? Diſons donc pour toute raiſon dans tous les myſteres : *Dieu a tant aimé le monde.* C'eſt la doctrine du Maître ; & le Diſciple bien-aimé l'avoit bien compriſe. De ſon tems un Cérinthe, un Héréſiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu ſe faire homme, & ſe faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet Apôtre vierge, ce Prophete du Nouveau-Teſtament, cet aigle, ce Théologien par excellence, ce ſaint Vieillard, qui n'avoit de force que pour prêcher la charité, & pour dire : *Aimez-vous les uns les autres en Notre-Seigneur :* que répondit-il à cet Héréſiarque ? quel ſymbole, quelle nouvelle confeſſion de foi oppoſa-t-il à ſon héréſie naiſſante ? Ecoutez, & admirez : (1) *Nous croyons*, dit-il, *& nous confeſſons l'amour que Dieu a pour nous.* C'eſt-là toute la foi des Chrétiens : c'eſt la cauſe & l'abrégé de tout le ſymbole. C'eſt-là que la Princeſſe Palatine a

(1) Et nos credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. 1. *Joan.* IV, 16.

trouvé la résolution de ſes anciens doutes. Dieu a aimé: c'eſt tout dire. S'il a fait, diſoit-elle, de ſi grandes choſes pour déclarer ſon amour dans l'Incarnation; que n'aura-t-il pas fait pour le conſommer dans l'Euchariſtie, pour ſe donner, non-plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidele en particulier? Croyons donc avec S. Jean, en l'amour d'un Dieu; la foi nous paroîtra douce, en la prenant par un endroit ſi tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la maniere des Hérétiques, dont l'un en retranche une choſe, & l'autre une autre; l'un le myſtere de l'Incarnation, & l'autre celui de l'Euchariſtie; chacun ce qui lui déplaît; foibles eſprits, ou plutôt cœurs étroits & *entrailles reſſerrées*, (1) que la foi & la charité n'ont pas aſſez *dilatées*, pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons ſans réſerve, & prenons le remede entier, quoi qu'il en coûte à notre raiſon. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un ſeul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'eſt que parmi tant

(1) Cor noſtrum dilatatum eſt. . . . . Angaſtiamini autem in viſceribus veſtris. 2. *Cor.* VI, 11, 12.

de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules & tant d'inſenſibles. N'en augmentez pas le nombre, qui va croiſſant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuſe incrédulité, & ne faites pas une excuſe de votre crime. Dieu a des remedes pour vous guérir; & il ne reſte qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a ſçu prendre la ſainte Princeſſe dont nous parlons, par le moyen qu'il lui a plu: il en a d'autres pour vous juſqu'à l'infini; & vous n'avez rien à craindre, que de déſeſpérer de ſes bontés. Vous oſez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue? Cependant, ſi quelquefois elle deſiroit en être un peu ſoulagée, elle ſe le reprochoit à elle-même. *Je commence*, diſoit-elle, *à m'appercevoir que je cherche le paradis terreſtre à la ſuite de Jéſus-Chriſt, au lieu de chercher la montagne des Olives & le Calvaire, par où il eſt entré dans ſa gloire.* Voilà ce qu'il lui ſervit de méditer l'Evangile nuit & jour, & de ſe nourrir de la parole de vie. C'eſt encore ce qui lui fit dire cette admirable parole: *Qu'elle aimoit mieux vivre & mourir ſans conſolation, que d'en chercher hors de Dieu.* Elle a porté ſes ſentimens juſqu'à l'agonie; & prête à rendre l'ame, on entendit qu'elle diſoit d'une voix mourante: *Je*

m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espere en ses misericordes. Cette parole de confiance emporta son ame sainte au séjour des Justes.

Arrêtons ici, CHRÉTIENS : & vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne Ministre, qui ne fait qu'affoiblir votre parole : parlez dans les cœurs, Prédicateur invisible, & faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, MES FRERES, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure derniere, elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec ANNE DE GONZAGUE : Il n'y a plus ni Princesse, ni Palatine ; ces grands noms dont on s'étourdit, ne subsistent plus. Il faut dire avec elle : Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable ; tout diminue, tout fuit, tout disparoît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant & le péché ; pour tout fonds, le néant ; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyoit tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, & ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achevera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : *Je m'en vais voir comment Dieu me traitera.* Dans

un moment je ſerai entre ſes mains, dont ſaint Paul écrit en tremblant: (1) *Ne vous y trompez pas; on ne ſe moque pas de Dieu;* & encore, (2) *C'eſt une choſe horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant :* entre ſes mains, où tout eſt action, où tout eſt vie; rien ne s'affoiblit, ni ſe relâche, ni ne ſe ralentit jamais. Je m'en vais voir ſi ces mains toutes-puiſſantes me ſeront favorables ou rigoureuſes; ſi je ſerai éternellement, ou parmi leurs dons, ou ſous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire néceſſairement avec notre Princeſſe. Mais pourrons-nous ajoûter avec une conſcience auſſi tranquille, *j'eſpere en ſa miſéricorde ?* Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté (1) *la voix de celui qui crie dans le déſert: Préparez les voies du Seigneur?* Comment? par *la pénitence.* Mais ſerons-nous fort contens d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit: d'une pénitence imparfaite; d'une péni-

(1) Nolite errare; Deus non irridetur. *Gal. VI*, 7.

(2) Horrendum eſt incidere in manus Dei viventis. *Heb. X*, 31.

(3) Vox clamantis in deſerto: Parate viam Domini. . . . . facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. *Luc. III*, 4, 8.

tence nulle ; douteuſe, ſi vous le voulez ; ſans forces, ſans réflexions, ſans loiſir pour en réparer les défauts ? N'en eſt-ce pas aſſez pour être pénétré de crainte juſques dans la moëlle des os ? Pour celle dont nous parlons, ah ! MES FRERES, toutes les vertus qu'elle a pratiquées ſe ramaſſent dans cette derniere parole, dans ce dernier acte de ſa vie : la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ſes jugemens, & cet amour plein de confiance, qui ſeul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas, ſi le ſaint Paſteur qui l'aſſiſta dans ſa derniere maladie, & qui recueillit ſes derniers ſoupirs, pénétré de tant de vertus, les porta juſques dans la chaire, & ne put s'empêcher de les célébrer dans l'Aſſemblée des Fideles. Siécle vainement ſubtil, où l'on veut pécher avec raiſon, où la foibleſſe veut s'autoriſer par des maximes, où tant d'ames inſenſées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, & ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs paſſions, les remords de leur conſcience ; la Princeſſe Palatine t'eſt donnée (1) *comme un ſigne & un prodige.* Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence &

(1) In ſignum & in portentum. *Iſai.* VIII, 18.

tes vaines excuſes. Tu la verras ſe joindre à ces ſaintes Filles, & à toute la troupe des Saints; & qui pourra ſoutenir leurs redoutables clameurs? Mais que ſera-ce quand Jéſus-Chriſt paroîtra lui-même à ces malheureux; quand (1) *ils verront* celui *qu'ils auront percé*, comme dit le Prophete; dont ils auront r'ouvert toutes les plaies; & qu'il leur dira d'une voix terrible: (2) *Pourquoi me déchirez-vous par vos blaſphêmes*, nation impie? Ou ſi vous ne le faiſiez pas par vos paroles, pourquoi le faiſiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme ſi mon autorité étoit douteuſe? Race infidelle, me connoiſſez-vous à cette fois? Suis-je votre Roi? ſuis-je votre Juge? ſuis-je votre Dieu? Apprenez-le par votre ſupplice. Là commencera (3) ce *pleur* éternel; là ce *grincement de dents*, qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux ſeront confondus, vous, Fideles (4), *qui trem-*

(1) Aſpicient ad me quem confixerunt. *Zach.* XII, 10.

(2) Me configitis, gens tota. *Malach.* III, 9.

(3) Ibi erit fletus & ſtridor dentium. *Matth.* VIII, 12.

(4) Ad quem autem reſpiciam, niſi ad pauperculum & contritum ſpiritu, & trementem ſermones meos. . . . . Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. *Iſa.* LXVI, 2, 5.

blez à ſa parole, en quelque endroit que vous ſoyiez de cet auditoire, peu connus des hommes & connus de Dieu, vous commencerez (1) à *lever la tête*. Si touché des ſaints exemples que je vous propoſe, vous laiſſez attendrir vos cœurs; ſi Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jéſus-Chriſt; & que trop indigne Miniſtre de ſes conſeils, je n'y aye pas été moi-même un obſtacle, vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuſe Princeſſe, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie. Et vous, PRINCE, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle étoit au monde; qui favorable interpréte de ſes moindres deſirs, continuez votre protection & vos ſoins à tout ce qui lui fut cher, & qui lui donnez les dernieres marques de piété avec tant de magnificence & tant de zèle: vous, PRINCESSE! qui gémiſſez en lui rendant ce triſte devoir, & qui avez eſpéré de la voir revivre dans ce Diſcours: que vous dirai-je pour vous conſoler? Comment pourrai-je, MADAME, arrêter ce torrent de larmes, que le tems n'a pas épuiſé, que tant de juſtes ſujets de joie

(1) Aſpicite & levate capita veſtra: quoniam appropinquat redemptio veſtra. *Luc.* xxi, 28.

n'ont pas tari? Reconnoiſſez ici le monde; reconnoiſſez ſes maux toujours plus réels que ſes biens, & ſes douleurs par conſéquent plus vives & plus pénétrantes que ſes joies. Vous avez perdu ces heureux momens, où vous jouiſſiez des tendreſſes d'une mere, qui n'eût jamais ſon égale: vous avez perdu cette ſource inépuiſable de ſages conſeils; vous avez perdu ces conſolations, qui par un charme ſecret faiſoient oublier les maux dont la vie humaine n'eſt jamais exempte. Mais il vous reſte ce qu'il y a de plus précieux; l'eſpérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité; & en attendant, ſur la terre, le ſouvenir de ſes inſtructions, l'image de ſes vertus, & les exemples de ſa vie.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT

ET PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Prononcée dans l'Égliſe Paroiſſiale de Saint Gervais, où il eſt inhumé, le 25 Janvier 1686.

ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Posside sapientiam, acquire prudentiam: arripe illam: & exaltabit te: glorificaberis ab ea, cùm eam fueris amplexatus. *Prov.* IV, 7 & 8.

Possédez la sagesse, & acquerez la prudence: si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élevera; & vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embrassée.

MESSEIGNEURS (1),

En louant l'Homme incomparable dont cette illustre Assemblée célèbre les funérailles & honore les vertus, je louerai la

(1) A Messeigneurs les Évêques qui étoient présens en habits.

ſageſſe même : & la ſageſſe que je dois louer dans ce Diſcours, n'eſt pas celle qui éleve les Hommes & qui aggrandit les Maiſons ; ni celle qui gouverne les Empires, qui regle la paix & la guerre, & enfin, qui dicte les loix, & qui diſpenſe les graces. Car encore que ce grand Miniſtre, choiſi par la divine Providence pour préſider aux conſeils du plus ſage de tous les Rois, ait été le digne inſtrument des deſſeins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus ; encore que la ſageſſe, après l'avoir gouverné dès ſon enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs & au comble des félicités humaines, ſa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conſeils. Ce que nous lui avons vu quitter ſans peine, n'étoit pas l'objet de ſon amour. Il a connu la ſageſſe que le monde ne connoît pas : (1) cette *ſageſſe qui vient d'enhaut ; qui deſcend* du Pere des lumieres, & qui fait marcher les hommes dans les ſentiers de la juſtice. C'eſt elle dont la prévoyance s'étend aux ſiécles futurs, & enferme dans ſes deſſeins l'éternité toute entiere. Touché de ſes immortels & inviſibles attraits, il l'a recherchée avec ar-

(1) Sapientia deſurſum deſcendens. *Jac.* III, 15.

deur ſelon le précepte du Sage. (1) *La ſageſſe vous élevera*, dit Salomon, *& vous donnera de la gloire, quand vous l'aurez embraſſée.* Mais ce ſera une gloire que le ſens humain ne peut comprendre. Comme ce ſage & puiſſant Miniſtre aſpiroit à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il ſe voyoit environné ſur la terre. C'eſt pourquoi ſa modération l'a toujours mis au-deſſus de ſa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paroît ſans oſtentation, il eſt vu ſans envie : & nous remarquons dans ſa conduite ces trois caracteres de la véritable ſageſſe ; qu'élevé ſans empreſſement aux premiers honneurs, il y a vécu auſſi modeſte que grand ; que dans ſes importans emplois, ſoit qu'il nous paroiſſe, comme Chancelier, chargé de la principale adminiſtration de la juſtice, ou que nous le conſidérions dans les autres occupations d'un long miniſtere, ſupérieur à ſes intérêts, il n'a regardé que le bien public ; & qu'enfin, dans une heureuſe vieilleſſe, prêt à rendre avec ſa grande ame, le ſacré dépôt de l'autorité, ſi bien confié à ſes ſoins, il a vu diſparoître toute ſa grandeur avec ſa vie, ſans qu'il lui en ait

(1) Exaltavit te (ſapientia) : glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus. *Prov.* IV, 8.

coûté un ſeul ſoupir ; tant il avoit mis en lieu haut & inacceſſible à la mort ſon cœur & ſes eſpérances. De ſorte qu'il nous paroît, ſelon la promeſſe du Sage, dans *une gloire immortelle*, pour s'être ſoumis aux loix de la véritable ſageſſe, & pour avoir fait céder à la modeſtie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, & la vie même au deſir des biens éternels : c'eſt la gloire qu'a remporté TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

LE grand Cardinal de Richelieu achevoit ſon glorieux miniſtere, & finiſſoit tout enſemble, une vie pleine de merveilles. Sous ſa ferme & prévoyante conduite, la puiſſance d'Autriche ceſſoit d'être redoutée ; & la France ſortie enfin des guerres civiles, commençoit à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particuliere à celles d'Italie ; & ſans parler des autres raiſons, LOUIS XIII de glorieuſe & triomphante mémoire, devoit ſa protection à la Ducheſſe de Savoie ſa ſœur, & à ſes enfans. Jules Mazarin, dont le nom devoit être ſi grand dans notre hiſtoire, employé par la

Cour de Rome en diverſes négociations, s'étoit donné à la France; & propre par ſon génie & par ſes correſpondances à ménager les eſprits de ſa nation, il avoit fait prendre un cours ſi heureux aux conſeils du Cardinal de Richelieu, que ce Miniſtre ſe crut obligé de l'élever à la pourpre. Par-là il ſembla montrer ſon ſucceſſeur à la France; & le Cardinal Mazarin s'avançoit ſecrettement à la premiere place. En ce tems, MICHEL LE TELLIER, encore Maître des Requêtes, étoit Intendant de Juſtice en Piémont. Mazarin, que ſes négociations attiroient ſouvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une ſi grande capacité, & d'une conduite ſi sûre dans les affaires: car les ordres de la Cour obligeoient l'Ambaſſadeur à concerter toutes choſes avec l'Intendant, à qui la divine Providence faiſoit faire ce léger apprentiſſage des affaires d'Etat. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie ſi perçant, pour l'introduire bien avant dans les ſecrets de la politique. Mais ſon eſprit modéré ne ſe perdoit pas dans ſes vaſtes penſées; & renfermé à l'exemple de ſes peres dans les modeſtes emplois de la robe, il ne jettoit pas ſeulement les yeux ſur les engagemens éclatans, mais périlleux de la Cour. Ce n'eſt

pas qu'il ne parût toujours ſupérieur à ſes emplois. Dès ſa premiere jeuneſſe tout cédoit aux lumieres de ſon eſprit, auſſi pénétrant & auſſi net, qu'il étoit grave & ſérieux. Pouſſé par ſes amis, il avoit paſſé du Grand-Conſeil, ſage Compagnie où ſa réputation vit encore, à l'importante charge de Procureur du Roi. Cette grande Ville ſe ſouvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand Magiſtrat, oppoſé non-ſeulement aux brigues & aux partialités qui corrompent l'intégrité de la juſtice, & aux préventions qui en obſcurciſſent les lumieres, mais encore aux voies irrégulieres & extraordinaires, où elle perd avec ſa conſtance la véritable autorité de ſes jugemens. On y vit enfin tout l'eſprit & les maximes d'un Juge, qui attaché à la regle, ne porte pas dans le tribunal ſes propres penſées, ni des adouciſſemens, ou des rigueurs arbitraires; & qui veut que les loix gouvernent, & non pas les hommes. Telle eſt l'idée qu'il avoit de la Magiſtrature. Il apporta ce même eſprit dans le Conſeil, où l'autorité du Prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus abſolu, ſemble ouvrir un champ plus libre à la juſtice; & toujours ſemblable à lui-même, il y ſuivit dès-lors la même regle

qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, MESSIEURS, je puis dire avec confiance, que l'amour de la justice étoit comme né avec ce grave Magistrat, & qu'il croissoit avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance, que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à son intégrité; & l'amour qu'il avoit pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque maniere dans le sang. Mais Dieu qui l'avoit prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau regne, & dans la premiere charge d'un si grand Royaume, lui avoit fait regarder le devoir de Juge où il étoit appellé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'étoit la sainte pensée qu'il avoit toujours dans le cœur; c'étoit la belle parole qu'il avoit toujours à la bouche; & par-là il faisoit assez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulieres que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces loix qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son état, & *chacun dans les emplois de sa vo-*

cation (1). Mais ſi, ſelon la doctrine de ce grand Apôtre, on trouve la ſainteté dans les emplois les plus bas, & qu'un eſclave s'éleve à la perfection dans le ſervice d'un maître mortel, pourvu qu'il y ſçache regarder l'ordre de Dieu : à quelle perfection l'ame chrétienne ne peut-elle pas aſpirer dans l'auguſte & ſaint miniſtere de la Juſtice, puiſque ſelon l'Écriture, (2) *l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même ?* Ouvrez les yeux, CHRÉTIENS ; contemplez ces auguſtes tribunaux où la Juſtice rend ſes oracles : vous y verrez avec David, (3) *les Dieux de la terre*, qui *meurent à la vérité comme des hommes*, mais qui cependant, doivent juger comme des *Dieux*, ſans crainte, ſans paſſions, ſans intérêt ; *le Dieu des Dieux* à leur tête, comme le chante ce grand Roi d'un ton ſi ſublime dans ce divin Pſeaume : (4) *Dieu aſſiſte*, dit-il, *à l'aſſemblée des Dieux, & au milieu il juge les Dieux.* O Juges ! quelle

(1) Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt. 1. *Cor.* VII, 20.

(2) Non enim hominis exercetis judicium ; ſed Domini. 2. *Paral.* XIX, 6.

(3) Ego dixi : Dii eſtis . . . . vos autem ſicut homines moriemini. *Pſ.* LXXXI, 6, 7.

(4) Deus ſtetit in ſynagoga Deorum : in medio autem Deos dijudicat. *Ibid.* 1.

majesté de vos séances ! quel Président de vos assemblées ! mais aussi quel censeur de vos jugemens ! Sous ces yeux redoutables, notre sage Magistrat écoutoit également le riche & le pauvre ; d'autant plus pur & d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiéte & ambitieuse est incapable de regle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens, où semblable à un sépucre blanchi, un Juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui sans regle & sans maxime se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus & captieux ? Que dirai-je des difficultés qu'on

ſuſcite dans l'exécution, lorſqu'on n'a pu refuſer la juſtice à un droit trop clair ? (1) *La loi eſt déchirée*, comme diſoit le Prophete, & *le jugement n'arrive jamais à ſa perfection.* Lorſque le Juge veut s'agrandir, & qu'il change en une ſoupleſſe de cœur, le rigide & inexorable miniſtere de la juſtice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ſes jugemens qu'une juſtice imparfaite, ſemblable, je ne craindrai pas de le dire, à la juſtice de Pilate : juſtice qui fait ſemblant d'être vigoureuſe à cauſe qu'elle réſiſte aux tentations médiocres, & peut-être aux clameurs d'un peuple irrité; mais qui tombe & diſparoît tout-à-coup, lorſqu'on allegue, ſans ordre & même mal-à-propos, le nom de Céſar. Que dis-je le nom de Céſar? Ces ames proſtituées à l'ambition ne ſe mettent pas à ſi haut prix: tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide; & la juſtice ſe retire d'avec elles. Que ſi elle s'eſt conſtruit un ſanctuaire éternel & incorruptible dans le cœur du ſage MICHEL LE TELLIER, c'eſt que libre des empreſſemens de l'ambition, il ſe voit élevé aux plus grandes places, non par ſes propres

(1) Lacerata eſt lex : & non pervenit uſque ad finem judicium. *Habac. 1*, 4.

efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable : ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le Cardinal de Richelieu étoit mort peu regretté de son Maître, qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux. Ainsi, de tous les Ministres, le Cardinal Mazarin plus nécessaire & plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; & le Secrétaire d'État chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrette espérance de se voir plus avantageusement rappellé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sçais quelles inquiétudes, dont les hommes ne sçavent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout-à-coup à quitter cette grande charge. Le tems étoit arrivé que notre sage Ministre devoit être montré à son Prince & à sa Patrie. Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. Le Cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappella au Roi ses agréables services; & le rapide moment d'une con-

jonćture imprévue, loin de donner lieu aux ſollicitations, n'en laiſſa pas même aux deſirs. Louis XIII rendit au ciel ſon ame juſte & pieuſe; & il parut que notre Miniſtre étoit réſervé au Roi ſon Fils. Tel étoit l'ordre de la Providence, & je vois ici quelque choſe de ce qu'on lit dans Iſaïe. La ſentence partit d'en-haut, & il fut dit à Sobna, chargé d'un miniſtere principal: (1) *Je t'ôterai de ton poſte, & je te dépoſerai de ton miniſtere. En ce tems j'appellerai mon ſerviteur Eliakim . . . . & je le revêtirai de ta puiſſance.* Mais un plus grand honneur lui eſt deſtiné: le tems viendra que par l'adminiſtration de la juſtice, *il ſera le pere des habitans de Jéruſalem & de la maiſon de Juda. La clef de la maiſon de David*, c'eſt-à-dire, de la maiſon régnante, *ſera attachée à ſes épaules; il ouvrira, & perſonne ne pourra fermer; il fermera, & perſonne ne pourra ouvrir:* il aura la ſouveraine diſpenſation de la juſtice & des graces.

(1) Expellam te de ſtatione tua, & de miniſterio tuo deponam te, & erit in die illa: vocabo ſervum meum Eliacim filium Helciæ; & induam illum tunicâ tuâ . . . . & poteſtatem tuam dabo in manu ejus . . . . Et erit quaſi pater habitantibus Jeruſalem . . . . Et dabo clavem domûs David ſuper humerum ejus: & aperiet, & non erit qui claudat; & claudet, & non erit qui aperiat. *Iſai. XXII. 19 & ſuiv.*

Parmi

Parmi ces glorieux emplois, notre Miniſtre a fait voir à toute la France, que ſa modération durant quarante ans étoit le fruit d'une ſageſſe conſommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante, ſe tient ſi cachée, qu'à peine ſe connoît elle elle-même. Lorſqu'on ſe voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, & que je ne ſçais quoi nous dit dans le cœur, qu'on mérite d'autant plus de ſi grands honneurs, qu'ils ſont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne ſe poſſede plus; & ſi vous me permettez de vous dire une penſée de ſaint Chryſoſtôme, c'eſt aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de ſe refuſer à cette éclatante beauté qui ſe donne à eux. Mais notre ſage Miniſtre ne s'y laiſſa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connoiſſoit mieux les hommes & les tems? Qui prévoyoit de plus loin, & qui donnoit des moyens plus sûrs, pour éviter les inconvéniens dont les grandes entrepriſes ſont environnées? Mais dans une ſi haute capacité & dans une ſi belle réputation, qui jamais a remarqué, ou ſur ſon viſage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ſes paroles? Toujours libre dans la converſation, toujours

grave dans les affaires, & toujours auſſi modéré que fort & inſinuant dans ſes diſcours, il prenoit ſur les eſprits un aſcendant, que la ſeule raiſon lui donnoit. On voyoit & dans ſa maiſon, & dans ſa conduite, avec des mœurs ſans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout enfin meſuré par la ſageſſe. S'il ſçut ſoutenir le poids des affaires, il ſçut auſſi les quitter, & reprendre ſon premier repos. Pouſſé par la cabale, Chaville le vit tranquille durant pluſieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La Cour le rappelle en vain; il perſiſte dans ſa paiſible retraite, tant que l'état des affaires le put ſouffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinoit contre lui durant ſon abſence; & il ne parut pas moins grand en demeurant ſans action, qu'il l'avoit paru en ſe ſoutenant au milieu des mouvemens les plus hazardeux. Mais dans le plus grand calme de l'Etat, auſſitôt qu'il lui fut permis de ſe repoſer des occupations de ſa charge ſur un fils, qu'il n'eût jamais donné au Roi, s'il ne l'eût ſenti capable de le bien ſervir; après qu'il eut reconnu que le nouveau Secretaire d'Etat ſçavoit avec une ferme & continuelle action ſuivre les deſſeins, & exécuter les ordres d'un Maître ſi entendu

dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entrepriſes ne ſurpaſſoit ſa capacité, ni les ſoins infinis de l'exécution n'étoient au deſſus de ſa vigilance ; tout étoit prêt aux lieux deſtinés ; l'ennemi également menacé dans toutes ſes places ; les troupes auſſi vigoureuſes que diſciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand Capitaine, & l'ardeur que ſes yeux inſpirent ; tout tombe ſous ſes coups, & il ſe voit l'arbitre du monde ; alors le zélé Miniſtre dans une entiere vigueur d'eſprit & de corps, crut qu'il pouvoit ſe permettre une vie plus douce. L'épreuve en eſt hazardeuſe pour un homme d'Etat ; & la retraite preſque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'eſpérance du repos. Celui-ci fut d'un caractere plus ferme. Les Conſeils où il aſſiſtoit lui laiſſoient preſque tout ſon tems ; & après cette grande foule d'hommes & d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui-même réduit à une eſpece d'oiſiveté & de ſolitude : mais il la ſçut ſoutenir. Les heures qu'il avoit libres, furent remplies de bonnes lectures, & ce qui paſſe toutes les lectures, de ſérieuſes réflexions ſur les erreurs de la vie humaine, & ſur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité ſe préſentoit à ſes

yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces ſages penſées, & renfermé dans un doux commerce avec ſes amis auſſi modeſtes que lui, (car il ſçavoit les choiſir de ce caractere) il leur apprenoit à le conſerver dans les emplois les plus importans & de la plus haute confiance; il goûtoit un véritable repos dans la maiſon de ſes peres, qu'il avoit accommodée peu-à-peu à ſa fortune préſente, ſans lui faire perdre les traces de l'ancienne ſimplicité, jouiſſant en ſujet fidele des proſpérités de l'État, & de la gloire de ſon Maître. La charge de Chancelier vaqua, & toute le France la deſtinoit à un Miniſtre ſi zélé pour la juſtice. Mais, comme dit le Sage, (1) *autant que le ciel s'éleve, & que la terre s'incline au-deſſous de lui, autant le cœur des Rois eſt impénétrable.* Enfin, le moment du Prince n'étoit pas encore arrivé; & le tranquille Miniſtre, qui connoiſſoit les dangereuſes jalouſies des Cours, & les ſages tempéramens des conſeils des Rois, ſçut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels reglent tous les mouvemens. Lorſqu'après de longues années il ſe vit

(1) Cœlum ſurſùm, & terra deorſum: & cor regum inſcrutabile. *Prov. xxv*, 3.

élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle étoit jointe à la confiance du Prince; sans s'en laisser éblouir, le modeste Ministre disoit seulement que le Roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau, & un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencemens. Notre siécle, qui n'avoit point vu de Chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération & de douceur, que de dignité & de force; pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort: exercé par tant de combats, il en sortoit toujours plus fort & plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, & sur le désordre extrême que causeroit dans l'État une si grande autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de sages vieillards, qui sembloient n'être plus rien que leur om-

bre propre, le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il ſe diſoit en ſon cœur, que le plus malheureux effet de cette foibleſſe de l'âge, étoit de ſe cacher à ſes propres yeux ; de ſorte que tout-à-coup on ſe trouve plongé dans l'abîme, ſans avoir pu remarquer le fatal moment d'un inſenſible déclin ; & il conjuroit ſes enfans par toute la tendreſſe qu'il avoit pour eux, & par toute leur reconnoiſſance, qui faiſoit ſa conſolation dans ce court reſte de cette vie, de l'avertir de bonne-heure, quand ils verroient ſa mémoire vaciller ou ſon jugement s'affoiblir ; afin que par un reſte de force, il pût garantir le public & ſa propre conſcience des maux dont les menaçoit l'infirmité de ſon âge. Et lors même qu'il ſentoit ſon eſprit entier, il prononçoit la même ſentence, ſi le corps abbatu n'y répondoit pas ; car c'étoit la réſolution qu'il avoit priſe dans ſa derniere maladie : & plutôt que de voir languir les affaires avec lui, ſi ſes forces ne lui revenoient, il ſe condamnoit en rendant les Sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont auſſi jamais il n'avoit perdu le goût ; au hazard de s'enſevelir tout vivant, & de vivre peut-être aſſez pour ſe voir long-tems traverſé par la dignité qu'il auroit quittée :

tant il étoit au-dessus de sa propre élevation & de toutes les grandeurs humaines.

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie, né pour l'action, & la vigueur qui durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, ou de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux, me montre une fidélité irreprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un Ministre étranger un homme d'un ferme génie & d'une égale sûreté, qui nourri dans les compagnies, connût les Ordres du Royaume & l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime & intrépide Régente étoit obligée à montrer le Roi enfant aux Provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris & le cœur du Royaume demandoient un homme capable de profiter des momens, sans attendre de nouveaux ordres, & sans troubler le concert de l'État. Mais le Ministre lui-même souvent éloigné de

la Cour, au milieu de tant de conſeils, que l'obſcurité des affaires, l'incertitude des évenemens, & les différens intérêts faiſoient hazarder, n'avoit-il pas beſoin d'un homme, que la Régente pût croire ? Enfin, il falloit un homme, qui pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le Miniſtere, ſçût ſe conſerver de la créance dans tous les partis, & ménager les reſtes de l'autorité. Cet homme ſi néceſſaire au jeune Roi, à la Régente, à l'Etat, au Miniſtre, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernieres extrémités par le déſeſpoir.... Vous me prévenez, MESSIEURS, c'eſt celui dont nous parlons. C'eſt donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; & comme un ſage Pilote, ſans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de ſon propre péril, aller droit comme au terme unique d'une ſi périlleuſe navigation, à la conſervation du corps de l'Etat, & au rétabliſſement de l'autorité royale. Pendant que la Cour réduiſoit Bordeaux, & que GASTON, laiſſé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conſeils; LE TELLIER fut le Chuſaï (1) qui les confondit, & qui aſſura la victoire à

(1) 2. *Reg.* XVII.

l'Oint du Seigneur. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne, & découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposoit, afin d'exciter la sédition, pour peu qu'on l'eût différée ? le Tellier en fit d'abord accepter les offres : notre Plénipotentiaire partit; l'Archiduc forcé d'avouer qu'il n'avoit pas de pouvoir, fit connoître lui-même au peuple ému; si toutefois un peuple ému connoît quelque chose; qu'on ne faisoit qu'abuser de sa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance & un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agît d'assurer la garde des trois illustres Captifs. Quelle cause les fit arrêter: si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, & dans un pas si glissant des précautions nécessaires: qui le pourra dire à la postérité ? Quoi qu'il en soit, l'oncle du Roi est persuadé : on croit pouvoir s'assurer des autres Princes, & on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes; pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition, ou de ses vengeances? Gaston, que la Cour avoit attiré dans ses sentimens, étoit-il inacces-

ſible aux factieux? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des ames hautaines, qui pour faire ſervir les Princes à leurs intérêts cachés, ne ceſſoient de lui inſpirer qu'il devoit s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au-dedans & au-dehors d'être le maître du ſort du PRINCE DE CONDÉ! Ne craignons pas de le nommer, puiſqu'enfin tout eſt ſurmonté par la gloire de ſon grand nom & de ſes actions immortelles. L'avoir entre ſes mains, c'étoit y avoir la victoire même, qui le ſuit éternellement dans les combats. Mais il étoit juſte que le précieux dépôt de l'État demeurât entre les mains du Roi; & il lui appartenoit de garder une ſi noble partie de ſon ſang. Pendant donc que notre Miniſtre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la Royauté & du ſalut de l'État, il fut ſeul en butte aux factieux. Lui ſeul, diſoient-ils, ſçavoit dire & taire ce qu'il falloit. Seul, il ſçavoit épancher & retenir ſon diſcours: impénétrable, il pénétroit tout; & pendant qu'il tiroit le ſecret des cœurs; il ne diſoit, maître de lui-même, que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les ſecrets, démêloit toutes les intrigues; découvroit les entrepriſes les plus cachées & les plus

ſourdes machinations. C'étoit ce Sage, dont il eſt écrit: *Les conſeils ſe recelent dans le cœur de l'homme, à la maniere d'un profond abîme, ſous une eau dormante; mais l'homme ſage les mépriſe;* il en découvre le fond (1). Lui ſeul réuniſſoit les gens de bien, rompoit les liaiſons des factieux, en déconcertoit les deſſeins, & alloit recueillir dans les égarés ce qu'il y reſtoit quelquefois de bonnes intentions. GASTON ne croyoit que lui; & lui ſeul ſçavoit profiter des heureux momens, & des bonnes diſpoſitions d'un ſi grand Prince. (2) *Venez, venez, faiſons contre lui des ſecrettes menées;* uniſſons-nous pour le décréditer tous enſemble; (3) *frappons-le de notre langue, & ne ſouffrons plus qu'on écoute tous ſes beaux diſcours.* Mais on faiſoit contre lui de plus funeſtes complots. Combien reçut-il d'avis ſecrets, que ſa vie n'étoit pas en ſûreté! Et il connoiſſoit dans le parti, de ces fiers

(1) Sicut aqua profunda, ſic conſilium in corde viri: ſed homo ſapiens exhauriet illud. *Proverb. XX*, 5.

(2) Venite & cogitemus adversùs eum cogitationes.... *Le texte porte*.... Contra Jeremiam.... *Jerem. XVIII*, 18.

(3) Percutiamus eum linguâ, & neque attendamus univerſos ſermones ejus. *Dans le texte ſacré il y a*: Et non attendamus ad, &c.

courages, dont la force malheureuſe & l'eſprit extrême oſe tout, & ſçait trouver des exécuteurs. Mais ſa vie ne lui fut pas précieuſe, pourvu qu'il fût fidele à ſon miniſtere. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau ſacrifice, que de lui offrir une ame pure de l'iniquité de ſon ſiécle, & dévouée à ſon Prince & à la Patrie? Jéſus nous en a montré l'exemple; les Juifs même le reconnoiſſoient pour un ſi bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce Centenier, qu'en diſant à notre Sauveur: (1) *Il aime notre nation.* Jérémie a-t-il plus verſé de larmes que lui ſur les ruines de ſa Patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miſéricordieux pour prévenir les malheurs de ſes citoyens? Fidele au Prince comme à ſon pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Phariſiens en défendant les droits de Céſar (2): & lorſqu'il eſt mort pour nous ſur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ſes Évangéliſtes remarquât qu'il mouroit ſpécialement (3) *pour ſa nation.* Si notre zélé Miniſtre

(1) Diligit enim gentem noſtram. *Luc. VII*, 5.

(2) *Matth. XXII*, 21.

(3) Quia moriturus erat pro gente. *Joann. XI*, 51.

touché de ces vérités, exposa sa vie, craindroit-il de hazarder sa fortune? Ne sçait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du Cardinal son bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sçut céder au tems, & s'éloigner de la Cour. Mais il le faut dire: toujours il y vouloit revenir trop tôt. Le Tellier s'opposoit à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; & sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un Ministre également soupçonneux & ennuyé de son état, il alloit d'un pas intrépide, où la raison d'État le déterminoit. Il sçut suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand Ministre eut attiré celui de ses confidens: supérieur par cet endroit au Ministre même, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires & d'une Cour agitée; & résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités: & parce qu'il souhaitoit le rétablissement du Ministre, comme un soutien nécessaire de la réputation & de l'autorité de la Régence, & non pas comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le

poſte qu'il occupoit lui donnoit aſſez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beau-frere ſacrifié, malgré ſes ſervices, lui montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il ſçavoit, crime irrémiſſible dans les Cours, qu'on écoutoit des propoſitions contre lui-même, & peut-être que ſa place eût été donnée, ſi on eût pu la remplir d'un homme auſſi sûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au Miniſtre des eſpérances trompeuſes; les autres lui inſpiroient de vaines terreurs, & en s'empreſſant beaucoup, ils faiſoient les zélés & les importans. Le Tellier lui montroit la vérité, quoique ſouvent importune; & induſtrieux à ſe cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au Miniſtre, ſans craindre dans le même-tems de ſe charger des refus que l'intérêt de l'État rendoit néceſſaires. Et c'eſt de-là qu'il eſt arrivé, qu'en mépriſant par raiſon la haine de ceux dont il lui falloit combattre les prétentions, il en acquéroit l'eſtime, & ſouvent même l'amitié & la confiance. L'hiſtoire en racontera de fameux exemples: je n'ai pas beſoin de les rapporter; & content de remarquer des actions de vertu, dont les ſages Au-

diteurs puiſſent profiter, ma voix n'eſt pas deſtinée à ſatisfaire les politiques ni les curieux. Mais, puis-je oublier celui que je vois par-tout dans le récit de nos malheurs ? Cet homme ſi fidele aux particuliers, ſi redoutable à l'Etat, d'un caractere ſi haut qu'on ne pouvoit ni l'eſtimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop cherement achetée, ainſi qu'il eut le courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la Chrétienté, & enfin, comme peu capable de contenter ſes deſirs : tant il connut ſon erreur, & le vuide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit un jour mépriſer, il remua tout par de ſecrets & puiſſans reſſorts ; & après que tous les partis furent abbatus, il ſembla encore ſe ſoutenir ſeul, & ſeul encore menacer le favori victorieux, de ſes triſtes & intrépides regards. La Religion s'intéreſſe dans ſes infortunes ; la Ville Royale s'émeut ; & Rome même menace. Quoi donc, n'eſt-ce pas aſſez que nous ſoyions attaqués au-dedans & au-dehors par toutes les Puiſſances temporelles ? faut-il que la Religion ſe mêle dans

nos malheurs, & qu'elle ſemble nous op-poſer de près & de loin une autorité ſacrée? Mais par les ſoins du ſage MICHEL LE TELLIER, Rome n'eut point à reprocher au Cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu: les affaires eccléſiaſtiques prirent une forme reglée: ainſi le calme fut rendu à l'État: on revoit dans ſa premiere vigueur l'autorité affoiblie: Paris & tout le Royaume, avec un fidele & admirable empreſſement, reconnoît ſon Roi gardé par la Providence, & réſervé à ſes grands ouvrages: le zele des Compagnies, que de triſtes expériences avoient éclairées, eſt inébranlable: les pertes de l'État ſont réparées: le Cardinal fait la paix avec avantage. Au plus haut point de ſa gloire, ſa joie eſt troublée par la triſte apparition de la mort: intrépide, il domine juſqu'entre ſes bras & au milieu de ſon ombre: il ſemble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe, que ſa faveur attaquée par tant d'endroits, eſt ſi hautement rétablie, que tout devient foible contre elle, juſqu'à une mort prochaine & lente. Il meurt avec cette triſte conſolation; & nous voyons commencer ces belles années, dont on ne peut aſſez admirer le cours glorieux. Cependant la

grande & pieuſe ANNE D'AUTRICHE rendoit un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre Miniſtre, où parmi tant de divers mouvemens, elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le Roi, qui dès ſon enfance l'avoit vu toujours attentif au bien de l'État, & tendrement attaché à ſa Perſonne ſacrée, prenoit confiance en ſes conſeils ; & le Miniſtre conſervoit ſa modération, ſoigneux ſur-tout de cacher l'important ſervice qu'il rendoit continuellement à l'État, en faiſant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, & en leur rendant à propos des offices qu'ils ne ſçavoient pas. Car, que peut faire de plus utile un zélé Miniſtre, puiſque le Prince, quelque grand qu'il ſoit, ne connoît ſa force qu'à demi, s'il ne connoît les grands hommes, que la Providence fait naître en ſon tems pour le ſeconder ? Ne parlons pas des vivans, dont les vertus non-plus que les louanges, ne ſont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le ſage, le docte, & le pieux LAMOIGNON, que notre Miniſtre propoſoit toujours comme digne de prononcer les oracles de la Juſtice dans le plus majeſtueux de ſes Tribunaux. La Juſtice, leur commune amie,

les avoit unis ; & maintenant, ces deux ames pieuſes, touchées ſur la terre du même deſir de faire regner les loix, contemplent enſemble à découvert les loix éternelles d'où les nôtres ſont dérivées, & ſi quelque légere trace de nos foibles diſtinctions paroît encore dans une ſi ſimple & ſi claire viſion, elles adorent Dieu en qualité de juſtice & de regle.

(1) *Le Roi regnera ſelon la juſtice ; & les Juges préſideront en jugement.* La juſtice paſſe du Prince dans les Magiſtrats ; & du trône elle ſe répand ſur les Tribunaux. C'eſt dans le regne d'Ezéchias, le modele de nos jours. Un Prince zélé pour la juſtice nomme un principal & univerſel Magiſtrat, capable de contenter ſes deſirs. L'infatigable Miniſtre ouvre des yeux attentifs ſur tous les Tribunaux : animé des ordres du Prince, il y établit la regle, la diſcipline, le concert, l'eſprit de juſtice. Il ſçait que ſi la prudence du ſouverain Magiſtrat eſt obligée quelquefois dans les cas extraordinaires de ſuppléer à la prévoyance des loix, c'eſt toujours en prenant leur eſprit ; & enfin, qu'on ne doit ſortir de la regle, qu'en ſuivant un fil qui tienne, pour ainſi dire,

(1) Ecce in juſtitia regnabit Rex ; & Principes in judicio præerunt. *Iſai.* XXXII, 1.

à la regle même. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité ; & le langage des loix est dans son discours. Par toute l'étendue du Royaume, chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du Prince ; & la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage Magistrat modere tout le corps de la justice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphere où il est attaché, & qu'il doit mouvoir par lui-même? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avoient ni de regle ni de fin ; que la force des choses jugées n'étoit presque plus connue ; que la Compagnie où l'on renversoit avec tant de facilité les jugemens de toutes les autres, ne respectoit pas davantage les siens ; enfin, que le nom du Prince étoit employé à rendre tout incertain, & que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devoit être foudroyée? Sous le sage Michel le Tellier, le Conseil fit sa véritable fonction ; & l'autorité de ses Arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenoit par-tout le Royaume la balance égale. Les Juges, que leurs coups hardis & leurs artifices faisoient

redouter, furent ſans crédit : leur nom ne ſervit qu'à rendre la juſtice plus attentive. Au Conſeil comme au Sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnerent jamais ce grand Magiſtrat ; il n'y avoit rien de plus difficile, ni auſſi de plus hazardeux, que de le ſurprendre ; & dès le commencement de ſon miniſtere, cette irrévocable ſentence ſortit de ſa bouche, que le crime de le tromper ſeroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité ſe couvrît, il en pénétroit les détours ; & d'abord il ſçavoit connoître, même ſous les fleurs, la marche tortueuſe de ce ſerpent. Sans châtiment, ſans rigueur, il couvroit l'injuſtice de confuſion, en lui faiſant ſeulement ſentir qu'il la connoiſſoit ; & l'exemple de ſon inflexible régularité fut l'inévitable cenſure de tous les mauvais deſſeins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ſes diſcours, & par ſes ordres, qu'il établit dans le Conſeil une pureté & un zéle de la juſtice, qui attire la vénération des peuples, aſſure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, & fait la gloire de ce regne. Sa juſtice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallût le

preſſer, les gémiſſemens des malheureux plaideurs qu'il croyoit entendre nuit & jour, étoient pour lui une perpétuelle & vive ſollicitation. Ne dites pas à ce zélé Magiſtrat, qu'il travaille plus que ſon grand âge ne le peut ſouffrir : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Eſt-on, diſoit-il, dans les places pour ſe repoſer & pour vivre ? Ne doit-on pas ſa vie à Dieu, au Prince & à l'État ? Sacrés autels, vous m'êtes témoins, que ce n'eſt pas aujourd'hui par ces artificieuſes fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles ? Sçache la poſtérité, ſi le nom d'un ſi grand Miniſtre fait aller mon diſcours juſqu'à elle, que j'ai moi-même ſouvent entendu ces ſaintes réponſes. Après de grandes maladies cauſées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent deſir de reprendre ſes exercices ordinaires, au hazard de retomber dans les mêmes maux ; & tout ſenſible qu'il étoit aux tendreſſes de ſa famille, il l'accoutumoit à ces courageux ſentimens. C'eſt, comme nous l'avons dit, qu'il faiſoit conſiſter avec ſon ſalut le ſervice particulier qu'il devoit à Dieu, dans une ſainte adminiſtration de la juſtice. Il en faiſoit ſon culte perpétuel, ſon ſacrifice du matin & du ſoir, ſelon

cette parole du Sage : (1) *La juſtice vaux mieux devant Dieu, que de lui offrir des victimes.* Car quelle plus ſainte hoſtie, quel encens plus doux, quelle priere plus agréable, que de faire entrer devant ſoi la cauſe de la veuve, que d'eſſuyer les larmes du pauvre oppreſſé, & de faire taire l'iniquité par toute la terre ? Combien le pieux Miniſtre étoit touché de ces vérités, ſes paiſibles audiences le faiſoient paroître. Dans les audiences vulgaires, l'un toujours précipité vous trouble l'eſprit ; l'autre, avec un viſage inquiet, & des regards incertains, vous ferme le cœur : celui-là ſe préſente à vous par coutume ou par bienſéance, & il laiſſe vaguer ſes penſées ſans que vos diſcours arrêtent ſon eſprit diſtrait : celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ſes préventions ; & incapable de donner entrée aux raiſons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans ſon cœur. A la facile audience de ce ſage Magiſtrat, & par la tranquillité de ſon favorable viſage, une ame agitée ſe calmoit. C'eſt-là qu'on trouvoit (2) *ces douces réponſes qui appai-*

(1) Facere miſericordiam & judicium, magis placet Domino quàm victimæ. *Prov. xxi*, 3.

(2) Reſponſio mollis frangit iram. *Proverb. xv*, 1.

ſent la colere, & (1) *ces paroles qu'on préfère aux dons*; il connoiſſoit les deux viſages de la juſtice : l'un facile dans le premier abord ; l'autre ſévere & impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes, & également contenter les deux partis : ici elle ne craint, ni d'offenſer le puiſſant, ni d'affliger le pauvre & le foible. Ce charitable Magiſtrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur ; & dans toute l'adminiſtration de la juſtice, il nous paroiſſoit un homme, que ſa nature avoit fait bienfaiſant, & que la raiſon rendoit inflexible. C'eſt par où il avoit gagné les cœurs. Tout le Royaume faiſoit des vœux pour la prolongation de ſes jours : on ſe repoſoit ſur ſa prévoyance : ſes longues expériences étoient pour l'État, un tréſor inépuiſable de ſages conſeils ; & ſa juſtice, ſa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, lui méritoient la vénération & l'amour de tous les peuples. O Seigneur, vous avez *fait*, comme dit le Sage, (2) *l'œil qui regarde, & l'oreille qui entend.* Vous donc qui donnez aux Juges ces regards benins, ces oreilles attentives, &

(1) Nonne ardorem refrigerabit ros, ſic & verbum melius quàm datum? *Eccli. XVIII, 16.*

(2) Et aurem audientem, & oculum videntem Dominus fecit utrumque. *Prov. XX, 12.*

ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutoit tout le monde. Et vous, doctes interprètes des loix, fideles dépoſitaires de leurs ſecrets, & implacables vengeurs de leur ſainteté mépriſée, ſuivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux ſur vous: affranchis des intérêts & des paſſions, ſans yeux comme ſans mains, vous marchez ſur la terre ſemblables aux Eſprits céleſtes, ou plutôt images de Dieu, (1) vous en imitez l'indépendance. Comme lui, vous n'avez beſoin ni des hommes ni de leurs préſens; comme lui, vous faites juſtice à la veuve & au pupille; l'étranger n'implore pas en vain votre ſecours; & aſſurés que vous exercez la puiſſance du Juge de l'Univers, vous n'épargnez perſonne dans vos jugemens. Puiſſe-t-il avec ſes lumieres & avec ſon eſprit de force vous donner cette patience, cette attention & cette docilité toujours acceſſible à la raiſon, (2) que Salomon lui demandoit pour juger ſon peuple!

(1) Dominus Deus veſter ipſe eſt Deus Deorum, & Dominus dominantium; Deus magnus & potens & terribilis; qui perſonam non accipit nec munera. Facit judicium pupillo & viduæ; amat peregrinum, & dat ei victum atque veſtitum. *Deut. x*, 17; 18, 19.

(2) 3. *Reg. III*, 9.

Mais

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce, & l'exemple du grand Miniſtre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choſes, c'eſt les droits ſacrés de l'Égliſe. L'Égliſe ramaſſe enſemble tous les titres par où l'on peut eſpérer le ſecours de la juſtice. La juſtice doit une aſſiſtance particuliere aux foibles, aux orphelins, aux épouſes délaiſſées, & aux étrangers. Qu'elle eſt forte cette Egliſe, & que redoutable eſt le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main! Mais c'eſt un glaive ſpirituel, dont les ſuperbes & les incrédules ne reſſentent pas le (1) *double tranchant*. Elle eſt fille du Tout-Puiſſant; mais ſon Pere qui la ſoutient au-dedans, l'abandonne ſouvent aux perſécuteurs; & à l'exemple de Jéſus-Chriſt, elle eſt obligée de crier dans ſon agonie: (2) *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaiſſée?* Son (3) *époux* eſt le plus puiſſant comme *le*

(1) De ore ejus gladius utrâque parte acutus exibat. *Apoc.* 1, 16.

Vivus eſt ſermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti. *Heb.* IV, 12.

(2) Eli, Eli, lammaſabacthani: hoc eſt, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquiſti me? *Matt.* XXVII, 46.

(3) Specioſus formâ præ filiis hominum. *Pſal.* XLIV, 3.

plus beau & le plus parfait *de tous les enfans des hommes ;* mais elle n'a (1) *entendu ſa voix* agréable, elle n'a joui de ſa douce & deſirable préſence qu'un moment ; tout d'un coup il a pris la fuite avec une courſe rapide, (2) *& plus vîte qu'un faon de biche*, il *s'eſt élevé au-deſſus des plus hautes montagnes.* Semblable à une épouſe déſolée, l'Egliſe ne fait que gémir, & le (3) *chant de la tourterelle* délaiſſée eſt dans ſa bouche. Enfin, elle eſt étrangere & comme errante ſur la terre, où elle vient recueillir les enfans de Dieu ſous ſes aîles ; & le monde qui s'efforce de les lui ravir, ne ceſſe de traverſer ſon pélerinage. Mere affligée, elle a ſouvent à ſe plaindre de ſes enfans qui l'oppriment : on ne ceſſe d'entreprendre ſur ſes droits ſacrés : ſa puiſſance céleſte eſt affoiblie, pour ne pas dire tout-à-fait éteinte. On ſe venge ſur elle de quelques-uns de ſes Miniſtres, trop hardis uſurpateurs des droits temporels : à ſon tour, la puiſſance temporelle a ſemblé vouloir tenir

(1) Amicus ſponſi qui ſtat & audit eum, gaudio gaudet propter vocem ſponſi. *Joan. III*, 29.

(2) Fuge, dilecte mi, & aſſimilare capreæ, hinnuloque cervorum ſuper montes aromatum. *Cant. VIII*, 14.

(3) Vox turturis audita eſt in terra noſtra. *Cant. II*, 12.

l'Eglise captive, & se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même. Les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclésiastiques : on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique pour les décider ; don céleste que nous ne recevons qu'une fois (1) *par l'imposition des mains ;* mais que saint Paul nous ordonne de *ranimer*, de renouveller, & de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les ames par les Sacremens ? N'est-ce pas aussi pour policer les Eglises, pour y établir la discipline, pour appliquer les Canons inspirés de Dieu à nos saints Prédécesseurs, & accomplir tous les devoirs du ministere ecclésiastique ? Autrefois, & les canons & les loix, & les Evêques & les Empereurs concouroient ensemble à empêcher les Ministres des autels de paroître, pour les affaires même temporelles, devant les Juges de la terre : on vouloit avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, & on craignoit de les

(1) Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum. 2. *Tim.* 1, 6.

rengager dans le ſiécle d'où ils avoient été ſéparés, pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'eſt pour les affaires eccléſiaſtiques, qu'on les y voit entraînés: tant le ſiécle a prévalu, tant l'Egliſe eſt foible & impuiſſante! Il eſt vrai que l'on commence à l'écouter: l'auguſte Conſeil & le premier Parlement, donnent du ſecours à ſon autorité bleſſée: les ſources du droit ſont révélées; les ſaintes maximes revivent. Un Roi, zélé pour l'Egliſe, & toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuſe de lui ôter, opere ce changement heureux: ſon ſage & intelligent Chancelier ſeconde ſes deſirs. Sous la conduite de ce Miniſtre, nous avons comme un nouveau Code favorable à l'Epiſcopat; & nous vanterons déſormais, à l'exemple de nos peres, les loix unies aux Canons. Quand ce ſage Magiſtrat renvoie les affaires eccléſiaſtiques aux Tribunaux ſéculiers, ſes doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, & le remede qu'il pourra donner à leurs entrepriſes. Ainſi la ſainte clôture, protectrice de l'humilité & de l'innocence, eſt établie: ainſi, la puiſſance ſéculiere ne donne plus ce qu'elle n'a pas, & la ſainte ſubordination des Puiſſances Eccléſiaſtiques, image des céleſtes Hié-

rarchies & lien de notre unité, eſt conſervée: ainſi, la Cléricature jouit par-tout le Royaume de ſon privilége: ainſi ſur le ſacrifice des vœux, & ſur ce *grand Sacrement* (1) *de* l'indiſſoluble *union de* Jéſus-Chriſt *avec ſon Égliſe*, les opinions ſont plus ſaines dans le barreau éclairé, & parmi les Magiſtrats intelligens, que dans les livres de quelques Auteurs qui ſe diſent Eccléſiaſtiques & Théologiens. Un grand Prélat a part à ces grands ouvrages; habile autant qu'agréable interceſſeur auprès d'un pere porté par lui-même à favoriſer l'Egliſe, il ſçait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand Miniſtre; & il répréſente les droits de Dieu, ſans bleſſer ceux de Céſar. Après ces commencemens, ne pourrons-nous pas enfin eſpérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Egliſe toujours employées contre elle-même? Ame pieuſe du ſage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage ſincere de votre foi & de notre reconnoiſſance, de la bouche d'un Evêque, trop tôt obligé à changer en ſacrifices pour votre re-

(1) Sacramentum hoc magnum eſt: ego autem dico in Chriſto & in Eccleſia. *Eph.* v, 32.

pos, ceux qu'il offroit pour une vie ſi précieuſe. Et vous, ſaints Evêques, interprêtes du ciel, Juges de la terre, Apôtres, Docteurs, & ſerviteurs des Egliſes, vous qui ſanctifiez cette aſſemblée par votre préſence; & vous qui, diſperſés par-tout l'univers, entendez le bruit d'un miniſtere ſi favorable à l'Egliſe, offrez à jamais de ſaints ſacrifices pour cette ame pieuſe. Ainſi, puiſſe la diſcipline eccléſiaſtique être entierement rétablie; ainſi, puiſſe être rendue la majeſté à vos Tribunaux, l'autorité à vos jugemens, la gravité & le poids à vos cenſures! Puiſſiez-vous ſouvent, aſſemblés au nom de Jéſus-Chriſt, l'avoir au milieu de vous, & revoir la beauté des anciens jours! Qu'il me ſoit permis du moins de faire des vœux devant ces autels; de ſoupirer après les antiquités devant une compagnie ſi éclairée, & (1) d'*annoncer la ſageſſe entre les parfaits!* Mais, Seigneur, que ce ne ſoit pas ſeulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, ſi, comme nos prédéceſſeurs, nous faiſons nos chaſtes délices de votre Ecriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, & notre félicité de la

(1) Sapientiam loquimur inter perfectos. 1. *Cor.* II, 6.

ſanctification de votre peuple; ſi, attachés à nos troupeaux par un ſaint amour, nous craignons d'en être arrachés; ſi nous ſommes ſoigneux de former des Prêtres, que Louis puiſſe choiſir pour remplir nos chaires; ſi nous lui donnons le moyen de décharger ſa conſcience de cette partie la plus périlleuſe de ſes devoirs; & que par une regle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'Epiſcopat, qui ne veulent pas y arriver par des travaux apoſtoliques? Car auſſi, comment pourrons-nous, ſans ce ſecours, incorporer tout-à-fait à l'Egliſe de Jéſus-Chriſt, tant de peuples nouvellement convertis, & porter avec confiance un ſi grand accroiſſement de notre fardeau? Ah! ſi nous ne ſommes infatigables à inſtruire, à reprendre, à conſoler, à donner le lait aux infirmes, & le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes, & à expliquer à ce nouveau peuple la ſainte Parole, dont, hélas! on s'eſt tant ſervi pour le ſéduire, (1) *le fort armé chaſſé de ſa demeure, reviendra* plus furieux que jamais, *avec ſept eſprits plus malins que lui, & notre état deviendra pire que le précé-*

(1) Tunc vadit, & aſſumit ſeptem alios ſpiritus ſecum, nequiores ſe; & ingreſſi habitant ibi: & fiunt noviſſima illius pejora prioribus. *Luc.* XI, 21, 24, 25, 26.

dent. Ne laiſſons pas cependant, de publier ce miracle de nos jours : faiſons-en paſſer le récit aux ſiécles futurs. Prenez vos plumes ſacrées, vous qui compoſez les annales de l'Evangile : (1) agiles inſtrumens *d'un prompt écrivain & d'une main diligente*, hâtez-vous de mettre Louis avec les Conſtantins & les Théodoſes. Ceux qui vous ont précédé dans ce beau travail, racontent (2) *qu'avant qu'il y eût eu des Empereurs, dont les loix euſſent ôté les aſſemblées aux Hérétiques, les ſectes demeuroient unies, & s'entretenoient long-tems. Mais*, pourſuit Sozomene, *depuis que Dieu ſuſcita des Princes Chré-*

(1) Lingua mea calamus ſcribæ velociter ſcribentis. *Pſal.* XLIV, 1.

(2) Nam ſuperiorum Imperatorum temporibus, quicumque Chriſtum colebant, licèt opinionibus inter ſe diſſentirent, à Gentilibus tamen pro iiſdem habebantur. . . . Quam ob cauſam ſinguli facilè in unum convenientes, ſeparatim collectas celebrabant, & aſſiduè ſecum mutuò colloquentes, tametſi pauci numero eſſent, nequaquam diſſipati ſunt. Poſt hanc verò legem nec publicè collectas agere eis licuit, lege id prohibente; nec clanculò cùm ſingularum civitatum Epiſcopi ac Clerici eos ſollicitè obſervarent. Unde factum eſt ut plerique eorum metu perculſi, Eccleſiæ catholicæ ſeſe adjunxerint. Alii verò, licet in eadem ſententia perſeveraverint, nullis tamen opinionis ſuæ ſucceſſoribus poſt ſe relictis, ex hac vita migrârunt : quippe qui nec in unum coire permitterentur, nec opinionis ſuæ conſortes liberè ac ſine metu docere poſſent. *Sozom. hiſt. lib.* II, *c.* 32.

tiens, & qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettoit pas aux Hérétiques de s'assembler en public; & le Clergé qui veilloit sur eux, les empêchoit de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réunissoit, & les opiniâtres mouroient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvoient ni communiquer entr'eux, ni enseigner librement leurs dogmes. Ainsi tomboit l'hérésie avec son venin; & la discorde rentroit dans les enfers, d'où elle étoit sortie. Voilà, MESSIEURS, ce que nos Peres ont admiré dans les premiers siécles de l'Eglise. Mais nos Peres n'avoient pas vu comme nous, une hérésie invétérée tomber tout-à-coup : les troupeaux égarés revenir en foule, & nos Eglises trop étroites pour les recevoir : leurs faux Pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, & heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse: tout calme dans un si grand mouvement : l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau, la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité, & le mérite du Prince plus reconnu & plus révéré, que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de LOUIS. Poussons jusqu'au Ciel nos accla-

mations; & diſons à ce nouveau Conſtantin, à ce nouveau Théodoſe, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les ſix cents trente Peres dirent autrefois dans le Concile de Calcédoine: (1) *Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les Hérétiques; c'eſt le digne ouvrage de votre regne; c'en eſt le propre caractere. Par vous l'héréſie n'eſt plus: Dieu ſeul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conſervez le Roi de la terre; c'eſt le vœu des Egliſes; c'eſt le vœu des Evêques.*

QUAND le ſage Chancelier reçut l'ordre de dreſſer ce pieux Edit, qui donne le dernier coup à l'héréſie, il avoit déjà reſſenti l'atteinte de la maladie dont il eſt mort. Mais un Miniſtre ſi zélé pour la juſtice ne devoit pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étoient préparées. Malgré cette fatale foibleſſe qu'il commençoit de ſentir, il écouta, il jugea, & il goûta le repos d'un homme heureuſe-

(1) Hæc digna veſtro imperio: hæc propria veſtri regni . . . Per te orthodoxa fides firmata eſt; per te hæreſis non eſt. Cœleſtis Rex, terrenum cuſtodi. Per te firmata fides eſt. . . . . Unus Deus qui hoc fecit. . . . . Rex cœleſtis, Auguſtam cuſtodi, dignam pacis. . . . . Hæc oratio Eccleſiarum; hæc oratio Paſtorum. *Concil. Calced. Act. VI.*

ment dégagé, à qui ni l'Eglise, ni le monde, ni son Prince, ni sa Patrie, ni les particuliers, ni le public, n'avoient plus rien à demander. Seulement Dieu lui réservoit l'accomplissement du grand ouvrage de la Religion; & il dit en scellant la révocation du fameux Edit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi & un si beau monument de la piété du Roi, il ne se soucioit plus de finir ses jours. C'est la derniere parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge; parole digne de couronner un si glorieux ministere. En effet, la mort se déclare; on ne tente plus de remede contre ses funestes attaques: dix jours entiers, il la considere avec un visage assuré, tranquille, toujours assis, comme son mal le demandoit: on croit assister jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un Ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort: la mémoire, le raisonnement, la parole ferme, & aussi vivant par l'esprit, qu'il étoit mourant par le corps; il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit & jour toujours présente, car il ne connoissoit plus le sommeil; & la froide main de la mort pouvoit seule lui clorre les yeux. Jamais il

ne fut ſi attentif. *Je ſuis*, diſoit-il, *en faction :* car il me ſemble que je lui vois prononcer encore cette courageuſe parole. Il n'eſt pas tems de ſe repoſer : à chaque attaque il ſe tient prêt, & il attend le moment de ſa délivrance. Ne croyez pas que cette conſtance ait pu naître tout-à-coup entre les bras de la mort : c'eſt le fruit des méditations que vous avez vues, & de la préparation de toute ſa vie. La mort révele les ſecrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, ſi vous ſçaviez avec quelle facilité vous vous laiſſez prendre aux richeſſes que vous croyez poſſéder ; ſi vous ſçaviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, & pour ainſi dire, elles s'incorporent à votre cœur, & combien ſont forts & pernicieux ces liens que vous ne ſentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : (1) *Malheur à vous, riches :* & *vous pouſſeriez*, comme dit S. Jacques (2), *des cris lamentables, & des hurlemens à la vue de vos miſeres.* Mais vous ne ſentez pas un attachement ſi déréglé. Le deſir ſe fait mieux ſentir, parce qu'il a de l'agitation & du mouvement.

(1) Væ vobis divitibus. *Luc. VI*, 24.
(2) Agite nunc, divites, plorate ululantes in miſeriis veſtris quæ advenient vobis. *Jac. V*, 1.

Mais dans la poſſeſſion, on trouve comme dans un lit, un repos funeſte; & on s'endort dans l'amour des biens de la terre, ſans s'appercevoir de ce malheureux engagement. C'eſt, MES FRERES, où tombe celui qui met ſa confiance dans les richeſſes; je dis même dans les richeſſes bien acquiſes. Mais l'excès de l'attachement que nous ne ſentons pas dans la poſſeſſion, ſe fait, dit S. Auguſtin (1), ſentir dans la perte. C'eſt là qu'on entend ce cri d'un Roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout-à-coup, avec la vie, ſa grandeur & ſes plaiſirs. *Eſt-ce ainſi* (2) *que la mort amere vient rompre* tout-à-coup de ſi doux liens? Le cœur ſaigne: dans la douleur de la plaie, on ſent combien ces richeſſes y tenoient; & le péché que l'on commettoit par un attachement ſi exceſſif, ſe découvre tout entier: *Quantùm amando deliquerint, perdendo ſenſerunt* (3). Par une raiſon contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel

(1) Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Chriſto, aliquantulâ tamen cupiditate cohærebant, quantùm hæc amando peccaverint, perdendo ſenſerunt. Tantùm quippè dolu[illegible]nt, quantùm ſe doloribus inſeruerunt. *Auguſt. de Civit. Dei. lib.* 1, *c.* 10, *n.* 2.

(2) Sic cine ſeparat amara mors! 1. *Reg.* xv, 32.

(3) *Le texte de ſaint Auguſtin porte:* Hæc amando peccaverint, &c.

ne connoît pas les diſgraces ; qui, élevé ſans envie aux plus grands honneurs, heureux dans ſa perſonne & dans ſa famille, pendant qu'il voit diſparoître une vie ſi fortunée, bénit la mort, & aſpire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis (1) *ſon cœur dans le tréſor que les voleurs peuvent enlever*, & que comme un autre Abraham, il ne connoît de repos que (2) *dans la cité permanente ?* Un fils conſacré à Dieu s'acquitte courageuſement de ſon devoir comme de toutes les autres parties de ſon miniſtere ; & il va porter la triſte parole à un pere ſi tendre & ſi chéri : il trouve ce qu'il eſpéroit, un Chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de ſa piété. L'Extrême-Onction annoncée par la même bouche à ce Philoſophe Chrétien, excite autant ſa piété, qu'avoit fait le ſaint Viatique : les ſaintes prieres des Agoniſans réveillent ſa foi : ſon ame s'épanche dans les céleſtes Cantiques ; & vous diriez qu'il ſoit devenu un autre David, par l'application qu'il ſe fait à lui-même de ſes divins

(1) Nolite theſauriſare vobis theſauros in terra. . . . . ubi fures effodiunt & furantur. Theſauriſate autem vobis theſauros in cœlo. *Matth. VI*, 19, 20, 21.

(2) Expectabat fundamenta habentem civitatem. *Heb. XI*, 10.

Pſeaumes. Jamais juſte n'attendit la grace de Dieu avec une plus ferme confiance : jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job deſiroit pour graver ſur l'airain & ſur le marbre cette parole ſortie de ſa bouche en ſes derniers jours : que depuis quarante-deux ans qu'il ſervoit le Roi, il avoit la conſolation de ne lui avoir jamais donné de conſeil, que ſelon ſa conſcience ; & dans un ſi long miniſtere, de n'avoir jamais ſouffert une injuſtice qu'il pût empêcher ? La juſtice demeurer conſtante, & pour ainſi dire, toujours vierge & incorruptible parmi des occaſions ſi délicates : quelle merveille de la grace ! Après ce témoignage de ſa conſcience, qu'avoit-il beſoin de nos éloges ? Vous étonnez-vous de ſa tranquillité ? Quelle maladie, ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de ſon cœur un ſi grand calme ! Que vois-je durant ce tems ? des enfans percés de douleur : car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, & c'eſt la ſeule louange qu'ils peuvent écouter ſans peine. Que vois-je encore ? Une femme forte, pleine d'aumônes & de bonnes œuvres, précédée, malgré ſes deſirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer. Tantôt elle

va offrir devant les autels cette plus chere & plus précieuſe partie d'elle-même : tantôt elle rentre auprès du malade, non par foibleſſe ; mais, dit-elle, *pour apprendre à mourir, & profiter de cet exemple.* L'heureux Vieillard jouit juſqu'à la fin des tendreſſes de ſa famille, où il ne voit rien de foible : mais pendant qu'il en goûte la reconnoiſſance, comme un autre Abraham, il la ſacrifie, & en l'invitant à s'éloigner : *Je veux*, dit-il, *m'arracher juſqu'aux moindres veſtiges de l'humanité.* Reconnoiſſez-vous un Chrétien qui acheve ſon ſacrifice ; qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair & du ſang, & ne tient plus à la terre ? Ainſi, parmi les ſouffrances & dans les approches de la mort, s'épure, comme dans un feu, l'ame chrétienne. Ainſi, elle ſe dépouille de ce qu'il y a de terreſtre & de trop ſenſible, même dans les affections les plus innocentes. Telles ſont les graces qu'on trouve à la mort. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'eſt quand on l'a ſouvent méditée ; quand on s'y eſt long-tems préparé par de bonnes œuvres : autrement, la mort porte en elle-même, ou l'inſenſibilité, ou un ſecret déſeſpoir, ou dans ſes juſtes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuſe, & enfin un trouble fatal à la

piété. Mais voici dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, & percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se leve, & les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : *Je ne desire point*, dit-il, *la fin de mes peines; mais je desire de voir Dieu.* Que vois-je ici, CHRÉTIENS ? La foi véritable, qui d'un côté, ne se lasse pas de souffrir, vrai caractere d'un Chrétien ; & de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténébres, & en dissipant le nuage, se changer en pure lumiere & en claire vision. O moment heureux où nous sortirons des ombres & des *énigmes* (1), pour voir la vérité manifeste ! Courons-y, MES FRERES, avec ardeur : hâtons-nous de *purifier notre cœur, afin de voir Dieu*, selon la promesse de l'Évangile (2). Là, est le terme du voyage : là, se finissent les gémissemens : là, s'acheve le travail de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois ! Qui ne te desire pas n'est pas Chrétien. Après que ce pieux desir est formé par le Saint-Esprit

(1) Videmus nunc per speculum in ænigmate. 1. *Cor.* XIII, 12.

(2) Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. *Matth.* V, 8.

dans le cœur de ce Vieillard plein de foi, que reſte-t-il, CHRÉTIENS, ſinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime ? Enfin, prêt à rendre l'ame : *Je rends grace à Dieu*, dit-il, *de voir défaillir mon corps devant mon eſprit.* Touché d'un ſi grand bienfait, & ravi de pouvoir pouſſer ſes reconnoiſſances juſqu'au dernier ſoupir, il commença l'Hymne des divines miſéricordes: (1) *Je chanterai*, dit-il, *éternellement les miſéricordes du Seigneur.* Il expire en diſant ces mots, & il continue avec les Anges, le ſacré Cantique. Reconnoiſſez maintenant que ſa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde, & réjouiſſez-vous en notre Seigneur, de ce que riche il a mérité les graces & la récompenſe de la pauvreté. Quand je conſidere attentivement dans l'Evangile, la parabole, ou plutôt l'hiſtoire du mauvais Riche, & que je vois de quelle ſorte Jéſus-Chriſt y parle des fortunés de la terre; il me ſemble d'abord qu'il ne leur laiſſe aucune eſpérance au ſiécle futur. Lazare, pauvre & couvert d'ulceres (2) *eſt porté*

(1) Miſericordias Domini in æternum cantabo. *Pſal.* LXXXVIII.

(2) Factum eſt autem ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in ſinum Abrahæ. Mortuus eſt autem & dives; & ſepultus eſt in inferno. *Luc.* XVI, 22.

par les Anges au ſein d'Abraham, pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, *eſt enſeveli dans les enfers.* Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un & à l'autre. Mais comment eſt-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cauſe? (1) *Le riche*, dit-il, *a reçu ſes biens, & le pauvre ſes maux dans cette vie.* Et de-là, quelle conſéquence? Écoutez, riches, & tremblez. (2) *Et maintenant*, pourſuit-il, *l'un reçoit ſa conſolation, & l'autre ſon juſte ſupplice.* Terrible diſtinction! funeſte partage pour les grands du monde! Et toutefois, ouvrez les yeux, c'eſt le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans ſon ſein; & il vous montre, ô Riches du ſiécle, à quelle gloire vous pouvez aſpirer, ſi *pauvres en eſprit* (3), & détachés de vos biens, vous vous tenez auſſi prêts à les quitter, qu'un voyageur empreſſé à déloger de la tente où il paſſe une courte nuit. Cette grace, je le confeſſe, eſt rare dans le Nouveau-Teſtament, où les afflictions & la pauvreté des enfans de Dieu, doivent ſans ceſſe repréſenter à toute l'Égliſe un Jéſus-Chriſt ſur la croix; & cependant,

(1) Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepiſti bona in vita tua; & Lazarus ſimiliter mala. Nunc autem hic conſolatur; tu verò cruciaris. *Ibid.* 25.

(2) *Ibid.*

(3) Beati pauperes ſpiritu. *Matth.* v, 3.

CHRÉTIENS, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriſer les charmes de la grandeur, même préſente, & que les pauvres apprennent à ne deſirer pas avec tant d'ardeur, ce qu'on peut quitter avec joie. Ce Miniſtre ſi fortuné & ſi détaché tout enſemble, leur doit inſpirer ce ſentiment. La mort a découvert le ſecret de ſes affaires; & le public, rigide cenſeur des hommes de cette fortune & de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vû ſes biens accrus naturellement par un ſi long miniſtere & par une prévoyante économie; & on ne fait qu'ajoûter à la louange de grand Magiſtrat & de ſage Miniſtre, celle de ſage & vigilant pere de famille, qui n'a pas été jugée indigne des ſaints Patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté ſans peine, ce qu'il avoit acquis ſans empreſſement: ſes vrais biens ne lui ſont pas ôtés: & ſa juſtice demeure aux ſiécles des ſiécles. C'eſt d'elle que ſont découlées tant de graces & tant de vertus, que ſa derniere maladie a fait éclater. Ses (1) *aumônes*, ſi bien *cachées dans le ſein des pauvres*, ont *prié* pour lui; (2) *ſa main*

(1) Conclude eleëmoſynam in corde pauperis: & hæc pro te exorabit. *Eccli.* XXIX, 15.

(2) Te faciente eleëmoſynam neſciat ſiniſtra tua quid faciat dextera tua. . . . . Et Pater tuus, qui videt in abſcondito, reddet tibi. *Matth.* VI, 3, 4.

droite les cachoit à ſa main gauche ; & à la réſerve de quelque ami, qui en a été le miniſtre ou le témoin néceſſaire, ſes plus intimes confidens les ont ignorées : mais le *Pere qui les a vues dans le ſecret, lui en a rendu la récompenſe.* Peuples, ne pleurez plus ; & vous, qui éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une ſi longue & ſi belle vie, portez plus haut vos penſées. Quoi donc ! quatre-vingt-trois ans paſſés au milieu des proſpérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance, où l'homme ne ſe connoît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le tems dont on a toujours tant de ſujet de ſe repentir, paroîtront-ils quelque choſe à la vue de l'éternité, où nous nous avançons à ſi grands pas ? Après cent trente ans de vie, (2) Jaçob amené au Roi d'Egypte, lui raconte la *courte durée* de ſon *laborieux pélerinage, qui n'égale pas les jours de ſon pere Iſaac, ni de ſon aïeul Abraham.* Mais les ans d'Abraham & d'Iſaac, qui ont fait paroître ſi courts ceux de Jacob, s'évanouiſſent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam

(2) Reſpondit (Jacob) : dies peregrinationis meæ centum triginta annorum ſunt, parvi & mali ; & non pervenerunt uſque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati ſunt. *Geneſ.* XLVII, 9.

& de Noé efface. Que ſi le tems comparé au tems, la meſure à la meſure, & le terme au terme, ſe réduit à rien: que ſera-ce ſi l'on compare le tems à l'éternité, où il n'y a ni meſure ni terme? Comptons donc comme très-court, CHRÉTIENS, ou plutôt comptons comme un pur néant, tout ce qui finit; puiſqu'enfin, quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus, viſiblement ce ne ſeroit rien, quand nous ſerons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que prêt à mourir, on comptera pour quelque choſe cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans ſa famille, qu'on croira laiſſer ſolidement établie. Qui ne voit, MES FRERES, combien vaines, mais combien courtes & combien fragiles, ſont encore ces ſecondes vies, que notre foibleſſe nous fait inventer, pour couvrir en quelque ſorte l'horreur de la mort? Dormez votre ſommeil, riches de la terre, & demeurez dans votre pouſſiere. Ah! ſi quelques générations, que dis-je? ſi quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, & votre prévoyance trompée dans vos

amis, dans vos créatures, & plus encore dans vos héritiers & dans vos enfans. Est-ce-là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine & de colere éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie, la mort vous sera plus douce & plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation, qui vous donnera de l'assurance. Autrement un Philosophe vous dira, en vain, que vous devez être rassasiés d'années & de jours, & que vous avez assez vu de saisons se renouveller, & le monde rouler autour de vous; ou plutôt que vous vous êtes assez vu rouler vous-même & passer avec le monde. La derniere heure n'en sera pas moins insupportable, & l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le desir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses, que vous envoyerez devant vous au siécle futur, qui vous inspireront de la force; & c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux MICHEL LE TELLIER vous en a donné l'exemple: la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété, toute la

troupe ſacrée des vertus, qui veilloient, pour ainſi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, & ont fait du jour de ſa mort, le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de ſa vie.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT

ET TRÈS-PUISSANT PRINCE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ,

PREMIER PRINCE DU SANG.

Prononcée dans l'Église de Notre-Dame de Paris, le 10e jour de Mars 1687.

ORAISON FUNÈBRE

DE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

Dominus tecum, virorum fortissime . . . Vade in hac fortitudine tua . . . Ego ero tecum.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je serai avec vous. Juges VI, 12, 14, 16.

MONSEIGNEUR (1),

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, Prince de Condé, je me sens également confondu, & par la grandeur du sujet, &, s'il m'est permis de

(1) M. le Prince.

l'avouer, par l'utilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du Prince de Condé, & les merveilles de ſa vie? On les raconte partout: le François qui les vante n'apprend rien à l'Etranger; & quoique je puiſſe aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos penſées, j'aurai encore à répondre au ſecret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-deſſous. Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs, pour la gloire des ames extraordinaires. Le Sage a raiſon de dire que (1) *leurs ſeules actions les* peuvent *louer :* toute autre louange languit auprès des grands Noms, & la ſeule ſimplicité d'un récit fidele pourroit ſoutenir la gloire du Prince de Condé. Mais en attendant que l'hiſtoire, qui doit ce récit aux ſiécles futurs, le faſſe paroître, il faut ſatisfaire, comme nous pourrons, à la reconnoiſſance publique, & aux ordres du plus grand de tous les Rois. Que ne doit point le Royaume à un Prince qui a honoré la Maiſon de France, tout le nom François, ſon ſiécle, &, pour ainſi dire, l'humanité toute entiere? Louis le Grand eſt entré lui-même dans ces ſentimens. Après avoir pleuré ce

(1) Laudent eam in portis opera ejus. *Proverb. xxxi*, 31.

grand Homme, & lui avoir donné par ſes larmes, au milieu de toute ſa Cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir; il aſſemble dans un temple ſi célébre, ce que ſon Royaume a de plus auguſte, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce Prince; & il veut que ma foible voix anime toutes ces triſtes repréſentations & tout cet appareil funébre. Faiſons donc cet effort ſur notre douleur. Ici un plus grand objet, & plus digne de cette chaire, ſe préſente à ma penſée. C'eſt Dieu qui fait les Guerriers & les Conquérans. *C'eſt vous*, lui diſoit David (1), *qui avez inſtruit mes mains à combattre, & mes doigts à tenir l'épée.* S'il inſpire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles & ſurnaturelles & du cœur & de l'eſprit. Tout part de ſa puiſſante main : c'eſt lui qui envoie du ciel les généreux ſentimens, les ſages conſeils, & toutes les bonnes penſées. Mais il veut que nous ſçachions diſtinguer entre les dons qu'il abandonne à ſes ennemis, & ceux qu'il réſerve à ſes ſerviteurs. Ce qui diſtingue ſes amis d'avec tous les autres, c'eſt la piété: juſqu'à ce

(1) Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum. *Pſal.* CXLIII, 2.

qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-ſeulement ne ſont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en ſont ornés. Sans ce don ineſtimable de la piété, que ſeroit-ce que le Prince de Condé avec tout ce grand cœur & ce grand génie? Non, MES FRERES, ſi la piété n'avoit comme conſacré ſes autres vertus, ni ces Princes ne trouveroient aucun adouciſſement à leur douleur, ni ce religieux Pontife aucune confiance dans ſes prieres, ni moi-même aucun ſoutien aux louanges que je dois à un ſi grand Homme. Pouſſons donc à bout la gloire humaine par cet exemple: détruiſons l'idole des ambitieux; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons enſemble aujourd'hui, car nous le pouvons dans un ſi noble ſujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature; & à la gloire de la vérité, montrons dans un Prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les Héros, ce qui porte la gloire du monde juſqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle; voilà pour le cœur: vivacité, pénétration, grandeur, & ſublimité de génie; voilà pour l'eſprit: ne ſeroient qu'une illuſion, ſi la piété ne s'y étoit jointe: & enfin, que la piété eſt le tout de l'homme. C'eſt, MESSIEURS, ce que

vous verrez dans la vie éternellement mémorable de TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE, LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

DIEU nous a révélé que lui seul il fait les Conquérans, & que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avoit nommé deux cens ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe? Tu n'es pas encore, lui disoit-il; (1) *mais je te vois, & je t'ai nommé par ton nom. Tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats. A ton approche je mettrai les Rois en fuite: je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutient la terre, qui nomme ce qui n'est pas, comme ce qui est;* c'est-à-dire, c'est moi qui fais tout, & moi qui vois dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexan-

(1) Hæc dicit Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram. . . . . Ego ante te ibo: & gloriosos terræ humiliabo: portas æreas conteram, & vectes ferreos confringam. . . . . Ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum. . . . . Vocavi te nomine tuo. . . . . Accinxi te, & non cognovisti me. . . . . Ego Dominus, & non est alter, formans lucem, & creans tenebras, faciens pacem, & creans malum: ego Dominus faciens omnia hæc, &c. *Isai.* XLV, 1, 2, 3, 4, 7.

dre, ſi ce n'eſt ce même Dieu, qui en a fait voir de ſi loin, & par des figures ſi vives, l'ardeur indomptable, à ſon Prophete Daniel? Le voyez-vous, dit-il, ce Conquérant; avec quelle rapidité (1) *il s'éleve de l'occident* comme par bonds, *& ne touche pas à terre?* Semblable dans ſes ſauts hardis, & dans ſa légere démarche à ces animaux vigoureux & bondiſſans, il ne s'avance que par vives & impétueuſes ſaillies, & n'eſt arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le Roi de Perſe eſt entre ſes mains; (2) *à ſa vue il s'eſt animé. Efferatus eſt in eum*, dit le Prophete. *Il l'abbat, il le foule aux pieds; nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher ſa proie.* A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, MESSIEURS, ſous cette figure? Alexandre ou le Prince de Condé? Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le ſalut de la France, durant la minorité d'un Roi de quatre ans. Laiſſez-le croître ce Roi chéri du ciel, tout

(1) Veniebat ab Occidente ſuper faciem totius terræ; & non tangebat terram. *Dan. VIII, 5, 21.*

(2) Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis ſuæ; cùmque appropinquaſſet propè arietem, efferatus eſt in eum, & percuſſit arietem. . . . . cùmque eum miſſiſſet in terram, conculvavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus. *Ibid. 6, 7, 20.*

cédera à ſes exploits : ſupérieur aux ſiens comme aux ennemis, il ſçaura tantôt ſe ſervir, tantôt ſe paſſer de ſes plus fameux Capitaines ; & ſeul ſous la main de Dieu, qui ſera continuellement à ſon ſecours, on le verra, l'aſſuré rempart de ſes États. Mais Dieu avoit choiſi le Duc d'Enguien pour le défendre dans ſon enfance. Auſſi vers les premiers jours de ſon regne, à l'âge de vingt-deux ans, le Duc conçut un deſſein, où les vieillards expérimentés ne purent atteindre ; mais la victoire le juſtifia devant Rocroy. L'armée ennemie eſt plus forte, il eſt vrai, elle eſt compoſée de ces vieilles bandes Wallones, Italiennes & Eſpagnoles, qu'on n'avoit pu rompre juſqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inſpiroit à nos troupes le beſoin preſſant de l'Etat, les avantages paſſés, & un jeune Prince du Sang, qui portoit la victoire dans ſes yeux ? Dom Franciſco de Mellos l'attend de pied ferme ; & ſans pouvoir reculer, les deux Généraux & les deux armées ſemblent avoir voulu ſe renfermer dans des bois & dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors, que ne vit-on pas ? Le jeune Prince parut un autre homme. Touché d'un ſi digne objet, ſa

grande ame ſe déclara toute entiere : ſon courage croiſſoit avec les périls, & ſes lumieres avec ſon ardeur. A la nuit, qu'il fallut paſſer en préſence des ennemis, comme un vigilant Capitaine, il repoſa le dernier : mais jamais il ne repoſa plus paiſiblement. A la veille d'un ſi grand jour, & dès la premiere bataille, il eſt tranquille ; tant il ſe trouve dans ſon naturel : & on ſçait que le lendemain à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond ſommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire ou à la mort? Auſſi-tôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit preſque en même-tems pouſſer l'aîle droite des ennemis, ſoutenir la nôtre ébranlée, rallier les François à demi-vaincus, mettre en fuite l'Eſpagnol victorieux, porter par-tout la terreur, & étonner de ſes regards étincellans ceux qui échappoient à ſes coups. Reſtoit cette redoutable infanterie de l'armée d'Eſpagne, dont les gros bataillons ſerrés, ſemblables à autant de tours, mais à des tours qui ſçauroient réparer leurs brêches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reſte en déroute, & lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune Vainqueur s'efforça de rom-

pre ces intrépides combattans : trois fois il fut repouſſé par le valeureux Comte de Fontaines, qu'on voyoit porté dans ſa chaiſe, & malgré ſes infirmités, montrer qu'une ame guerriere eſt maîtreſſe du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'eſt en vain qu'à travers des bois avec ſa cavalerie toute fraîche, Bek précipite ſa marche pour tomber ſur nos ſoldats épuiſés : le Prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le Duc d'Enguien que le combat. Pendant qu'avec un air aſſuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la ſurpriſe de quelque nouvelle attaque : leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage : le ſang enivre le ſoldat, juſqu'à ce que le grand Prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus ; & joignit au plaiſir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes & de leurs braves Officiers, lorſqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de ſalut pour eux qu'entre les bras du Vainqueur ! De quels yeux regarderent-ils le jeune Prince, dont la victoire avoit relevé la

haute contenance, à qui la clémence ajoûtoit de nouvelles graces ? Qu'il eût encore volontiers ſauvé la vie au brave Comte de Fontaines ! Mais il ſe trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Eſpagne ſent encore la perte. Elle ne ſçavoit pas que le Prince qui lui fit perdre tant de ſes vieux régimens à la journée de Rocroy, en devoit achever les reſtes dans les plaines de Lens. Ainſi la premiere victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le Prince fléchit le genouil, & dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à ſa honte, la Régence affermie, la France en repos, & un regne qui devoit être ſi beau, commencé par un ſi heureux préſage. L'armée commença l'action de graces : toute la France ſuivit ; on y élevoit juſqu'au ciel le coup d'eſſai du Duc d'Enguien : c'en ſeroit aſſez pour illuſtrer une autre vie que la ſienne ; mais pour lui, c'eſt le premier pas de ſa courſe.

Dès cette premiere campagne, après la priſe de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il paſſa pour un Capitaine également redoutable dans les

ſiéges & dans les batailles. Mais voici dans un jeune Prince victorieux, quelque choſe qui n'eſt pas moins beau que la victoire. La Cour qui lui préparoit à ſon arrivée les applaudiſſemens qu'il méritoit, fut ſurpriſe de la maniere dont il les reçut. La Reine Régente lui a témoigné que le Roi étoit content de ſes ſervices. C'eſt dans la bouche du Souverain la digne récompenſe de ſes travaux. Si les autres oſoient le louer, il repouſſoit leurs louanges comme des offenſes; & indocile à la flatterie, il en craignoit juſqu'à l'apparence. Telle étoit la délicateſſe, ou plutôt telle étoit la ſolidité de ce Prince. Auſſi avoit-il pour maxime; écoutez, c'eſt la maxime qui fait les grands Hommes: Que dans les grandes actions il faut uniquement ſonger à bien faire, & laiſſer venir la gloire après la vertu. C'eſt ce qu'il inſpiroit aux autres; c'eſt ce qu'il ſuivoit lui-même. Ainſi la fauſſe gloire ne le tentoit pas: tout tendoit au vrai & au grand. De-là vient qu'il mettoit ſa gloire dans le ſervice du Roi, & dans le bonheur de l'État; c'étoit là le fond de ſon cœur: c'étoient ſes premieres & ſes plus cheres inclinations. La Cour ne le retint gueres quoiqu'il en fût la merveille. Il falloit montrer par-tout, & à l'Allemagne comme

à la Flandre, le défenſeur intrépide que Dieu nous donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il ſe prépare contre le Prince quelque choſe de plus formidable qu'à Rocroy; & pour éprouver ſa vertu, la guerre va épuiſer toutes ſes inventions & tous ſes efforts. Quel objet ſe préſente à mes yeux ? Ce n'eſt pas ſeulement des hommes à combattre, c'eſt des montagnes inacceſſibles; c'eſt des ravines & des précipices d'un côté; c'eſt de l'autre un bois impénétrable, dont le fond eſt un marais; & derriere des ruiſſeaux, de prodigieux retranchemens; c'eſt par-tout des forts élevés, & des forêts abbattues, qui traverſent des chemins affreux; & au-dedans, c'eſt Merci avec ſes braves Bavarois, enflés de tant de ſuccès & de la priſe de Fribourg; Merci qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci que le Prince de Condé & le vigilant Turenne n'ont jamais ſurpris dans un mouvement irrégulier, & à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un ſeul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs deſſeins, comme s'il eût aſſiſté à leurs conſeils. Ici donc durant huit jours, & à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut ſoutenir & entreprendre à la guerre. Nos

troupes ſemblent rebutées autant par la réſiſtance des ennemis que par l'effroyable diſpoſition des lieux ; & le Prince ſe vit quelque tems comme abandonné. Mais comme un autre Machabée, (1) *ſon bras ne l'abandonna pas ; & ſon courage irrité* par tant de périls, *vint à ſon ſecours.* On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre, forcer le premier ces inacceſſibles hauteurs, que ſon ardeur entraîna tout après elle. Merci voit ſa perte aſſurée : ſes meilleurs régimens ſont défaits : la nuit ſauve les reſtes de ſon armée. Mais que des pluies exceſſives s'y joignent encore, afin que nous ayions à la fois, avec tout le courage & tout l'art, toute la nature à combattre : quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, & dans quelqu'affreuſe montagne qu'il ſe retranche de nouveau ; pouſſé de tous côtés, il faut qu'il laiſſe en proie au Duc d'Enguien, non-ſeulement ſon canon & ſon bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg eſt aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche ; Philisbourg qui tint ſi long-tems le Rhin captif ſous nos loix, & dont le plus grand

(1) Salvavit mihi brachium meum, & indignatio mea ipſa auxiliata eſt mihi. *Iſ.* LXIII, 5.

des Rois a ſi glorieuſement réparé la perte. Wormes, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, & ne paroît plus devant ſon Vainqueur: ce n'eſt pas aſſez, il faut qu'il tombe à ſes pieds, digne victime de ſa valeur: Nordlingue en verra la chûte; il y ſera décidé qu'on ne tient non-plus devant les François en Allemagne qu'en Flandre; & on devra tous ces avantages au même Prince. Dieu, Protecteur de la France, & d'un Roi qu'il a deſtiné à ſes grands ouvrages, l'ordonne ainſi.

Par ſes ordres, tout paroiſſoit sûr ſous la conduite du Duc d'Enguien; & ſans vouloir ici achever le jour à vous marquer ſeulement ſes autres exploits, vous ſçavez parmi tant de fortes Places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une ſeule qui pût échapper de ſes mains, encore relevat-elle la gloire du Prince. L'Europe qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, & dès l'âge de vingt-ſix ans, auſſi capable de ménager ſes troupes, que de les pouſſer dans les hazards, & de céder à la fortune, que de la faire ſervir à ſes deſſeins. Nous le vîmes par-tout ailleurs, comme un de ces Hommes ex-

traordinaires qui force tous les obſtacles. La promptitude de ſon action ne donnoit pas le loiſir de la traverſer. C'eſt-là le caractere des Conquérans. Lorſque David, un ſi grand Guerrier, déplora la mort de deux fameux Capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : (1) *plus vîtes que les aigles : plus courageux que les lions.* C'eſt l'image du Prince que nous regrettons. Il paroît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés. On le voit en même-tems à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorſqu'occupé, d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent Officier qui porte ſes ordres, s'étonne d'être prévenu, & trouve déjà tout ranimé par la préſence du Prince : il ſemble qu'il ſe multiplie dans une action : ni le fer, ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas beſoin d'armer cette tête qu'il expoſe à tant de périls : Dieu lui eſt une armure plus aſſurée ; les coups ſemblent perdre leur force en l'approchant, & laiſſer ſeulement ſur lui des marques de ſon courage & de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier Prince du Sang ſi néceſſaire à l'État, doit être épargnée : il répond

(1) Aquilis velociores, leonibus fortiores. 2. *Reg.* 1, 23.

qu'un Prince du Sang, plus intéreſſé par ſa naiſſance à la gloire du Roi & de la Couronne, doit dans le beſoin de l'Etat, être dévoué plus que tous les autres, pour en relever l'éclat.

Après avoir fait ſentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puiſſance du Roi; s'il fallut agir au-dedans pour la ſoutenir, je dirai tout en un mot, il fit reſpecter la Régente: & puiſqu'il faut une fois parler de ces choſes dont je voudrois pouvoir me taire éternellement; juſqu'à cette fatale priſon, il n'avoit pas ſeulement ſongé qu'on pût rien attenter contre l'Etat; & dans ſon plus grand crédit, s'il ſouhaitoit d'obtenir des graces, il ſouhaitoit encore plus de les mériter. C'eſt ce qui lui faiſoit dire: je puis bien ici répéter devant ces autels, les paroles que j'ai recueillies de ſa bouche, puiſqu'elles marquent ſi bien le fond de ſon cœur. Il diſoit donc, en parlant de cette priſon malheureuſe, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, & qu'il en étoit ſorti le plus coupable. *Hélas*, pourſuivoit-il, *je ne reſpirois que le ſervice du Roi, & la grandeur de l'Etat!* On reſſentoit dans ſes paroles un regret ſincere d'avoir été pouſſé ſi loin par ſes malheurs. Mais ſans vouloir excuſer ce

qu'il a ſi hautement condamné lui-même ; diſons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des ſaints Pénitens couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, & de l'éclat infini de la divine miſéricorde, ne paroiſſent plus ; ainſi, dans des fautes, ſi ſincerement reconnues, & dans la ſuite ſi glorieuſement réparées par de fideles ſervices, il ne faut plus regarder que l'humble reconnoiſſance du Prince qui s'en repentit, & la clémence du grand Roi qui les oublia.

Que s'il eſt enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laiſſé avilir la grandeur de ſa Maiſon chez les étrangers. Malgré la majeſté de l'Empire, malgré la fierté d'Autriche, & les Couronnes héréditaires attachées à cette Maiſon, même dans la branche qui domine en Allemagne. Réfugié à Namur, ſoutenu de ſon ſeul courage & de ſa ſeule réputation, il porta ſi loin les avantages d'un Prince de France, & de la premiere Maiſon de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui, fut qu'il conſentît de traiter d'égal avec l'Archiduc, quoique frere de l'Empereur, & fils de tant d'Empereurs ; à condition qu'en lieu tiers, ce Prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même

traitement fut aſſuré au Duc d'Enguien ; & la Maiſon de France garda ſon rang ſur celle d'Autriche, juſques dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le Prince ſe ſoutenoit ſi hautement avec l'Archiduc qui dominoit, il rendoit au Roi d'Angleterre & au Duc d'Yorck, maintenant un Roi ſi fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dus ; & il apprit enfin à l'Eſpagne trop dédaigneuſe, quelle étoit cette majeſté, que la mauvaiſe fortune ne pouvoit ravir à de ſi grands Princes. Le reſte de ſa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ſes intérêts apportoient au Traité des Pyrénées, écoutez quels furent ſes ordres : & voyez ſi jamais un particulier traita ſi noblement ſes intérêts. Il mande à ſes Agens dans la conférence, qu'il n'eſt pas juſte que la paix de la Chrétienté ſoi retardée davantage à ſa conſidération : qu'on ait ſoin de ſes amis ; & pour lui, qu'on lui laiſſe ſuivre ſa fortune. Ah ! quelle grande victime ſe ſacrifie au bien public ! Mais quand les choſes changerent, & que l'Eſpagne lui voulut donner ou Cambrai & ſes environs, ou le Luxembourg en pleine ſouveraineté ; il déclara qu'il préféroit à ces avantages, & à tout ce

qu'on pouvoit jamais lui accorder de plus grand : quoi ? Son devoir & les bonnes graces du Roi. C'eſt ce qu'il avoit toujours dans le cœur : c'eſt ce qu'il répétoit ſans ceſſe au Duc d'Enguien. Le voilà dans ſon naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, & avec ce je ne ſçais quoi d'achevé, que les malheurs ajoûtent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'État & à ſon Roi. Mais dans ſes premieres guerres, il n'avoit qu'une ſeule vie à lui offrir ; maintenant, il en a une autre, qui lui eſt plus chere que la ſienne. Après avoir, à ſon exemple, glorieuſement achevé le cours de ſes études, le Duc d'Enguien eſt prêt à le ſuivre dans les combats. Non content de lui enſeigner la guerre, comme il a fait juſqu'à la fin par ſes diſcours, le Prince le mene aux leçons vivantes & à la pratique. Laiſſons le paſſage du Rhin, le prodige de notre ſiécle, & de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef, le jeune Duc, quoiqu'il commandât, comme il avoit déjà fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du Prince ſon pere. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand Prince renverſé dans un foſſé ſous un che-

val tout en ſang. Pendant qu'il lui offre le ſien, & s'occupe à relever le Prince abbattu, il eſt bleſſé entre les bras d'un pere ſi tendre, ſans interrompre ſes ſoins, ravi de ſatisfaire à la fois, à la piété & à la gloire. Que pouvoit penſer le Prince, ſi ce n'eſt que pour accomplir les plus grandes choſes, rien ne manqueroit à ce digne fils, que les occaſions? Et ſes tendreſſes ſe redoubloient avec ſon eſtime.

Ce n'étoit pas ſeulement pour un fils, ni pour ſa Famille qu'il avoit des ſentimens ſi tendres. Je l'ai vu, & ne croyez pas que j'uſe ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ſes amis: je l'ai vu ſimple & naturel, changer de viſage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choſes comme dans les plus importantes; dans les accommodemens calmer les eſprits aigris, avec une patience & une douceur qu'on n'auroit jamais attendue d'une humeur ſi vive, ni d'une ſi haute élévation. Loin de nous les Héros ſans humanité. Ils pourront bien forcer les reſpects, & ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorſque Dieu forma le cœur & les entrailles de l'homme, il y mit premierement la bonté comme le propre ca-

ractere de la nature divine, & pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fond de notre cœur, & devoit être en même-tems le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on éléve pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix; & les Grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine; c'est-à-dire, des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le Prince dont nous parlons; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçoit les Villes, & qui gagnoit les batailles? Quoi! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnoissez le Héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paroître grand, sans s'abaisser pour être civil & obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes; comme un fleuve majes-

tueux & bienfaiſant, qui porte paiſiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arroſant; qui ſe donne à tout le monde, & ne s'éléve & ne s'enfle, que lorſqu'avec violence, on s'oppoſe à la douce pente qui le porte à continuer ſon tranquille cours. Telle a été la douceur, & telle a été la force du Prince de Condé. Avez-vous un ſecret important? Verſez-le hardiment dans ce noble cœur: votre affaire devient la ſienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce Prince, que les droits ſacrés de l'amitié. Lorſqu'on lui demande une grace, c'eſt lui qui paroît l'obligé, & jamais on ne vit de joie ni ſi vive ni ſi naturelle, que celle qu'il reſſentoit à faire plaiſir. Le premier argent qu'il reçut d'Eſpagne avec la permiſſion du Roi, malgré les néceſſités de ſa Maiſon épuiſée, fut donné à ſes amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à eſpérer de leurs ſecours; & quatre cens mille écus diſtribués par ſes ordres, firent voir, choſe rare dans la vie humaine, la reconnoiſſance auſſi vive dans le Prince de Condé, que l'eſpérance d'engager les hommes l'eſt dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours ſon prix. Il la louoit juſques dans ſes ennemis. Toutes les fois qu'il

qu'il avoit à parler de ſes actions, & même dans les relations qu'il en envoyoit à la Cour, il vantoit les conſeils de l'un, la hardieſſe de l'autre, chacun avoit ſon rang dans ſes diſcours; & parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne ſçavoit où placer ce qu'il avoit fait lui-même. Sans envie, ſans fard, ſans oſtentation; toujours grand dans l'action & dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique & délicieuſe maiſon, ou bien qu'il munît un camp au milieu d'un pays ennemi, & qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ſes amis dans ces ſuperbes allées, au bruit de tant de jets-d'eau, qui ne ſe taiſoient ni jour ni nuit, c'étoit toujours le même homme, & ſa gloire le ſuivoit par-tout. Qu'il eſt beau, après les combats & le tumulte des armes, de ſçavoir encore goûter ces vertus paiſibles, & cette gloire tranquille, qu'on n'a point à partager avec le ſoldat non-plus qu'avec la fortune; où tout charme, & rien n'éblouit; qu'on regarde ſans être étourdi ni par le ſon des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par le cris des bleſſés; où l'homme paroît tout ſeul auſſi grand, auſſi reſpecté, que lorſqu'il donne

des ordres, & que tout marche à ſa parole !

Venons maintenant aux qualités de l'eſprit; & puiſque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'eſt-à-dire, l'art militaire, eſt en même-tems ce qu'elle a de plus ingénieux & de plus habile, conſidérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre Prince. Et premierement, quel Général porta jamais plus loin ſa prévoyance? C'étoit une de ſes maximes, qu'il falloit craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, & ſe réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il conſidere tous les avantages qu'il peut, ou donner ou prendre ? Avec quelle vivacité il ſe met dans l'eſprit, en un moment, les tems, les lieux, les perſonnes, & non-ſeulement leurs intérêts & leurs talens, mais encore leurs humeurs & leurs caprices ! Le voyez-vous comme il compte la cavalerie & l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays, ou des Princes confédérés? Rien n'échappe à ſa prévoyance. Avec cette prodigieuſe compréhenſion de tout le détail & du plan univerſel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui ſurvient; il tire d'un déſerteur, d'un transfuge, d'un priſonnier, d'un

paſſant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il ſçait, & pour ainſi dire, ce qu'il ne ſçait pas; tant il eſt sûr dans ſes conſéquences! Ses partis lui rapportent juſqu'aux moindres choſes: on l'éveille à chaque moment; car il tenoit encore pour maxime, qu'un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui eſt pas permis d'être ſurpris. Auſſi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure & de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours ſur ſes gardes, toujours prêt à fondre ſur eux, & à prendre ſes avantages; comme une aigle qu'on voit toujours, ſoit qu'elle vole au milieu des airs, ſoit qu'elle ſe poſe ſur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçans, & tomber ſi sûrement ſur ſa proie, qu'on ne peut éviter ſes ongles non-plus que ſes yeux.

Auſſi vifs étoient les regards, auſſi vîte & impétueuſe étoit l'attaque, auſſi fortes & inévitables étoient les mains du Prince de Condé. En ſon camp on ne connoît point les vaines terreurs, qui fatiguent & rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entieres pour les vrais périls: tout eſt prêt au premier ſi-

gnal ; & comme dit le Prophete : (1) *Toutes les fléches ſont aiguiſées, & tous les arcs ſont tendus.* En attendant on repoſe d'un ſommeil tranquille, comme on feroit ſous ſon toît & dans ſon enclos. Que dis-je, qu'on repoſe ? A Piéton, près de ce corps redoutable, que trois Puiſſances réunies avoient aſſemblé, c'étoit dans nos troupes de continuels divertiſſemens : toute l'armée étoit en joie, & jamais elle ne ſentit qu'elle fût plus foible, que celle des ennemis. Le Prince, par ſon campement, avoit mis en ſûreté non ſeulement toute notre frontiere & toutes nos places, mais encore tous nos ſoldats : il veille ; c'eſt aſſez. Enfin, l'ennemi décampe ; c'eſt ce que le Prince attendoit. Il part à ce premier mouvement : déjà l'armée Hollandoiſe avec ſes ſuperbes étendards, ne lui échappera pas : tout nâge dans le ſang, tout eſt en proie : mais Dieu ſçait donner des bornes aux plus beaux deſſeins. Cependant, les ennemis ſont pouſſés partout. Oudenarde eſt délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du Prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais : la terreur & la déſertion ſe met dans leurs troupes : on ne ſçait

(1) *Sagittæ ejus acutæ, & omnes arcus ejus extenti. Iſai.* v, 28.

plus ce qu'eſt devenue cette formidable armée. Ce fut alors que Louis, qui après avoir achevé le rude ſiége de Beſançon, & avoir, encore une fois, réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, étoit revenu tout brillant de gloire, pour profiter de l'action de ſes armées de Flandre & d'Allemagne, commanda ce détachement, qui fit en Alſace les merveilles que vous ſçavez; & parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en perſonne, que par ceux qu'il fit faire à ſes Généraux.

Quoiqu'une heureuſe naiſſance eût apporté de ſi grands dons à notre Prince, il ne ceſſoit de l'enrichir par ſes réflexions. Les campemens de Céſar firent ſon étude. Je me ſouviens qu'il nous raviſſoit, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux Capitaine (1), par l'avantage des poſtes, contraignit cinq légions Romaines, & deux Chefs expérimentés, à poſer les armes ſans combat; lui-même, il avoit été reconnoître les rivieres & les montagnes qui ſervirent à ce grand deſſein; & jamais un ſi digne maître n'avoit expliqué par de ſi doctes leçons, les Commentaires de Céſar. Les Capitaines des ſiécles futurs lui

(1) *De Bello Civili, lib.* 1.

rendront un honneur ſemblable. On viendra étudier ſur les lieux ce que l'hiſtoire racontera du campement de Piéton, & des merveilles dont il fut ſuivi. On remarquera dans celui de Chatenoy, l'éminence qu'occupa ce grand Capitaine, & le ruiſſeau dont il ſe couvrit ſous le canon du retranchement de Scéleſtad. Là, on lui verra mépriſer l'Allemagne conjurée, ſuivre à ſon tour, les ennemis, quoique plus forts; rendre leurs projets inutiles; & leur faire lever le ſiége de Saverne, comme il avoit fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'eſt par de ſemblables coups, dont ſa vie eſt pleine, qu'il a porté ſi haut ſa réputation, que ce ſera dans nos jours, s'être fait un nom parmi les hommes, & s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir ſervi ſous le Prince de Condé; & comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais ſi jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé, & voir tranquillement toutes choſes, c'eſt dans ces rapides momens d'où dépendent les victoires, & dans l'ardeur du combat. Par-tout ailleurs, il délibere; docile, il prête l'oreille à tous les conſeils; ici tout ſe préſente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'inſtant, le parti

eſt pris; il commande & il agit tout enſemble, & tout marche en concours & en sûreté. Le dirai-je? Mais pourquoi craindre que la gloire d'un ſi grand homme puiſſe être diminuée par cet aveu? Ce n'eſt plus ces promptes ſaillies qu'il ſçavoit ſi vîte & ſi agréablement réparer; mais enfin, qu'on lui voyoit quelquefois dans les occaſions ordinaires: vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui ſa grande ame abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne ſe mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout-à-coup je ne ſçais quoi de ſi net, de ſi poſé, de ſi vif, de ſi ardent, de ſi doux, de ſi agréable pour les ſiens; de ſi hautain & de ſi menaçant pour les ennemis, qu'on ne ſçait d'où lui peut venir ce mélange de qualités ſi contraires. Dans cette terrible journée, où aux portes de la Ville, & à la vue de ſes citoyens, le ciel ſembla vouloir décider du ſort de ce Prince; où avec l'élite des troupes, il avoit en tête un Général ſi preſſant; où il ſe vit plus que jamais expoſé aux caprices de la fortune; pendant que les coups venoient de tous côtés; ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit ſouvent, que ſi l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce Prince,

on eût pu choiſir de ces momens où tout étoit en feu autour de lui : tant ſon eſprit s'élevoit alors, tant ſon ame leur paroiſſoit éclairée comme d'en-haut en ces terribles rencontres ; ſemblable à ces hautes montagnes, dont la cime au-deſſus des nues & des tempêtes, trouve la ſérénité dans ſa hauteur, & ne perd aucun rayon de la lumiere qui l'environne. Ainſi dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc contre ſon deſſein, tiré d'un poſte invincible par l'appât d'un ſuccès trompeur ; par un ſoudain mouvement du Prince, qui lui oppoſe des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, eſt contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périſſent ; ſon canon où il avoit mis ſa confiance, eſt entre nos mains ; & Bek qui l'avoit flatté d'une victoire aſſurée, pris & bleſſé dans le combat, vient rendre en mourant un triſte hommage à ſon vainqueur par ſon déſeſpoir. S'agit-il ou de ſecourir ou de forcer une Ville ? Le Prince ſçaura profiter de tous les momens. Ainſi, au premier avis que le hazard lui porta d'un ſiége important, il traverſe trop promptement, tout un grand pays ; & d'une premiere vue, il découvre un paſſage aſſuré pour le ſecours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a

pû encore assez munir. Assiége-t-il quelque Place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes: il les ménage en abrégeant le tems des périls, par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenans, les Gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs Généraux: Dunkerque est pris en treize jours au milieu des pluies de l'automne; & ces barques si redoutées de nos Alliés, paroissent tout-à-coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage Général doit le mieux connoître, c'est ses soldats & ses chefs. Car de-là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou pour parler avec l'Écriture, *comme un seul homme* (1). Pourquoi comme un seul homme? Parce que sous un même chef, qui connoît & les soldats & les chefs comme ses bras & ses mains, tout est également vif & mesuré. C'est ce qui donne la victoire; & j'ai ouï dire à notre grand Prince, qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assuroit du succès,

(1) Egressus est Israël tanquam vir unus. *Le texte sacré porte:* & egressi sunt quasi vir unus. 1. *Reg.* xi, 7.

c'eſt qu'il connoiſſoit M. de Turenne, dont l'habileté conſommée n'avoit beſoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Celui-ci publioit de ſon côté, qu'il agiſſoit ſans inquiétude, parce qu'il connoiſſoit le Prince, & ſes ordres toujours sûrs. C'eſt ainſi qu'ils ſe donnoient mutuellement un repos qui les appliquoit chacun tout entier à ſon action: ainſi finit heureuſement la bataille la plus hazardeuſe, & la plus diſputée qui fût jamais.

Ç'a été dans notre ſiécle, un grand ſpectacle de voir dans le même-tems & dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égaloit aux plus grands Capitaines des ſiécles paſſés, tantôt à la tête de corps ſéparés; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes penſées, que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre; tantôt oppoſés front à front, & redoublant l'un dans l'autre, l'activité & la vigilance; comme ſi Dieu, dont ſouvent, ſelon l'Écriture, la ſageſſe ſe joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, & nous montrer enſemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campemens, que de belles marches, que de hardieſſe, que de

précautions, que de périls, que de reſſources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caracteres ſi divers, pour ne pas dire ſi contraires? L'un paroît agir par des réflexions profondes; & l'autre par de ſoudaines illuminations : celui-ci par conſéquent plus vif, mais ſans que ſon feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, ſans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, réſolu & déterminé au-dedans, lors même qu'il paroiſſoit embarraſſé au-dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de ſa valeur, & fait attendre quelque choſe d'extraordinaire ; mais toutefois s'avance par ordre, & vient comme par dégrés aux prodiges qui ont fini le cours de ſa vie ; l'autre, comme un homme inſpiré, dès ſa premiere bataille, s'égale aux maîtres les plus conſommés. L'un par de vifs & continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, & fait taire l'envie ; l'autre jette d'abord une ſi vive lumiere, qu'elle n'oſoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de ſon génie & les incroyables reſſources de ſon courage, s'éleve au-deſſus des plus grands périls, & ſçait même profiter de toutes les infidélités de la fortune; l'autre, & par l'avantage d'une

ſi haute naiſſance, & par ces grandes penſées que le ciel envoie, & par une eſpece d'inſtinct admirable dont les hommes ne connoiſſent pas le ſecret, ſemble né pour entraîner la fortune dans ſes deſſeins, & forcer les deſtinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caracteres, mais divers; l'un emporté d'un coup ſoudain, meurt pour ſon pays, comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme ſon pere, & la Cour & tout le peuple gémit; ſa piété eſt louée comme ſon courage, & ſa mémoire ne ſe flétrit point par le tems: l'autre élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui, meurt dans ſon lit en publiant les louanges de Dieu, & inſtruiſant ſa famille, & laiſſe tous les cœurs remplis tant de l'éclat de ſa vie, que de la douceur de ſa mort. Quel ſpectacle de voir & d'étudier ces deux hommes, & d'apprendre de chacun d'eux toute l'eſtime que méritoit l'autre! C'eſt ce qu'a vu notre ſiecle: & ce qui eſt encore plus grand, il a vu un Roi ſe ſervir de ces deux grands Chefs, & profiter du ſecours du ciel; & après qu'il en eſt privé par la mort de l'un & les maladies de l'autre, concevoir de plus grands deſſeins, exécuter de plus grandes choſes, s'éle-

ver au-dessus de lui-même, surpasser & l'espérance des siens, & l'attente de l'univers; tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses!

Voilà, MESSIEURS, les spectacles que Dieu donne à l'univers; & les hommes qu'il y envoie, quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse. Car ces divins attributs paroissoient-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talens, qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament, que le Prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'étoit pas seulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat: son grand génie embrassoit tout; l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, & les arts avec les sciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût: il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt: tous sortoient plus éclairés d'avec lui, & rectifioient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation étoit un

charme, parce qu'il ſçavoit parler à chacun ſelon ſes talens; & non-ſeulement aux gens de guerre de leurs entrepriſes, aux courtiſans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations; mais encore aux voyageurs curieux, de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce; à l'artiſan, dans ſes inventions; & enfin, aux ſçavans de toutes les ſortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'eſt de Dieu que viennent ces dons. Qui en doute? Ces dons ſont admirables. Qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'eſprit humain qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ſes ennemis. Saint Auguſtin conſidere parmi les Païens tant de Sages, tant de Conquérans, tant de graves Légiſlateurs, tant d'excellens Citoyens; un Socrate, un Marc-Aurele, un Scipion, un Céſar, un Alexandre, tous privés de la connoiſſance de Dieu, & exclus de ſon Royaume éternel. N'eſt-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvoit faire, ſi ce n'eſt celui qui fait tout dans le ciel & dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il faits? Et quels étoient les deſſeins particuliers de cette ſageſſe profonde, qui jamais ne fit rien

en vain ? Écoutez la réponſe de ſaint Auguſtin. (1) *Il les a faits*, nous dit-il, *pour orner le ſiécle préſent.* Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le ſoleil. Qui n'admire ce bel aſtre ? Qui n'eſt ravi de l'éclat de ſon midi, & de la ſuperbe parure de ſon lever & de ſon coucher ? Mais puiſque Dieu le fait luire ſur les bons & ſur les mauvais, ce n'eſt pas un ſi bel objet qui nous rend heureux. Dieu l'a fait pour embellir & pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ſes ennemis auſſi-bien que dans ſes ſerviteurs, ces belles lumieres d'eſprit, ces rayons de ſon intelligence, ces images de ſa bonté : ce n'eſt pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches préſens ; c'eſt une décoration de l'univers, c'eſt un ornement du ſiécle préſent. Et voyez la malheureuſe deſtinée de ces hommes qu'il a choiſis pour être les ornemens de leur ſiécle. Qu'ont-ils voulu ces hommes rares, ſinon des louanges, & la gloire que les hommes donnent ? Peut-être que pour les confondre, Dieu refuſera cette gloire à

(1) Ut ordinem ſæculi præſentis ornaret. ——— *Le texte de ſaint Auguſtin porte :* Et ex eis (reprobis) ordinem ſæculi præſentis exornat. *cont. Julian. L. V, n.* 14.

leurs vains deſirs ? Non, il les confond mieux en la leur donnant, même au-delà de leur attente. Cet Alexandre qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'auroit oſé eſpérer. Il faut encore qu'il ſe trouve dans tous nos panégyriques ; & il ſemble, par une eſpece de fatalité glorieuſe à ce Conquérant, qu'aucun Prince ne puiſſe recevoir de louanges, qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompenſe à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a ſçu trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs deſirs. Il leur donne pour récompenſe l'empire du monde, comme un préſent de nul prix. O Rois, confondez-vous dans votre grandeur. Conquérans, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompenſe, la gloire des hommes : récompenſe qui ne vient pas juſqu'à eux ; qui s'efforce de s'attacher, quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs ſtatues déterrées, reſtes des ans & des barbares ; aux ruines de leurs monumens & de leurs ouvrages, qui diſputent avec le tems, ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne fruit de tant de travaux, & dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, raſſaſiez-

vous, Grands de la terre. Saisissez-vous, si vous pouvez de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands Hommes que vous admirez. Dieu qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant desirée; & (2) *vains ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs desirs.*

Il n'en sera pas ainsi de notre grand Prince: l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure desirée, heure de miséricorde & de grace. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le tems, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage Religieux qu'il appelle exprès, regle les affaires de sa conscience; il obéit, humble Chrétien, à sa décision; & nul n'a jamais douté de sa bonne-foi. Dès-lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu qu'il invoquoit avec foi, lui donna le goût de son Écriture, & dans ce Livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses Conseils

(1) Receperunt mercedem suam, vani vanam. *Le texte de saint Augustin porte :* Perceperunt, &c. *in Psalm* CXVIII. *Serm.* XII, *n.* 2.

ſe régloient plus que jamais par la juſtice: on y ſoulageoit la veuve & l'orphelin; & le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable pere de famille, dans les douceurs qu'il goûtoit avec ſes enfans, il ne ceſſoit de leur inſpirer les ſentimens de la véritable vertu; & ce jeune Prince ſon petit-fils, ſe ſentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute ſa maiſon profitoit de ſon exemple. Pluſieurs de ſes domeſtiques avoient été, malheureuſement, nourris dans l'erreur que la France toléroit alors; combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur ſalut, affligé de leur réſiſtance, conſolé par leur converſion! Avec quelle incomparable netteté d'eſprit leur faiſoit-il voir l'antiquité & la vérité de la Religion Catholique! Ce n'étoit plus cet ardent Vainqueur, qui ſembloit vouloir tout emporter; c'étoit une douceur, une patience, une charité qui ſongeoit à gagner les cœurs, & à guérir les eſprits malades. Ce ſont, MESSIEURS, ces choſes ſimples: gouverner ſa famille, édifier ſes domeſtiques, faire juſtice & miſéricorde, accomplir le bien que Dieu veut, & ſouffrir les maux qu'il envoie; ce ſont ces communes pratiques de la vie chrétienne, que Jéſus-Chriſt louera au dernier jour

devant ſes ſaints Anges, & devant ſon Pere céleſte. Les hiſtoires ſeront abolies avec les Empires: & il ne ſe parlera plus de tous ces faits éclatans dont elles ſont pleines. Pendant qu'il paſſoit ſa vie dans ces occupations, & qu'il portoit au-deſſus de ſes actions les plus renommées la gloire d'une ſi belle & ſi pieuſe retraite; la nouvelle de la maladie de la Ducheſſe de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumiere naiſſante? On appréhenda qu'elle n'eût le ſort des choſes avancées. Quels furent les ſentimens du Prince de Condé, lorſqu'il ſe vit menacé de perdre ce nouveau lien de ſa famille avec la perſonne du Roi? C'eſt donc dans cette occaſion que devoit mourir ce Héros. Celui que tant de ſiéges & tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par ſa tendreſſe! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, ſon cœur qui le ſoutient ſeul depuis ſi long-tems, acheve à ce coup de l'accabler; les forces qu'il lui fait trouver, l'épuiſent. S'il oublie toute ſa foibleſſe à la vue du Roi qui approche de la Princeſſe malade; ſi tranſporté de ſon zèle, & ſans avoir beſoin de ſecours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce

grand Roi ne craignoit pas, & qu'il l'empêche enfin d'avancer ; il va tomber évanoui à quatre pas ; & on admire cette nouvelle maniere de s'expoſer pour ſon Roi. Quoique la Ducheſſe d'Enguien, Princeſſe dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à ſa famille & à ſes devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le ſoulager ; la vigilance de cette Princeſſe ne calme pas les ſoins qui le travaillent ; & après que la jeune Princeſſe eſt hors de péril, la maladie du Roi va bien cauſer d'autres troubles à notre Prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit ? A voir la ſérénité qui reluiſoit ſur ce front auguſte, eût-on ſoupçonné que ce grand Roi, en retournant à Verſailles, allât s'expoſer à ces cruelles douleurs, où l'univers a connu ſa piété, ſa conſtance, & tout l'amour de ſes peuples ? De quels yeux le regardions-nous, lorſqu'aux dépens d'une ſanté qui nous eſt ſi chere, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la conſolation de le voir ; & que maître de ſa douleur, comme de tout le reſte des choſes, nous le voyions tous les jours non-ſeulement régler ſes affaires ſelon ſa coutume ; mais encore entretenir ſa Cour attendrie avec la même tranquillité qu'il lui fait paroître dans ſes jardins enchantés !

Béni ſoit-il de Dieu & des hommes, d'unir ainſi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons! Parmi toutes ſes douleurs, il s'informoit avec ſoin de l'état du Prince de Condé; & il marquoit pour la ſanté de ce Prince, une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la ſienne. Il s'affoibliſſoit, ce grand Prince; mais la mort cachoit ſes approches. Lorſqu'on le crut en meilleur état, & que le Duc d'Enguien, toujours partagé entre les devoirs de fils & de ſujet, étoit retourné par ſon ordre auprès du Roi, tout change en un moment, & on déclare au Prince ſa mort prochaine. CHRÉTIENS, ſoyez attentifs, & venez apprendre à mourir; ou plutôt, venez apprendre à n'attendre pas la derniere heure pour commencer à bien vivre. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorſqu'entre les mains de la mort, glacés ſous ſes froides mains, vous ne ſçaurez ſi vous êtes avec les morts ou encore avec les vivans! Ah! prévenez par la pénitence cette heure de troubles & de ténébres. Par-là, ſans être étonné de cette derniere ſentence qu'on lui prononça, le Prince demeure un moment dans le ſilence; & tout-à-coup: *O mon Dieu!* dit-il, *vous le voulez; votre volonté ſoit faite. Je me jette entre vos bras; donnez-moi la*

grace de bien mourir. Que deſirez-vous davantage ? Dans cette courte priere, vous voyez la ſoumiſſion aux ordres de Dieu, l'abandon à ſa Providence, la confiance en ſa grace, & toute la piété. Dès-lors auſſi, tel qu'on l'avoit vu dans tous ſes combats, réſolu, paiſible, occupé ſans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les ſoutenir. Tel fut-il à ce dernier choc ; & la mort ne lui parut pas plus affreuſe, pâle & languiſſante, que lorſqu'elle ſe préſente au milieu du feu ſous l'éclat de la victoire qu'elle montre ſeule. Pendant que les ſanglots éclatoient de toutes parts, comme ſi un autre que lui en eût été le ſujet, il continuoit à donner ſes ordres ; & s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit. A ce moment, il étend ſes ſoins juſqu'aux moindres de ſes domeſtiques. Avec une libéralité digne de ſa naiſſance & de leurs ſervices, il les laiſſe comblés de ſes dons, mais encore plus honorés des marques de ſon ſouvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers & de la plus haute importance, puiſqu'il y alloit de ſa conſcience & de ſon ſalut éternel, averti qu'il falloit écrire & ordonner dans les formes... Quand je devrois, MONSEIGNEUR, re-

nouveller vos douleurs, & rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : Qu'il vous connoissoit ; qu'il n'y avoit sans formalité qu'à vous dire ses intentions, & que vous iriez encore au-delà, & suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un pere vous ait aimé, je ne m'en étonne pas ; c'est un sentiment que la nature inspire : mais qu'un pere si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir ; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, & qu'il meure tranquillement sur cette assurance ; c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter : & malgré tout votre mérite, VOTRE ALTESSE n'aura de moi aujourd'hui, que cette louange.

Ce que le Prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la Religion, mériteroit d'être raconté à toute la terre : non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, & qu'un Prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez-donc pas, MESSIEURS, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connoître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une ame agitée,

qui combat ou qui diſſimule ſon trouble ſecret. Le Prince de Condé ne ſçait ce que c'eſt que de prononcer de ces pompeuſes ſentences ; & dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute ſa grandeur. Sa confeſſion fut humble, pleine de componction & de confiance. Il ne lui fallut pas long-tems pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers tems, c'eſt de ne les attendre pas. Mais, MESSIEURS, prêtez l'oreille à ce qui va ſuivre. A la vue du ſaint Viatique qu'il avoit tant deſiré, voyez comme il s'arrête ſur ce doux objet. Alors il ſe ſouvint des irrévérences, dont, hélas ! on deshonore ce divin Myſtere. Les Chrétiens ne connoiſſent plus la ſainte frayeur dont on étoit ſaiſi autrefois à la vue du ſacrifice. On diroit qu'il eût ceſſé d'être terrible, comme l'appelloient les ſaints Peres ; & que le ſang de notre Victime n'y coule pas encore auſſi véritablement que ſur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y mépriſe Jéſus-Chriſt préſent, & dans un tems où tout un Royaume ſe remue pour la converſion des Hérétiques, on ne craint point d'en autoriſer les blaſphêmes. Gens du monde, vous ne penſez pas à ces horribles profanations : à la mort vous y penſerez avec confuſion

confusion & saisissement. Le Prince se souvint de toutes les fautes qu'il avoit commises ; & trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en sentoit, il emprunta la voix de son Confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques, & à ses amis. On lui répondit par des sanglots : ah ! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété & la même présence d'esprit. Avec quelle foi, & combien de fois pria-t-il le Sauveur des ames, en baisant la croix, que son sang répandu pour lui, ne le fut pas inutilement ! C'est ce qui justifie le pécheur ; c'est ce qui soutient le juste ; c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prieres des Agonisans, où dans les efforts que fait l'Église, on entend ses vœux les plus empressés, & comme les derniers cris, par où cette sainte mere acheve de nous enfanter à la vie céleste ? Il se les fit répéter trois fois ; & il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses Médecins : *Voilà*, dit-il, *maintenant mes vrais Médecins*. Il montroit les Ecclésiastiques dont il écoutoit les avis, dont il continuoit les prieres : les Pseaumes toujours à la bouche, la confiance tou-

jours dans le cœur. S'il ſe plaignit, c'étoit ſeulement d'avoir ſi peu à ſouffrir pour expier ſes péchés : ſenſible juſqu'à la fin à la tendreſſe des ſiens, il ne s'y laiſſa jamais vaincre ; & au contraire, il craignoit toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ſes derniers entretiens avec le Duc d'Enguien ? Quelles couleurs aſſez vives pourroient vous repréſenter & la conſtance du Pere, & les extrêmes douleurs du Fils ? D'abord, le viſage en pleurs, avec plus de ſanglots que de paroles, tantôt la bouche collée ſur ces mains victorieuſes, & maintenant défaillantes, tantôt ſe jettant entre ces bras & dans ce ſein paternel, il ſemble, par tant d'efforts, vouloir retenir ce cher objet de ſes reſpects & de ſes tendreſſes. Les forces lui manquent ; il tombe à ſes pieds. Le Prince, ſans s'émouvoir, lui laiſſe reprendre ſes eſprits, puis appellant la Ducheſſe ſa belle-fille, qu'il voyoit auſſi ſans parole & preſque ſans vie, avec une tendreſſe qui n'eut rien de foible, il leur donne ſes derniers ordres, où tout reſpiroit la piété. Il les finit en les béniſſant avec cette foi & avec ces vœux que Dieu exauce, & en béniſſant avec eux, ainſi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfans en particulier ; & on vit de part &

d'autre, tout ce qu'on affoiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô PRINCE, ſon cher neveu, & comme ſon ſecond fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu conſtamment à votre mérite, ni ſes tendres empreſſemens, & la lettre qu'il écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes graces du Roi, le plus cher objet de vos vœux; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir ſi vivement occupé les dernieres heures d'une ſi belle vie. Je n'oublierai pas non-plus les bontés du Roi, qui prévinrent les deſirs du Prince mourant, ni les généreux ſoins du Duc d'Enguien, qui ménagea cette grace, ni le gré que lui ſçut le Prince d'avoir été ſi ſoigneux, en lui donnant cette joie d'obliger un ſi cher parent. Pendant que ſon cœur s'épanche, & que ſa voix ſe ranime en louant le Roi, le Prince de Conti arrive pénétré de reconnoiſſance & de douleur. Les tendreſſes ſe renouvellent; les deux Princes ouïrent enſemble ce qui ne ſortira jamais de leur cœur; & le Prince conclut, en leur confirmant qu'ils ne ſeroient jamais ni grands hommes, ni grands Princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils ſeroient gens de bien, fideles à Dieu & au Roi. C'eſt la derniere parole

qu'il laiſſa gravée dans leur mémoire : c'eſt avec la derniere marque de ſa tendreſſe, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentiſſoit de cris, tout fondoit en larmes : le Prince ſeul n'étoit pas ému, & le trouble n'arrivoit pas dans l'aſyle où il s'étoit mis. O Dieu, vous étiez ſa force, ſon inébranlable refuge, & comme diſoit David, ce ferme rocher où s'appuyoit ſa conſtance. Puis-je taire, durant ce tems, ce qui ſe faiſoit à la Cour & en la préſence du Roi ? Lorſqu'il y fit lire la derniere lettre que lui écrivit ce grand Homme, & qu'on y vit dans les trois tems que marquoit le Prince, ſes ſervices qu'il y paſſoit ſi légerement au commencement & à la fin de ſa vie, & dans le milieu des fautes dont il faiſoit une ſi ſincere reconnoiſſance ; il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modeſtie ; & cette lecture, ſuivie des larmes du Roi, fit voir ce que les Héros ſentent les uns pour les autres. Mais lorſqu'on vint à l'endroit du remerciment, où le Prince marquoit, qu'il mourroit content, & trop heureux d'avoir encore aſſez de vie pour témoigner au Roi ſa reconnoiſſance, ſon dévouement, & s'il oſoit dire, ſa tendreſſe ; tout le monde rendit témoignage à la vérité

de ſes ſentimens ; & ceux qui l'avoient oui parler ſi ſouvent de ce grand Roi dans ſes entretiens familiers, pouvoient aſſurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus reſpectueux & de plus tendre pour ſa Perſonne ſacrée, ni de plus fort pour célébrer ſes vertus royales, ſa piété, ſon courage, ſon grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en diſoit ce grand Prince, avec auſſi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand Homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de ſon Dieu, où il s'étoit une fois jetté, il attendoit ſa miſéricorde & implorroit ſon ſecours, juſqu'à ce qu'il ceſſa enfin de reſpirer & de vivre. C'eſt ici qu'il faudroit laiſſer éclater ſes juſtes douleurs à la perte d'un ſi grand homme. Mais pour l'amour de la vérité, & à la honte de ceux qui la méconnoiſſent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par ſon Confeſſeur, que ſi notre cœur n'étoit pas encore entierement ſelon Dieu, il falloit, en s'adreſſant à Dieu même, obtenir qu'il nous fît un cœur comme il le vouloit, & lui dire avec David, ces tendres paroles : (1) *O Dieu, créez en moi un cœur pur.* A ces mots, le

(1) Cor mundum crea in me, Deus. *Pſ.* 1, 12.

Prince s'arrête comme occupé de quelque grande penſée; puis appellant le ſaint Religieux qui lui avoit inſpiré ce beau ſentiment: *Je n'ai jamais douté*, dit-il, *des Myſteres de la Religion, quoi qu'on ait dit.* Chrétiens, vous l'en devez croire; & dans l'état où il eſt, il ne doit plus rien au monde que la vérité. *Mais*, pourſuivit-il, *j'en doute moins que jamais. Que ces vérités*, continuoit-il avec une douceur raviſſante, *ſe démêlent & s'éclairciſſent dans mon eſprit! Oui*, dit-il, *nous verrons Dieu comme il eſt, face à face.* Il répétoit en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots: (1) *Sicuti eſt: facie ad faciem*, & on ne ſe laſſoit point de le voir dans ce doux tranſport. Que ſe faiſoit-il dans cette ame? Quelle nouvelle lumiere lui apparoiſſoit? Quel ſoudain rayon perçoit la nue, & faiſoit comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des ſens, les ténébres mêmes, ſi je l'oſe dire, & les ſaintes obſcurités de la foi? Que deviennent alors ces beaux titres, dont notre orgueil eſt flatté? Dans l'approche d'un ſi beau jour, & dès la premiere atteinte d'une ſi vive lumiere, combien promptement diſparoiſſent tous les fantômes du monde! que l'éclat de la plus

(1) 1. *Joan.* III, 2. —— 1. *Cor.* XIII, 12.

belle victoire paroît sombre! qu'on en mépriſe la gloire, & qu'on veut de mal à ces foibles yeux qui s'y ſont laiſſés éblouir! Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt, Princes & Seigneurs; & vous qui jugez la terre, & vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel; & vous, plus que tous les autres, Princes & Princeſſes, nobles rejettons de tant de Rois, lumieres de la France, mais aujourd'hui obſcurcies & couvertes de votre douleur comme d'un nuage: venez voir le peu qui nous reſte d'une ſi auguſte naiſſance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de toutes parts: voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence & la piété pour honorer un Héros: des titres, des inſcriptions, vaines marques de ce qui n'eſt plus; des figures qui ſemblent pleurer autour d'un tombeau & des fragiles images d'une douleur que le tems emporte avec tout le reſte; des colonnes qui ſemblent vouloir porter juſqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant: & rien enfin, ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc ſur ces foibles reſtes de la vie humaine, pleurez ſur cette triſte immortalité que nous donnons aux Héros. Mais approchez en particulier, ô vous

qui courez avec tant d'ardeur, dans la carriere de la gloire, ames guerrieres & intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander ? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ? Pleurez-donc ce grand Capitaine, & dites en gémiſſant : Voilà celui qui nous menoit dans les hazards : ſous lui ſe ſont formés tant de renommés Capitaines, que ſes exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre ! ſon ombre eût pu encore gagner des batailles ; & voilà que dans ſon ſilence ſon nom même nous anime ; & enſemble, il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reſte de nos travaux, & n'arriver pas ſans reſſource à notre éternelle demeure, avec le Roi de la terre, il faut encore ſervir le Roi du ciel. Servez-donc ce Roi immortel & ſi plein de miſéricorde, qui vous comptera un ſoupir & un verre d'eau donné en ſon nom, plus que tous les autres ne feront jamais tout votre ſang répandu ; & commencez à compter le tems de vos utiles ſervices, du jour que vous vous ſerez donnés à un maître ſi bienfaiſant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triſte monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ſes amis ? Tous enſemble, en quelque degré

de ſa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau; verſez des larmes avec des prieres; & admirant dans un ſi grand Prince, une amitié ſi commode & un commerce ſi doux, conſervez le ſouvenir d'un Héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainſi, puiſſe-t-il toujours vous être un cher entretien: ainſi, puiſſiez-vous profiter de ſes vertus; & que ſa mort que vous déplorez, vous ſerve à la fois, de conſolation & d'exemple. Pour moi, s'il m'eſt permis, après tous les autres, de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô PRINCE, le digne ſujet de nos louanges & de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire: votre image y ſera tracée, non point avec cette audace qui promettoit la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface: vous aurez dans cette image des traits immortels; je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour, ſous la main de Dieu, lorſque ſa gloire ſembla commencer à vous apparoître. C'eſt là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg & à Rocroy, & ravi d'un ſi beau triomphe, je dirai en action de graces ces belles paroles du bien-aimé Diſciple: (1) *La véritable*

(1) Et hæc eſt victoria quæ vincit mundum, fides noſtra. 1. *Joan.* v, 4.

victoire, celle qui met ſous nos pieds le monde entier, c'eſt notre foi. Jouiſſez, PRINCE, de cette victoire, jouiſſez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce ſacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces diſcours. Au lieu de déplorer la mort des autres, GRAND PRINCE, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne ſainte: heureux, ſi averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon adminiſtration, je réſerve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les reſtes d'une voix qui tombe, & d'une ardeur qui s'éteint!

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE MADAME

FRANÇOISE DE LA BAUME-LEBLANC

DE LA VALLIERE,

DUCHESSE DE VAUJOUR.

Prononcé en préſence de la Reine le 4 Juin 1675, dans l'Égliſe des Carmélites du Fauxbourg Saint-Jacques.

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE MADAME

DE LA VALLIERE,

DUCHESSE DE VAUJOUR.

Et dixit qui sedebat in Throno : Ecce nova facio omnia.

Et celui qui étoit assis sur le Thrône a dit : Je renouvelle toutes choses. Apoc. XXI, 5.

MADAME (1),

Ce sera, sans doute, un grand spectacle, quand celui qui est assis sur le Thrône d'où releve tout l'univers, & à qui il ne coute pas plus à faire qu'à dire, parce

(1) A la Reine.

qu'il fait tout ce qui lui plaît par sa parole, prononcera du haut de son Thrône, à la fin des siécles, qu'il va renouveller toutes choses; & qu'en même-tems on verra toute la nature changée, & paroître un monde nouveau pour les Elus. Mais quand pour nous préparer à ces nouveautés surprenantes du siécle futur, il agit secrettement dans les cœurs par son Saint-Esprit, qu'il les change, qu'il les renouvelle, & que les remuant jusqu'au fond, il leur inspire des desirs jusqu'alors inconnus, ce changement n'est ni moins nouveau, ni moins admirable. Et certainement il n'y a rien de plus merveilleux que ces changemens. Qu'avons-nous vu, & que voyons-nous! Quel état, & quel état! Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes. MADAME, voici un objet digne de la présence & des yeux d'une si pieuse REINE. Votre Majesté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la solitude; son humilité la sollicite à venir prendre part aux abaissemens de la vie religieuse; & il est juste que faisant par votre état, une partie si considérable des grandeurs du monde, vous assistiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à le mépriser.

Admirez donc avec nous ces grands

changemens de la main de Dieu ; il n'y a plus rien ici de l'ancienne forme, tout est changé au dehors ; ce qui se fait au dedans est encore plus nouveau ; & moi, pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connoissent plus. Afin donc que tout soit nouveau dans cette pieuse cérémonie, ô Dieu, donnez-moi encore ce style nouveau du Saint-Esprit qui commence à faire sentir sa force toute-puissante (1) dans la bouche des Apôtres. Que je prêche comme un saint Pierre la gloire de Jésus-Christ crucifié ; que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie encore tous les jours. Que je crucifie le monde à son tour ; que j'en efface tous les traits & toute la gloire ; que je l'ensevelisse ; & que je l'enterre avec Jésus-Christ ; enfin, que je fasse voir que tout est mort & qu'il n'y a que Jésus-Christ qui vit. Mes Sœurs, demandez cette grace pour moi : souvent ce sont les Auditeurs qui font les Prédicateurs, & Dieu donne par ses Ministres, des enseignemens convenables aux saintes dispositions de ceux qui écoutent. Faites donc par vos prieres, le discours qui vous doit instruire, &

(1) C'étoit la troisiéme Fête de la Pentecôte.

obtenez-moi les lumieres du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Nous ne devons pas être curieux de connoître distinctement ces nouveautés merveilleuses du siécle futur : comme Dieu les fera sans nous, nous devons nous en reposer sur sa puissance & sur sa sagesse : mais il n'en est pas de même des nouveautés saintes qu'il opere au fond de nos cœurs. Il est écrit : (1) *Je vous donnerai un cœur nouveau*, & il est écrit : (1) *Faites-vous un cœur nouveau* : de sorte que ce cœur nouveau qui nous est donné, c'est nous aussi qui le devons faire ; & comme nous devons y concourir par le mouvement de nos volontés, il faut que ce mouvement soit prévenu par la connoissance. Considérez donc, Chrétiens, quelle est cette nouveauté des cœurs, & quel est l'état ancien d'où le Saint-Esprit nous tire. Qu'y a-t-il de plus ancien que de s'aimer soi-même, & qu'y a-t-il de plus nouveau que d'être soi-même son persécuteur ? Mais celui qui se persécute soi-même doit avoir vu quelque chose qu'il aime plus que soi-même. Ce sont deux sortes d'a-

(1) Dabo vobis cor novum. *Ezech. xxxvi, 26.*
(2) Facite vobis cor novum. *Ibid. xviii, 31.*

mours qui font ici toutes choſes. Saint Auguſtin les définit par ces paroles: (1) *Amor ſuí uſque ad contemptum Dei, Amor Dei uſque ad contemptum ſuí.* L'un eſt l'amour de ſoi-même pouſſé juſqu'au mépris de Dieu; c'eſt ce qui fait la vie ancienne & la vie du monde: l'autre, c'eſt l'amour de Dieu pouſſé juſqu'au mépris de ſoi-même; c'eſt ce qui fait la vie nouvelle du Chriſtianiſme; & c'eſt ce qui étant porté à la perfection, fait la vie religieuſe. Ces deux amours oppoſés feront tout le ſujet de ce Diſcours.

Mais prenez bien garde, MESSIEURS, qu'il faut ici obſerver plus que jamais le précepte que nous donne l'Eccléſiaſtique. (2) *Le Sage qui entend*, dit-il, *une parole ſenſée, la loue, & ſe l'applique à ſoi-même;* il ne regarde pas à droit ni à gauche à qui elle peut convenir, il ſe l'applique & en fait ſon profit. MA SŒUR, parmi les choſes que j'ai à dire, vous ſçaurez bien démêler ce qui vous eſt propre. Faites-en de même, CHRÉTIENS, ſuivez avec moi l'amour de ſoi-même dans tous ſes excès; & voyez juſqu'à quel point il vous a gagnés par ſes douceurs dangereuſes. Conſi-

(1) *De Civit. Dei, L.* XIV, *cap. ult.*

(2) Verbum ſapiens quodcumque audierit ſciens, laudabit, & ad ſe adjiciet. *Eccli. XXI*, 18.

dérez enſuite une ame, qui après s'être ainſi égarée par cet amour pernicieux, commence à revenir ſur ſes pas; qui abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimoit, & enfin qui laiſſant tout au-deſſous d'elle, ne ſe réſerve plus que Dieu ſeul. Suivez-la dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui, & penſez en même-tems ſi vous avez fait quelques progrès dans cette voie; voilà ce que vous avez à conſidérer. Entrons d'abord en matiere, & pour ne pas vous tenir long-tems en ſuſpens: l'homme que vous voyez ſi attaché à lui-même par ſon amour-propre, n'a pas été créé avec ce défaut. Dans ſon origine, Dieu l'avoit fait à ſon image: & ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'étoit pas fait pour lui-même; une image eſt toute faite pour ſon original. Si un portrait pouvoit tout d'un coup devenir animé, comme il ne verroit en ſoi-même aucun trait qui ne ſe rapportât à la perſonne qu'il repréſente, il ne vivroit que pour elle ſeule, & ne reſpireroit que pour ſa gloire. Et toutefois ces portraits, que nous animons, ſe trouveroient obligés à partager leur amour entre les originaux qu'ils repréſentent, & le peintre qui les a faits. Mais pour nous, nous ne ſommes point dans cette peine: celui qui

nous a faits, est celui qui nous a fait à sa ressemblance; nous sommes tout ensemble, & les œuvres de ses mains, & ses images; ainsi en toute maniere, nous nous devons à lui seul, & c'est à lui seul que notre ame doit être attachée.

En effet, quoique cette ame soit défigurée, quoique cette image de Dieu soit comme effacée par le péché, si nous en cherchons tous les anciens traits, nous reconnoîtrons, malgré sa corruption, qu'elle ressemble encore à Dieu, & que c'étoit pour Dieu qu'elle étoit faite. O Ame! vous connoissez & vous aimez; c'est-là ce que vous avez de plus essentiel, & c'est par-là que vous ressemblez à votre Auteur, qui n'est que connoissance & qu'amour. Mais la connoissance est donnée pour entendre ce qu'il y a de plus vrai, comme l'amour est donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Qu'est-ce qu'il y a de plus vrai, que celui qui est la Vérité même; & qu'y a-t-il de meilleur, que celui qui est la bonté même? L'ame est donc faite pour Dieu, & c'est à lui qu'elle devoit se tenir attachée & comme suspendue par sa connoissance & par son amour. Il se connoît soi-même, il s'aime soi-même, & c'est là sa vie: & l'ame raisonnable devoit vivre aussi en le connoissant & en

l'aimant. Ainſi, par ſa naturelle conſtitution, elle étoit unie à ſon Auteur, & devoit faire ſa félicité d'un Être ſi parfait & ſi bienfaiſant; c'eſt en cela que conſiſtoit & ſa droiture & ſa force. Enfin, c'eſt par-là qu'elle étoit riche, parce qu'encore qu'elle n'eût rien de ſon propre fonds, elle poſſédoit un bien infini par la libéralité de ſon Auteur; c'eſt-à-dire, qu'elle le poſſédoit lui-même, & le poſſédoit d'une maniere ſi aſſurée, qu'elle n'avoit qu'à l'aimer perſévéramment pour le poſſéder toujours; puiſqu'aimer un ſi grand bien, c'eſt ce qui en aſſure la poſſeſſion, ou plutôt c'eſt ce qui la fait. Mais elle n'eſt pas demeurée long-tems en cet état; cette ame qui étoit heureuſe, parce que Dieu l'avoit fait à ſon image, n'a pas voulu être ſon image; elle a voulu, non pas lui reſſembler, mais être abſolument comme lui: heureuſe qu'elle étoit de connoître & d'aimer celui qui ſe connoît & s'aime éternellement, elle a voulu comme lui, faire elle-même ſa félicité. Hélas! qu'elle s'eſt trompée, que ſa chûte a été funeſte? Elle eſt tombée de Dieu ſur ſoi-même: Que fera Dieu pour la punir de ſa défection? il lui donnera ce qu'elle demande: ſe cherchant ſoi-même, elle ſe trouvera ſoi-même.

Mais en se trouvant ainsi soi-même, étrange confusion ! elle se perdra bientôt soi-même. Car voilà qu'elle commence déjà à se méconnoître : transportée de son orgueil, elle dit : Je suis un Dieu, & je me suis faite moi-même. C'est ainsi que le Prophete fait parler ces ames hautaines, qui mettent leur félicité dans leur propre grandeur & dans leur propre excellence. En effet, il est véritable que pour pouvoir dire : Je veux être content de moi-même & me suffire à moi-même, il faut aussi pouvoir dire : Je me suis fait moi-même, ou plutôt, je suis de moi-même. Mais l'ame raisonnable veut être semblable à Dieu par un attribut qui ne peut convenir à la créature, c'est-à-dire, par l'indépendance & par la plénitude de l'être, & étant sortie de son état pour avoir voulu être heureuse indépendamment de Dieu, ni elle ne consomme son ancienne & naturelle félicité, ni elle n'arrive à celle qu'elle poursuit vainement. Mais comme ici son orgueil la trompe, il faut lui faire sentir par quelqu'autre endroit sa pauvreté & sa misere. Il ne faut pour cela, que la laisser quelque tems à elle-même ; cette ame qui s'est tant aimée & tant cherchée, ne se peut plus supporter aussi-tôt qu'elle est seule avec elle-même : sa solitude lui

fait horreur, elle trouve en soi-même un vuide infini que Dieu seul pouvoit remplir; si bien qu'étant séparée de Dieu, que son fond reclame sans cesse; tourmentée par son indigence, le chagrin la dévore, l'ennui la tue; il faut qu'elle cherche des amusemens au dehors, & jamais elle n'aura de repos, si elle ne trouve de quoi s'étourdir. Tant il est vrai que Dieu la punit par son propre déréglement, & que pour s'être cherchée soi-même, elle devient par-là son supplice. Mais elle ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est, il faut qu'elle tombe encore plus bas; & voici comment:

Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées par ses profusions; il ne peut souffrir sa pauvreté: ses murailles nues, cette table dégarnie, cette maison presqu'abandonnée, où on ne voit plus cette foule de domestiques, lui fait peur: il emprunte de tous côtés pour se cacher à lui-même sa misere; il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vuide de sa maison, & soutient l'éclat de son ancienne abondance. Aveugle & malheureux! qui ne songe pas que tout ce qui l'éblouit menace son repos & sa liberté. Ainsi l'ame raisonnable, née riche par les biens que lui avoit donnés

son Auteur, & appauvrie volontairement pour s'être cherchée soi-même, réduite à ce fond, & stérile & étroit, tâche de dissiper le chagrin que lui cause son indigence, & de réparer ses ruines, en empruntant de tous côtés de quoi se remplir.

Elle commence par son corps & par ses sens, parce qu'elle ne trouve rien qui lui soit plus proche. Ce corps qui lui est uni si étroitement, mais qui toutefois est d'une nature si inférieure à la sienne, devient le plus cher objet de ses complaisances : elle tourne tous ses soins de son côté : le moindre rayon de beauté qu'elle y apperçoit suffit pour l'arrêter ; elle se mire, pour ainsi parler, & se considere dans ce corps : elle croit voir dans la douceur de ces regards & de ce visage, la douceur d'une humeur paisible ; dans la délicatesse de ces traits, la délicatesse de l'esprit ; dans ce port & cette mine relevée, la grandeur & la noblesse du courage. Foible & trompeuse image sans doute ! mais enfin, la vanité s'en repaît. A quoi es-tu réduite, Ame raisonnable ? Toi qui étois née pour l'éternité & pour un objet immortel, tu deviens épriſe & captive d'une fleur que le soleil desséche ; d'une vapeur que le vent emporte ; en un mot, d'un corps qui par la mortalité, est devenu

un empêchement & un fardeau à l'esprit.

Elle n'est pas plus heureuse en jouissant des plaisirs que les sens lui offrent; au contraire, elle s'appauvrit dans cette recherche, puisqu'en poursuivant le plaisir, elle perd la raison. C'est un sentiment qui nous transporte, qui nous enivre, qui nous saisit indépendamment d'elle, & nous entraîne malgré ses loix. Elle n'est jamais si foible que lorsque le plaisir domine; & ce qui marque entre l'un & l'autre une opposition éternelle, est, que pendant qu'elle demande une chose, le plaisir en exige une autre: ainsi l'ame devenue captive du plaisir, devient en même-tems ennemie de la raison. Voilà où elle est tombée, quand elle a voulu emprunter des sens: mais ce n'est pas encore là la fin de ses maux. Car ces sens, dont elle emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés; ils tirent tout de leurs objets, & engagent par conséquent, à tous ces objets extérieurs, l'ame qui, espérant en ses sens, ne peut plus rien avoir que par eux.

Je ne veux point ici parler de tous les sens pour vous faire avouer leur indigence: considérez seulement la vue; à combien d'objets extérieurs elle nous attache: tout ce qui brille, tout ce qui rit aux yeux, tout

tout ce qui paroît grand & magnifique devient l'objet de nos desirs & de notre curiosité. Le Saint-Esprit nous en avoit bien avertis lorsqu'il avoit dit cette parole : (1) *Ne suivez pas* vos *pensées, & vos yeux*, vous *souillant &* vous *corrompant ;* disons le mot du Saint-Esprit ; nous *prostituant* nous-mêmes à tous les objets qui se présentent. Nous faisons tout le contraire de ce que Dieu commande ; nous nous engageons de toutes parts ; nous qui n'avions besoin que de Dieu, nous commençons à avoir besoin de tout. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage qu'il augmente, avec ces appartemens qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Cette femme ambitieuse & vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries & de mille autres vains ornemens. Toute la nature s'épuise pour la parer, tous les arts suent, toute l'industrie se consomme. Ainsi nous amassons autour de nous tout ce qu'il y a de plus rare ; notre vanité se repaît de cette fausse abondance ; & par-là nous tombons insensiblement dans les piéges de l'avarice : triste & sombre passion autant qu'elle est cruelle & insatiable. C'est

(1) Nec sequantur cogitationes suas, & oculos per res varias fornicantes. *Num.* xv, 39.

elle, dit saint Augustin, qui trouvant l'ame pauvre & vuide au-dedans, la pousse au-dehors, la partage en mille soucis, & la consume par des efforts & laborieux & vains. Elle se tourmente comme dans un songe; on veut parler, la voix ne se suit pas; on veut faire de grands mouvemens, on sent ses membres engourdis. Ainsi l'ame veut se remplir, elle ne peut; son argent qu'elle appelle son bien est au-dehors; & c'est le dedans qui est vuide & pauvre. Elle se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hazard, si soumis au pouvoir d'autrui. Cependant elle voit croître ses mauvais desirs avec ses richesses (1) *L'avarice*, dit saint Paul, *est la racine de tous les maux.* En effet, les richesses sont un moyen d'avoir presque sûrement tout ce qu'on desire: par les richesses, l'ambitieux se peut assouvir d'honneurs; le voluptueux, de plaisirs; chacun enfin de ce qu'il demande. Tous les mauvais desirs naissent dans un cœur, qui croit avoir dans l'argent le moyen de les satisfaire. Il ne faut donc pas s'étonner, si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres. Que l'ame est asservie!

(1) Radix omnium malorum est cupiditas. 1. *Tim.* VI, 10.

de quel joug elle est chargée! & pour s'être cherchée elle-même, combien elle est devenue pauvre & captive!

Mais peut-être que les passions plus nobles & plus généreuses seront plus capables de la remplir. Voyons ce que la gloire lui pourra produire. Il n'y a rien de plus éclatant, ni qui fasse plus de bruit parmi les hommes, & tout ensemble il n'y a rien de plus misérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre considérons-la dans ce qu'elle a de plus grand & de plus magnifique. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des Conquérans : choisissons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand Conquérant, chacun pense à Alexandre ; ce sera donc, si vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des Rois dans leurs conquêtes. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité ce grand Alexandre, & qu'a-t-il cherché par tant de travaux & tant de peines qu'il a souffertes lui-même & qu'il a fait souffrir aux autres? il a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie & après sa mort ; il a tout ce qu'il a demandé : personne n'en a jamais tant fait, dans l'Egypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre ; en Orient, & en Occident, depuis plus de

deux mille ans on ne parle que d'Alexandre. Il vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siécles : les éloges ne lui manquent pas, mais c'est lui qui manque aux éloges ; il a eu tout ce qu'il demandoit ; en a-t-il été, ou en est-il plus heureux ? Tourmenté par son ambition durant sa vie, & tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un Dieu, soit par orgueil, soit par politique. Il en est de même de tous ses semblables. La gloire est souvent donnée à ceux qui la desirent : mais en cela *ils ont reçu leur récompense*, dit le Fils de Dieu (1) ; ils ont été payés selon leurs mérites. Ces grands hommes, dit saint Augustin, si célèbres parmi les Gentils, & j'ajoûte, trop estimés parmi les Chrétiens, ont eu ce qu'ils demandoient, ils ont acquis cette gloire qu'ils desiroient avec tant d'ardeur ; & tous ces *hommes vains ont reçu une récompense* aussi *vaine* que leurs desirs : (2) *Quærebant non à*

(1) *Matth. VI, 2. & seq.*

(2) *Voici en entier ce texte important de Saint Augustin :* Propter quam (laudem humanam) multa magna fecerunt, qui magni in hoc seculo nominati sunt, multùmque laudati in civitatibus gentium, quærentes non apud Deum, sed apud homi-

Deo, sed ab hominibus gloriam; ad quam pervenientes acceperunt mercedem suam, vani vanam.

Vous voyez, MESSIEURS, l'ame raisonnable déchue de sa premiere dignité, parce qu'elle quitte Dieu, & que Dieu la quitte; menée de captivité en captivité; captive d'elle-même, captive de son corps, captive des sens & des plaisirs, captive de toutes les choses extérieures qui l'environnent. Saint Paul dit tout en un mot, quand il parle ainsi, (1) *Venundatus sub peccato*, livré au péché, captif sous ses loix, accablé de ce joug honteux comme un esclave vendu. A quel prix l'a-t-il acheté? Il l'a acheté par tous les faux biens qu'il lui a donnés; & asservi par toutes les choses qu'il croit posséder, il ne peut plus respirer, ni regarder le ciel d'où il est venu. C'est ainsi que nous perdons Dieu, dont toutefois nous ne pouvons nous passer; car il y a au fond de notre ame un secret desir qui le redemande sans cesse. L'idée de celui qui nous a créés est empreinte profondément au-dedans de

nes gloriam, & propter hanc velut prudenter, fortiter, temperanter justèque viventes, ad quam pervenientes, perceperunt mercedem suam, vani vanam. *In Psalm.* 118. *Serm.* XII, *n.* 2.

(1) *Rom.* VII, 14.

nous. Mais, ô malheur incroyable! ô lamentable aveuglement! rien n'eſt gravé ſi avant dans le cœur de l'homme, & rien ne lui ſert moins dans ſa conduite. Les ſentimens de religion ſont la derniere choſe qui s'efface en l'homme, & la derniere que l'homme conſulte: rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes; rien ne les remue davantage: & rien en même-tems ne les remue moins. En voulez-vous voir une preuve? A préſent que je ſuis aſſis dans la chaire de Jéſus-Chriſt & des Apôtres, & que vous m'écoutez avec attention, ſi j'allois (ah! plutôt la mort) ſi j'allois vous enſeigner quelque erreur, je verrois tout mon auditoire ſe révolter contre moi: je vous prêche les vérités les plus importantes de la religion, que feront-elles?... O Dieu! qu'eſt-ce donc que l'homme? Eſt-ce un prodige? Eſt-ce un aſſemblage monſtrueux de choſes incompatibles? Eſt-ce une énigme inexplicable? ou bien n'eſt-ce pas plutôt, ſi je puis parler de la ſorte, un reſte de lui-même, une ombre de ce qu'il étoit dans ſon origine, un édifice ruiné, qui dans ſes maſures renverſées conſerve encore quelque choſe de la beauté & de la grandeur de ſa premiere forme. Il eſt tombé en ruine par ſa volonté dépravée, le comble s'eſt ab-

batu sur les murailles, & les murailles sur le fondement; mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé & les traces des fondations, & l'idée du premier dessein, & la marque de l'architecte. L'impression de Dieu y reste encore si forte, qu'il ne peut la perdre, & tout ensemble si foible qu'il ne peut la suivre; si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa faute, & lui faire sentir sa perte. Ainsi il est vrai qu'il a perdu Dieu: mais nous avons dit, & il est vrai, qu'il ne faut pas s'étonner s'il s'est après cela perdu lui-même. L'ame qui s'est éloignée de la source de son être ne connoît plus ce qu'elle est; elle s'est embarrassée, dit S. Augustin, dans toutes les choses qu'elle aime; & de-là vient que les perdant elle se croit aussi perdue. Ma maison est brûlée, & on dit: Je suis perdu! ma réputation est blessée, ma fortune est ruinée, je suis perdu! Mais sur-tout quand le corps est attaqué, c'est alors qu'on s'écrie plus fort que jamais: Je suis perdu! L'homme se croit attaqué par-là dans le fond de son être, sans vouloir jamais considérer que ce qui dit: Je suis perdu, n'est pas le corps; car il est lui-même sans sentiment; & l'ame qui dit qu'elle est perdue, ne sent pas qu'elle est autre chose que

celui dont elle connoît la perte future, & se croit perdue en le perdant. Ah! si elle n'avoit pas oublié Dieu, si elle avoit toujours songé qu'elle est son image, elle se seroit tenue à lui comme au seul appui de son être; & attachée à un principe si haut, elle n'auroit pas cru périr en voyant tomber une chose qui est si fort au-dessous d'elle! Mais, comme dit S. Augustin, s'étant engagée toute entiere dans son corps & dans toutes les choses sensibles, roulée & envelopée parmi les objets qu'elle aime, & dont elle traîne continuellement l'idée avec elle, elle ne s'en peut plus démêler, elle ne sçait plus ce qu'elle est; elle dit: Je suis une vapeur, je suis un souffle, je suis un air délié, ou un feu subtil; sans doute une vapeur qui aime Dieu, un feu qui connoît Dieu, un air fait à son image. O ame! voilà le comble de tes maux; en te cherchant, tu t'es perdue: maintenant tu te méconnois en ce triste & malheureux état? Écoutons les paroles de Dieu par la bouche de son Prophete: (1) *Convertimini, sicut in profundum recesseratis, filii Israël.* O ame! reveille-toi, reviens à Dieu, dont tu t'étois si *profondément retirée.*

En effet, Chrétiens, dans cet oubli profond, & de Dieu & d'elle-même, où

(1) *Isai.* xxxi, 6.

elle s'étoit plongée, ce grand Dieu sçait bien la trouver; il fait entendre sa voix quand il lui plaît au milieu du bruit du monde; dans son plus grand éclat, & au milieu de toutes ses pompes, il en découvre le fond, c'est-à-dire, la vanité & le néant. L'ame honteuse de sa servitude vient à considérer pourquoi elle est née, & recherchant en elle-même les restes de l'image de Dieu, elle songe à le rétablir en se réunissant à son Auteur. Touchée de ce sentiment elle commence à rejetter les choses extérieures. O richesses! dit-elle, vous n'avez qu'un nom trompeur; vous venez pour me remplir, mais j'ai un vuide infini où vous n'entrez pas: mes secrets desirs qui demandent Dieu, ne peuvent pas être satisfaits de tous vos trésors, il faut que je m'enrichisse par quelque chose de plus grand & de plus intime; voilà les richesses mépriſées. L'ame regarde ensuite le corps auquel elle est unie; elle le voit revêtu de mille ornemens étrangers; elle en a honte, parce qu'elle voit que ces ornemens empruntés sont un piége & pour les autres & pour elle-même. Alors elle est en état d'écouter les paroles que le Saint-Esprit adresse aux Dames mondaines: « J'ai vu les filles de Sion la tête le-» vée, marchant d'un pas affecté avec des

» contenances étudiées, & faisant signe » des yeux à droit & à gauche; pour cela, » dit le Seigneur, je ferai tomber tous » leurs cheveux (1) ». Quelle sorte de vengeance! Quoi! falloit-il fulminer & le prendre d'un ton si haut pour abbattre si peu de chose? Ce grand Dieu qui se vante de déraciner par son souffle les cédres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres! Est-ce là le digne effet d'une main toute puissante? Dieu a dessein de nous faire entendre combien il est honteux à l'homme d'être si fort attaché à des choses vaines, que leur perte lui soit un supplice: c'est pour cela qu'il passe encore plus avant. Après avoir dit: (2) *Je ferai tomber leurs cheveux; je déturirai*, poursuit-il, *& les colliers, & les brasselets, & les anneaux*,

(1) Et dixit Dominus: Pro eo quòd elevatæ sunt filiæ Sion; & ambulaverunt extento collo & nutibus oculorum ibant, & plaudebant, ambulabant pedibus suis, & composito gradu incedebant: decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, & Dominus crinem earum nudabit. *Is.* 111, 16 & 17.

(2) In die illa auferet Dominus ornamentum calceamentorum & lunulas, & torques, & monilia, & armillas, & mitras, & discriminalia, & periscelidas, & murenulas, & olfactoriola, & inaures, & annulos, & gemmas in fronte pendentes, & mutatoria, & palliola, & linteamina, & acus, & specula, & sindones, & vittas, & theristra. Et erit pro suavi odore fœtor: & pro zona funiculus, & pro crispanti crine calvitium, & pro fascia pectorali cilicium. *Ibid.* 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

& les boëtes à parfums, & les vestes, & les manteaux, & les broderies, & les toiles si déliées, ces vaines couvertures qui ne cachent rien, &c. car le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornemens de la vanité, s'attachant, pour ainsi parler, à suivre par sa vengeance toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées. A ces menaces d'un Dieu tout-puissant, l'ame qui s'est sentie long-tems attachée à ces ornemens, commence à rentrer en elle-même. Quoi! Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire toute cette vaine parure? Pour prévenir votre colere je commencerai moi-même à m'en dépouiller. Entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu.

Ici cette ame dégoûtée du monde s'avise que ces ornemens marquent dans les hommes quelque dignité; elle regarde ces honneurs que le monde vante: & aussitôt elle en voit le fond, elle voit l'orgueil qu'ils inspirent, & découvre dans cet orgueil, & les disputes, & les jalousies, & tous les maux qu'il entraîne: elle voit en même-tems que si ces honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils obligent de donner au monde un grand exemple: mais on peut en les quittant en donner un plus utile; & il est beau, quand on les a, d'en

faire un si bel usage. Loin donc, honneurs de la terre, tout votre éclat couvre mal nos foiblesses & nos défauts, il ne les cache qu'à nous seuls, & les fait connoître aux autres. Ah! *j'aime mieux avoir la derniere place dans la maison de mon Dieu, que de tenir les plus hauts rangs dans les demeures des pécheurs*, (1). L'ame se dépouille, comme vous voyez, des choses extérieures; elle revient de son égarement, & commence à être plus proche d'elle-même. Mais osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé? N'aura-t-on point pitié de cette complexion délicate? Au contraire, c'est à lui principalement que l'ame s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur. J'ai, dit-elle, trouvé une victime: depuis que ce corps est devenu mortel, il sembloit n'être devenu pour moi qu'un embarras, & qu'un attrait pour me porter au mal; mais la pénitence me fait voir que je le puis mettre à un meilleur usage. Grace à la miséricorde divine, j'ai en lui de quoi réparer mes fautes passées. Cette pensée la sollicite à ne plus rien donner à ses sens; elle leur ôte tous leurs plaisirs,

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. *Ps.* LXXXIII, 11.

elle embrasse toutes les mortifications, elle donne au corps une nourriture peu agréable ; & afin que la nature s'en contente, elle attend que la nécessité la rende supportable. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit, & le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger, qui n'appesantit pas l'esprit, & qui n'interrompt presque point ses actions. Ainsi toutes les fonctions même de la nature, commencent dorénavant à devenir des opérations de la grace ; on déclare une guerre immortelle & irreconciliable à tous les plaisirs ; il n'y en a aucun si innocent qu'il ne devienne suspect : la raison que Dieu donne à l'ame pour la conduire, s'écrie en les voyant approcher : (1) *C'est ce serpent qui nous a séduits.* Les premiers plaisirs qui nous ont trompés sont entrés dans notre cœur avec une mine innocente, comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter contre les Puissances légitimes ; ces desirs qui nous sembloient innocens, ont remué peu à peu les passions les plus violentes, qui nous ont mis dans les fers, que nous avons tant de peine à rompre.

L'ame délivrée par ces réflexions de

(1) Serpens decepit me. *Genes. III*, 13.

la captivité des ſens, & détachée de ſon corps par la mortification, eſt enfin revenue à elle-même. Elle eſt revenue de bien loin, & ſemble avoir fait un grand progrès: mais enfin s'étant trouvée elle-même, elle a trouvé la ſource de tous ſes maux. C'eſt donc à elle-même qu'elle en veut encore : déçue par ſa liberté, dont elle a fait un mauvais uſage, elle ſonge à la contraindre de toutes parts ; des grilles affreuſes, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéiſſance entiere, toutes les actions réglées, tous les pas comptés, cent yeux qui nous obſervent ; encore trouve-t-elle qu'il n'y en a pas aſſez pour l'empêcher de s'égarer ; elle ſe met de tous côtés ſous le joug ; & ſe ſouvenant des triſtes jalouſies du monde, elle s'abandonne ſans réſerve, aux douces jalouſies d'un Dieu bienfaiſant, qui ne veut avoir les cœurs, que pour les remplir des douceurs céleſtes. Elle ſe met des bornes de tous côtés, de peur de retomber ſur ces objets extérieurs, & que ſa liberté ne s'égare encore une fois en s'y cherchant ; mais de peur de s'arrêter en elle-même, elle abandonne ſa volonté propre. Ainſi reſſerrée de toutes parts, elle ne peut plus reſpirer que du côté du Ciel : elle ſe donne donc en proie à l'a-

mour divin; elle rappelle sa connoissance & son amour à son usage primitif. C'est alors que nous pouvons dire avec David: (1) *O Dieu! votre serviteur a trouvé son cœur pour vous faire cette priere;* l'ame si long-tems égarée dans les choses extérieures, s'est enfin retrouvée; mais c'est pour s'élever au-dessus de soi-même, & se donner tout-à-fait à Dieu.

Il n'y a rien de plus nouveau que cet état où l'ame pleine de Dieu, s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu on voit naître bien-tôt en elle toutes les vertus. Là est la véritable prudence; car on apprend à tendre à sa fin, c'est-à-dire, à Dieu, par la seule voie qui y mene, je veux dire par l'amour. Là est la force & le courage; car il n'y a rien qu'on ne souffre pour l'amour de Dieu. Là se trouve la tempérance parfaite, car on ne peut plus goûter les plaisirs des sens qui dérobent à Dieu les cœurs & l'attention des esprits. Là on commence à faire justice à Dieu, au prochain & à soi-même. A Dieu, parce qu'on lui rend tout ce qu'on lui doit, en l'aimant plus que soi-même. Au prochain, parce qu'après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même, on commence à l'ai-

(1) Invenit servus tuus cor suum, ut oraret te oratione hac. 2. *Reg.* VII, 27.

mer véritablement, non pour soi-même, mais comme soi-même. Enfin on se fait justice à soi-même, parce qu'on se donne de tout son cœur à qui on appartient naturellement. Mais en se donnant de la sorte, on acquiert le plus grand de tous les biens, & on a ce merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu. L'amour de Dieu fait donc naître toutes les vertus; & pour les faire subsister éternellement, il leur donne pour fondement l'humilité. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment; on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble. L'ame donc possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors de soi-même, n'a garde de songer à soi, ni par conséquent de s'enorgueillir; car elle voit un objet au prix duquel elle se compte pour rien, & en est tellement épriſe, qu'elle le préfere à soi-même, non-seulement par raison, mais par amour.

Mais voici de quoi s'humilier plus profondément encore: attachée à ce divin objet, elle voit toujours au-dessous d'elle deux gouffres profonds, le néant d'où elle a été tirée, & un autre néant en-

core plus affreux, c'eſt le péché, où elle peut tomber ſans ceſſe, ſi peu qu'elle quitte Dieu, & qu'elle l'oblige de la quitter. Elle conſidere que ſi elle eſt juſte, c'eſt Dieu qui la fait telle continuellement. Saint Auguſtin ne veut pas qu'on diſe que Dieu nous a fait juſtes, mais il dit qu'il nous fait juſtes à chaque moment. Ce n'eſt pas, dit-il, comme un Médecin qui ayant guéri ſon malade, le laiſſe dans une ſanté qui n'a plus beſoin de ſecours; c'eſt comme l'air qui n'a pas été fait lumineux pour le demeurer enſuite par ſoi-même; mais qui eſt fait tel continuellement par le ſoleil. Ainſi l'ame attachée à Dieu ſent continuellement ſa dépendance, & que la juſtice qui lui eſt donnée ne ſubſiſte pas toute ſeule, mais que Dieu la crée en elle à chaque moment. De ſorte qu'elle ſe tient toujours attentive de ce côté-là; elle demeure toujours ſous la main de Dieu, toujours attachée au gouvernement & comme au rayon de ſa grace. En cet état, elle ſe connoît; mais elle ne ſent plus de péril comme auparavant; & ſentant qu'elle eſt faite pour un objet éternel, elle ne connoît plus de mort que le péché.

Il faudroit ici vous découvrir la derniere perfection de l'amour de Dieu; il faudroit vous montrer cette ame détachée

des chaſtes douceurs qui l'ont attirée à Dieu, & poſſédée ſeulement de ce qu'elle découvre en Dieu même, c'eſt-à-dire, de ſes perfections infinies. Là ſe verroit l'union de l'ame avec un Jéſus délaiſſé; là s'entendroit la derniere conſolation de l'amour divin dans un endroit de l'ame ſi profond & ſi retiré, que les ſens n'en ſoupçonnent rien, tant il eſt éloigné de leur région: mais pour s'expliquer ſur cette matiere, il faudroit un langage que le monde n'entendroit pas.

Finiſſons donc ce Diſcours, & permettez qu'en finiſſant, je vous demande, MESSIEURS, ſi les ſaintes vérités que j'ai annoncées ont excité en vos cœurs quelque étincelle de l'amour divin. La vie chrétienne que je vous propoſe ſi pénitente, ſi mortifiée, ſi détachée des ſens & de nous-mêmes, vous paroît peut-être impoſſible. Peut-on vivre, direz-vous, de cette ſorte? Peut-on renoncer à ce qui plaît? On vous dira de-là haut (1), qu'on peut quelque choſe de plus difficile, puiſqu'on peut embraſſer tout ce qui choque. Mais pour le faire, direz-vous, il faut aimer Dieu d'une maniere bien ſublime; & je ne ſçais ſi on le peut connoître aſſez pour

(1) Madame de la Valliere étoit à la grille d'en-haut avec la Reine.

l'aimer autant qu'il faudroit. On vous dira de là haut, qu'on en connoît assez pour l'aimer sans bornes. Mais peut-on mener dans le monde une telle vie ? oui sans doute ; il faut que le monde nous désabuse du monde ; ses appas ont assez d'illusions, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume ; il y a assez d'injustice & de perfidie dans le procédé des hommes, assez d'inégalités & de bizarrerie dans leurs humeurs incommodes & contrariantes : c'en est assez sans doute, pour nous dégoûter. Hé ! dites-vous, je n'en suis que trop dégoûté : tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche ; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela. Je connois cet état étrange, malheureux & insupportable, mais trop ordinaire dans la vie pour en sortir. Ames chrétiennes, sçachez que qui cherche Dieu de bonne-foi, ne manque jamais de le trouver ; sa parole y est expresse : (1) *Celui qui demande, on lui donne : celui qui cherche, il trouve, & on ouvre à celui qui frappe.* Si donc vous ne trouvez pas, sans doute vous ne cherchez pas. Remuez jusqu'au fond de votre cœur : ses plaies ont cela, qu'elles peuvent être

(1) Omnis qui petit, accipit : & qui quærit, invenit : & pulsanti aperietur. *Matth. VII*, 8.

ſondées juſqu'au fond, pourvu qu'on ait le courage de les pénétrer : vous trouverez dans ce fond un ſecret orgueil qui vous fait dédaigner tout ce qu'on vous dit & tous les ſages conſeils : vous trouverez un eſprit de raillerie inconſidérée qui naît parmi l'enjouement des converſations. Quiconque en eſt poſſédé, croit que toute ſa vie n'eſt qu'un jeu : on ne veut que ſe divertir ; & la face de la raiſon, ſi je puis parler de la ſorte, paroît trop ſérieuſe & trop chagrine.

Mais, pourquoi eſt-ce que je m'étudie à chercher des cauſes ſecrettes du dégoût que nous donne la piété ? Il y en a de plus groſſieres & de plus palpables : on ſçait quelles ſont les penſées qui arrêtent ordinairement le monde. On n'aime point la piété véritable, parce que contente des biens éternels, elle ne donne point d'établiſſement ſur la terre, elle ne fait point la fortune de ceux qui la ſuivent ; c'eſt l'objection ordinaire que font à Dieu les hommes du monde : mais il y a répondu d'une maniere digne de lui par la bouche du Prophete Malachie. « (1) Vos paroles

(1) Invaluerunt ſuper me verba veſtra, dicit Dominus. Et dixiſtis : Quid locuti ſumus contra te ? Dixiſtis : Vanus eſt, qui ſervit Deo ; & quod emolumentum quia cuſtodivimus præcepta ejus, & quia ambulavimus triſtes coram Domino exer-

» se sont élevées contre moi, dit le Seigneur, & vous avez répondu: Quelles » paroles avons-nous proférées contre » vous? Vous avez dit: Celui qui sert » Dieu se tourmente en vain. Quel bien » nous est-il revenu d'avoir gardé ses » Commandemens, & d'avoir marché » tristement devant sa face? Les hommes » superbes & entreprenans sont heureux; » car ils se sont établis en vivant dans » l'impiété; & ils ont tenté Dieu en songeant à se faire heureux malgré ses loix, » & ils ont fait leurs affaires. » Voilà l'objection des impies proposée dans toute sa force par le Saint-Esprit? « A ces mots, poursuit le Prophete, » les gens de bien » étonnés, se sont parlé secrettement les » uns aux autres ». Personne sur la terre n'ose entreprendre, ce semble, de répondre aux Impies qui attaquent Dieu avec une audace si insensée; mais Dieu répon-

cituum? Ergo nunc beatos dicimus arrogantes; siquidem ædificati sunt facientes impietatem; & tentaverunt Deum, & salvi facti sunt. Tunc locuti sunt timentes Dominum, unusquisque cum proximo suo; & attendit Dominus, & audivit; & scriptus est liber monumenti coram eo timentibus Dominum, & cogitantibus nomen ejus. Et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die quâ ego facio, in peculium: & parcam eis, sicut parcit vir filio suo servienti sibi. Et convertimini, & videbitis quid sit inter justum & impium, & inter servientem Deo, & non servientem ei. *Malach. III, 13 & seq.*

dra lui-même: « Le Seigneur a prêté l'o-
» reille à ces choſes, dit le Prophete, &
» il les a ouïes ; il a fait un livre où il
» écrit les noms de ceux qui le ſervent :
» & en ce jour où j'agis, dit le Seigneur
» des armées, c'eſt-à-dire, en ce dernier
» jour où j'acheve mes ouvrages, où je
» déploye ma miſéricorde & ma juſtice ;
» en ce jour, dit-il, les gens de Sion ſe-
» ront ma poſſeſſion particuliere ; je les
» traiterai comme un bon pere traite un
» fils obéiſſant. Alors vous vous retourne-
» rez, impies, vous verrez de loin leur fé-
» licité, dont vous ſerez exclus pour ja-
» mais ; & vous verrez quelle différence
» il y a entre le juſte & l'impie, entre
» celui qui ſert Dieu & celui qui mépri-
» ſe ſes loix ».

C'eſt ainſi que Dieu répond aux objections des impies. Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me ſervent puiſſent être heureux: vous n'en avez cru ni à ma parole ni à l'expérience des autres ; votre expérience vous en convaincra, vous les verrez heureux, & vous vous verrez miſérables : *Hæc dicit Dominus faciens hæc ;* c'eſt ce que dit le Seigneur, il l'en faut croire ; car lui-même qui le dit, c'eſt lui qui le fait, & c'eſt ainſi qu'il fait taire les ſuperbes & les incrédules. Serez-vous aſſez

heureux pour profiter de cet avis & pour prévenir sa colere ? Allez, MESSIEURS, & pensez-y : ne songez point au Prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni s'il a mal dit ; qu'importe qu'ait dit un homme mortel ? Il y a un Prédicateur invisible qui prêche dans le fond des cœurs ; c'est celui-là que les Prédicateurs & les Auditeurs doivent écouter. C'est lui qui parle intérieurement à celui qui parle au dehors, & c'est lui que doivent entendre au dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille aux discours sacrés. Le Prédicateur qui parle au dehors ne fait qu'un seul sermon pour tout un grand peuple, mais le Prédicateur du dedans, je veux dire le Saint-Esprit, fait autant de prédications différentes qu'il y a de personnes différentes dans un Auditoire ; car il parle à chacun en particulier, & lui applique selon ses besoins la parole de la vie éternelle. Écoutez-le donc, CHRÉTIENS, laissez-lui remuer au fond de vos cœurs, ce secret principe de l'amour de Dieu.

Esprit saint, Esprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole ; ma voix a été semblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévenu votre descente ; descendez maintenant, ô feu invisible, & que ces discours enflammés que

vous ferez au dedans des cœurs, les rempliſſent d'une ardeur céleſte ; faites-leur goûter la vie éternelle, qui conſiſte à connoître & à aimer Dieu : donnez-leur un eſſai de la viſion dans la foi, un avant-goût de la poſſeſſion dans l'eſpérance, une goutte de ce torrent de délices qui enivre les Bienheureux dans les tranſports céleſtes de l'amour divin.

Et vous, MA SŒUR, qui avez commencé à goûter ces chaſtes délices, deſcendez, allez à l'autel ; victime de la pénitence, allez achever votre ſacrifice : le feu eſt allumé, l'encens eſt prêt, le glaive eſt tiré ; le glaive eſt la parole qui ſépare l'ame d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à ſon Dieu. Le ſacré Pontife vous attend (1) avec ce voile myſtérieux que vous demandez. Enveloppez-vous dans ce voile ; vivez cachée à vous-même auſſi-bien qu'à tout le monde, & connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, ſortez de vous-même, & prenez un ſi noble eſſor, que vous ne trouviez de repos que dans l'eſſence éternelle du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.

(1) Monſeigneur l'Archevêque de Paris.

LA

LA LIBERTÉ

créée, perdue, réparée, couronnée.

ODE.

Je te cherche, ma Liberté,
Rayon de la Divinité,
Vive Image de sa puissance :
C'est par toi que le Roi des Rois
Éprouve mon obéissance,
Et la veut devoir à mon choix.

Je te sens au fond de mon cœur.
Mais, hélas ! le péché vainqueur
T'y laisse pour un triste usage :
Puisque sous le vice abbatu,
Je n'ai que le crime en partage,
Sans pouvoir aimer la vertu.

Touché de ſes divins appas,
Vers elle je fais quelques pas
D'un eſprit ſoumis & docile.
Je la loue. Et juſte à demi,
Après un éloge ſtérile,
Je me livre à ſon ennemi.

Que me ſert d'avoir en naiſſant
Reçu d'un Maître tout-puiſſant
Une lumiere que j'adore;
Si, contraire à mes propres veux,
J'embraſſe le mal que j'abhorre,
Et laiſſe le bien que je veux?

De mille deſirs agité,
Souvent, ô ſainte Vérité,
En moi-même je te conſulte.
Le trouble des ſens m'interdit,
Et la raiſon dans ce tumulte
Sçait à peine ce qu'elle dit.

La Loi, qui m'éclaire au dehors,
Cauſe d'inutiles remords
A ma conſcience coupable.
Par elle je me vois juger ;
Et ſa ſentence inévitable
Me trouble ſans me corriger.

Comme un malade qui s'aigrit
Contre le régime preſcrit,
Malgré ſa triſte expérience,
D'un inſtinct fatal aveuglé
Suit la brutale impatience
De ſon appétit déréglé.

Ainsi mon deſir imprudent
Arrêté, devient plus ardent:
La loi qui le retient l'irrite.
Dieu! quel remede à mes excès,
Si de la fureur qui m'agite,
La loi redouble les accès?

Dans une telle infirmité,
D'où vient la folle vanité
Qui me rend si plein de moi-même?
O de mes maux les plus affreux!
Je suis dans ma misere extrême
Superbe autant que malheureux.

L'Ange de son Auteur jaloux
Tombe du ciel plein de courroux;
Vaincu, vient soulever la terre;
Et sur mille autels encensé,
Sous la main de Dieu qui l'atterre,
Soutient son projet insensé.

Par lui les mortels sont les dieux
Ils pensent porter jusqu'aux cieux
La gloire d'un nom redoutable.
Aveugles d'avoir acheté
Par un travail si véritable
Une vaine immortalité.

Mais je ne crains plus les enfers;
Mon Sauveur a brisé mes fers:
A sa loi mon ame est soumise:
De sa grace l'attrait caché
Me rend ma premiere franchise,
Et me fait haïr mon péché.

Un jour, libre de tous mes maux,
Affranchi de tous mes travaux,
Vainqueur de la mort ennemie,
D'un plaisir céleste enivré,
Je n'aurai ni repos ni vie
Qu'en celui qui m'a délivré.

FIN.

TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

ELOGE historique de M. Bossuet, Évêque de Meaux, page 3
Catalogue des Ouvrages de M. Bossuet, Évêque de Meaux, 17
Ouvrages sur l'Écriture sainte, ibid.
Ouvrages contre les Calvinistes, 19
Ouvrages contre les mauvais Critiques, 22
Ouvrages sur le Quiétisme, 24
Ouvrages pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin, 26
Ouvrages au nom, & pour la défense du Clergé de France, 27
Ouvrages pour le Diocèse de Meaux, 29
Ouvrages de piété & de morale, 31
Recueil de Lettres, 32
Œuvres mêlées, 33
Éclaircissemens sur quelques Ouvrages attribués à M. Bossuet, par différens Bibliographes, 35
Préface historique & critique sur les Orai-

ſons funèbres de M. Boſſuet, & ſur cette nouvelle édition, page 37

HISTOIRE abrégée de la vie & de la mort des Perſonnes à l'occaſion deſquelles les Diſcours recueillis dans ce volume ont été prononcés, 52

De Madame Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, ibid.

De Madame Henriette-Anne d'Angleterre, Ducheſſe d'Orléans, 78

De Marie-Therèſe d'Autriche, Reine de France, 92

De Madame Anne de Gonzague de Clèves, Princeſſe Palatine, 102

De M. le Tellier, Chancelier de France, 118

De Louis de Bourbon, Prince de Condé, 129

De Madame la Ducheſſe de la Valliere, morte Religieuſe Carmélite, 150

ORAISON FUNÈBRE de Henriette-Marie de France, Reine de la Grande-Bretagne, 175

De Henriette-Anne d'Angleterre, Ducheſſe d'Orléans, 227
De Marie-Therèſe d'Autriche, Infante d'Eſpagne, Reine de France, 277
D'Anne de Gonzague de Clèves, Princeſſe Palatine, 337
De Meſſire Michel le Tellier, Chancelier de France, 395
De Louis de Bourbon, Prince de Condé, 457
Sermon pour la Profeſſion de Madame de la Valliere, Ducheſſe de Vaujour, 515

La Liberté créée, perdue, réparée, couronnée. ODE, 553

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *l'Eloge historique de feu M. Bossuet.* Fait à Paris, ce 29 Avril 1731.

GALLIOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: Salut. Nos amés les sieurs Saillant & Nyon, Nous ont fait exposer qu'ils desireroient faire réimprimer & donner au Public, *Les Oraisons Funèbres de Bossuet*; s'il Nous plaisoit leur accorder nos Lettres de renouvellement de Privilége pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon leur semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *six années* consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, ven-

dre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Exposans, ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits Exposans & leurs ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies

collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission; & nonobstant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le trentiéme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent soixante-douze, & de notre Régne le cinquante-huitiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré le préſent Privilége, & enſemble la Ceſſion, ſur le Regiſtre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 2204, fol. 751, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 7 Octobre 1772.

Signé C. A. JOMBERT Pere, *Syndic.*

NOUS ſouſſignés, reconnoiſſons que Madame Veuve DESAINT eſt intéreſſée pour moitié dans le préſent Privilége. A Paris, ce 2 Octobre 1772.

Signés SAILLANT & NYON.

DE L'IMPRIMERIE DE PH. D. PIERRES, rue Saint-Jacques, 1774.

On trouve chez les mêmes Libraires,

Oraiſons Funébres, par Fléchier, *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Les mêmes, par Maſcaron. . . . 2. 10.
Dictionnaire de la Fable, de la Bible & des Antiquités, par MM. Chompré & Monchablon.
Modeles de Latinité, en latin & en françois; Rudiment & Vocabulaire, par M. Chompré.
Cours de Belles-Lettres, 5 vol.
Elémens de Littérature, 2 vol.
Poéſies d'Horace, trad. par M. Batteux.
Œuvres de Boileau.
— de Rouſſeau.
Elémens de Mathématiques; Traité de la Sphere & Gnomonique, par M. Rivard.
Traité des Sections Coniques, & Introduction aux mêmes.
Anti-Lucrèce, latin & françois.
Poëme de la Religion.
Ancien Teſtament de Méſenguy.
Vies des Saints.
Imitation de Jeſus-Chriſt, par de Beuil.
Rhétorique Françoiſe & Latine, par Crévier.
Hiſtoire Romaine de Rollin.
— des Empereurs, par Crévier.
— du Bas-Empire, par le Beau.
— Moderne, par Marſy.
— de France, par Velly, Villaret & Garnier.

a39003 009522094b